REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

1958
TOME I
(janvier-juin)

DIRECTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Protohistoire et Antiquités nationales. — R. LANTIER, membre de l'Institut, conservateur en chef honoraire des Musées nationaux.

Archéologie grecque et romaine. — Ch. PICARD, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, directeur de l'Institut d'art de l'Université de Paris.

COMITÉ

Civilisations du Paléolithique. — Abbé H. BREUIL, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.

Archéologie égyptienne. — P. MONTET, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.

Civilisations d'Asie. — Dr G. CONTENAU, conservateur en chef honoraire des Musées nationaux.

Architectures antiques. — R. VALLOIS, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Arts plastiques de la Grèce. — P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études.

Épigraphie et Institutions grecques. — G. DAUX, directeur de l'École française d'Athènes.

Épigraphie latine. — A. MERLIN, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur en chef honoraire des Musées nationaux. — J. GAGÉ, professeur au Collège de France.

Histoire et Antiquités romaines. — J. CARCOPINO, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Archéologie et histoire byzantine. — P. LEMERLE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études.

Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance. — M. AUBERT, membre de l'Institut, conservateur en chef honoraire des Musées nationaux, professeur à l'École des Beaux-Arts.

SECRÉTARIAT

Secrétaire de la rédaction. — Y. BÉQUIGNON, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER Charles PICARD

MEMBRES DE L'INSTITUT

Secrétaire de la rédaction : YVES BÉQUIGNON

1958

TOME I

(JANVIER-JUIN)

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1958

AVIS AUX LECTEURS

Selon une ancienne tradition, la *Revue archéologique* se divisait en séries et chaque série se subdivisait à son tour en tomes, dont la numérotation était continue.

On renvoyait par conséquent de la manière suivante : *RA*, 34 (1949), p. xx.

Ce système de renvoi a semblé compliqué et peu clair. Aussi a-t-il été abandonné par les *Tables* (1900-1945 et 1946-1955), qui renvoient à l'année d'abord, puis à l'année, divisée en deux tomes : le I^er^ comprenant deux fascicules (janvier-mars et avril-juin); le tome II, les deux derniers fascicules (juillet-septembre et octobre-décembre), puisque la *Revue* est et demeure trimestrielle.

L'usage a montré que cette numérotation avait l'avantage d'être simple et claire. Désormais, la *Revue* portera l'indication de l'année, celle du tome, et celle du fascicule.

A partir de 1958, il sera donc logique de libeller un renvoi de la manière suivante : *RA*, 1958, I, p. xx.

Janvier 1958.

La Rédaction.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

58-174

ÉCRIT A TANIS AU PRINTEMPS DE 1956

Lorsque j'entrepris en 1928 mes premières recherches sur le tell de Sân el Hagar, je n'avais pas manqué de lire attentivement tout ce que les égyptologues avaient écrit sur ce site énigmatique. Il passait, à l'époque de Mariette et de Brugsch, pour contenir les vestiges d'Avaris, la capitale des Hyksos et de Pi-Ramsès, la résidence fondée par Ramsès II dans le Delta oriental. Quelques années plus tard, ces idées n'étaient déjà plus admises, et Alan H. Gardiner leur porta un grand coup lorsqu'il affirma, après avoir réuni une abondante documentation, que ces deux illustres cités devaient être cherchées dans la région de Péluse[1]. A cette thèse si bien présentée manquait toutefois la vérification expérimentale. La région de Péluse est pauvre en antiquités. On n'y a pas fait de fouille[2], et le moment est moins que jamais favorable à une telle entreprise.

Ayant parcouru le tell en tous sens, je considérai l'identité Avaris-Pi-Ramsès-Tanis comme une très plausible hypothèse de travail, sur laquelle je me suis expliqué dans mes premiers rapports[3]. Tout ce qui a été recueilli à Sân, en douze campagnes de fouilles consécutives, de 1929 à 1940, puis de 1945 à 1951, m'a confirmé dans cette manière de voir. J'ai donné mes raisons dans mes *Nouvelles fouilles de Tanis*[4], en divers

1. Alan H. Gardiner, The defeat of the Hyksos by Kamose, *Journal of Eg. Arch.*, III, 1916, 99-101 ; The Delta residence of the Ramessides, *ibid.*, V, 1918, 242-271.

2. Fontaine, Enquête sur Péluse, *Bull. Soc. Études hist. et géogr. de l'isthme de Suez*, IV, 1951-2, 17-80.

3. *Bull. Fac. des Lettres de Strasbourg*, nov. 1929 ; *Rev. biblique*, janvier 1930.

4. Paris et Strasbourg, 1933.

articles des *Studies for Ll. F. Griffith* et de *Syria*, et dans deux ouvrages qui parurent presque simultanément, l'un surtout descriptif : *Tanis, douze années de fouilles dans une capitale oubliée*, 1942 ; l'autre surtout historique : *Le drame d'Avaris*, 1941. Je suis revenu sur cette question dans mes *Énigmes de Tanis*, en 1952, et j'espérais m'en tenir là, bien que les idées défendues dans ces ouvrages n'aient pas été approuvées par tout le monde. Mais à quoi bon redire à ceux qui ont résolu de croire le contraire que les dieux et les fils royaux de Ramsès sont les protecteurs et les gouverneurs d'un lieu appelé Ramsès, comme dans la Bible, par abréviation de Pi-Ramsès ? Un jour ou l'autre apparaîtraient des documents qui mettront tout le monde d'accord.

Le démontage du pourtour du Lac Sacré de Tanis, commencé en 1948, nous a déjà livré deux pierres fort intéressantes pour ce problème topographique. Bien qu'elles aient été déjà signalées[1], il me paraît utile d'appeler encore une fois sur elles l'attention des archéologues.

La plus récente appartenait à un montant de porte décoré de deux lignes verticales (fig. 1). La ligne 1 contenait la titulature de Ramsès II. Sont conservés le nom de bannière « Taureau vaillant aimé de Maat » et le début du nom de Nebti « Protégeant [l'Égypte] ». Ont disparu la seconde partie de ce nom « châtiant les pays étrangers », le nom d'Horus d'or composé aussi de deux épithètes, les deux cartouches, et pour finir le souhait de vie précédé peut-être d'une épithète « aimé du dieu X, seigneur de Y ». La partie perdue était donc sensiblement plus longue que la partie conservée. L'autre ligne qui ne pouvait pas être moins longue était réservée à la formule dédicatoire. Nous n'en avons que le début : « Il a fait un monument de lui pour sa mère Anta de Ramsès-aimé-d'Amon, quand il a fait... »

La déesse Anta est bien connue à Tanis où nous avons trouvé deux groupes où elle est associée à Ramsès II, l'un,

1. *Bull. Soc. fr. d'Égypt.*, n° 6, avril 1951 ; *Les énigmes de Tanis*, p. 42-43.

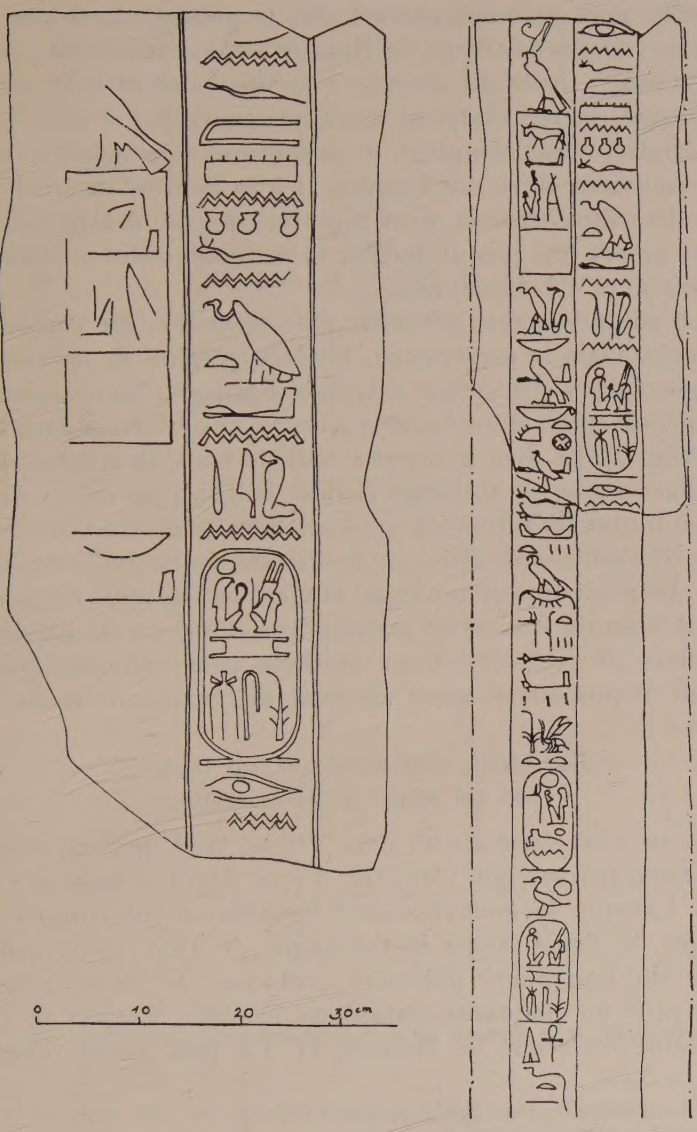

Fig. 1. — *a) à g.*, Pierre du Lac Sacré avec dédicace à Anta de Ramsès ; *b) à dr.*, restitution partielle.

en 1929, qui est conservé au Musée du Caire[1], l'autre, en 1932, que l'on peut voir au Louvre[2]. Sur le premier, la déesse est appelée « Dame des dieux de Ramsès » et sur le second « Anta de Ramsès ». Anta dit au roi : « Je suis ta mère », et sur un obélisque[3], le roi s'intitule « nourrisson *(mhr)* d'Anta ». Si l'inscription était complète, nous saurions sans doute le nom du monument élevé par Ramsès II à sa mère et en quel lieu il se trouvait. Chacun peut s'exercer à combler la lacune. *Kêmi* se fera une joie de publier la meilleure solution lorsque la suite aura été découverte.

La seconde pierre est bien plus ancienne. Le cartouche est vide, mais le personnage, les hiéroglyphes et les termes évoquent irrésistiblement l'Ancien Empire[4]. Nous avons à peu près le quart d'une scène où un roi et un dieu se faisaient face (fig. 2). Le dieu a disparu, mais le haut du sceptre qu'il tenait en main est toujours visible. Il disait au roi : « Je te donne toutes les offrandes qui sont dans le Sud. » C'est peu, mais cela suffit pour attribuer le discours au Seigneur du Sud, Seth, pour lui donner son nom. Il n'est pas interdit de penser que le nom du dieu était accompagné d'une ou de plusieurs épithètes et peut-être d'une épithète géographique. Quant au roi, il prononçait aussi un petit discours dont la fin est perdue :

« J'ai élevé, j'ai construit un temple...
[de tel nom, à tel endroit]

Je ne veux faire aucun pari. Tôt ou tard, le complément des deux pierres qui viennent d'être décrites sera mis au jour. Lorsque le gouvernement égyptien a interrompu les fouilles de Tanis, après la campagne de 1951, nous avions retiré du Lac Sacré plusieurs centaines de blocs inscrits, dont plus de cinquante datent de l'Ancien Empire et une vingtaine du règne de Ramsès II. Le plus grand nombre

1. *Nouvelles fouilles de Tanis*, pl. LIV.
2. *Ibid.*, pl. LXX-LXXII.
3. *Kêmi*, V, pl. III, ob. I, col. sud.
4. En particulier les verbes *s'ḥ'* « dresser » et *ḥws* « bâtir » sont tous deux employés dans les *Annales de l'Ancien Empire* : Sethe, *Urkunden*, I, 237-238, 241.

appartient à deux édifices de Chechanq V, dont l'un est son temple de jubilé ; un nombre respectable à un édifice de

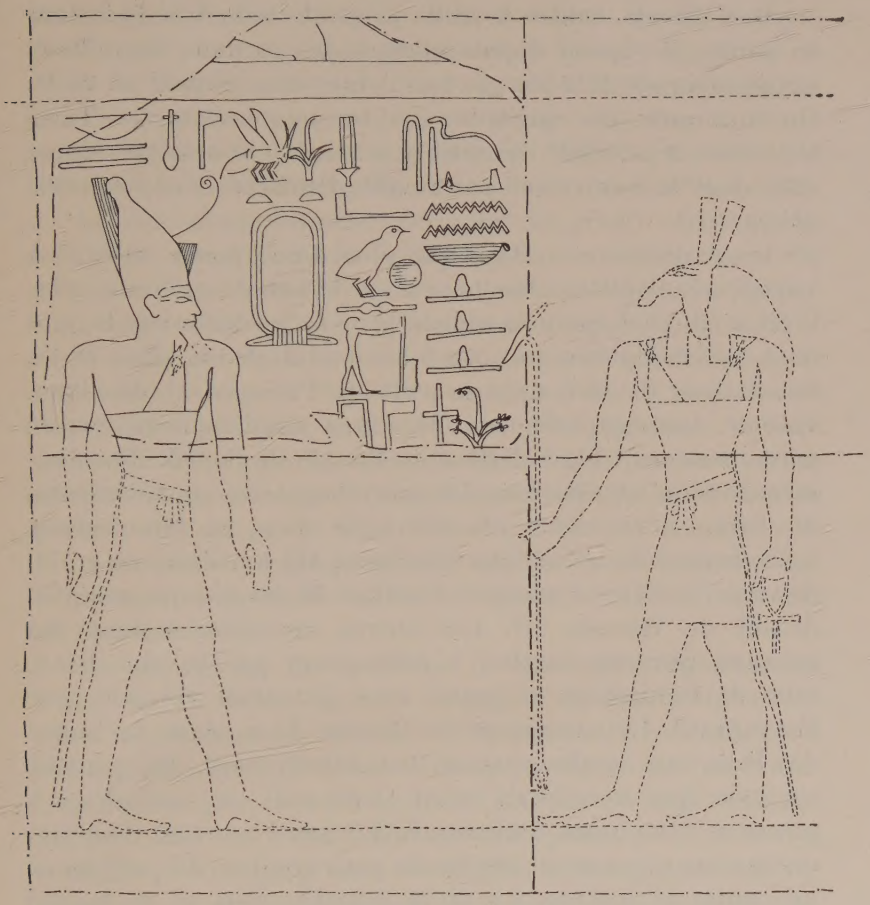

Fig. 2. — Pierre du Lac Sacré,
provenant d'une scène qui assemblait un Pharaon et le dieu Seth.

Psamétique I^er^, et quelques-uns à Séti II, Ramsès III et Osorkon II. Nous avons eu la joie de faire plusieurs raccords et de trouver en 1950 et 1951 des pierres qui s'adaptaient à celles qui avaient été découvertes précédemment. J'ai la

conviction que les compléments désirés seraient déjà entre nos mains, si nous n'avions été empêchés de continuer notre travail.

Une théorie, contre laquelle je voudrais mettre le lecteur en garde, se répand depuis quelque temps dans les milieux égyptologiques. Elle n'a pas fait l'objet d'un exposé en règle. On murmure, on chuchote que les monuments de Tanis antérieurs à la XXI^e^ dynastie y auraient été apportés d'une ville dont le nom n'est pas révélé. Peut-être s'appelait-elle *ḏbʿ m ỉrỉ* ?

Il est d'ailleurs certain que plus d'une pierre antique a voyagé avant d'être abandonnée sur le lieu de sa découverte. C'est à El-Arich qu'on a signalé pour la première fois le *naos* dont les inscriptions racontent les fondations de Chou et les tribulations de Geb dans la ville de Pi-Soped et des lieux voisins[1]. Les égyptologues ont admis unanimement que ce petit monument était destiné au temple de Soped. J'ai moi-même attiré l'attention sur les sarcophages des tombes royales de Tanis, dont aucun n'a été taillé dans un bloc extrait spécialement de la carrière. Chechanq III a utilisé une architrave de la XIII^e^ dynastie[2] ; Osorkon II des groupes sculptés datant de Ramsès II[3]. Les autres sarcophages sont des remplois purs et simples, à commencer par le plus beau, celui de Psousennès en granit rose, qui avait été fait pour Merenptah[4]. Le successeur de Ramsès II a, dans la Vallée des Rois, son tombeau et un beau sarcophage. On pouvait supposer que Merenptah ayant commandé un sarcophage à plusieurs sculpteurs, Psousennès fut tout heureux d'utiliser un de ceux qui avaient été laissés pour compte. Je préférerais une autre hypothèse. La Nout sculptée sous le couvercle[5] semble due au même artiste qui nous a laissé les deux statues d'Anta. Les rois de la XIX^e^ dynastie qui sont enterrés à

1. Naos 2248 d'Ismaïlia, publié par Goyon, *Kêmi*, VI, 1-43.
2. *Drame d'Avaris*, 216-7.
3. Mission P. Montet, *Osorkon II*, 57, 79-80.
4. Mission P. Montet, *Psousennès*, 111-125.
5. *Ibid.*, pl. LXXX-LXXXI.

Thèbes avaient en Basse-Égypte une nécropole fictive, le *kher* de Ramsès, dépendant de Pi-Ramsès et située au bord des Eaux de Râ[1]. Cette nécropole, qui contenait sans doute les tombes réelles de plus d'un habitant de Pi-Ramsès, n'échappa pas au pillage étendu dans toute l'Égypte à la fin de la XX[e] dynastie ; et tous ceux qui le voulurent s'approprièrent des sarcophages. Le sarcophage extérieur de Psousennès n'eut pas à faire beaucoup de chemin pour aller du tombeau fictif de Merenptah au tombeau réel de Psousennès.

Le sarcophage intérieur de ce roi, en granit noir, a également été usurpé, mais les noms du premier occupant ont été effacés avec tant de soin qu'il n'en est rien resté[2]. Ses dimensions sont telles, qu'il est presque certain qu'à l'origine, il ne se trouvait pas dans le sarcophage de granit rose[3]. Sa provenance est inconnue. Si l'on pouvait se fier à une simple impression, je dirais qu'il provient d'un tombeau thébain de la XVIII[e] dynastie. C'est de Thèbes que provient certainement le sarcophage d'Oundebaouended, qui appartint en premier lieu au grand voyant de Râ à Thèbes, Amenhotep[4]. Pour un autre occupant du tombeau de Psousennès, Onkhefenmout, on a assemblé une cuve de granit rose et un couvercle de basalte[5].

Le sarcophage du tombeau IV qui abrita Amenemopé avant son transfert dans la chambre de Moutnedjemi est aussi formé de deux éléments disparates. Le couvercle est une superbe dalle de l'Ancien Empire rognée sur les bords. La cuve en grès très fin pourrait être un ouvrage de cette époque. Elle ne portait aucune inscription. On n'eut rien à effacer avant de graver un double souhait pour Amenemopé[6]. Cuve et couvercle sont peut-être venus de Memphis. Je ne fais aucune supposition sur l'origine du sarcophage

1. Pap. Anastasi, VIII, 9-10.
2. *Psousennès*, pl. XCV-CXIX.
3. *Ibid.*, p. 112, fig. 45.
4. *Ibid.*, p. 70, pl. XLIII.
5. *Ibid.*, p. 65.
6. *Ibid.*, p. 173-175.

d'Hornekhti dont la cuve de granit rose et le couvercle de grès fin ont été rognés[1]. Mais on est renseigné sur le très beau sarcophage où reposait Takelot II[2]. Son premier possesseur, qui s'appelait Ameny, a sans doute été enterré au Fayoum, sous la XII[e] dynastie, car il invoque Osiris, seigneur d'un lieu appelé : « Le souverain qui réside au pays du Lac ».

Il est donc prouvé que les Égyptiens des époques tanite et bubastite sont allés chercher en des endroits très divers les sarcophages dont ils avaient besoin ; mais cette constatation ne peut être étendue d'emblée aux statues, stèles, éléments architecturaux que l'on rencontre dans les temples de Tanis. Qui protestait contre le remploi de sarcophages tirés de tombeaux déjà violés ? Personne. Mais on aurait tort de croire que Memphis, Héliopolis, ou même des cités secondaires se seraient laissé dépouiller. Il n'est jamais question dans les textes, si nombreux au Nouvel Empire, qui sont relatifs à des travaux, d'un transport de pierres à destination de Tanis. Aucune pierre de Sân ne s'adapte à un monument de quelqu'autre cité.

Faute d'un argument aussi péremptoire, ne peut-on soutenir que l'état des lieux, la teneur de certaines inscriptions nous invitent à supposer un transfert ?

Les monuments qui font corps avec le tell et auxquels on ne peut refuser l'appellation tanite sont relativement récents. Les plus anciens sont dûs à Psousennès : son enceinte, dont toutes les briques sont estampillées, le temple dont les dépôts de fondation trouvés par Mariette et par notre mission sont les témoins authentiques[3]. Une enceinte de brique, une porte de pierre, un temple qui faisait suite à celui de Psousennès constituent l'œuvre de Siamon[4]. Parmi les Bubastites, Osorkon II et Chechanq III sont ceux qui ont laissé à Sân les traces les plus visibles. Du premier, nous avons la façade

1. *Osorkon II*, 60.
2. *Ibid.*, 81
3. *Psousennès*, p. 15-17.
4. *Les énigmes de Tanis*, p. 135-6.

du grand temple[1] et son tombeau ; du second, la porte monumentale et son tombeau[2]. D'un petit temple d'Apriès, il reste quelques dalles et deux dépôts de fondation[3]. Beaucoup plus tard, Nectanébo Ier a construit ou reconstruit le mur du fond et les murs latéraux du grand temple[4], édifié le temple du Nord[5] et le Lac Sacré. Nectanébo II a commencé le temple d'Horus[6] qu'achevèrent les Ptolémées auxquels on doit, en outre, la porte de l'Est, le temple dédié à la triade thébaine et aux quatre premiers Ptolémées[7].

Les constructeurs de tous ces édifices ont fait un emploi systématique de matériaux anciens. Sur la seule Porte monumentale et sur des blocs trouvés dans son voisinage immédiat, nous pouvons encore lire les noms de Chéops, Chephren, Teti, Pépi Ier et Pépi II à côté de ceux de Ramsès II. Un édifice de Chechanq Ier a même été mis à contribution. Sans doute, Chechanq III a préféré utiliser ce qui était à portée de sa main. Mais s'il a rasé jusqu'au sol certains édifices, ne devrait-on pas trouver, par-ci par-là, des éléments de leurs fondations, comme cela a lieu à Karnak ou à Abydos ? Non, et voici pourquoi. Nous sommes à Tanis sur une île de sable où l'on s'est dispensé d'établir dans le sol des fondations plus ou moins profondes, parce que le sable, étant incompressible, constitue, à la condition qu'on l'empêche de glisser, le meilleur des soubassements. A cet effet, les architectes de la basse époque ont bâti ces murs-caissons que nous avons retrouvés au temple du Nord, au temple d'Horus, au temple de Ptolémée IV. Les Saïtes et les Bubastites étaient beaucoup moins exigeants et se contentaient de faire, près des dépôts de fondation, un méchant mur haut d'une coudée et

1. *Osorkon II*, chap. III.
2. *Tanis, douze années de fouilles*, 48-50, p. 136. La porte et le tombeau de Chechanq III formeront le troisième volume en préparation de la Nécropole royale de Tanis.
3. *Tanis, douze années de fouilles*, p. 203-205.
4. *Tanis, douze années de fouilles*, p. 93 et pl. III.
5. Al. Lézine, Le temple du Nord à Tanis, *Kêmi*, XII, p. 46-58.
6. *Mélanges Ch. Picard, Rev. arch.*, 1949, p. 752-763.
7. *Les énigmes de Tanis*, p. 140-141.

long de quatre ou cinq. Au temps de Psousennès, il n'y a pas de mur du tout. Le dépôt de fondation que nous avons trouvé en 1947 était simplement épandu dans le sable. Soit, dira-t-on, mais s'il n'y a pas de dépôt de fondation antérieur à Psousennès, c'est qu'aucun édifice n'existait avant la XXI^e dynastie[1]. Il est cependant certain que les rois tanites ne se sont pas installés sur un terrain vierge. Je laisse de côté les sacrifices de fondation, dont la date n'est pas sûrement établie ; mais parmi les enceintes de brique repérées et plus ou moins complètement dégagées, il en est d'antérieures aux rois tanites.

Nous avons admis pendant longtemps que la grande enceinte, qui mesure un peu plus de 400 m de longueur, sur un peu moins de 400 en largeur, était l'œuvre de Ramsès II. Cependant, comme nous nous efforcions en 1947 de préciser l'angle Nord-Ouest de l'enceinte de Psousennès, nous avons constaté que cet angle était enjambé par le mur Ouest de la grande enceinte. Ce mur, dans son état actuel, est donc à peu près contemporain de la porte de Chechanq III qui le partage en deux tronçons égaux. Mais au Nord, c'est l'inverse. Les briques estampillées de Psousennès recouvrent partiellement la grande enceinte[2]. Le mur Nord de l'enceinte du temple d'Anta, qui date de Siamon, est aussi posé sur une enceinte plus large, que nous aurions voulu totalement dégager, s'il n'avait fallu pour cela remuer des masses énormes de terre. Dans l'espace triangulaire limité au Nord et à l'Ouest par la grande enceinte de Psousennès, existe un tronçon d'une muraille qui est plus ancienne. Au fond du grand temple, les vestiges de murs antérieurs à celui de Nectanébo délimitaient un mur de pierre qui a été sévèrement exploité ; mais parmi les nombreux éclats demeurés sur le terrain, il en est sur lesquels on reconnaît le nom de Ramsès II. Un autre mur, en brique crue, est encore plus ancien, car il a été entamé

1. *Ibid.*, p. 133-148 où sont inventoriés les dépôts de fondation de Tanis.
2. Voir le plus récent des plans relevés par Al. Lézine, Le temple du Nord à Tanis, dans *Kêmi* XII, pl. I.

par le mur ramesside. Il pourrait remonter, soit à l'époque des Hyksos, soit même au Moyen Empire[1].

Ces enceintes ont certainement contenu assez d'édifices, et d'assez grands, pour alimenter en matériaux de construction les Tanites, les Bubastites, les Saïtes et les Ptolémées. Il ne faut pas croire que les temples construits à la basse époque ont toujours laissé des traces sur le terrain. Les deux édifices de Chechanq V, ceux de Pétoubastis et de Psamétique Ier sont réduits, tout comme les temples anciens, à l'état de pièces détachées. Nous ne soupçonnerions pas leur existence si nous n'avions retiré du Lac Sacré un grand nombre de ces pièces. Personne n'a cependant émis l'idée qu'ils avaient été érigés hors de Tanis. Nous avons supposé qu'ils occupaient le quart Nord-Ouest de l'enceinte de Psousennès. Nectanébo Ier les a démontés parce qu'il avait besoin du terrain pour son temple du Nord et pour le Lac Sacré. On n'a pas contredit cette hypothèse. Si donc Nectanébo a utilisé sur place les matériaux des temples bubastites et saïtes, les enlevant jusqu'à la dernière assise, nous ne saurions nous étonner en constatant que les monuments de Ramsès II, ceux de l'Ancien et du Moyen Empire, avaient eux aussi été intégralement exploités et leurs matériaux remployés sur place.

Interrogeons maintenant les inscriptions. G. Daressy qui a tant fait pour l'histoire des monuments du Delta a remarqué, le premier peut-être, que le nom de Tanis, *ḏ'nl*, Djâni, ne se lisait que sur des monuments de basse époque[2]. Au contraire, sur les monuments de Ramsès II, les plus nombreux, sur ceux du Moyen Empire, on lit que le roi est aimé de Ptah Memphite, ou de Toum, seigneur des deux terres d'Onou, ou encore d'Anubis, ou d'Hathor, dame d'une localité appelée Medjed, en Moyenne Égypte. Il affirmait en conséquence que les rois de la XXIe dynastie, pressés d'embellir leur capitale éloignée de toute carrière, avaient enlevé statues, obélisques,

1. Al. Lézine, *l. l.*, *Kêmi*, XII, p. 46-48 et pl. II.
2. G. Daressy, L'art tanite, *Ann. du Serv.*, XVII, p. 164-176.

colonnes et architraves de Memphis, d'Héliopolis et d'ailleurs.

Cette conclusion ne s'imposait pas. Il y a une vingtaine d'années, des fouilleurs clandestins découvraient à Khatana une statue d'Amenemhat Ier, aimé de Banibded, seigneur de Mendès[1]. Faut-il conclure que la statue était à l'origine destinée à Mendès ? Nullement. L'inscription prouve simplement que le Bélier de Mendès, dont l'influence débordait les frontières du nome mendésien — car on le rencontre dans le nome de l'Ibis et à l'Isaeum — était honoré à Khatana, que nous connaissons encore bien mal en dépit des recherches récentes de Labib Habachi[2]. En 1948, notre mission découvrait à Tanis dans le temple d'Horus un groupe de granit représentant Nectanébo II devant un grand faucon, l'Horus de Mesen[3]. On sait que Mesen et Tjarou ont passé quelque temps pour des noms de Tanis ou de quartiers de Tanis. Il a été prouvé que ces noms désignaient des agglomérations situées près d'El Qantara. Si l'on appliquait le raisonnement de Daressy, il faudrait admettre que le groupe fût d'abord érigé à Mesen. Cela n'est pas nécessaire. Mesen et Tjarou constituaient des bastions de l'Égypte. A une époque où l'on craignait un retour offensif des Perses, il était naturel d'invoquer l'Horus de Mesen et d'en multiplier les images. Si le dieu Toum, seigneur d'Héliopolis, est nommé très fréquemment sur des stèles, sur des obélisques et des statues de Sân el Hagar, cela tient à ce que le rayonnement de ce dieu se faisait sentir très loin de sa résidence initiale. Les Annales de l'Ancien Empire prouvent que le nome du Dressoir oriental, Khentièb, dont Tanis fait partie, était compris dans la zone d'influence des Ames d'Onou et des dieux de Kher-aha ; pour elles, Sahourê y a constitué des domaines placés sous l'autorité du grand prêtre d'Onou[4].

Le roi Pépi Ier avait aussi d'excellentes raisons pour

1. Gauthier, dans *Mélanges Maspero*, I, 43-53.

2. Labib Habachi, Khatana-Qantir, Importance, *Ann. du Serv.*, LII (1955), p. 443-562.

3. *Les énigmes de Tanis*, pl. XI. Les inscriptions sont encore inédites.

4. *Urk.*, I, 247.

introduire en des endroits choisis, l'épithète « fils d'Hathor, Dame de Denderah » (Iounit) dans son cartouche. Sur deux pierres de Bubaste le cartouche contient les épithètes : fils du dieu X, seigneur d'Onou et d'Hathor, dame de Iounit[1]. A Tanis, on s'est contenté d'Hathor, dame de Iounit[2] (fig. 3). Enfin à Byblos, parmi tant de vestiges de l'Ancien Empire trouvés tant par moi-même que par M. Dunand, figure un morceau d'un disque d'albâtre ayant conservé la dédicace suivante : « Pépi, fils d'Hathor, dame de Iounit. Il a fait un monument de lui pour Hathor, dame de ... »[3]. Il tombe sous le sens que ces divers monuments, auxquels s'ajoutent un couvercle de vase et des vases d'albâtre provenant peut-être de Memphis[4], n'ont pas d'abord été rassemblés à Denderah, puis transportés en des lieux variés. On ne doit pas oublier qu'Hathor, dame de Iounit est aussi la dame des Échelles de l'encens, de la turquoise et du sapin, autrement dit du pays de Pount, du Sinaï et de Byblos. Dans un texte religieux du Moyen Empire, il est dit qu'Hathor, dame de Byblos, pilotait les navires du défunt[5]. Elle guidait aussi les navires des vivants. Pépi Ier est de tous les pharaons de l'Ancien Empire celui qui a laissé le plus de souvenirs à Byblos. Lorsqu'il eut décidé d'envoyer sa première expédition aux Échelles du Sapin, il a voulu la mettre sous la protection de la déesse qui favorisait les voyages au long cours. C'est pourquoi il ajouta à son nom les mots « fils d'Hathor, dame de Iounit », dans tous les lieux qui ont pu servir de relais à ses navires, à Héliopolis, à Bast, dans la ville qui fleurissait alors à Sân el Hagar et, enfin, au point terminus, à Byblos.

Fig. 3. Cartouches de Pépi Ier.

1. Naville, *Bubastis*, pl. XXXII *c d*, les noms des divinités ont disparu.
2. Petrie, *Tanis*, I, pl. I, n° 2.
3. M. Dunand, *Byblos*, I, pl. XXXVIII, n° 6496.
4. Un couvercle de vase trouvé à Qeneh et deux vases du Br. Mus. : Gauthier, *L. des R.*, I, 154 et 155.
5. De Buck, *Coffin texts*, chap. 61, I, p. 261-262.

Cet exemple montre mieux que tout autre que, lorsqu'on lit sur un monument un nom géographique qui n'est pas celui du lieu où le monument a été trouvé, on a mieux à faire que de supposer automatiquement qu'il a été déplacé. On doit chercher et l'on peut trouver les raisons qu'avait un roi d'invoquer dans un pays quelconque un dieu d'une autre localité. Comme par le passé, je suis convaincu, puisqu'on ne peut prouver le contraire, que les pierres que l'on rencontre éparses sur le tell de Sân ou remployées dans des constructions postérieures à l'avènement de la XXI[e] dynastie, proviennent pour la plupart[1] des deux villes qui ont précédé Tanis sur le tell de Sân : Avaris et Pi-Ramsès.

Sur la première de ces deux villes, des informations nous ont été très opportunément apportées par un monument découvert il y a deux ans à Karnak, la stèle du roi Kamose[2]. Le nom d'Avaris s'y rencontre cinq fois. C'était un port qui pouvait accueillir en même temps 300 navires chargés de tous les bons articles de la Syrie. La ville était entourée de vignobles produisant un excellent vin et pourvue de hauts remparts d'où l'on pouvait surveiller les environs. Il est à peine besoin de faire remarquer que tout ceci convient à Tanis, d'où est parti Ounamon pour sa mission en Syrie et que fréquentaient continuellement les vaisseaux du roi Zekerbaal et ceux du Sidonien Ouarkatel[3].

Il y a un passage encore plus révélateur. Tout le début de la stèle n'est qu'une longue invective de Kamose contre Apepi et ses Aamou. Là se mêlent des faits déjà passés, des injures et des menaces qui ne s'accompliront que plus tard, sous Ahmose. Kamose — qui se voit déjà sous les murs d'Avaris, si près que les femmes de cette ville entendaient les hurlements des soldats — dit qu'il était occupé *ḥr ḫtt ḥr Ḥwt-w'rt*.

Deux mots de ce membre de phrase réclament une expli-

1. A l'exception notamment des sarcophages dont il a été parlé plus haut.

2. Voir sur cette stèle le rapport préliminaire de Labib Habachi, *Ann. du Serv.*, LIII, 195-202. Et, pour l'interprétation, ma communication dans les *Comptes rendus de l'Ac. des Insc. et Belles-Lettres*, 1956, p. 112-120.

3. G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens*, p. 213.

cation. *ḫtt* se lit à Beni-Hassan, au-dessus des gens qui arrachent du lin[1]. Le WÄS qui enregistre ce mot, III, 403, le traduit : arracher [du lin, des papyrus]. Il est peu croyable que les soldats aient perdu leur temps à arracher des papyrus. Cela ne pouvait faire à leurs ennemis aucun tort. S'il s'agit du lin, c'est bien différent. D'ailleurs, on cultivait le lin dans la région, au dire du scribe Pabasa : « Pi-Hathor fournit des papyrus et Pa-Houir fournit du lin[2] ».

Quant au mot *ḏ't* qui semble avoir embarrassé les premiers traducteurs de la stèle, nous le retrouvons dans l'expression géographique *Śḫt ḏ'* (*Edf.* I, 334 ; IV, 33, 48-9 ; V, 22) ou *Śḫt ḏ't*, La prairie des djâ (Stèle d'Amasis à Tanis, *Kêmi* VIII, pl. V ; *Edf.* III, 188) qui désigne la partie marécageuse du nome du Dressoir oriental, auquel appartient Tanis et qui, sur un monument de Ramsès II, tient compagnie au nom d'Avaris[3]. Le nom égyptien de Tanis, *ḏ't* (*Kêmi* VIII, pl. VIII), plus généralement *ḏ'nt*, a été tiré de ce mot, si bien que *Śḫt ḏ'*, la Prairie du djâ, est devenue à la basse époque la *Śḫt ḏ'nt*, la Prairie de Tanis. C'est la première fois que l'on rencontre employé comme nom commun un mot qui n'était connu que comme nom géographique. Il désigne des terrains où poussaient des plantes utiles ; ils étaient situés dans une région marécageuse plus propice à la chasse et à la pêche, à la rigueur à l'élevage qu'à la culture. Par un hasard tout à fait curieux, l'un des textes trop rares où il est question d'Avaris nous révèle une autre particularité d'Avaris : « On combattit sur l'eau dans le *ḏdkw* d'Avaris[4] ». Le *ḏdkw* me semble le contraire du *ḏ'*. Pour livrer à la culture une partie de la prairie entourant Avaris, il a fallu, comme le magicien du papyrus Westcar, mettre la terre d'un côté, l'eau de l'autre, avec des digues et des fossés. Le *ḏ'* est donc, un peu comme les polders de Hollande, un terrain gagné par le travail de l'homme et le *ḏdkw*, le lac, naturel ou artificiel, qui

1. Newberry, *Beni-Hassan*, I.
2. Pap. Anastasi, III, 3, 3-4.
3. Mariette, *Mon. div.*, p. 31.
4. Inscription d'Ahmès, *Urk.*, IV, 3.

recueillait l'eau chassée du *d*. Dans les temps anciens, Avaris était la grande ville du *d*, en attendant que Tanis ait pris sa place à partir de la XXIe dynastie.

Le dossier de Pi-Ramsès s'est également enrichi d'une pièce importante au cours du mois que j'ai passé à Tanis.

Il s'agit d'une énorme dalle de granit, longue de 6 m, haute de 3, large de 1m,40 que nous avions trouvée en 1930 couchée sur sa face principale dans l'embrasure de la porte de Chechanq. Nous l'avons dressée sans la faire bouger de sa place. Nous n'aurions pu la déplacer, même si nous l'avions voulu, car elle ne pesait pas moins de 60 t, et, pour la dresser, nous avons mobilisé tous les engins, vérins, crics et palans que nous possédions[1].

Deux faces sont décorées. Sur le côté inférieur, le signe de vie sépare le prénom et le nom de Ramsès II. Sur la face principale, en haut, le disque, image du dieu Behedeti, étend ses longues ailes sur deux scènes apparemment semblables : un roi accourt vers un *naos* contenant l'image de Ptah, mais les détails pouvaient différer. Deux lignes verticales contenaient la titulature du roi, mais il n'en reste que le début : « Le roi du Sud et du Nord Ousirmarê Sotepenrê ».

Nous avons admis au moment de la découverte que cette dalle, qui avait d'abord appartenu à Ramsès II, avait été regravée sous Chechanq III, prénommé comme le grand roi Ousirmarê Sotepenrê, et placée de telle façon que les visiteurs du temple pussent apercevoir la double course royale.

C'est seulement cette année que j'ai constaté que la dalle redressée à sa place antique n'est pas alignée sur ce qui reste de la porte, mais qu'elle se trouve à plus d'un mètre en arrière de cet alignement (fig. 4). Elle n'a donc jamais été en façade. Elle servait de soutien, exactement comme les blocs trouvés derrière la façade de la tour Sud[2].

D'autre part, la titulature gravée sur la face inférieure et

1. Sur la planche XIII de mes *Nouvelles fouilles de Tanis*, on peut voir la dalle dans sa position initiale.

2. *Kêmi*, V, p. 4, fig. 3.

les signes gravés sur la face principale se ressemblent de près et doivent être tenus pour contemporains. Si l'on compare les parties les mieux conservées du décor aux gravures des obélisques et des bas-reliefs muraux de Ramsès II, on est frappé de leur analogie. Ici et là les signes ont le même contour,

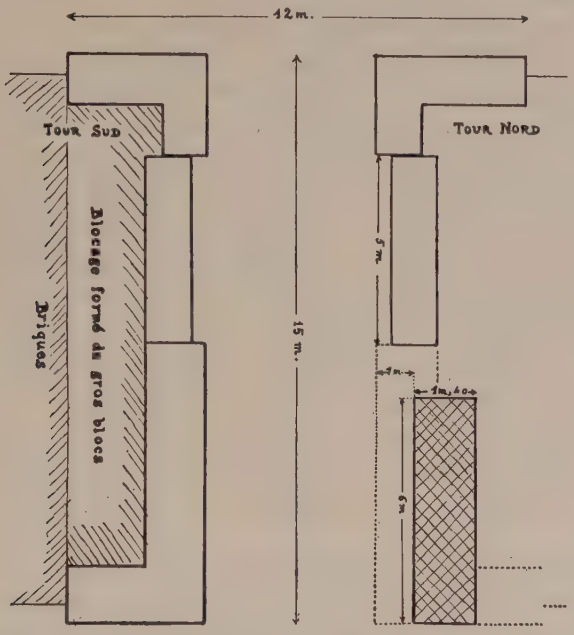

Fig. 4. — Plan de la Porte de Chechanq III à Tanis.

la même profondeur, et ont gardé les mêmes traces de couleur. C'est donc Ramsès II et non pas Chechanq qui court devant Ptah. L'inscription gravée sur la face inférieure ne doit pas nous tromper. Ramsès II qui a usurpé lui-même tant de monuments se doutait bien qu'un jour ou l'autre ses propres monuments seraient usurpés. C'est pourquoi il a pris la précaution de faire graver son nom sur la face intérieure de ses obélisques et de cette dalle pour maintenir dans les temps à venir son droit de propriété.

Le bas-relief que nous venons de restituer à Ramsès II

représente un épisode du jubilé royal, car Ptah auprès de qui Ramsès fait sa course est le seigneur des jubilés. Le roi se qualifie seigneur des jubilés, comme son père Ptah sur un colosse qui se dressait à l'Ouest de la porte monumentale et sur trois grandes colonnes monolithes trouvées à l'Ouest de cette même porte[1].

Ce n'est pas la première fois que nous trouvons à Sân les traces du jubilé du grand roi.

Un bloc de granit remployé par Siamon, cassé en trois morceaux, contient une ligne horizontale de hiéroglyphes, légèrement amputée du haut et néanmoins facile à rétablir. Un successeur de Ramsès II déclare là qu'il a fait un monument de lui, un grand temple de pierre blanche de calcaire au Nord des châteaux de jubilé d'Ousirmarê Sotepenrê[2]. Ce successeur pourrait être Psousennès qui, selon une inscription conservée dans le Lac Sacré, a construit un monument de lui, un temple en pierre belle et blanche de calcaire dont certains fragments ont été recueillis en plusieurs endroits du tell[3].

Ces châteaux de jubilé sont encore mentionnés sur un réchaud de bronze trouvé dans le propre caveau de Psousennès[4].

Au cours de l'inoubliable article qu'il a consacré à la résidence des Ramessides dans le Delta[5], Sir Alan Gardiner a fait état d'un bas-relief d'un tombeau d'El Kab où l'on voit le vizir To se rendant en bateau à Pi-Ramsès où il représentera sa ville et sa déesse aux jubilés du roi Ramsès III. On croyait communément que le jubilé du roi était célébré à Memphis. Cela fut vrai sous l'Ancien Empire, mais les Pharaons du Nouvel Empire ont pu rompre avec cette tradition. Dans le décret pour Ptah, Ramsès III s'exprime ainsi : « Il a été fait pour toi une grande et auguste résidence qui fortifie la fron-

1. Copies originales ; cf. PETRIE, *Tanis*, pl. V, nos 102-104.
2. *Le drame d'Avaris*, p. 129.
3. *Psousennès*, p. 17.
4. *Ibid.*, 96, n° 390.
5. *J.E.A.*, V, p. 193.

tière de l'Égypte : Pi-Ramsès, seigneur d'Héliopolis. Elle est ferme comme les quatre piliers du ciel et Ta Majesté est établie dans son palais[1] ». Peu auparavant, Ramsès II avait dit la même chose, mais la résidence dans l'inscription d'Ipsamboul était rapportée à Ramsès II Pi-Ramsès-aimé-d'Amon[2]. Si donc Ramsès III a rassemblé à Pi-Ramsès les gouverneurs des nomes à l'occasion de son jubilé, on peut être certain que Ramsès II l'avait fait avant lui.

Tandis que les textes donnent sur Pi-Ramsès ce précieux renseignement, trois trouvailles faites à Sân el Hagar évoquent les jubilés de Ramsès II : 1° l'inscription d'un successeur de Ramsès II rappelle l'existence des châteaux de jubilé au Nord desquels a été construit un édifice, dont plusieurs blocs détachés nous sont parvenus ; 2° un objet mobilier provenant de ces châteaux était mélangé à la vaisselle précieuse de Psousennès ; 3° dans la porte de Chechanq à Tanis, on a remployé une pierre de dimension presque colossale qui venait en droite ligne de l'un de ces châteaux de jubilé.

Une fois de plus, l'équation Pi-Ramsès = Tanis = Sân s'impose à notre esprit. Comment expliquer autrement la réunion au même lieu de l'inscription, du réchaud et de cette énorme dalle ?

Qu'on me permette maintenant de faire un aveu. Je me suis demandé plus d'une fois s'il était vraiment important de savoir à quel endroit se trouvaient Avaris et Pi-Ramsès. Les problèmes topographiques ont-ils plus d'importance que les problèmes chronologiques ? Or, il est arrivé à Erman d'écrire à peu près — je cite de mémoire : « Qu'est-ce que cela peut bien nous faire que tel vieux roi ait régné 50 ans plus tôt ou plus tard ? » Mon maître, V. Loret, partageait cette indifférence ; mais si l'on avait murmuré : « Qu'importe que l'arbre *âch* soit un sapin ou un cèdre », je n'ose imaginer la suite.

En réalité, toute précision est bonne à prendre, même si

---

1. *Medinet-Habu*, éd. Chicago, pl. 106, bl. 23-24.
2. *J.E.A.*, V, p. 181.

l'on n'aperçoit pas quel bénéfice on peut en tirer. Dans le cas qui nous occupe, ce bénéfice est incontestable. S'il pouvait être admis de tout le monde que les rois tanites, qui descendaient des Ramsès, ont construit leur capitale sur les ruines de Pi-Ramsès, et que Ramsès II, descendant des grands prêtres de Seth, a voulu s'établir sur les ruines d'Avaris, bien des événements de l'histoire d'Égypte seraient plus clairs.

Avaris était à l'origine une ville vouée à Typhon ; cependant Ptah de Memphis, Toum d'Héliopolis, Osiris purent s'y établir. Les Hyksos ayant adopté Seth auraient voulu l'imposer au pays tout entier. Quand ils eurent été expulsés, les rois de la XVIII^e^ dynastie ont dédaigné la ville.

Les prêtres de Seth privés des générosités officielles restèrent fidèles à leur dieu. Ils eurent leur revanche lorsque l'un d'eux fut devenu un grand personnage et eût fondé la XIX^e^ dynastie. Il plut à son petit-fils de rendre sa splendeur au berceau de sa race. Les Thébains acceptèrent d'abord cette situation ; mais dès la fin du règne de Ramsès III, ils travaillaient à la modifier, et moins d'un siècle plus tard ce fut la guerre des Impurs.

La ville a donc subi deux grandes destructions pendant le second millénaire avant notre ère. Chacune fut suivie d'une restauration, et chaque restauration s'accompagna d'un changement de nom. Toutefois, sous Ramsès II et ses successeurs, Avaris n'était pas rayée de la carte, et les scribes lettrés qui ont composé les textes d'Edfou n'ont pas oublié son nom[1]. Après l'expulsion des Impurs et la fondation de Tanis, Pi-Ramsès avait encore assez d'importance pour que l'on jugeât nécessaire d'y mettre un gouverneur, et l'un au moins des dieux de Ramsès avait sous les derniers rois indigènes des fidèles et un clergé.

Pierre MONTET.

1. Le seigneur d'Avaris, non nommé, remplace dans la compagnie des Neuf grands dieux d'Edfou (*Edf.*, IV, 240-1, V, 63) un des quatre Seth qui en faisaient partie plus anciennement (*Edf.*, I, 173-4 ; II, 52 ; III, 323).

UN QUARTIER DE MAISONS PUNIQUES A CARTHAGE

Le R. P. Féron et M. M. Pinard viennent de publier dans les *Cahiers de Byrsa*, V, 1955, le résultat de leurs fouilles sur la partie méridionale du plateau Saint-Louis, à Carthage, pendant les années 1953 et 1954. Ces travaux sont la reprise de ceux menés, d'abord en 1934 par le R. P. Lapeyre[1], puis en 1947 par Mme C.-G. Picard[2].

Ces explorations ont fait reparaître, d'abord, les ruines de deux édifices romains successifs ; le premier, dont ne subsistent plus que les puits de fondation, fut ruiné au début du IVe siècle ap. J.-C. ; le second, qui comportait notamment une salle à abside, est daté par une monnaie de Constant I, que le P. Féron a extraite de son béton ; la chronologie déterminée en ce point coïncide exactement avec celle des constructions superposées au tophet punique[3] et de la rotonde de la colline du théâtre[4] : la plupart des édifices publics de la métropole africaine furent dévastés et même rasés par l'armée de Maxence, en 311. Après une assez longue période d'abandon, mise à profit par des particuliers qui construisirent, à Salammbo un four de potier, et sur la colline Saint-Louis des maisons, un grand effort édilitaire, comparable par son ampleur à celui de l'époque antonine, remplaça les monuments détruits par de nouveaux bâtiments de plan et de destination différents. Sur l'acropole, la bâtisse constantinienne subsistait encore au XIe siècle. Elle fut alors utilisée

1. *CRAI*, 1933, p. 227 ; *Rev. afr.*, 1934, p. 336 sqq.
2. *Karthago*, III, 1952, p. 119 sqq. Cf. aussi C.-G. Picard, *Carthage*, p. 32.
3. *BAC*, 1943-1945, p. 360-362.
4. *BAC*, 1951, p. 194.

par les seigneurs arabes de la Malga, dont l'occupation a laissé pour trace une abondante céramique, diligemment étudiée dans le rapport du P. Féron.

L'intérêt s'attache surtout, cependant, à des maçonneries beaucoup plus anciennes, qui apparaissent à 5 m en moyenne au-dessous de l'arasement des murs du IVe siècle. Un premier ensemble est formé essentiellement par quatre murs, articulés les uns par rapport aux autres à angle droit, de manière à dessiner un tracé en éclair ; ils sont prolongés à l'Est, après une solution de continuité, par deux murs de même orientation. La surprenante variété des modes de construction prouve qu'ils sont le fruit, non d'une entreprise unique, mais d'un effort maintenu sans doute par plusieurs générations : on note un *opus mixtum*, de moellons ou de briques, armé par des harpes verticales, une petite maçonnerie aux lits horizontaux soigneusement réglés ; un stéréobate en gros libages, portant une maçonnerie liée par un mortier médiocre. Une façade conserve des traces d'un enduit dans la composition duquel entre de la poterie pilée. Il paraît malheureusement impossible de déterminer, avec certitude, le plan complexe du monument ; à plus forte raison de deviner sa destination. Tout au plus, peut-on noter l'importance des installations hydrauliques qui s'y rattachent : citernes, canalisation souterraine couverte de dalles en bâtière. Dans les ruines, gisaient les débris de trois colonnes, stuquées et cannelées ; l'une a conservé son chapiteau ionique, exactement semblable à celui d'un *naiskos* de Thuburbo Majus, dédié à Déméter, et conservant les traces d'une inscription punique[1]. Un chapiteau de pilastre d'angle, sculpté en faible relief dans un bloc de grès coquillier et recouvert d'un stuquage, présente une grande analogie avec ceux du mausolée de Dougga.

L'essentiel de cet ensemble était connu par les fouilles de 1947. A une trentaine de mètres plus au Sud, le P. Féron et M. Pinard ont retrouvé une autre construction de même

1. A. Merlin, *CRAI*, 1912, p. 350 sqq ; G.-Ch. Picard, *Monde de Carthage*, pl. 51.

orientation, moins étendue, mais beaucoup mieux conservée ; il s'agit d'une maison rectangulaire, mesurant $4^{m},50$ sur $3^{m},15$, composée d'une pièce principale et d'un petit vestibule, précédé d'un perron de trois marches. Les murs sont construits en *opus mixtum* à harpes verticales, et revêtus intérieurement d'un crépi lissé blanc. Le sol est un *lithostroton* formé de débris de poteries de diverses couleurs, où sont noyés des débris de marbre blanc.

Mme C.-G. Picard avait considéré l'édifice septentrional, partiellement fouillé par elle, comme le vestige d'une maison punique d'époque hellénistique. Le P. Féron et son collaborateur présentent aujourd'hui une interprétation différente : ces modestes demeures seraient le vestige de la *colonia Junonia* instituée en 123 par la *Lex Rubria*, et abolie au lendemain de la mort de C. Gracchus, dès juin ou juillet 121. Cette interprétation a été dictée aux fouilleurs par l'exacte concordance qu'ils ont relevée entre l'orientation des édifices de la colline Saint-Louis et celle de la cadastration rurale de la péninsule, découverte par Falbe, et attribuée par M. Ch. Saumagne[1] à la commission des triumvirs agraires.

Si l'on pouvait admettre cette thèse, il faudrait en tirer des conséquences historiques fort importantes. Nous aurions en effet la preuve matérielle de l'occupation sacrilège du sol maudit par les colons gracchiens. Le mouvement d'indignation qui saisit l'opinion romaine, au printemps de 121, ne pourrait plus être attribué aux manœuvres calomnieuses du parti oligarchique ; il reposerait sur des faits réels et se trouverait légitimé dans son principe, sinon dans ses excès[2]. D'ailleurs, après avoir châtié par la mort les responsables du sacrilège, le peuple romain aurait fermé les yeux, avec une étrange longanimité, sur les conséquences de leur crime, en n'évinçant pas les intrus, et en leur permettant au contraire, après avoir bâti des maisons, d'y demeurer paisiblement de longues années.

Mais le rapport même du P. Féron et de M. Pinard, rédigé

1. *BAC*, 1928-1929, p. 648-664.
2. Cf. J. Carcopino, *Autour des Gracques*, p. 281 sqq.

avec beaucoup de soin et d'objectivité, fournit tous les éléments aptes à ruiner leur conclusion, fondée exclusivement sur une seule observation, dont il est aisé, d'autre part, de faire apparaître la faible valeur probatoire.

Nous n'insisterons pas sur le peu de vraisemblance qu'il y a à attribuer à des maçons romains les procédés de construction déjà décrits ; ces techniques se sont perpétuées dans l'Afrique romaine, jusqu'à la fin de l'Antiquité et même au delà. Mais il est permis d'affirmer avec certitude qu'elles n'ont pas été importées d'Italie ; elles représentent donc, en tout cas, un legs de la civilisation punique. Elles se retrouvent d'ailleurs dans deux édifices religieux carthaginois, qu'il y a tout lieu de tenir pour contemporains des maisons de Byrsa : la chapelle de la gare de Salammbo[1], fouillée par le Dr Carton, et celle découverte à Sidi bou Said par M. A. Merlin[2].

Il n'est sans doute pas absolument impossible d'admettre, avec le P. Féron, que les colons de Gracchus aient adopté d'emblée les techniques du pays où ils s'installaient : notre ignorance à peu près totale de l'architecture républicaine en Afrique permet du moins de ne pas écarter d'emblée cette hypothèse, pour peu conforme qu'elle soit aux habitudes romaines. Mais on excède vraiment les limites de la vraisemblance si l'on suppose que tout le matériel utilisé par eux ait été antérieur à la chute de la Carthage punique ; or tous les objets datables retrouvés à ce niveau de la fouille ont certainement été fabriqués avant 146, et la très grande majorité d'entre eux n'est pas d'origine italienne.

Dans le secteur Nord, les couches archéologiques comprises entre le niveau romain et celui que nous considérons avaient été malheureusement détruites par les ouvriers du P. Lapeyre. Mme C.-G. Picard n'avait pu faire état, en 1951, que de quelques objets indiscutablement puniques, qui gisaient sur le sol de l'édifice alors exhumé : une lampe et une monnaie, entre autres. Le P. Féron a retrouvé dans cette partie de la fouille

1. L. Carton, *Sanctuaire punique découvert à Carthage*, Paris, 1929.
2. *BAC*, 1919, p. 178 sqq.

quelques pièces de céramiques nouvelles. Ce sont des débris de statuettes représentant Ba'al Hammon assis sur un trône, la main droite levée, la tête coiffée d'une couronne à plumes ; elle se rattachent à un type bien connu, qui semble avoir été celui de la statue de culte dans les principaux sanctuaires du dieu, et que les coroplathes ont popularisé surtout au IIIe siècle av. J.-C.[1].

Mais l'apport essentiel de la nouvelle exploration est sans doute la découverte dans le secteur S. de couches archéologiques stratifiées, parfaitement intactes sur une épaisseur de 4m,60 au-dessus du pavement de la maison décrite ci-dessus. Une chronologie indiscutable peut être ainsi établie. Si le rapport ne contient pas de coupe stratigraphique, une description très précise est donnée des couches et du matériel qu'elles contenaient. La partie supérieure du dépôt était formée de terre jaunâtre homogène, ne recélant que de rares débris de marbre et de poterie non caractérisés ; ces apports sont certainement dus à un remblayage romain, contemporain d'Auguste, destiné à transformer le sommet de la colline en un plateau, dont les terres étaient maintenues par des murs de soutènement à absides, maintes fois signalés depuis E. Beulé et encore en grande partie visibles[2]. Ce remblai explique que les ruines puniques aient pu subsister sous la protection des terres qui les recouvraient, au lieu d'être, comme dans presque tout le reste de la ville, anéanties par les constructeurs de la *colonia Julia* ; les débris de marbre signalés sont donc sans doute les retailles provenant de la construction du Capitole, et mériteraient un examen plus approfondi.

A hauteur de la partie supérieure des murs de la maison rectangulaire, c'est-à-dire à environ 2 m au-dessus de son sol, le P. Féron signale, sans s'y arrêter, l'affleurement supérieur d'une couche d'incendie, exceptionnellement importante

1. Sur ce type, S. Gsell, *HAAN*, IV, p. 299-300 ; A. Merlin, *Sanctuaire de Ba'al et de Tanit*, p. 40 et n. 8 ; P. Cintas, *Sanctuaire punique de Sousse*, p. 14 sqq. Une statuette de cette série, découverte à Ensérune, est sans doute un vestige de l'occupation punique en 210-209. — Cf. notre étude, Hannibal à Ensérune, *Journées archéologiques d'Avignon*, 1956 (1957), p. 57-59.

2. C.-G. Picard, *Carthage*, p. 34-36.

puisqu'elle descend jusqu'au pavement lui-même ; on y trouve « une grande quantité de tessons mêlés à de la cendre, à des détritus carbonisés et à des restes de bois calcinés ; on y distinguait également des débris de moulures en stuc, des lamelles de plomb découpé et des clous en fer ou en bronze ». On est surpris que les fouilleurs n'aient pas songé à rapprocher cette strate d'une couche de cendres, repérée en maints endroits du territoire carthaginois, qui est unanimement tenue pour le vestige de l'incendie allumé en 146 par les soldats de Scipion Emilien. M. Ch. Saumagne qui est, croyons-nous, le premier à l'avoir identifiée, l'a rencontrée sous la Maison du Paon, qu'il fouilla en 1933[1] ; elle recouvrait un sol de briques et était surmontée de quatre niveaux romains, dont le second paraît appartenir au IIe siècle ap. J.-C., et le plus récent, celui de la mosaïque du Paon, au IVe siècle ; M. Vézat l'a retrouvée en 1949 dans sa fouille de Dermèche, au-dessus d'un sol de briques, sur lequel gisaient de nombreuses monnaies puniques, des débris de lampes rhodiennes et de lampes en écuelle, une amulette représentant Anubis, un scarabée à intaille figurant Héraclès[2]. La stratigraphie décrite par MM. Saumagne et Vézat concorde exactement avec celle décrite par le P. Féron. Nous pouvons donc admettre dès maintenant avec certitude que les deux édifices de la colline Saint-Louis, détruits par l'incendie de 146, appartenaient bien à la Carthage punique.

Une autre observation du P. Féron vient d'ailleurs confirmer cette conclusion : dans la maison rectangulaire gisaient des blocs de grand appareil, en calcaire d'El Haouria stuqué ; ils proviennent, selon le P. Féron, d'un édifice antérieur à la maison, et, de son point de vue, punique. Cependant, la situation relative des blocs et des murs de la maison le conduit à admettre que le monument en grand appareil s'est écroulé sur celle-ci ; il faut donc nécessairement que l'un et l'autre aient été ruinés simultanément, car si le grand édifice avait

1. *BAC*, 1934-1935, p. 51-57.
2. *BAC*, 1946-1949, p. 676.

disparu avant la construction de la maison, ses débris seraient recouverts par elle ; or ce grand édifice n'a pu être épargné en 146 ; la maison a donc elle aussi péri à cette date.

Le très abondant matériel archéologique recueilli dans la couche d'incendie est d'ailleurs antérieur au milieu du IIe siècle. Le P. Féron a recensé vingt-deux anses d'amphores rhodiennes dont cinq peuvent être datées avec certitude de la période 220-180 ; presque toutes portent des marques déjà rencontrées à Carthage. Il faut y ajouter quatre anses à marques puniques, contre une seule portant une estampille latine. Cette abondance de récipients à vin confirme la longue durée d'occupation de la maison. Dans le reste du mobilier figurent encore plusieurs débris de statuettes puniques, représentant Ba'al (deux fois), une canéphore, un Silène, une tête de bélier ammonien ; un brûle-parfums, en forme de buste de Démèter, appartient à la série, bien connue, dont les principaux exemplaires ont été retrouvés par le P. Delattre dans la *favissa* de Sainte-Monique, et qui apparaît dans presque toutes les nécropoles phéniciennes d'Occident, au IIIe et au IIe siècle. Trois masques de terre cuite, fort grossiers, sont la postérité dégénérée d'une autre branche célèbre de la céramique carthaginoise ; un petit fragment de frise en terre cuite, inspiré d'un modèle hellénistique, paraît représenter une Amazonomachie. Citons encore plusieurs éléments de brûle-parfums ou de réchauds, une poterie en forme de couvercle, dont l'équivalent a été retrouvé par le P. Delattre dans la *favissa* de Sainte-Monique et par P. Gauckler dans le four de potier de Dermèche. La céramique d'importation comprend d'abondants termes campaniens, un *guttus* intact, de même provenance, un tesson à glaçure métallique d'origine asiatique, et seulement deux objets romains : l'anse déjà citée, à l'estampille de Q. Menius, qui est d'ailleurs sans doute aussi campanienne[1], et un culot

1. Le gentilice Menius, fort rare, semble propre à la petite ville de Venafrum, aux confins de la Campanie, du Samnium et du Latium (Münzer, *RE*, *s. v.*). Il était porté, notamment, par le fournisseur à qui Caton achetait, dans cette ville, ses câbles pour pressoir à huile (*Agr.* 135, 3). Il n'est pas impossible que l'amphore découverte à Carthage provienne de la même firme.

gravé d'un A, qui pourrait d'ailleurs aussi bien être un *alpha*. Vingt monnaies ont été recueillies ; deux sont grecques, toutes les autres puniques. Bref, le hasard semble s'être plu à rassembler, dans cette tranche de terrain, un échantillonnage aussi complet et caractéristique que possible du petit mobilier de la Carthage hellénistique.

Ce niveau punique récent recouvrait des installations antérieures ; nous avons déjà mentionné le monument en grand appareil dont seul les éléments disjoints ont d'ailleurs été retrouvés. Sous l'aile Ouest du complexe architectural septentrional, deux tombes superposées ont été explorées ; la plus récente est datée de la fin du VII^e^ siècle par une coupe étrusque en bucchero. Le mobilier entièrement indigène de la tombe inférieure est très pauvre ; la description qui en est donnée est trop sommaire pour permettre une datation ; il s'agit probablement d'une sépulture du début du VII^e^ siècle, une des plus anciennes, par conséquent, qui se soient rencontrées à Carthage. La ville se composait vraisemblablement à cette époque de deux agglomérations distinctes, ayant chacune leur nécropole : l'une autour des ports, l'autre, Byrsa, sur les collines Saint-Louis, de Junon et du Théâtre. La fusion ultérieure de ces deux quartiers entraîna le recouvrement des tombes par des constructions ; M. Ch. Saumagne avait ainsi découvert une sépulture archaïque sous le sol hellénistique sous-jacent à la maison du Paon.

On le voit : chacune des constatations du P. Féron, exposées avec une parfaite objectivité dans son rapport, contredit la conclusion qu'il a tirée d'une observation isolée : la concordance entre l'orientation des édifices du niveau hellénistique et celle de la cadastration rurale de la presqu'île carthaginoise. Il nous reste à montrer que cette concordance est elle-même illusoire.

Notons d'abord que le P. Féron n'a pas trouvé de cadastration, c'est-à-dire de système cohérent de partage du sol en *insulae*, résultant elles-mêmes de la subdivision de centuries. Il a relevé seulement une orientation générale.

Le secteur qu'il a fouillé se situe hors des limites de la

cadastration rurale. M. Ch. Saumagne a établi en effet[1], et M. J. Carcopino a confirmé de manière irréfutable[2], que le point de départ des arpenteurs républicains se situe au sommet de la colline Saint-Louis, sous le chevet de l'actuelle cathédrale, et coïncide ainsi exactement avec le *groma* de la *colonia Julia* ; mais que son développement s'est effectué en direction du N.-O., tournant le dos par conséquent au site de la ville détruite ; le sommet de la colline est ainsi le terme de cette opération, alors qu'il est au contraire le centre de la colonie augustéenne. Les raisons politiques et psychologiques qui ont déterminé C. Gracchus et ses collaborateurs à limiter ainsi leur champ d'action ont été parfaitement mises en lumière par M. Carcopino.

Si l'on suit le P. Féron, il faut admettre qu'une cadastration urbaine, dont rien jusqu'ici ne faisait soupçonner l'existence, prolongeait vers le S.-E. cette cadastration rurale. L'emprise se serait étendue à tout l'emplacement de la ville punique, car les chapelles de Salammbo et de Sidi bou Said, les maisons fouillées par MM. Saumagne et Vézat, sont certainement contemporaines des installations de la colline Saint-Louis ; la Carthage gracchienne aurait été aussi importante que celles d'Hannibal et d'Auguste. Cette théorie est évidemment en contradiction avec tout ce que nous savons de l'entreprise : la construction de la ville, décidée en 123, ne fut sans doute pas même commencée, puisque la propagande sénatoriale s'attaqua uniquement aux opérations d'arpentage rural. Le texte de la loi de 111 exclut de la façon la plus formelle *locum ubei oppidum Charlago fuit* des assignations ; comme elle confirme d'autre part dans leur possession les colons installés en application de la défunte *Lex Rubria*, il faut en conclure, avec M. J. Carcopino, qu'aucun n'avait été nanti sur le sol maudit[3]. Lors de la fameuse visite de Marius, en 88, celui-ci n'était d'ailleurs occupé que par les ruines puniques,

1. *BAC*, 1928-1929, p. 648-664.
2. *L. l.*, p. 283 sqq.
3. *Ibid.*

qui n'étaient pas complètement arasées : cela s'accorde parfaitement avec les données archéologiques.

La concordance d'orientation qui a abusé le P. Féron et son collaborateur ne peut donc être due qu'au hasard ; à moins qu'on veuille supposer, ce qui nous paraîtrait bien hardi, que les *gromatici* de 123 aient utilisé des travaux puniques antérieurs. M. Pinard s'est d'ailleurs chargé lui-même de rassurer par avance ceux qu'offusquerait la singularité d'une telle rencontre ; il nous apprend en effet que l'orientation en question est la plus favorable, du point de vue de l'architecte, eu égard aux conditions de terrain et de climat : « Lorsque nous avons eu à établir, en tant qu'urbaniste, nous dit-il, les plans d'aménagement dans cette région, notre enquête nous a amené au même résultat, et c'est une orientation analogue que nous avions proposée pour l'implantation des quartiers neufs dans la zone de compensation et d'extension ». On ne sera pas surpris que des nécessités naturelles encore perceptibles de nos jours aient pu s'imposer tour à tour aux architectes carthaginois et aux conseillers techniques des triumvirs.

On savait déjà les premiers fort attentifs à l'exposition aux pluies et vents dominants, non seulement pour l'installation de leurs villes, mais même pour celle des nécropoles[1].

Les découvertes du P. Féron et de M. Pinard confirment donc en tous points l'interprétation présentée en 1951 par Mme C.-G. Picard ; notre connaissance archéologique de la Carthage punique ne repose plus aujourd'hui, comme ce fut le cas de 1878 à 1920, sur les seuls cimetières ; nous avons d'importants vestiges des ports[2] ; la ligne des fortifications extérieures découverte en 1949 par le regretté Général R. Duval[3] ; trois sanctuaires : le tophet, et les chapelles de

1. Cf. P. Cintas, *Fouilles puniques à Tipasa*. P. Cintas, *Expansion Carthaginoise au Maroc*, p. 10 sqq.

2. Les dragages effectués par la Direction des Travaux publics de Tunisie dans le port circulaire, en 1954 et 1955, ont montré qu'il existait un dallage au fond de ce bassin, ce qui ruine évidemment l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'une saline médiévale ; on a retrouvé aussi la jetée reliant l'île à la berge, déjà signalée par E. Beulé, et le canal reliant le bassin à la mer.

3. *CRAI*, 1950, p. 153. Cf. notre *Monde de Carthage*, pl. 73.

Salammbo et de Sidi bou Said ; quatre maisons particulières : celles de la colline Saint-Louis, et celles fouillées par MM. Saumagne et Vezat ; enfin les ateliers de potiers de Dermèche et du quartier des ports.

La plupart de ces vestiges appartiennent à la Carthage hellénistique ; ils démontrent la profondeur de l'influence exercée par la civilisation grecque sur la vie quotidienne des derniers compatriotes d'Hannibal. Le moindre intérêt des fouilles du P. Féron n'est pas de souligner l'importance considérable des relations d'affaires qui unissaient Carthage aux pays du bassin oriental de la Méditerranée. Leurs statistiques montrent que le volume des échanges avec Rhodes, et sans doute aussi la Syrie et l'Égypte, était bien plus considérable qu'avec la Campanie et la Grande Grèce. Carthage semble d'ailleurs avoir servi souvent de relais et d'intermédiaire entre Orient et Occident. On a noté ci-dessus l'emploi très général dans les édifices puniques de *lithostrota*, pavements de ciment enrobant de petits fragments de marbre ; c'est une mode hellénistique qu'on rencontre souvent, par exemple, à Délos[1]. Elle s'est répandue en Occident, et a persisté jusqu'à la fin du Ier siècle de notre ère, en Italie comme en Gaule et en Afrique. Or Caton nous apprend qu'on adopta de son temps à Rome des *pavimenta punica*[2]. Festus, qui nous a transmis le renseignement, pensait qu'il s'agissait d'*opera sectilia*, faits de plaques de marbres découpées ; mais S. Gsell remarquait avec raison que Pline attribue d'autre part le premier emploi de seuils en marbre de Numidie à M. Lepidus, consul en —78, et qu'on n'a pas retrouvé de plaques de marbre de Chemtou dans les ruines de la première Carthage. Cet argument prend plus de poids aujourd'hui, car nous connaissons mieux l'architecture punique. Il semble que le marbre n'y ait été employé que sous forme de poudre, dans le stuc, ou de menus débris. Les *pavimenta punica* seraient ainsi les *lithostrota*, que Car-

1. Sur ce type de pavement, M. E. Blake, Pavements of Roman buildings in the 1st century, *Mem. Amer. Ac.*, *VIII*, p. 60 sqq. Cf. *Karthago*, V, 1955, p. 163.

2. Festus, *De verborum significatu*, s. v. : *pavimenta punica*. Cf. S. Gsell, *HAAN*, IV, p. 50 et n. 4.

thage, les ayant reçus d'Orient, aurait introduits en Italie. La même route dut être suivie par d'autres éléments de décor. M. R. Lantier avait été surpris de trouver, sur les trônes divins en terre cuite découverts dans les chapelles de Salammbo et de Sidi bou Said, le motif de la Victoire tropaeophore ou portant un casque, qui décore encore les stucs de la Farnésine, contemporains de César. Nous ne devons plus nous étonner aujourd'hui que ces thèmes, dont l'origine alexandrine n'est pas douteuse, aient été connus à Carthage avant de l'être à Rome, puisque la cité punique doit être comptée parmi les initiatrices de l'Italie à l'hellénisme. Mais cet intermédiaire tirait évidemment de son rôle de courtier des profits que guignèrent bien vite les hommes d'affaire campaniens et italiotes, associés à la République romaine ; on comprend mieux la rapidité avec laquelle ces *negotiatores* conquirent, dès le milieu du IIe siècle, la première place sur les marchés égéens, si l'on admet qu'ils se substituèrent d'abord et d'emblée aux Puniques, brutalement évincés par le coup de force de 146.

Gilbert-Ch. PICARD.

SUR LE CULTE ET L'ICONOGRAPHIE DE DIONYSOS ET DE PAN EN BULGARIE[1]

Cet article est consacré à divers monuments nouvellement découverts en Bulgarie : quatre de Dionysos[2] et un de Pan. Cette petite série complète nos connaissances touchant le développement du culte des dieux grecs en Thrace. Elle nous renseigne sur l'iconographie, et peut éclairer, au point de vue de l'art, sur la sculpture locale des artisans et sur la taille de la pierre. On doit rapporter les documents à l'époque romaine impériale, II^e-III^e siècles. Ils donnent la preuve de l'existence de sanctuaires citadins ou rustiques de Dionysos ; on devra rechercher ceux-ci parmi les vestiges des divers habitats où les reliefs eux-mêmes ont été découverts.

---

1. Je remercie M. Ch. Picard qui a bien voulu revoir et compléter mon texte.

2. Pour les monuments figurés concernant le type et le culte de Dionysos, trouvés en Bulgarie et publiés jusqu'ici, cf. : G. I. Kazarow, *RE*, VI, A, 488-495 avec la bibliographie mentionnée ; I. Velkov, *BIA*, XV, 1946, 229 ; Dim. Detchev, *BIA*, XIV, 1943, 237 ; Chr. M. Danov, Monuments antiques de Bulgarie (en bulg.), *AMNS*, VI, 1936, 153 sqq., fig. 117 et 118 ; Janco Todorov, *Paganisme dans la Mésie inférieure* (en bulg.), Sofia, 1928, 80 sqq. ; Zl. Rakeva-Morfova, Monuments de Dionysos nouvellement acquis par le Musée national de Sofia, *FR*, I, 1948, 126-133 (en bulg.) ; Iv. Venedicov, *BIA*, XIV, 1943, 187, 279 ; XV, 1946, 233 ; Id., Un monument concernant le culte de Dionysos (bulg.), *BIA*, XVIII, 1952, 358 sqq., fig. 362 et 363 ; M. Mirtchev, *BIA*, XV, 1946, 188, fig. 77 ; XVII, 1950, 267, fig. 213 ; N. Angelov, *BIA*, XVII, 1950, 274, fig. 223 ; Dim. Zontschew, Denkmäler der Verbindung von Herakles und Dionysos in Moesien und Thrakien, *Festschrift für Rudolf Egger*, Bd. I, Klagenfurt, 1952, 37 sqq. ; Id., Der Goldschatz von Panagjuriste, *Monumenta archaeologica*, IV, Praha, 1956, 133 sqq.

Abréviations : *AMNS* (*Annuaire Musée National*, Sofia) ; *BIA* (*Bulletin de l'Institut archéologique*), Sofia ; *FR* (*Fouilles et recherches*, édition du Musée national Sofia) ; *RE* (Pauly-Wissowa-Kroll-Mittelhaus, *Realencyclopädie*).

I. — Dionysos avec la panthère (fig. 1)

I. — Moitié inférieure d'une plaque consacrée à Dionysos ; en marbre, assez détériorée : h. 0m,115, larg. 0m,145, ép. 0m,03 (fig. 1, Musée nat. de Plovdiv). On y distingue la partie inférieure du corps nu de Dionysos, couvert à l'arrière d'un *himation*, dont les pans se voient par côté ; il est chaussé de hautes chaussures (ἐνδρομίδες) ; il portait à la main gauche un thyrse vertical ; à droite du dieu, une petite panthère (très endommagée) ; sa tête est tournée à gauche, vers Dionysos. On ne peut savoir si le dieu était adulte, juvénile ou enfant[1].

Fig. 1. — Partie inférieure d'une plaque votive en marbre provenant du village de Izvor, arr. de Plovdiv (Bulgarie).

L'ex-voto est un ouvrage local qui serait passable si la panthère n'était grossièrement sculptée ; il provient des entours du village Izvor, arr. de Plovdiv : à l'endroit surnommé Sveti Archanguel, situé à 2 km à l'Ouest du même habitat.

1. Pour de telles représentations de Dionysos, cf. *RE*, VI, A, 490-491.

II. — Dionysos s'appuyant sur un compagnon du thiase et la panthère (fig. 2)

II. — Nous avons là, en majeure partie, un autel de forme carrée, en marbre ; le socle a l'aspect d'un piédestal ; le côté droit et la partie supérieure sont pareillement incomplets. Les dimensions, dans l'état actuel, sont : h. 0^{m},62, larg. 0^{m},17, ép. 0^{m},22 (fig. 2, inv. n° 1698, Musée nat. de Plovdiv). Sur la face de l'autel est représentée en haut-relief une scène du culte de Dionysos : à gauche, le dieu, dans la pose de l'Apollon Lycien ; la tête et la jambe droite sont endommagées, le bras droit à moitié brisé. Dionysos juvénile est de face, avec la jambe gauche libre ; ses cheveux retombent sur sa poitrine à l'avant, en deux grosses boucles ; il porte la *nebris*, jetée sur l'épaule g. ; il a aux pieds de hautes chaussures du type de l'ἐνδρομίς ; le bras droit est levé vers le haut ; le gauche s'appuyait sur l'épaule d'un compagnon du thiase. Celui-ci dont la tête et le bras gauche sont brisés, et la jambe gauche endommagée, est vu de face, vêtu d'une *chlamyde* ; avec son bras droit, il enlaçait la taille de Dionysos, tournant probablement vers lui sa tête, ce qu'on doit supposer d'après la position ; à dr., dans l'angle inférieur à gauche du groupe, on devine le corps de la panthère, en partie conservé. Cet autel

Fig. 2.
Fragment d'un autel en marbre provenant de Plovdiv (Bulgarie).

a été découvert pendant les travaux de fouilles effectués en vue de constructions à Plovdiv, près de la place Trapesitza. Au point de vue d'art, l'ouvrage est relativement meilleur que le précédent ; on peut le rapporter à la première moitié du IIIe siècle : cf. ci-dessous.

III. – Dionysos avec compagnons de son thiase (fig. 3)

III. — Plaque votive en marbre représentant Dionysos avec des compagnons de son thiase. Le motif du Dionysos appuyé sur un compagnon a eu une large diffusion. On le rencontre en particulier sur un *naiskos* d'or de la *Collection H. Stathatos*[1] à Athènes ; à l'occasion de la publication de cette œuvre et dans l'*Annuario della Scuola Italiana Atene*[2], M. P. Amandry a constitué un catalogue des représentations du même type, catalogue qui s'enrichit chaque jour.

La bordure supérieure de l'ex-voto est arrondie : h. 0m,308, larg. 0m,19, ép. 0m,02 (fig. 3, inv. n° 3483, Musée nat. de Plovdiv) ; ouvrage local assez grossier, probablement du IIIe siècle. Il est visiblement imité d'un groupe traditionnel. Au milieu, Dionysos jeune est représenté de face, un peu hanché, avec la jambe gauche au repos. Sa longue chevelure flotte autour du visage ; on devine une couronne de lierre et de corymbes (ou raisins ?) formant un encadrement gracieux ; le dieu thrace est paré de la nébride, jetée sur l'épaule gauche ; il est chaussé de hautes chaussures ; son bras droit est levé vers le haut (type de l'Apollon Lycien) et posé sur la tête ; il tient un serpent de sa main droite ; un autre tourne sa tête à gauche vers le dieu ; tout en haut, au-dessus de la tête du dieu, il devait y avoir jadis des branches de vigne et des grappes de raisin, dont une seule reste conservée, du côté gauche. Avec son bras gauche, Dionysos enlace ici l'épaule d'un vieux Silène barbu et nu, un peu contrefait et nain, représenté de face ; on

1. P. Amandry, *Coll. H. Stathatos : Les bijoux antiques*, 1953.
2. Cf. Annuario, *Mél. A. Della Seta*, 1950, p. 181 sqq.

ne voit pas clairement ce que ce Silène tient dans sa main gauche : vraisemblablement un *pedum*. Le Silène cherche à

Fig. 3. — Plaque votive en marbre d'un ex-voto provenant du village de Komatevo, arr. de Plovdiv (Bulgarie).

enlacer avec son bras gauche la taille de Dionysos ; en bas à droite, on note la panthère, et à gauche d'elle, une Ménade au tambourin, vue de face, ayant près d'elle un jeune enfant (?)

plutôt qu'une bête quelconque, âne ou autre[1]. Au-dessus et à droite, l'intérêt de la représentation est dans la présence des deux (?) serpents qui encadrent la tête divine, et s'enlacent aux bras, l'un d'eux est tenu dans la main levée : on sait que ces reptiles constituaient des armes pour le dieu[2].

Cette plaque a été trouvée en 1924, parmi les vestiges d'un ancien habitat romain, subsistant encore aujourd'hui à 1 km Sud-Est du village Komatevo, arrond. de Plovdiv, au lieu dit « Pereto ».

IV. — Moitié supérieure d'une plaque votive aujourd'hui incomplète en bas, en marbre ; on revoit là Dionysos avec son thiase. Dans l'état actuel : h. 0m,4, larg. 0m,345, ép. 0m,05 ; la plaque est assez endommagée, mais en général, d'un travail local plus soigné (fig. 4 : Musée nat. : du village de Hissar, arr. de Levskigrad). Le dieu adolescent est représenté au centre, de face, la jambe gauche détendue au repos ; une cassure s'est produite au-dessous des genoux, et la cuisse gauche est assez détériorée. La chevelure encadre la figure, frontale, avec une couronne de lierre corymbes et grappes de raisin. Le dieu porte la nébride partant transversalement de l'épaule gauche ; encore une fois, le bras droit levé est posé sur la tête, dans la posture de l'Apollon lycien ; un serpent s'y enroule, que le dieu retient avec sa main droite et qui tourne la tête à gauche regardant son maître. Du bras gauche, celui-ci, dont la main gauche tient une grappe de raisin, enlace l'épaule gauche d'un jeune Satyre nu sur lequel il s'appuie (cf. ci-dessus) ; le bras gauche pendant de ce compagnon du thiase tient aussi une grappe de raisin ; le jeune Satyre enlace avec son bras droit la taille de Dionysos ; à gauche du personnage, une Bacchante de face, brisée aussi à mi-jambes, vêtue d'un *chitôn* plissé, ajusté à la taille avec *apoplygma*, tient dans sa main, semble-t-il, la *cista mystica*, dont les trois parties sont représentées et dont elle couvre

1. [M. D. Tsontchev avait pensé à un Silène sur âne (?)]. Sur deux groupes sculptés provenant de la ville de Pavlikeni (Bulgarie du Nord), on voit des Silènes montant des ânes, G. I. Kazarow, *RE*, VI, A, 492.

2. F. Villard, *Rev. arch.*, 1947, II, p. 5-11.

l'embouchure avec sa main droite ; à gauche de Dionysos, sur les têtes du jeune Satyre et de la Bacchante, apparaissent des branches de vigne avec grappes de raisin ; à droite, à l'angle supérieur, on voit assis sur un tronc d'arbre, Pan, qui, de face, joue de la *syrinx*, tandis que son bras gauche à demi

Fig. 4. — Partie supérieure d'une plaque votive en marbre provenant du village de Hissar, arr. de Levskigrad (Bulgarie).

levé tient un *pedum* ; au-dessous de Pan, une Bacchante, vêtue, tournée à droite vers Dionysos, lève son bras, frappant un tambourin (?) ; encore plus bas, à gauche, est conservée la seconde moitié du corps d'un autre Satyre, sur les bras duquel une panthère dressée, appuie ses pattes de devant. Cette plaque qui, du point de vue de l'art, doit appartenir au IIe siècle de notre ère, a été trouvée fortuitement lors de

Fig. 5. — Plaque votive en calcaire représentant le dieu Pan, provenant du village de Levounovo, arr. de Sandansky (Bulgarie).

travaux menés au centre du village de Hissar, arr. de Levski-grad. La complexité de l'ex-voto est remarquable, et l'on retrouve là le serpent, arme du dieu.

V. — Sur une plaque votive en pierre calcaire, est

représenté un Pan[1] juvénile, joueur de syrinx ; la plaque, sans encadrement est assez détériorée : h. 0m,41, larg. 0m,29 et ép. 0m,06 (fig. 5, inv. nº 787, Musée nat. de Plovdiv). Pan est vu de face ; sa chevelure est sculptée grossièrement ; on distingue, au-dessus de la tête, deux petites cornes ; les yeux sont représentés par les paupières et les orbites sans l'iris ; dans ses deux mains sur la poitrine, le rustique musicien tient une syrinx ; à sa droite, est un capridé bondissant vers la gauche ; on voit aussi à gauche un *pedum* verticalement suspendu dans le champ ; des deux côtés, dans la partie haute de la plaque, deux palmes inclinées (?), se rencontrent presque au-dessus de la tête du dieu. Ici les attributs de Pan le caractérisent réellement comme dieu des bergers et des troupeaux. La plaque provient du village de Levounovo, arr. de Sandansky (Bulgarie du Sud).

IV. — Dionysos accompagné d'un jeune satyre et de la panthère (fig. 6)

Plaque votive en marbre, légèrement cintrée en haut, dont l'angle supérieur droit est cassé, et sur laquelle est représenté Dionysos avec un compagnon du thiase et une panthère. Haut. 0m,155, larg. 0m,13, ép. 0m,02 ; haut. des lettres de 0m,005 à 0m,007. Ouvrage de technique satisfaisante.

Au centre de la plaque, dans l'axe, est représenté de face un Dionysos jeune, debout ; sa chevelure retenue autour du haut du visage par un bandeau frontal avec lierre et rameaux de vigne portant des grappes de raisin, forme une sorte de cadre saillant ; deux grosses tresses pendent sur la poitrine, des deux côtés ; le dieu porte la nébride, jetée sur l'épaule gauche et des chaussures hautes, les embades thraces (ἐνδρομίδες) ; de sa main gauche, il tient un thyrse dressé qui dépasse la bordure supérieure de sa pointe, tandis que dans sa dextre, on voit un canthare renversé ; la panthère tend

1. Pour un autre monument de Pan, voir : *BIA*, XVII, 1950, 276 sq., fig. 223$_4$. On comparera aussi certaines représentations déliennes ; cf. M. Bulard, *Description des revêtements peints à sujets religieux. Délos* IX, p. 159, pl. XVIII, *a*, à cause des palmes et des accessoires.

la tête vers lui. Comme toujours, au-dessus et à côté de la tête, l'artisan a voulu dessiner des rameaux de vigne à grappes de raisin, mais il n'a pu faire deviner que trois de ces grappes.

Fig. 6. — Plaque votive en marbre
provenant du village de Malévo, arr. de Haskovo (Bulgarie).

Vers la droite du dieu — une panthère a la tête tournée à g., vers le cratère. A la gauche, un jeune Satyre debout, presque un enfant, pieds nus, quasi de face, marche vers la droite, voulant entraîner son dieu ; il a des cheveux courts et bouclés ; il est vêtu d'une chlamyde, dont les deux extrémités étaient agrafées par une fibule, sur l'épaule droite. Avec sa main

droite, il presse Dionysos, au dos, tandis que, dans sa main gauche, il tient une houlette *(pedum)* qui touche la plinthe gauche.

Sur la plinthe supérieure = [Δι]όνυσος
Sur la plinthe inférieure = Λουκιανὸς Ἀλκίμου εὐχήν.

Nous pouvons dater la plaque de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle. Elle provient du village de Malévo, arr. de Haskovo, et, actuellement, elle se trouve au Musée national de Haskovo.

Grâce à ces menues découvertes récentes, l'iconographie de Dionysos est un peu enrichie. Certes, les divers attributs du dieu nous étaient déjà connus. Ici encore Dionysos est caractérisé comme génie de la végétation (lierre, vigne), de la fertilité et du thiase, et sans aucun aspect qui soit inattendu. Toutefois, on verra paraître, en deux cas, le Dionysos armé de serpents. Plusieurs fois, d'autre part, reparaît le motif du dieu appuyé sur un compagnon du thiase, p. ex. sur l'autel de la fig. 2, dont la technique est plus satisfaisante qu'ailleurs. La fig. 3 montre une « triade pyramidante » qui a dû imiter un antécédent hellénistique de bon style (dieu dans la posture du Lycien, entre deux « assesseurs », Satyre et Ménade de moindre taille) ; c'est un peu la formule du *Laocoon*, en raison de la présence des serpents entourant en tête le dieu.

Plovdiv.

Dim. Tsontchev.

UNE COLLECTION D'ART DU HAUT MOYEN AGE PROVENANT DES CROATES PANNONIENS AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE ZAGREB

Dans la collection d'art du Haut Moyen âge qui appartient au Musée archéologique de Zagreb se remarquent des objets, très intéressants au point de vue scientifique, qui ont été exhumés surtout dans la vallée du fleuve Drave. A cause des trouvailles principales faites à Bijelo Brdo (près d'Osijek) ces témoignages culturels sont connus comme manifestation de l'art dit de Bijelo Brdo ; ils constituent les restes de l'industrie des Croates pannoniens et se trouvent liés à la civilisation slave de l'ensemble de la plaine de Pannonie.

Les autres lieux de découvertes sont : Kloštar (près de Djurdjevac), Veliki Bukovec (près de Ludbreg), Svinjarevci (près de Vukovar), Ptuj et quelques autres sites au Nord-Est de la Slovénie ; puis Sisak et Junuzovci (près de Bosanska Gradiška) dans la vallée de la Save. En Dalmatie, on a trouvé également, aux environs de Knin, des vestiges de l'art dit de Bijelo Brdo. Les cimetières de la Croatie pannonienne offrent un autre aspect que ceux de la Croatie dalmate.

Le plus ancien rite funéraire slave était l'incinération, abandonnée par les Croates dès le VIII^e^ siècle de notre ère et remplacée par l'inhumation. Les tombeaux sont collectifs, en rangées orientées vers l'Est. La plus ancienne forme d'inhumation, celle qui consistait à déposer les morts dans un simple trou creusé en terre était encore en usage dans la vallée de la Drave, en plein XI^e^ siècle.

Au contraire, à travers la rocheuse Dalmatie croate, dès le IX^e^ siècle de notre ère, fut inauguré le tombeau de pierre.

Fig. 1. — Colliers, bracelets, bagues, temporaux et pendeloques en forme de demi-lune (découverts à Bijelo Brdo).

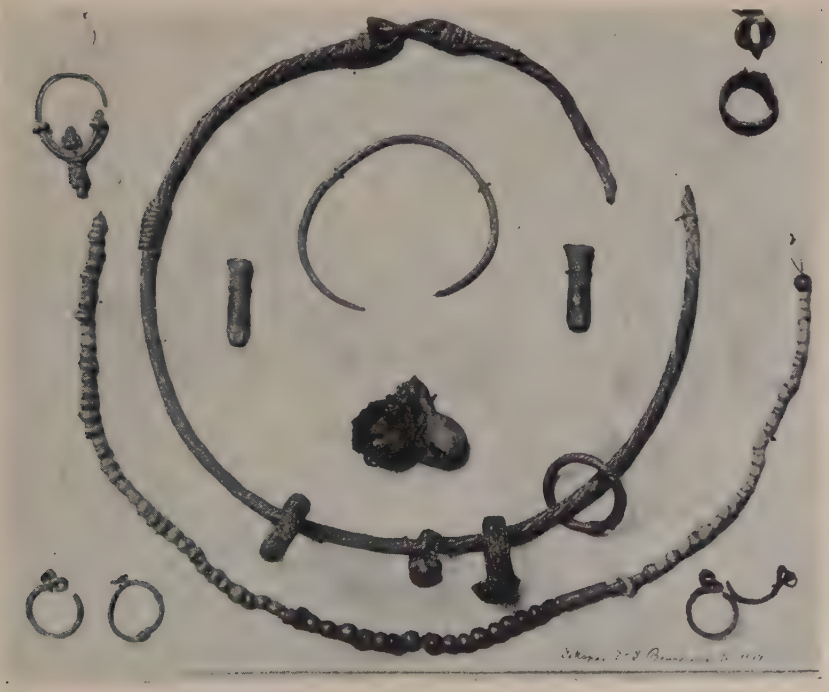

Fig. 2. — Colliers, bracelets, bagues, temporaux, boucles d'oreilles, etc. (découverts à Bijelo Brdo).

Fig. 3. — Fragments de céramique, monnaies des rois hongrois de la dynastie des Arpades, bagues, temporaux, etc. (découverts à Bijelo Brdo).

Fig. 4. — Boucles d'oreilles du type de la civilisation de Bijelo Brdo. Imitation du filigrane byzantin traité par la grossière technique du moulage découvertes à Kloštar).

Là-bas, le christianisme supprima rapidement l'habitude de déposer des armes dans la tombe, puis de l'argent pour le mort, et des vivres dans des ustensiles de terre cuite mal préparée, faits en partie à la main, de forme ventrue, avec des ornements onduleux ou en lignes brisées, tracés dans la glaise. Tout cela, sauf les armes, pouvait être observé aussi dans les tombes des Croates pannoniens. L'argent des rois hongrois de la dynastie des Arpades, trouvé dans les tombeaux de Bijelo Brdo, nous donne la possibilité de les dater du XI^e^ siècle de notre ère. Tandis que les tombes dalmates présentent des épées, les tombeaux des Slaves pannoniens contiennent surtout des outils : faucille, couteau, ciseaux, etc.. Ce fait nous prouve la prédominance de l'agriculture dans la civilisation dite de Bijelo Brdo.

Les bijoux de cette époque sont certainement les documents les plus connus. Les boucles d'oreilles, renommées en Croatie dalmate aux IX^e^ et X^e^ siècles de notre ère, ne sont qu'accessoires en Croatie pannonienne.

Elles sont en bronze et en argent doré, ornées de filigranes d'influence byzantine, en forme de raisins et de fraises.

Les Croates et les autres Slaves portaient les plus grands anneaux, soit parmi les boucles de leurs cheveux, soit retenues sur les tempes par un fil ou un ruban enroulé autour de la tête.

Dans les contrées limitrophes du centre de l'État de la dynastie nationale en ce temps-là, se trouvent les tombeaux de la région de la Drave (industrie d'art de Bijelo Brdo) ; les bijoux sont un peu différents de ceux des orfèvres dalmates ; ils sont plus modestes, plus rustiques et encore plus slaves. On a trouvé des bagues, de certaine importance, travaillées différemment ; puis des colliers et des bracelets de fils de bronze tressés ; des grains de colliers en coquillage « kauri » et en pâte de verre, des pendeloques doubles ou en forme de demi-lune, des grelots de bronze et différents autres objets. Deux ou trois variantes d'un type spécial de boucles d'oreilles présentent un intérêt particulier ; elles sont, soit en forme de demi-lune, soit en forme de grappe de raisin, ce qui, dans la

Fig. 5. — Colliers à pendeloques et temporaux recourbés en forme d' « S », type de la civilisation de Bijelo Brdo (découverts à Kloštar).

Fig. 6. Boucles d'oreilles, temporaux, pendeloques, bagues et colliers du type de la civilisation de Bijelo Brdo (découverts à Veliki Bukovec).

technique simple du moulage, imite le filigrane byzantin. Elles sont faites en général d'un alliage dans lequel le bronze ou le plomb tiennent une place prépondérante ; quelques-unes d'entre elles étaient, semble-t-il, argentées. On ne les trouve

Fig. 7. — Faucille, couteau, ciseaux, cuillère, etc. (découverts à Bijelo Brdo).

qu'exceptionnellement en Croatie dalmate. Importants également, au point de vue scientifique, sont les boucles d'oreilles et les temporaux, spécifiquement slaves, recourbés à leur extrémité en forme d' « S » ; ils sont semblables à ceux de Slovaquie, de Moravie, de Bohême, d'Ukraine, etc.

L'art dit de Bijelo Brdo s'étend dans la partie Ouest de la plaine pannonienne, dans une région de la Tissa et monte vers le Nord à peu près jusqu'à Bratislava (Presbourg). Il occupe donc environ la même aire que l'art avaro-slave de Kesz-

thely, au VIII^e siècle de notre ère ; à l'Ouest, dans les Alpes orientales, il est en contact avec l'art carinthien slave de Köttlach, sous l'influence des Francs ; art des IX^e et X^e siècles de notre ère. On peut retrouver des éléments du type d'art dit de Bijelo Brdo jusqu'au moment qui précède l'arrivée des Hongrois dans la plaine de Pannonie ; mais il n'est indépendant qu'au X^e siècle de notre ère. Il tire son origine des Slaves pannoniens qui ont malheureusement disparu sous la domination hongroise, et qui formaient le lien entre les Slaves du Sud et les autres Slaves.

C'est le Pr Brunšmid qui le premier a publié des travaux sur la civilisation de Bijelo Brdo : ils ont paru dans : *Vjesnik Hrvatskog-arheološkog-drnštva VII*, Zagreb 1903-4 ; pendant les années dernières, M. Karaman, le meilleur spécialiste yougoslave d'archéologie du Haut Moyen âge, s'est occupé de cette même question. Lors de fouilles faites avec succès en 1946 et 1947 à Ptuj, on a trouvé, à nouveau, une importante nécropole du type dit de Bijelo Brdo.

A Vukovar sur le Danube, l'auteur a commencé en 1951 à fouiller la plus grande nécropole se rapportant à la même civilisation des Slaves du Sud.

1952.

Zdenko VINSKI,
Musée archéologique de Zagreb.

LA « BOULE AUX RATS » ET LE MONDE TROMPEUR

Un curieux motif de l'église Saint-Siffrein, ancienne cathédrale de Carpentras (Vaucluse, France), m'a souvent intrigué, après bien d'autres érudits ou touristes[1]. On l'aperçoit — difficilement à cause de son élévation — sculpté sur le portail Sud, en style gothique flamboyant, de la seconde moitié du XV^e siècle[2], dénommé communément « porte juive[3] » (fig. 1) : sans doute œuvre de l'architecte et sculpteur Blaise Lécuyer, du diocèse de Genève[4]. Dans le gâble, et au-dessus d'un écusson jadis peint aux armes du Chapitre « de gueules

1. Sur ce motif : Duchalais, Le rat employé comme symbole dans la sculpture du Moyen âge, *Bibl. École des Chartes*, 2^e sér., t. IV, 1847-8, 234, n. 1 ; Andreoli et Lambert, *Monographie de l'église-cathédrale de Saint-Siffrein de Carpentras*, 1862, 104 sq. ; H. Chobaut, Les maîtres d'œuvre de l'église Saint-Siffrein de Carpentras, *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2^e sér., t. 23, 1923, 1-14 ; J.-L. Vaudoyer, *Opinion*, 10 juillet 1926, 23, visite à Carpentras ; Id., *Beautés de Provence*, 1943, 70 ; abbé P. Arland, *La croix d'Avignon et du Comtat*, 17 mai 1936.

Je tiens à remercier ici M. Cl. Sibertin-Blanc, conservateur du musée municipal de Carpentras, pour les renseignements précieux qu'il a eu l'amabilité de me donner sur l'église Saint-Siffrein et la « boule aux rats ».

2. La première pierre de l'église fut posée en 1404 ; elle fut consacrée en 1519. Sur le portail méridional, Andreoli et Lambert, 101 sq., 112, pl.

3. Consacrée à la Vierge, cette porte aurait dû s'appeler « porte de la Vierge », ou « porte du Chapitre », dont elle montre les armes. Elle est dénommée « porta magna » dans les textes d'archives, cf. Chobaut, *l. c.*

4. Chobaut, 9-12. — Il y travaillait en 1476, *ibid.* ; Arch. municip. de Carpentras, registre BB 93, f. 66. Les archives témoignent qu'il exécuta d'autres travaux à Carpentras, comme à Avignon, où il construisit le clocher de l'église Saint-Pierre, en 1495-6. Il mourut en 1519. Benezit, *Diction.* (2) 1952, *s. v.* ; Thieme-Becker, *Allgemeines Lexikon der bild. Künstler*, t. 22, 1928, *s. v.* L'Ecuyer (Blaise).

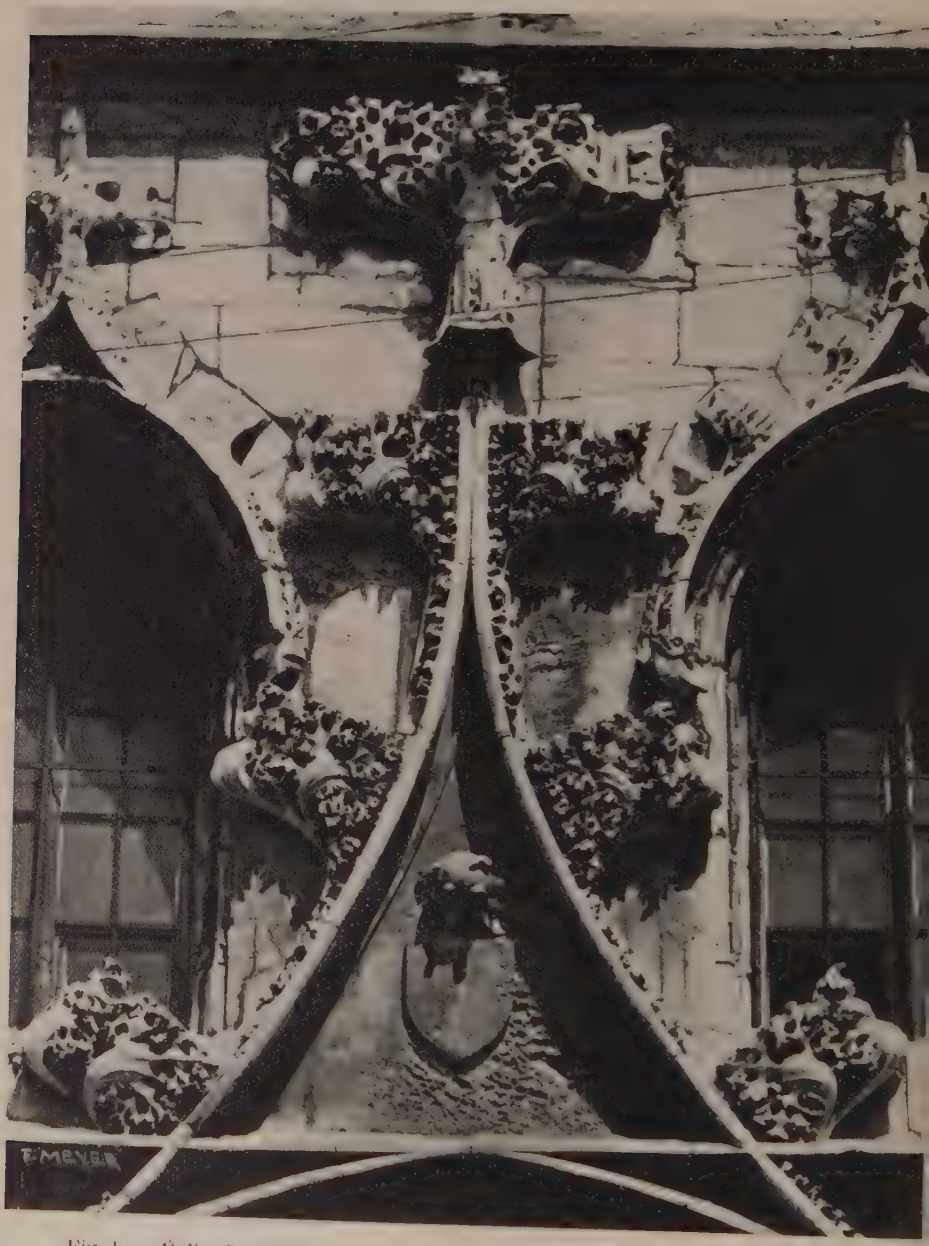

Fig. 1. — Église Saint-Siffrein (Carpentras, Vaucluse) : gâble de la « Porte Juive ».

au clou de la Passion d'or[1] », on voit la « boule au rats », selon la désignation populaire : une sphère, engagée aux trois quarts, couverte de rats qui y pénètrent ou en sortent.

***

L'iconographie religieuse de France connaît d'autres exemplaires de ce motif. A Champeaux en Brie, sur une miséricorde des stalles de l'ancienne collégiale[2]. A Corbeil, sur une miséricorde des stalles de l'église Saint-Spire, détruites, mais dont Millin a donné une description et des dessins[3]. Au Mans, au-dessus d'un contrefort de la cathédrale, côté Sud[4]. A Gassicourt, près de Mantes, sur une miséricorde des stalles de l'église[5]. A Meulan, aux environs de Paris, « j'ai vu, dit Millin, dans l'église de Saint-Jacques de Meulan, une stalle absolument semblable[6] ». A Paris, au-dessus d'un contrefort, côté Nord, de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois[7]. Andreoli et Lambert le relèvent dans l'ouvrage du Sr. Des Accords, *Bigarrures et touches* (Rouen, 1640, p. 25), dans le chapitre intitulé : « Des rébus de Picardie », avec l'inscription : « Un monde environné de rats qui le rongent », pour dire « monde mangé des rats[8] ».

---

1. Duchalais, 234, n. 1 ; Andreoli et Lambert, 104 sq. Les armes de Carpentras sont : « de gueules à un mors antique de cheval d'argent, dont le milieu est forgé d'un clou de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

2. Duchalais, 234, début du xvi[e] s. ; Andreoli et Lambert, 105.

3. A.-L. Millin, *Antiquités nationales* ou *Recueil de monuments*, II, 1791, chap. XXII, 19, pl. IV, n. 6 : « Le globe du monde surmonté d'une croix, tel qu'on l'a vu au n° 1, est rongé par une multitude de rats ; quatre sont au dehors, d'autres, qui se font jour dans son intérieur, montrent la tête » ; Id., *Voyage dans les départements du Midi de la France*, I, 1807, 20. Andreoli et Lambert, 105, attribuent ces stalles à l'église Saint-Guérault d'Essones, localité à 3 km au S.-O. de Corbeil, le texte du *Voyage* de Millin auquel ils se réfèrent pouvant en effet prêter à confusion, mais le renvoi qu'ils font aux *Antiquités nationales* prouve leur erreur. De même Michelet, *Histoire de France*, II, 1833, 657, n. 4.

4. Duchalais, 234, xvi[e] siècle ; Andreoli et Lambert, 105.

5. Duchalais, 234, n. 1 ; xvi[e] siècle.

6. Millin, *Antiquités nationales*, II, chap. XXII, 19, n° 6 (semblable à celle de Corbeil).

7. Duchalais, 234, xv[e] siècle ; Andreoli et Lambert, *l. c.* ; Charbonneau-Lassay, *Le Bestiaire du Christ*, 1940, 322, cite ces divers exemples.

8. Andreoli et Lambert, *l. c.* Je n'ai pu vérifier ce texte.

***

« J'ignore encore, disait Millin à la fin du XVIII[e] siècle, ce que peut signifier cette allégorie, dont je n'ai pu trouver l'explication ». « Certes, répètent Andreoli et Lambert en 1862, on n'a pas placé la boule aux rats sans une intention cachée...

Fig. 2. — Miséricorde de stalle de Corbeil :
MILLIN, *Antiq. nat.*, II, 1791, ch. 22, p. 19, (pl. 4, n° 6).

mais le symbolisme reste discuté[1] » ; il le demeure aujourd'hui, malgré les tentatives d'explication[2] de cette « mystérieuse curiosité carpentrassienne[3] ».

Certains ne veulent y reconnaître qu'un jeu de mots sur le nom de Carpentras, analogue à celui d'Arras[4], auquel se

1. ANDREOLI et LAMBERT, 106.

2. ANDREOLI et LAMBERT les ont citées ; elles sont reprises par d'autres auteurs, CHOBAUT, VAUDOYER, ARLAND, etc.

3. VAUDOYER, *Beautés de la Provence*, 70.

4. DUCHALAIS, 240 : « Le Moyen âge, comme l'Antiquité, comme les temps modernes, connaissait l'usage du rébus. C'est par un rébus qu'Arras a placé sur les méreaux des églises, et même jusque sur les monnaies, des rats, pour faire allusion au nom de la ville *(a ras, à rats)* ; « Arras a comme armes » d'azur à la fasce d'argent chargée de trois rats de sable. » Une inscription placée sur la porte de la ville quand elle fut assiégée par Louis XIII, disait : « Quant les Français prendront Arras, les rats mangeront les chats » : ANDREOLI et LAMBERT, 104 sqq.

prête la dernière syllabe[1]. Il se peut que quelque clerc facétieux ou l'artiste lui-même ait songé à cette équivoque, en choisissant ce motif. Mais le fait qu'on le trouve en des localités dont le nom ne s'y prête pas, oblige à chercher une interprétation plus générale, et commune. La « boule aux rats », a-t-on dit encore, serait-elle l' « emblème de la fécondité », de « la vie universelle qui s'alimente de la mort », du monde catholique dévoré par les hérésies » ? Autant de suppositions qui ne supportent pas l'examen[2]. Admettra-t-on cette conclusion découragée : « La clef de l'énigme est perdue, et l'imagination a champ libre pour expliquer ce problème[3] ». Une analyse plus attentive du thème, sa comparaison avec d'autres analogues, peuvent toutefois suggérer un sens plus plausible.

***

Le globe est, dès l'Antiquité[4], celui du monde, et, surmonté d'une croix[5], du monde chrétien[6], où l'homme, ce microcosme dans le macrocosme, déroule son existence éphémère et se

---

1. C'est encore l'opinion de M. Sibertin-Blanc, qui m'écrit : « Carpent-ra(t)s : les rats grignoteront », le verbe latin *carpere* pouvant signifier « brouter » (cueillir avec la langue en parlant des ruminants) et pouvant signifier, par légère extension de sens, et en parlant des rongeurs, exactement « grignoter ». C'est de quoi a dû s'apercevoir un clerc facétieux du XV^e^ siècle. La fameuse boule aux rats qui se trouve placée sur le blason du Chapitre ne serait que le rébus parlant de Carpentras, et il ne faudrait pas lui chercher, selon moi, d'autre symbole. »

2. Nous examinerons plus loin l'explication de Duchalais.

3. Andreoli et Lambert, *l. l.*

4. Schachter, Der Globus, seine Enstehung und Verwendung in der Antike, nach den literarischen Quellen und den Darstellungen der Kunst, *Stoicheia*, 8, 1927, 64 ; O. Brendel, Symbolik der Kugel, *Röm. Mitt.*, 51, 1936, 1 ; A. Alföldi, *ibid.*, 50, 1935, 117, etc.

5. A Carpentras, la croix a disparu ; on la voit sur la miséricorde de Corbeil.

6. Duchalais, 234 : « La boule est évidemment la figure du monde ; la croix qui la domine et les cercles qui semblent la maintenir en sont la preuve. C'est en mettant un globe semblable dans la main des empereurs que le Moyen âge a voulu indiquer la suzeraineté impériale, s'étendant sur tous les rois de la terre... Le monde enfin, surmonté d'une croix, pour montrer que le Christ règne sur l'univers, et que la croix a vaincu l'idolâtrie. »

confond avec lui[1]. Elle y est incessamment rongée et détruite par le temps, qui, dans son bref séjour entre la naissance et la mort, la fait passer par ses divers âges, avec leurs occupations propres. Elle l'est aussi par des agents destructeurs d'ordre moral : préoccupations matérielles, désirs, passions. La sphère est le symbole de ce monde d'illusions « insensé, trompeur et séducteur[2] », où l'homme, attaché à sa vanité et à ses plaisirs décevants, se consume en activités stériles, même néfastes, qui le détournent de rechercher les biens spirituels que lui offrent la religion et la croix salvatrice.

Sa vie fugitive, lui-même, sont une sphère, une balle, une bulle, jouets du temps et de la destinée, comme déjà dans l'Antiquité[3]. *Vitae humanae sphaera*[4], *Homo bulla*[5], disent les emblèmes. « Les dieux s'esbatent de nous à la pelote et nous agitent à toutes mains[6]... Je suis une balle que frappe la destinée, jouet du hasard et du temps[7]. » Ce thème est fréquent dans la littérature de l'époque baroque : « balle, sphère ou bulle, l'image hante ces poètes »[8], comme symbole de la vie

1. « Le parallélisme étroit entre le microcosme et le macrosome... C'est ainsi que l'enfant est à la fois son père et sa mère, ses proches, son groupe, sa race, son passé, et ses descendants au plus profond ; il finit par être toute la vie, toute la planète. » Dr R. Ellendy, *Journal d'un médecin malade*, 1944, 102.

2. Selon les termes du *Guide de la peinture*, cf. *infra*.

3. Deonna, Les dodécaèdres gallo-romains en bronze, ajourés et bouletés, Association Pro Aventico, *Bulletin*, nº XVI, 1954, 70 sq.

4. A. de La Faye, *Emblemata et epigrammata miscellanea ex Stromatis Peripateticis*, Genève, 1610, 41.

5. F. Menestrier, *L'art des emblèmes*, Lyon, 1662, 155. « Les Dieux sur le ciel occupez à faire des bouteilles de savon, qui volent en l'air. *Dii nos ut pilas habent*. Ces bouteilles sont reçues dans un grand bassin et quatre joueurs posez aux quatre coins agitent les bouteilles en soufflant. L'un, vestu en blanc, couronné de fleurs et riant, est la Ioye. Celui qui lui est opposé, vestu de noir, coeffé d'un hibou et mélancholique, est la Tristesse. Le troisième, vestu de verd, est l'Esperance, et le quatriesme vis-à-vis d'elle, est la Crainte pasle et vestue de poil de biche. L'inscription est *Homo bulla*. L'Amour et la Haine, armez de Fleches bien différentes, tirent contre ses bouteilles, et les font crever. » *Homo Bulla*, était la devise de Simon Le Mattre, conseiller au baillage d'Amiens ; on la voyait sur les monuments qu'il avait donnés à l'église Saint-Firmin en 1601 (Menestrier).

6. Montaigne.

7. Hoffmannswaldau.

8. J. Rousset, *La littérature de l'âge baroque en France*, 1953, 133. La vie fugitive . la bulle : « Chez le même Hoffmannswaldau, une jeune morte voit du

humaine en ce monde terrestre et de ses biens trompeurs[1]. Un petit Amour se regarde dans un miroir, en forme de boule qui grossit et déforme les objets : *Sic decipit orbis*, dit la sentence[2]. Breughel l'Ancien a peint en 1565 ce monde de duperie (fig. 3), d'embûches, composition que l'on a dénommée *Le Misanthrope*, et mieux *La perfidie du monde*[3], et dont l'inscription précise le sens[4], qu'une gravure traduit : « Je porte dueil voyant le monde qui en tant de fraudes abonde. » En long vêtement noir, capuchon rabattu sur sa tête, pareil à celui d'un moine ou d'un « pleurant » funéraire, un homme marche, pensif et attristé, mains jointes, sans voir les « chausse-trapes », ces fers à pointes aiguës, semées devant lui sur son chemin, sans s'apercevoir que, derrière lui, un voleur coupe sa bourse, enfermé dans une sphère transparente de verre[5]

---

haut des étoiles le globe terrestre comme une boule de neige, et les plaisirs de ce monde ne sont qu'un ballon gonflé d'un vent léger dans un jeu de carnaval. La Sophonisbe de Lohenstein est une balle que se lancent les dieux. La Fortune joue avec les hommes comme avec des bulles de savon. Ainsi rapportée obstinément à l'homme et à la vie de ce monde, l'image devient un véritable symbole. « Nous ne sommes que les balles du jeu de paume divin, que lancent et relancent les étoiles où bon leur semblent, disait, avant Lohenstein, l'assassin involontaire d'Antonio au dernier acte de la « Duchesse d'Amalfi » de Webster, et Antonio mourant, jetant son dernier regard sur la vie, répondait : « Dans notre quête de grandeurs, nous ressemblons à ces enfants joueurs, dont le plaisir est l'unique souci, et nous courons après des bulles soufflées dans l'air... Certains poètes de la génération suivante s'attachent de préférence au symbole tout voisin de la bulle qui, au mouvement de fuite et de vol, à l'instabilité, à l'avantage de joindre encore la transparence et la fragilité ; c'est l' « ampoule venteuse », la « fresle ampoule », de Sponde, de Chassignet, de Mesnard, de Mathieu, d'Auvray ». Cf. 275, n. 21-22, textes.

1. Peut-on attribuer cette signification symbolique au jeu de la balle, auquel s'adonnaient les ecclésiastiques eux-mêmes dans certaines églises, le jour de Pâques ? Guillaume Durand, *Rationale divinorum officiorum*, éd. Lyon, 1568, 369, *ita ut etiam descendant ad ludum pilae*. Cf. Genava, XXVI, 1947, 70, n. 9.

2. Menestrier, *L'art des emblèmes*, 1662, 70.

3. Bernard, *Pierre Breughel l'ancien*, 1908, 134, 80, pl. *(Le Misanthrope)* ; Glück, *Das grosse Bruegel Werk*, 1932, 83, pl. 39 *(Treulosigkeit der Welt)* ; Bruhns, *Das Bruegel Buch*, 1941, n° 33, pl. ; Jedlicka, *Pieter Bruegel, Der Maler in seiner Zeit*, 1938, 289, fig. 112 ; etc. Original au musée national de Naples ; plusieurs répliques.

4. « Om dat de werelt is soe ongetru/Daer om gha ic in den ru » ; en allemand : Weil die Welt so treulos ist, lege ich Trauer an.

5. Cette sphère transparente, cf. *supra*, note.

que surmonte la croix : ce monde perfide. Et c'est aussi l'opposition entre la vie contemplative, soucieuse des seuls biens spirituels, et la vie matérielle d'ici-bas, préoccupée des biens

Fig. 3. — Breughel l'Ancien : *La perfidie du monde.*

périssables, et mensongers. « De petits Amours jouent à la longue boule : avec cette devise, qui sert d'âme au tableau : *Vincit, qui longius abjicit.* Pour apprendre qu'un religieux est d'autant plus louable, qu'il jette le monde plus loin[1] ». Le poids de ce monde accable l'homme, quand celui-ci veut le porter sur lui, ou plutôt en lui-même. Une miséricorde des

1. F. Menestrier, *L'art des emblèmes*, 1662, p. 70-71.

stalles de Corbeil où l'on a déjà noté (p. 54, fig. 2) la présence du monde rongé par les rats, figure « un homme en habit long et un bonnet de docteur, renversé par terre, le visage triste, la tête appuyée sur son coude ; accroupi, il a les pieds en l'air, portant sur ses reins le globe du monde surmonté d'une croix[1] » (fig. 4). Un autre, en habit de fou, est courbé sous

Fig. 4. — Miséricorde de stalle de Corbeil : Millin, *Antiq. nat.*, II, 1791, 22, p. 19 (pl. 4, n° 1).

le poids du monde, globe reposant sur ses épaules, et à l'intérieur duquel on voit une ville[2]. Bien fol, en effet, est celui qui se prétend capable de supporter un tel fardeau. « Il faut d'autres épaules que les tiennes pour cette charge », dit un

1. Millin, *Antiquités nationales*, II, 1791, chap. XXII, 19, pl. IV, n° 1 ; Id., *Voyage*, I, p. 20, n. 3 : « un homme qui portait le globe du monde sur son derrière ». Andreoli et Lambert, *l. c.*, ont susbtitué le mot « épaules » à « reins » et « derrière ».

2. Sébastien Brant (1457-1521), *Narrenschiff*, éd. Berlin, 1889, Deutsche National Litteratur, Band 16, 66, n° 23, fig. Von Ueberhebung Glücks. « Wer aller Welt Sorg uff sich ladt/Und nit gedenckt sin Nutz und Schad/Der lid sich, ob er ettwan bad. » « Lid sich, gedulde sich ; bad, wenn es ihm schlecht geht, oder wenn er als Narr durchgezogen wird. »

emblème représentant le globe du monde sur une fourmi[1].

L'iconographie chrétienne a souvent représenté l'allégorie de l'existence humaine et de ses vicissitudes en ce monde[2], sous divers aspects, et sous d'autres formes circulaires que la sphère, celles du cercle[3], de la roue[4], symboles du monde et du temps, sans fin comme elles, mais aussi passager comme celui de la vie, qui monte et descend sur leur courbe. L'art byzantin en offre des exemples, caractéristiques par leur précision et les commentaires qu'en donne le *Guide de la peinture* du mont Athos[5], et qui associent étroitement ces trois notions du Monde, du Temps, de la Vie de l'homme. Il enseigne « comment on représente le temps mensonger de cette vie[6] ». Une série de cercles concentriques. Dans le cercle central, un roi âgé trône, avec l'inscription : « Le Monde insensé, trompeur et séducteur. » Dans le second cercle, les Quatre Saisons, personnages occupés aux divers travaux de chacune. Dans le troisième, les douze signes des mois ; dans le quatrième, les sept âges de la vie humaine, sur le contour ascendant et descendant du cercle, de l'enfance à la vieillesse, et à la mort avec sa faux, au dragon infernal tenant dans sa gueule un corps à demi dévoré. Des inscriptions expriment la déception de l'homme désabusé : « O temps,

---

1. Menestrier, *La philosophie des images*, 1682, 8, n° XVIII, Le Globe du monde sur une fourmi. Devise : *D'altri omeri sono che da tuoi.* « Il faut bien d'autres épaules que les tiennes pour cette charge. » Cette devise aurait été faite contre un homme nouvellement anobli, qui demandait une charge dont il était indigne.

2. Didron, *Annales archéol.*, I, 1844, 427 ; XV, 1855, 413, La vie humaine ; Munoz, Le rappresentazione allegoriche della vita nell'arte bizantina, *Arte*, VII, 1904, 130 ; IX, 1906, 212 ; Van Marle, *Iconographie de l'art profane*, II, Allégories et symboles, 144.

3. Symbole bien connu de l'éternité, de l'année, de la vie, etc.

4. La roue dite de Fortune, qui n'est pas seulement l'image de l'instabilité des situations humaines, mais celle de l'existence de l'homme en général. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France* (6), 1925, 93 ; Van Marle, II, 191 ; Didron, *Annales arch.*, XV, 1855, 413, etc.

5. Manuscrit du XV^e ou XVI^e siècles, rédigé par le moine Denys, peintre du couvent de Fournia près d'Agrapha. Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne, Guide de la peinture*, trad. Durand, 1845.

6. Didron, *Guide de la peinture*, 408, Comment on représente le temps mensonger de cette vie ; Id., *Annales arch.*, I, 1844, 428 ; Duchalais, 238.

comme tu m'as trompé » ! s'écrie l'homme parvenu à la maturité ; « Hélas ! hélas ! ô mort, qui peut t'éviter ? » s'écrie le vieillard. A droite et à gauche de cette immense roue, deux

Fig. 5.
Sébastien Brant, *Narrenschiff*, éd. 1889, 66, n° 23.

anges la font tourner avec des cordes, l'un « le Jour », l'autre « la Nuit ». Et tout au sommet, une inscription résume la scène : « La vie insensée du monde trompeur. » Dans l'église de Sophadès en Thessalie[1], c'est une roue à six rayons, au

1. Didron, *Annales*, 425 ; Id., *Guide de la peinture*, 412 ; *Ibid.*, 413, fresque analogue, mais avec une roue à huit rayons, à Iviron, couvent de l'Athos.

centre de laquelle un jeune roi trône, le Temps (Χρόνος) ; l'extrémité de chaque rayon porte un homme aux divers âges de sa vie ; dans un cercle concentrique, les quatre saisons, et les quatre éléments, qui signifient aussi les quatre âges principaux de la vie, car le printemps est un adolescent, l'Été un jeune homme, l'Automne un homme d'âge mûr, l'Hiver, un vieillard. Au-dessus de la scène, siège un jeune prince, le Monde (Κόσμος). La roue est inscrite dans un carré : dans les angles, en haut, à droite, le Soleil, à gauche la Lune ; au-dessous, les personnifications du Jour et de la Nuit, qui tiennent des cordes, et font passer la roue par le jour et la nuit, les saisons, les âges de la vie. De telles représentations ont leurs analogues dans l'art des cathédrales occidentales[1].

Comprenons donc ainsi la sphère de la « boule aux rats » ; celle du Monde et du Temps, où l'homme consume sa vie en des occupations non moins fallacieuses qu'eux.

***

Des rats la rongent, ces animaux dont les invasions et les ravages ont terrorisé le Moyen âge[2] et qui, dès l'Antiquité, sont symbole de destruction[3]. Adversaires de l'homme, qu'ils ne craignent pas d'attaquer parfois, sont-ils ici ceux de l'Église, qu'ils cherchent à détruire[4] ? Duchalais reconnaît en eux « l'emblème d'un agent destructeur, que chacun doit fuir. Or, quelle chose est plus à fuir que les vices qui mènent

1. Didron, *Guide de la peinture*, 411 sq., à Beauvais, Amiens.

2. Sur l'histoire des rats, R. Goffin, *Le roman des rats* (2), 1937 ; *Grand Larousse illustré* du XIX[e] siècle, *s. v.*, Rat, 719, Migrations des rats.

3. Ex. Horapollon, *Hieroglyphica*, I, n° 50 ; *Chronique d'Égypte*, n° 35, 1943, 78, n. 50. Comme les souris, avec lesquelles les rats ont été souvent confondus. Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, *s. v.*, Ratte, Maus ; Hoffmann-Krayer, *Handwörterbuch des deutsch. Aberglaubens*, *s. v.* Maus ; Cook, *Zeus*, III, 2, 1940, 1081, réf.

4. Andreoli et Lambert, 104 sqq. : « Nous aimons mieux, nous, croire que, pour le portail d'une église construite par un antipape pendant le schisme, achevée au moment où la Réforme allait éclater, on a voulu représenter le monde catholique, l'Église que dévoraient les hérésies, et dans le giron de laquelle rentraient encore les fauteurs d'hérésies. »

au péché et à la damnation éternelle ? ». Ils sont « les vices qui rongent le monde et finissent par le détruire », et la boule aux rats est « une allégorie signifiant que les vices rongent le monde[1] ». Duchalais a eu raison de voir dans ces rats les agents destructeurs, non seulement du monde en soi, mais de l'homme et de sa destinée terrestre. Toutefois, le terme qu'il emploie[2] « vice », dans le sens usuel d'une « disposition habituelle au mal », de « péché », opposé à « vertu », est trop limité. Ces rats ne symbolisent pas seulement les « vices », mais tout ce qui détruit et ronge la vie humaine aussi bien physique que morale, tout ce qui, dans l'existence passagère, la détourne de l'éternité. Nous avons vu l'homme accablé sous le poids de ce monde trompeur[3] ; c'est le sens général qu'on donnera aussi à celui qui est accablé sous le poids d'une hotte pleine de rats, sur une stalle de l'église de la Trinité à Vendôme, que Duchalais rapproche de la « boule aux rats[4] ».

***

Didron a rapproché de l'allégorie de la vie humaine, traitée sous la forme de cercles et de roues par les peintres byzantins[5], l'apologie de Barlaam et de Josaphat[6]. Duchalais en a rapproché aussi la « boule aux rats[7] », à cause de la présence de deux rats du Jour et de la Nuit, qui rongent les racines de l'arbre

---

1. Duchalais, 235, 236, 238, 240 ; cf. Andreoli et Lambert, 104. Cette interprétation a été admise par plusieurs, entre autres par Chobaut, *l. c.* ; Charbonneau-Lassay, *op.* l., 322, « Les vices destructeurs du Bien ».

2. Littré, *Dict.*, *s. v.* Vice, n° 1.

3. Cf. *supra.*

4. Duchalais, 242, xv^e^-xvi^e^ siècles : « N'est-ce pas encore l'homme écrasé sous le poids de ses vices ? N'est-ce pas une autre manière de reproduire l'allégorie alors en vogue et plus vulgaire sous la forme de la boule aux rats ? »

5. Cf. *supra.*

6. Didron, *Annales arch.*, I, 1844, 437 ; Id., *Guide de la peinture*, 420 : « Il est inutile de faire remarquer le curieux rapport qui unit cet apologue de saint Barlaam avec la description donnée par le Guide, avec les peintures d'Iviron et de Sophadès, et même avec les sculptures de Beauvais et de Bâle ».

7. Duchalais, 235, 238.

bouddhique[1], ces rats qui, sur la boule, sont pour lui les « vices » rongeurs de la destinée humaine. Il y a, en effet, entre ces thèmes, une étroite analogie de sens. On sait la faveur dont a joui au Moyen âge, dans la chrétienté byzantine et occidentale, l'apologue bouddhique, raconté par Barlaam au roi Josaphat[2]. Un homme fuit devant une licorne, et tombe dans un précipice. Il s'accroche à un arbuste. Au-dessous de lui, il aperçoit deux rats, l'un blanc, l'autre noir, qui en grignotent les racines, un dragon prêt à le dévorer, quatre vipères (fig. 6). Mais, levant les yeux, il remarque que du miel coule d'une branche de l'arbuste ; il le goûte, et sa douceur lui fait oublier les dangers qui l'entourent et menacent sa vie[3]. Cet apologue, commente Barlaam, illustre « le mensonge et la

1. Étant donné le nombre variable des rats sur la boule « ils ne peuvent signifier ni les jours, ni les nuits, ni les années, 236... » Toutefois, 237 : « Ils peuvent signifier à la fois, et le temps qui détruit tout, *tempus edax rerum*, et les vices, qu'on nous présente toujours comme des « vers rongeurs », pour nous servir d'une expression vulgaire » ; *ibid.*, 238 : « Si ces jours et ces nuits ont été comparés à un rat blanc et à un rat noir, pourquoi ne signifieraient-ils pas aussi les vices auxquels l'homme s'adonne sans réflexion, les vices dont les jours et les nuits sont les témoins... et qui, non moins que ces derniers, contribuent à détruire son existence » ? 240 : « Il est donc bien certain maintenant que, si les rats signifient les jours et les nuits, ils peuvent également être appliqués aux vices. »

2. On sait que l'œuvre originale bouddhique, perdue, mais traduite en persan, est apparue en Europe au XI^e^ ou à la fin du X^e^ siècle, en version grecque, qui a eu de nombreuses traductions en diverses langues. Version française, J. Sonet, *Le roman de Barlaam et Josaphat*, t. II ; *La version anonyme française*, texte critique, Namur, 1950. « La bibliographie du roman... est, pour reprendre un mot du P. P. Peeters, un *mare magnum*, dont il n'est pas nécessaire d'inonder ces pages (*Syria*, XXXII, 1955, 101, n. 1). Mentionnons seulement : Leclercq et Cabrol, *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, *s. v.* Joasaph, réf. ; Leroy, *Syria*, XXXII, 1955, 101, n. 1 ; 102, n. 1 (réf.). Pour l'illustration, S. der Nersessian, *L'illustration du roman de Barlaam et de Josaphat*, 1937 ; Leroy, Un nouveau manuscrit arabe-chrétien illustré du roman de Barlaam et Joasaph, *Syria*, XXXII, 1955, 101, pl. VII-XII. La pl. VII, n° 2, 108, n° 7, représente « L'homme fuyant la licorne ». De face, jambes relevées, il est suspendu en l'air, et saisit de ses bras écartés les branches de deux arbres, que rongent deux rats, l'un blanc, l'autre noir. Au-dessous de lui, la gueule ouverte du dragon et quatre vipères, deux de chaque côté.

3. L'apologue bouddhique : Chavannes, *Cinq cents contes et apologues*, II, 83 ; Guyon, *Anthologie bouddhique*, I, 1924, Apologue du puits ; L. Renou, *Anthologie bouddhique*, 1947, 107, L'homme au puits ; *Légende dorée*, trad. de Wyzewa, 1902, 668.

Fig. 6. — Allégorie de l'homme fuyant la « licorne » : Mss. arabo-chrétien : *Syria*, 32, 1955, pl. n° 2.

vanité des plaisirs du monde[1] », et ceux qui désirent les plaisirs corporels au détriment de leur âme. La licorne est la mort ;

1. *Légende dorée, l. l.*

l'abîme, ce monde de misères[1] ; l'arbuste et les rats, notre vie, rongée par les jours et les nuits ; les vipères, les quatre éléments « dont le désordre amène la dissolution du corps » ; le dragon, le diable. « Et la goutte de miel, ce sont les plaisirs décevants dont la poursuite nous détourne de la vue de notre destinée ». L'art byzantin et occidental a souvent traité ce thème, avec diverses variantes[2]. Au XII^e^ siècle, Antelami le sculpte au baptistère de Parme, dans le tympan de la porte Sud[3]. Entre le soleil, la lune, et leurs quadriges, le dragon et les deux animaux rongeurs veillent au pied de l'arbre ; dans les branches paraissent l'homme et la ruche de miel. On le voit, un peu plus tard, à la Pieve d'Arezzo[4]. Sur le côté du sarcophage présumé d'Adélaïde de Champagne, comtesse de Joigny, au XIII^e^ siècle, et sous la tête de la gisante, un jeune homme souriant, tenant sans doute dans sa main droite un fruit ou un rayon de miel, est debout dans l'arbre dont deux dragons rongent les racines ; « il se laisse aller aux joies de l'heure présente, oubliant le formidable danger qui le menace[5] ». Citons encore une fresque du XIV^e^ siècle, à Asciano, près de Sienne, par un élève d'Ambrogio Lorenzetti[6]. Au portail de Saint-Marc, à Venise (XIV^e^ s.), sculpté à la base d'une colonne, un jeune homme est étendu sous l'arbre dont les deux rats rongent la base[7]. Sébastien Brant (1457-1521) décrit un arbre

1. Cf. BOSSUET, Sermon sur le jour de Pâques : « La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux » ; MASSILLON, Sermon sur la mort : « Les abîmes de l'éternité » ; cf. DIDRON, *Annales arch.*, I, 1844, 439. — GUYAU, *Vers d'un philosophe*, 1906, 54, Le problème d'Hamlet : « Tous, cramponnés au bord d'un abîme, anxieux, nous passons notre vie à le sonder des yeux. »

2. MUNOZ, *l. l.* ; DER NERSESSIAN, *l. l.*, 55, 64, 103 ; *Rev. art anc. et moderne*, 1910, II, 328, et n. 1, réf.

3. DIDRON, *Annales arch.*, XV, 1855, 413, pl. ; VENTURI, *Storia dell'arte italiana*, III, 293, fig. 289 ; PILLON, *Rev. art anc. et moderne*, 1910, II, 328, fig. ; VAN MARLE, *Iconographie de l'art profane*, I, Allégories et symboles, 149, 156, fig. 181.

4. VAN MARLE, 149.

5. PILLON, Un tombeau français du XIII^e^ siècle et l'apologue de Barlaam sur la vie humaine, *Rev. art anc. et moderne*, 1910, II, 324, pl. ; VAN MARLE, II, 162, 166, fig. 191 (« La jeunesse »).

6. *Rev. art anc. et moderne*, 328.

7. *Rev. art anc. et moderne*, 1910, II, 328 ; MUNOZ, 144, fig. 10 ; VAN MARLE, II, 149.

Fig. 7. — Allégorie de la vie humaine, par Antelami, baptistère de Parme : Van Marle, *Iconogr. de l'art profane*, Allégories et symboles, fig. 181.

dont les hôtes ailés sont dévorés par des rats, « composition qui a certainement des rapports avec la précédente[1] ». Elle se simplifie à l'abbaye de Saint-Savin (Pyrénées), dans le réfectoire des moines, où la base d'une colonne — notez qu'à Saint-Marc de Venise le thème décore aussi une colonne — est entourée de rats sculptés[2]. La colonne est en effet souvent la schématisation de l'arbre cosmique, de l'arbre de vie, et l'Antiquité connaît déjà des représentations de ce genre, où des animaux symboliques, spécialement ceux qui vivent dans la terre, dans la boue, dans l'eau, grenouilles, serpents, lézards, sont figurés à sa base ou sur son fût[3]. La marque de l'imprimeur Antonius Bladus de Asula, à Rome, 1520-1536 (fig. 8) offre une variante[4] : un homme est assis au sommet d'un palmier, qui sort d'une mer agitée, l'arbre[5] et la mer[6] cosmiques

1. Van Marle, II, 149 : « Dans le quatrième de ses Carmina, parus à Bâle, en 1438. » Je n'ai pu consulter ces *Varia Carmina*. Sur Sébastien Brant ; cf. *supra*. La miniature du manuscrit arabe-chrétien, cité *supra*, montre en effet les deux rats, noir et blanc, non à la racine de l'arbre, mais dans les branches des deux arbres.

2. Andreoli et Lambert, 106.

3. Cf. mon mémoire : L'ex-voto de Cypsélos à Delphes, *Rev. hist. rel.*, CXXXIX, 1951, 162 (palmier en bronze au pied duquel des grenouilles et des serpents d'eau) ; CXL, 1951, 44, n° 23, La grenouille comme support ; 45, n° 24, La grenouille et la plante, l'arbre ; 47, n° 25, La grenouille et l'édifice, la colonne, le pilier. Colonne aux grenouilles, en relation avec l'arbre de vie, Homberg, *Der Baum des Lebens*, 1922, 9, 51 ; Eitrem, *Symbolae osloenses*, VII, 1928, 82.

4. Kristeller, *Die italienischen Buchdrucker und Verlegerzeichen bis 1525*, 1893, n° 150, avec la devise *Quies fructus laboris* ; Deonna, *Rev. hist. rel.*, XL, 1951, 54, n° 3 (« soit le palmier, l'arbre de vie, de victoire sur le temps, au-dessus des flots agités de l'existence »). Ce motif peut être d'origine hindoue, comme celui de l'arbre de Barlaam. Dans le *Bhagavata Purana*, l'ermite Markandeya voit un figuier brillant de fruits et de feuilles, sur une branche duquel un enfant est couché, dans le creux d'une feuille. L'enfant aspire, et Markandeya, comme un moucheron, entre dans son corps. Couché là, il considère l'univers, mais le souffle de l'enfant l'en chasse, et il tombe dans l'océan du monde des apparences. Cf. Barnet, *The Heart of India*, 1924, 65 ; Lumière du Graal, *Cahiers du Sud*, 1951, 54.

5. Sur ce sens du palmier, Deonna, *Rev. hist. rel.*, CXXXIX, 1951, 198, *c*, Palmier et endurance, temps, renaissance ; 201 *f*. Palmier et temps ; 205 *h*. Colonnes et tiges végétales, emblèmes de durée, de renaissance. Le palmier est l'arbre de vie par excellence, *ibid.*, *passim*.

6. La mer, matrice universelle, Bachelard, *L'eau et les rêves*, 1942, 155 ; id., *La poétique de l'espace*, 1957, 43 ; Jung, *Metamorphoses de l'âme et ses symboles*, trad. Le Lay, 1953, 366, etc. Dante, *Paradis*, I, 113 : « La gran mar del

du temps, des âges, de l'existence : « Qu'est-ce que la vie humaine ? qu'une mer furieuse et agitée, où nous sommes sans cesse à la merci des flots, où chaque instant change notre

Fig. 8.
Marque de l'imprimeur Antonius Bladus de Asula, Rome, XVI^e s.

situation et nous donne de nouvelles alarmes ? Que sont donc les hommes eux-mêmes ? Les tristes jouets de leurs passions insensées et de la vicissitude éternelle des éléments. Liés

essere. » HUGO, *Les feuilles d'automne* : « Cette double mer du temps et de l'espace. » LAMARTINE, *Le lac* : « Ne pourrons jamais, sur l'océan des âges, jeter l'ancre un seul jour » ? etc.

par la corruption de leur cœur à toutes les choses présentes, ils vont comme dans un mouvement perpétuel, semblables à des figures que la roue rapide entraîne[1] ». Cette mer de l'existence évoque pour Massillon la roue, que l'on a aussi rapprochée — nous l'avons noté — de l'arbre de Barlaam et de la boule aux rats ; autant de thèmes équivalents de l'incertitude et de la vanité de la vie humaine. L'arbre de Barlaam, la sphère de la « boule aux rats », sont l'un et l'autre des symboles du monde et de la vie de l'homme[2], rongés par des êtres malfaisants, des agents multiples de sa destruction[3]. Mais cet arbre est aussi devenu celui de la croix chrétienne, qui a sauvé le monde[4] et qui surmonte la « boule aux rats ».

***

Cette parenté de sens entre l'arbre de Barlaam et la « boule aux rats » semble confirmée par la destination semblable qu'on a parfois donnée à l'un et à l'autre. A Parme, le relief d'Antelami orne le tympan d'une porte du baptistère, et Didron a fait observer qu'il n'y a pas de sujet « qui convienne davantage à ce genre d'édifices[5] », dont l'ornementation est

1. Massillon, *Mystères*, Id., Sermon sur la mort : « Le torrent des siècles entraîne les hommes et roule devant eux. » Cité par Didron, *Annales arch.*, I, 1844, 439-40.

2. Sur l'arbre cosmique, Deonna, Sacra Vitis, *Les cahiers techniques de l'art*, II, 1952, 40, n° 11, L'arbre du monde, l'arbre de la vie, l'arbre généalogique et la vie ; 48, n. 182, réf. ; 53, n. 360 sq., réf., et *passim* ; Id., L'ex-voto de Cypsélos à Delphes, *Rev. hist. rel.*, CXL, 1951, 5, n° 9, Le symbolisme du palmier, la destinée des cités, des individus, des dynasties ; 14 *d*, arbre de la destinée et arbre cosmique.

3. Cf. le thème général de l'arbre du monde, de la vie, dont les racines plongent dans les enfers, et sont rongées par un monstre ; ex. l'Yggdrasil scandinave, rongé par le serpent Nidhag. Dumézil, *Le problème des Centaures*, 1929, 38, 48 ; Krappe, *La genèse des mythes*, 1938, 266.

4. Baeumerreiss, *Arbor Vitae*, Der Lebensbaum und seine Verwendung in Liturgie und Brauchtum des Abendlandes, 1939, *passim* ; Deonna, Sacra Vitis, *Les cahiers techniques de l'art*, 35, n° 6, Entrelacs, arbre de vie, et croix dans l'iconographie chrétienne ; M. Éliade, *Traité d'histoire des religions*, 1949, 253, L'arbre et la croix ; Martin Chenneyron, L'arbre de vie et la croix, *Bull. Soc. hist. et arch. de l'arrondissement de Provins*, 1914, 33.

5. *Annales arch.*, XV, 1855, 416 sq., 418.

souvent en rapport avec les rites et le symbolisme du baptême[1]. « En effet, par sa naissance, l'enfant est arrivé dans la vie matérielle ; tous ses jours sont éclairés successivement par le soleil et la lune. Mais, par le baptême, il entre dans la vie morale, et on lui enseigne à faire un bon usage des années qui vont lui être données pour le salut de son âme » ; le relief « lui montre comment ces années, qui s'écoulent entre les révolutions périodiques du soleil et de la lune, comme sa vie, que rongent alternativement le rat blanc et le rat noir, iront se perdre dans la gueule du dragon, dans l'éternité malheureuse, si, au lieu de songer aux périls qui l'environnent, il s'attache à goûter les douceurs de ce monde ». Pour confirmer ce sens, les six âges de l'homme, avec leurs noms, sont sculptés sur la porte occidentale du baptistère[2].

A Carpentras « la boule aux rats », est placée sur le portail Sud, dit communément « porte juive ». Les Juifs ont été nombreux à Carpentras, et y ont joué un rôle important, parfois hostile à l'Église[3]. On ne verra toutefois pas dans les rats ces adversaires, bien qu'ils en soient parfois le symbole. Luther raconte, dans ses *Propos de table*, qu'à la porte d'une église de Cologne, la statue d'un doyen tenait d'une main un chat et de l'autre une souris ; ce doyen était un Juif converti qui avait fait sculpter après sa mort cette image, voulant

1. Leclercq et Cabrol, *Dict. d'arch. chrét. et de lit.*, *s. v.*, Baptême, VIII, Décoration.

2. Didron, *ibid.*, 421. Sur cette division de la vie humaine en âges, périodes, dont le nombre varie du reste : Didron, *Annales arch.*, I, 1844, 434-5 (ex., vitrail de la cathédrale de Cantorbéry, les six âges de la vie humaine, avec l'inscription *sex hominis (aetates)* ; sur un vitrail de Troyes, leur nombre est de sept) ; Id., *Guide de la peinture*, 417 ; à Cantorbéry, en face des six âges humains, six personnages historiques, d'Adam au Christ, représentent les six âges du monde, *Mundi sex aetates*, et de l'Église ; de même à Amiens ; Didron, *Guide de la peinture*, 418, à Amiens, les six âges du monde. Cf. Mâle, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France* (3), 1925, 303 ; Van Marle, *Iconographie de l'art profane*, II, *Allégories et symboles*, 1932, 155.

3. Andreoli et Lambert, 89 : en 1603, le jour de Vendredi-Saint, des Juifs auraient mis en croix un homme de paille, et l'évêque les aurait condamnés à élever à leurs frais une croix de marbre devant la façade ouest de l'église, avec une inscription. Plus tard, ils furent condamnés à reconstruire le piédestal de pierre qui portait une colonne avec cette croix ; elle fut abattue en 1793.

ainsi montrer qu'un Juif et un Chrétien ne peuvent pas plus s'accorder qu'un chat et une souris[1]. On représente la Synagogue chevauchant une monture dérisoire, un âne ou un mulet, aux quatre membres rompus, dont des rats dévorent la croupe[2]; a-t-on voulu symboliser la religion juive, abattue par le christianisme, et rongée par ses propres éléments destructeurs[3]? Toutefois le nom de « porte juive » à Carpentras s'explique autrement : il lui a été donné parce que les Juifs nouvellement convertis y étaient introduits pour recevoir le baptême, et aujourd'hui encore, on y fait passer les enfants pour les conduire aux fonts baptismaux[4].

***

La place que la « boule aux rats » occupe à Carpentras, juste au-dessus de l'écusson du Chapitre, comme si elle en était le « timbre » honorable, atteste qu'elle n'est pas un motif simplement plaisant et sans portée. Par elle, l'église avertit les fidèles qu'ils doivent, dès leur naissance, songer à la brièveté et à l'incertitude de leur vie, refréner leurs appétits terrestres, éviter les séductions faciles de ce monde trompeur, qui détruisent leur âme, comme le temps détruit leur corps, comme les rats rongeurs détruisent le monde : qu'ils doivent songer à leur salut.

***

Elle sait aussi que cet avertissement ne s'adresse pas aux seuls laïques, mais à ses propres membres, aux ecclésiastiques,

1. *Les propos de table* de Martin Luther, trad. Brunet, 1844, 73.

2. Bulard, *Le scorpion, symbole du peuple juif dans l'art religieux des XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles*, 1935, 91, n. 2 ; 149, n. 39 ; 301. Divers animaux repoussants, ou nuisibles, sont assimilés au peuple juif : le crapaud, *ibid.*, 53, n. 1 ; 299 ; la vipère, 399, 52, n. 4 ; ou qui vivent dans les ténèbres, la chauve-souris, le hibou, la taupe aveugle, *ibid.*, 52. Pour la chauve-souris, cf. Deonna, Une clef de voûte de l'église La Madeleine à Genève, la chauve-souris et le lierre, *Rev. suisse d'art et d'arch.*, XIII, 1952, 27.

3. Bulard, 91 : « Chacun de ces détails avait dans l'esprit des contemporains un sens symbolique qu'il n'est pas toujours facile de déterminer. »

4. Vaudoyer, *Beautés de la Provence*, 1943, 70 ; et renseignements fournis par M. Sibertin-Blanc.

qu'elle met en garde contre les tentations de ce monde[1], auxquelles ils ne succombent que trop souvent, suscitant ainsi la verve satirique des légendes et des contes, des auteurs et des artistes ; ils ne se sont pas fait faute de les railler, en des thèmes où les rats destructeurs jouent encore leur rôle. Duchalais en a donné des exemples[2], qu'il rapproche de la « boule aux rats[3]. Ces rats ne sont-ils pas les vanités et les attraits matériels de ce monde perfide, dont ces ecclésiastiques n'ont pas su préserver leur vie[4] ? Dans sa fable *Le rat retiré du*

1. Ex. Didron, *Guide de la peinture*, 402 : « Comment on représente la vie du véritable moine. » Un moine est attaché à une croix, entouré de symboles et d'inscriptions. Les unes lui disent les attraits du monde : « Prenez toutes les délices du monde ». « La chair est faible et ne peut résister ». « Commets la luxure ». « La passion de l'amour ». D'autres l'exhortent à leur résister : « O moine, ne vous laissez pas tromper par les appétits du ventre. » « Mortifiez vos membres sur la terre », sans lui dissimuler que « la route qui conduit à la vie est étroite et remplie d'afflictions ». Mais « Qui persévère jusqu'à la fin sera sauvé ». Au-dessus de la scène, on lit ce « leitmotiv » : « Le monde insensé ».

2. Duchalais, 238 sqq., rappelle la punition des Philistins (*I Samuel*, chap. V-VI), dont les blés sont dévorés par les rats, qui sont frappés de maladie aux parties les plus secrètes de leurs corps, et le commentaire qu'en donne la « Bible historiale ». Ces Philistins sont « les mauvais prelaz et rentéz en sainte église, qui les biens et les honneurs de l'église retiennent et l'ydole du péchie aourent, et Dieu se courouce à eulx, et les laisse pourrir en vils et ords crimes qui ne sont mie à nommer ». Des miniatures illustrent ces textes ; on y voit des Philistins dont les rats dévorent les « naches » (fesses), et, comme sujet correspondant, un évêque enlaçant une jeune femme, un autre caressant un moine (XIVe s.) ; un troupeau de vaches et de brebis mangés par des rats, qui poursuivent un groupe d'hommes et de femmes en fuite, et, dans une chambre, un évêque qui embrasse une femme, un autre assis à une table de festin, qui en caresse une (XVe s.).

3. *Ibid.*, 240 : « L'épisode des rats dévorant les « naches » des Philistins, interprété par les vices dévorant les mauvais prêtres, n'est qu'un épisode qui a donné naissance à la représentation que nous appellerons avec le peuple la « boule aux rats ».

4. L'évêque Hatto de Mayence qui, par dureté de cœur et avarice, a refusé de nourrir son peuple affamé, est poursuivi jusque dans sa tour de Bingen qu'il a fait élever dans une île du lac de Constance, par une nuée de rats qui le dévorent vivant. Duchalais, *l. c.* : « N'est-ce pas le prêtre simoniaque et avare, que Dieu abandonne pour le punir de ses vices ? » N'est-ce pas aussi, et dans un sens plus général, le symbole de cette vie humaine, rongée et détruite par la recherche des biens matériels, des jouissances terrestres ? Cette tour, au milieu des eaux (cf. *supra*, la mer de l'existence humaine), est l'image de la vie de l'homme. *Dum haberet clausam in castello ani(mu)lam mortalem*, dit une épitaphe funéraire antique (cf. Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1949, I, 222, réf. J. Menestrier, *L'art des emblèmes*, 1662, 153, pl., décrit et figure « L'image emblématique de la vie. *Typus humanae vitae* ». Une tour

monde[1], qu'il feint d'emprunter aux « Levantins », mais qui peut lui avoir été inspirée par quelque texte, ou même par le motif figuré qu'il voyait autour de lui. La Fontaine met en scène un rat. « Las des soins d'ici-bas », il s'est retiré « loin du tracas », dans un fromage de Hollande, dont la forme sphérique est celle de la « boule aux rats », du monde. Il y vit à loisir, et, grignotant sa demeure — comme les rats à l'intérieur de la « boule », dont on voit sortir les museaux[2] — devient « gros

élevée, avec une porte à sa base : « C'est l'image de la vie des hommes, la porte obscure par laquelle on entre dans cette tour est la porte de la vie », la porte de la naissance (cf. l'assimilation de la femme à une tour, Deonna, *Genava*, XVIII, 1940, 159, n° 18, La couronne murale et la femme ; 162, n° 19. Le thème de la Vierge enfermée dans une tour). Les quatre étages sont les quatre âges qui la composent, l'enfance, l'adolescence, l'âge viril, la vieillesse, ce dernier, crénelé, le plus haut « le plus exposé aux injures du temps », mais d'où l'on découvre « des pays plus éloignés », « symbole de l'Expérience, qui est le caractère de cet âge ». Tout au sommet une statue de femme « partagée de blanc et de noir est la Vie elle-mesme, divisée en jours et en nuits ». De la main droite elle élève un vase de feu, « image de l'Esprit », de la gauche elle répand le contenu d'un vase de terre « qui représente le corps ». A ses pieds, deux roues « la roue du temps », la roue de la Fortune inconstante. Ne retrouve-t-on pas, dans cette image, le symbolisme de la vie humaine, que nous avons vu exprimer sous d'autres formes, sphère, cercle, roue, arbre, colonne ?

Fig. 9. — *Turris humanae vitae* ; cf. Menestrier, *L'art des emblèmes*, 1662, 153, pl.

La tour, comme symbole de l'être humain, de sa vie, de sa personnalité, Bachelard, *La poétique de l'espace*, 1957, 40 sq. ; Révesz-Alexander, *Der Turm als Symbol und Erlebnis*, 1953. De même la maison, Freud, *Introduction à la psychanalyse*, trad. Jankélévitch, 1922, 157, 164 ; Bachelard, *l. c.*, 23 sq. La maison, de la cave au grenier, le sens de la hutte ; etc.

1. La Fontaine, liv. VII, fable III. Philippe Rousseau a peint ce sujet en 1867. *Grand dictionnaire Larousse illustré du XIX^e siècle*, *s. v.* Rat, 720.

2. Cf. la miséricorde de Corbeil, *supra*.

et gras ». « Dieu prodigue ses biens. A ceux qui font vœu d'être siens ». Traqué par les chats, le peuple des rats vient lui demander secours.

Mes amis, dit le Solitaire,
Les choses d'ici-bas ne me regardent plus :
En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister ? Que peut-il faire,
Que de prier le Ciel qu'il vous aide en ceci ?
J'espère qu'il aura de vous quelque souci.

Et « le nouveau saint ferma sa porte ». Avec malice, La Fontaine prétend qu'il ne fait pas allusion à un moine, mais à un « dervis » ; car, dit-il, « Je suppose qu'un moine est toujours charitable ». C'est l'antithèse de la peinture de Breughel[1], où le moine, « rat d'église[2], » se détourne du monde trompeur qui, derrière lui, enfermé sans sa sphère, saisit et coupe au bas de sa robe la bourse, et semble « prendre le rat par la queue[3] ».

W. Deonna.

---

1. Cf. *supra*, p. 58, fig. 3.

2. « Rat d'église », désigne par dénigrement les dévots qui fréquentent les églises, les employés d'une paroisse, bedeau, chantre, etc. Littré, *Dict. s. v.* Rat, n° 10.

3. Prendre les rats par la queue, soit couper les bourses, faire métier de filou, locution vieillie : *Grand dict. Larousse illustré du XIX^e siècle, s. v.* Rat, 718.

VARIÉTÉ

LE TOMBEAU D'ALCMÈNE

Quand Agésilas fit ouvrir le tombeau d'Alcmène à Haliarte[1], on y découvrit, entre autres dépôts, une tablette d'airain qu'Agésilas fit déchiffrer en Égypte[2]. Plutarque habille le reportage de la découverte et du déchiffrement d'une manière qui n'évite ni les incertitudes ni les contradictions. Situons tout d'abord son récit dans le temps.

Le narrateur, Kaphisias, place à la veille du jour où les Spartiates furent chassés de Thèbes (autrement dit : en décembre 379 a. C.), une conversation à laquelle prit part l'ancien disciple de Socrate, Simmias, qui venait de rentrer d'un long voyage à l'étranger[3]. Un certain Théocrite demande à un autre conjuré, Pheidolaos d'Haliarte, — et cela, pour meubler la conversation — ce qui a été trouvé dans le tombeau d'Alcmène et transporté à Sparte.

Pheidolaos, qui ne fut point témoin oculaire et qui, d'ailleurs, en veut à ses compatriotes pour leur complaisance envers Agésilas[4], énumère les trouvailles ; malheureusement les manuscrits présentent des lacunes qui, bien que fort courtes, empêchent de donner une traduction sûre du texte.

Il y avait un squelette (?), un petit bracelet de bronze, deux amphores de terre cuite contenant une terre pétrifiée par le temps, et à côté (?) du tombeau se trouvait « une tablette d'airain avec de nombreux caractères extraordinaires et tout à fait anciens ». On n'a rien pu en lire bien qu'ils fussent fort nets ; leur aspect était très proche de ceux d'Égypte ; aussi Agésilas, à ce que l'on dit ὡς ἔφασαν ,

1. Sur ce tombeau, cf. Axel W. Persson, Alkmenes grav. En kungling utgrävning un der Antiken, dans *Arkeologiska studier tillagnade H. K. H. Kronprins Gustaf Adolf*, 1932, p. 295-307. Sur les trouvailles faites à Haliarte, cf. D. Fimmen, *Die kretisch-mykenische Kultur*, 1921, p. 6, et les rapports de fouilles de R. P. Austin dans *The Annual of the British School at Athens*, XXVII, p. 81 sq. ; XXVIII, p. 128 sq. ; XXXII, p. 180 sq. Sur l'histoire d'Haliarte, *ibid.*, XXXII, p. 205 à 212 et P.-W., art. *Haliartos*, n° 1.

2. Plutarque, *De genio Socratis*, 5 sq. ; M. G. Méautis (*Revue de Philologie*, 43, 1919, p. 21) songe à une véritable « consultation », telle que les Grecs auraient pris l'habitude d'en demander aux sages prêtres égyptiens. On verra plus loin que des démarches politiques ont coïncidé avec la curiosité archéologique d'Agésilas.

3. Plut., *De gen. Socr.*, 2 sq. Sur l'absence de Simmias, cf. *ibid.*, 576 *c* et 578 *d*.

4. Cette violation de sépulture aura des conséquences fâcheuses (578 *a*) et les Thébains sauront ne pas désigner aux Spartiates le tombeau de Dircé qui risque le même sort (578 *b*).

en a-t-il envoyé des copies[1] au roi d'Égypte en le priant de les transmettre aux prêtres pour explication.

Deux points, au moins, de ce compte rendu méritent d'être soulignés. La présence d'un squelette et la position de la tablette restent incertaines[2]. L'expression « ὡς ἔφασαν » pourrait être prise telle quelle à la source de Plutarque, car Pheidolaos, contemporain du fait et disposant de témoins dans sa bonne ville, n'a pas besoin d'employer ce qu'il faut considérer, au mieux, comme une précaution oratoire. Il est vrai qu'il ignore la suite de cette enquête[3]. C'est Simmias qui la racontera un peu plus loin, mais il apparaît aussitôt que Plutarque a mal soudé les deux récits. Selon Pheidolaos, Agésilas envoie des copies au pharaon pour qu'il les distribue aux prêtres. Selon Simmias, qui était alors en Égypte et dit ne pas avoir vu la tablette, c'est un Spartiate, du nom d'Agétoridas, qui se présenta à Memphis chez Chonouphis que fréquentaient alors, outre Simmias, Platon et Ellopion (autrement inconnu)[4]. Dans le premier cas, la valise diplomatique essaye de satisfaire une curiosité d'ordre archéologique ; dans le second cas, on aurait dépêché quelqu'un auprès d'un savant égyptien pour qu'il traduise un texte mystérieux, ce qu'il fera d'ailleurs en trois jours... et à sa manière. Le peu de vraisemblance du second récit est évident.

D'autre part, le lien chronologique établi par Plutarque entre l'enlèvement des reliques et le retour des exilés à Thèbes est-il certain ? Vu les délais de route pour l'envoi du message d'Agésilas en Égypte et pour le retour de Simmias, et vu notre ignorance du temps qui a pu s'écouler entre les deux événements, il serait plus prudent de ne pas descendre en dessous de 380 a. C. pour l'ouverture du tombeau. D'ailleurs, chez Plutarque, Théocrite ne donne aucune indication qui permette d'évaluer le temps écoulé depuis cette ouverture[5].

Selon A. Wiedemann[6], cela s'est passé pendant la période de tyrannie spartiate à Thèbes ; l'on pourrait alors se limiter aux années 382 à 380 a. C. Toutefois, vers cette époque, le siège de

---

1. « ἀντίγραφα » : Fr. Pfister, *Der Reliquienkult im Altertum*, 1902-12, p. 503, traduit par « eine Abschrift ».

2. Bernadakis (ed. Teubner), après Amyot, restitue « [ἐπάνω] τοῦ μνήματος » à propos de la tablette. A. W. Persson (*l. l.*, p. 298, n. 3), lit : « [ἐν δὲ τῷ ἐδάφει] τοῦ μνήματος [ἐκεῖτο καὶ] πίναξ », mais il restituerait (*ibid.*, n. 2) une lacune antérieure de telle sorte qu'Agésilas n'aurait plus rien trouvé du corps même d'Alcmène, bien que Plutarque emploie, avant la description du « tombeau », le terme λείψανα. Cette restitution s'accorderait avec les idées de Fr. Pfister (*l. l.*, p. 196) qui croit que le récit de Plutarque est une légende pieuse destinée à expliquer l'absence de reliques. Mais alors on peut aussi admettre que ce ne fut pas un tombeau qu'Agésilas fouilla, et le caractère de la πίναξ déposée sur le sol (?) pourrait être autre (comme il sera suggéré dans une note, plus loin).

3. Pourtant au § 7 (578 *f*), il sait que les prêtres d'Égypte furent capables de déchiffrer la tablette (« λέγονται γάρ... »).

4. *De gen. Socr.*, 7 (578 *f* sq.).

5. En 578 *f*, « ἀναμνησθείς » laisse entendre que la consultation, et par suite la découverte, ne sont pas tout à fait récentes ; de même le « κατ'ἐκεῖνον τὸν χρόνον » en 578 *a*.

6. *Herodots II. Buch*, p. 206 (à propos de II, 43) ; il adopte comme limites larges 383 et 379 a. C.

Phlionte occupa Agésilas pendant vingt mois[1] ; d'autre part, nous savons que le roi spartiate ravagea la campagne thébaine pendant les étés 378 et 377, ayant eu le commandement de l'armée destinée à reconquérir Thèbes. Or l'enlèvement des ossements était destiné à fortifier moralement Sparte[2] ; il avait un sens lorsque Thèbes était ennemie et n'en avait guère au temps où Thèbes logeait une garnison spartiate « amie ».

Il n'y a donc pas lieu de croire que l'ouverture du tombeau et les troubles thébains n'étaient pas voisins dans le temps, mais il y a quelques présomptions en faveur d'un ordre inverse. Si l'ouverture du tombeau précède, le pharaon auquel Agésilas écrit est Acoris ; au cas contraire, c'est Nectanebo I[er], dont le règne débute en 378 a. C.

Dans le récit de Plutarque, le pharaon est anonyme. S'il s'agit, comme nous le pensons[3], de Nectanebo, il est un texte parallèle, transmis par Diogène Laërce[4], qui mérite examen : Eudoxe de Cnide va en Égypte « ... συστατικὰς φέροντα παρ' Ἀγησιλάου πρὸς Νεκτάναβιν· τὸν δὲ τοῖς ἱερεῦσιν αὐτὸν συστῆσαι ». Ainsi recommandé, il fait un séjour de seize mois chez des prêtres. Un peu plus loin, se trouve une anecdote, due à Favorinus d'Arles, qui précise qu'Eudoxe fut disciple du prêtre Chonouphis d'Héliopolis.

Apollodore d'Athènes place l'*acmé* d'Eudoxe à la 103[e] Olympiade[5], soit 368-365 a. C. Un bref séjour à Athènes, alors qu'il avait 23 ans[6], est suivi du voyage en Égypte, puis d'un voyage à Cyzique et chez Mausole. Eudoxe aurait donc été à Athènes au plus tard en 382 a. C. et il faut admettre qu'il s'écoule du temps entre ce séjour et son départ pour l'Égypte avec un compatriote, le médecin Chrysippe, et grâce à des amis qui s'étaient cotisés. Ces dernières indications s'accordent mal avec la recommandation d'Agésilas. Bien qu'en 378 a. C., Eudoxe ait pu avoir déjà trente ans, on hésite à voir en lui une sorte d'envoyé spécial d'Agésilas en Égypte. Cependant, Cnide étant, en principe, une colonie lacédémonienne de Carie[7], une mission confiée à Eudoxe n'aurait rien de surprenant *a priori*.

D'autre part, dès 377 a. C., l'amiral athénien Chabrias vint au secours de Nectanebo[8], et l'on peut supposer que, dès l'année précé-

1. Selon les ouvrages récents, ce fut de l'été 381 au printemps 379 ; d'autres datent, en gros, de 381-380 a. C. Selon le P.-W. (art. *Agesilaos*, col. 800, l. 53 sqq.), ce siège n'aurait peut-être pas été terminé lorsque Thèbes se libéra ; ceci ferait débuter le siège en 380 a. C.

2. Cf., p. ex., l'histoire des ossements d'Oreste à Tégée (Herod., II, 67-68) et A. W. Persson, *l. l.*, p. 299. Sur la religiosité d'Agésilas, cf. Xénophon, *Vie d'Agésilas*, *in fine*.

3. Fr. Pfister, *l. l.*, p. 195-6, situe l'ouverture du tombeau après la libération de Thèbes, sans autre explication.

4. Diog. L., VIII, 8, 87.

5. Id., VIII, 8, 90.

6. Id., VIII, 8, 86.

7. La ville avait été reprise en 390 a. C. par Sparte.

8. *Cambridge Ancient History*, VI, p. 148. Les données de Cornelius Nepos (*Chabrias*, 2-3) et de Diod. Sic., XV, 29 sqq., pour Chabrias sont difficiles à concilier. L'art. *Chabrias*, n° 1 du P.-W. (col. 2018) a adopté une chronologie différente faisant monter trop tôt Nectanebo sur le trône.

dente, il y eut une ambassade spartiate destinée à prendre contact avec le nouveau pharaon[1]. Or Chonouphis déclare, selon Plutarque, qu'Héraclès, qui est censé avoir écrit la fameuse tablette, exhorte les Grecs à « ἄγειν σχολὴν καὶ εἰρήνην ». Cette interprétation ne répond sans doute qu'en partie à l'attente d'Agésilas, puisqu'elle suppose aussi un refus des Égyptiens de lier aucunement leur cause à celle des Spartiates ; elle se comprend d'ailleurs mieux avant l'arrivée de Chabrias qui venait de fortifier Thèbes de Béotie, alliée d'Athènes.

Il est donc permis de croire qu'en 378 a. C., une ambassade spartiate à Nectanebo s'occupa, incidemment, d'une question archéologique, qui n'était d'ailleurs pas sans arrière-pensée politique. Agésilas laissait aux Égyptiens le plaisir de découvrir un lien ancien[2] entre les Spartiates, descendant des Héraclides, et l'Égypte ; il le suggérait même, peut-être. Chonouphis, ou quel qu'ait été son nom, feignant d'admettre qu'Héraclès avait appris à écrire sous le règne de Protée[3], n'en repoussait pas moins habilement l'appel spartiate. Plutarque le sentait encore fort bien, témoin l'anecdote qui fait suite et qui montre Platon « τοῦ Αἰγυπτίου μνησθείς » se moquant des Déliens qui s'inquiétaient d'un oracle sur la duplication du cube.

Simmias, Thébain et par là-même cher à Plutarque[4], aurait été présent chez Chonouphis lors de la consultation demandée par Agétoridas, personnage que l'on ne retrouve plus ailleurs. On a vu qu'Eudoxe fait un séjour chez ce même prophète ; y aurait-il eu un récit qui le montre présent à la consultation, mais non consultant ? Cela paraît douteux, car, à regarder de près le texte de Plutarque, les trois disciples de Chonouphis sont inutiles au récit et la consultation se réduit à une question écrite et une réponse écrite[5].

Il n'y avait aucun motif de mêler un ou plusieurs philosophes à cette anecdote politico-archéologique, ou plutôt seul le nom de Chonouphis, connu de Plutarque dans un tout autre contexte, a suggéré la présence de philosophes. Dans ce cas, c'est par Eudoxe, dont le nom est lié à trois reprises[6] à celui de Chonouphis, que l'historiette s'est amplifiée[7].

Il n'est pas question de discuter ici de la réalité du voyage de Platon en Égypte[8] ; qu'il suffise de noter que tous les témoignages

---

1. La coalition entre Athènes et Thèbes date de l'été 378 (*Cambr. Anc. Hist.*, VII, p. 68) ; ce fait à lui seul pouvait provoquer une ambassade spartiate en Égypte.
2. Pour une interférence analogue de la politique et de la mythologie, cf. Her. VII, 150 (les Perses s'y trouvent un ancêtre commun avec les Argiens).
3. *De gen. Socr.*, 7, 579 *a*.
4. Sur la place importante du personnage dans le dialogue, cf. P.-W., art. *Plutarchos*, col. 841, l. 18 sq.
5. Par l'intermédiaire du pharaon que devrait normalement désigner le βασιλεύς employé deux fois à ce propos ; cf. A. W. Persson, *o. c.*, p. 298.
6. Plut., *De Is. et Os.*, 10 ; Cl. Alex., *Strom.*, I, 15, 69, 1 ; Diog. L., VIII, 8, 90 ; cf. Strabon, 17, 806-7.
7. Si, pour Plutarque, Platon et Simmias sont ensemble (à Memphis), pour Strabon (17, 806), c'est Platon et Eudoxe (à Héliopolis). Pour Diogène Laërce (III, 1, 6), c'est Platon et Euripide (!).
8. Cf. Fr. Daumas, *Bull. de l'Assoc. G. Budé*, 1956, p. 113.

sont tardifs et que la forte suspicion dont ils sont entachés déteint sur les compagnons qu'on lui a donnés. C'est vrai dans le cas de Simmias pour qui aucun autre détail biographique ne constitue la moindre présomption favorable ; ce serait vrai aussi pour Eudoxe, à lire le seul Strabon[1], n'étaient les trois témoignages de Plutarque, Favorinus et Clément d'Alexandrie mentionnés ci-dessus. Même si ces témoignages devaient remonter à la même source, celle-ci ne pourrait être qu'ancienne ; elle ne serait pas une liste quelconque de Grecs ayant bénéficié de la science égyptienne, mais une donnée valable pour le seul Eudoxe, car le nom de Chonouphis est constant à son propos, alors que ceux des maîtres égyptiens de Pythagore, Solon et Platon varient d'un témoignage à l'autre[2].

Il ne paraît pas douteux qu'il y a eu à Memphis, dans la première moitié du IVe siècle a. C. un prêtre nommé Chonouphis que connut Eudoxe ; il est moins sûr que ce fut le même qui dicta la réponse à Agésilas. Bien que Strabon et Diogène Laërce (en un passage) le situent à Héliopolis (dont il était peut-être originaire), Chonouphis exerça ses fonctions dans la capitale ; Plutarque[3] en est garant, et, avant lui, sans doute Manéthon, qui était de Sebennytos comme Nectanebo et à qui nous attribuerions volontiers l'anecdote montrant Eudoxe recommandé par Agésilas à Nectanebo, qui le recommande à des prêtres[4]. L'autre anecdote égyptienne conservée par Diogène Laërce, celle qui concerne le présage funèbre donné par l'Apis à Eudoxe alors qu'il fréquentait Chonouphis, est d'une veine plus populaire et ne remonte peut-être qu'à Apion ou Chérémon. Dans ce dernier cas, une tradition familiale (celle des Chérémon) placerait Chonouphis à Héliopolis et ne saurait peut-être rien d'un lien avec la consultation politique d'Agésilas qui eut plutôt lieu à Memphis[5].

---

1. Il a comme garant ce douteux Chérémon qui lui fit visiter Héliopolis et fut sans doute le grand-père de Chérémon le stoïcien (cf. P.-W., art. *Chairemon*, n° 7, col. 2026, l. 11 sq.).

2. On notera que chez Plutarque (*De gen. Socr.*, 7, 579 *c*), Platon, rentrant d'Égypte nomme Eudoxe comme capable de résoudre le problème délien. Y a-t-il là un souvenir du séjour d'Eudoxe en Égypte, que Plutarque n'ignore pas ?

3. *De Is. et Osir.*, 10.

4. Le parallélisme dans le mécanisme de transmission, tant pour la « consultation » que pour le séjour d'Eudoxe, s'expliquerait, en effet, par un garant commun de ces deux historiettes flatteuses pour l'amour-propre égyptien. Le récit de Diog. L. (VIII, 8, 87) dépend de Sotion qui écrivit entre 200 et 170 a. C. (cf. P.-W., art. *Sotion*, n° 1, col. 1235, l. 61 sq. et 1236, l. 28 sq.), et rapporte, selon d'autres κατά τινας, qu'Eudoxe vécut en Égypte à la mode des prêtres de là-bas. Le *De genio Socratis* fut rédigé à la même époque que le *De Is. et Osir.* (P.-W., art. *Plutarchos*, col. 842, l. 51 sq.), qui cite plusieurs fois Manéthon. Nous ignorons le contenu même des ouvrages patriotiques et religieux de Manéthon, sauf pour les Αἰγυπτιακά ; mais ce genre de récits sur les rapports entre Grecs et Égyptiens s'accorde bien avec ce que nous savons du personnage lui-même.

5. Une lettre apocryphe de Manéthon (éd. Waddell, p. XI et 208 sq. ; conservée par le Syncelle) le fait résider à Héliopolis. Selon Strabon (17, 806) on faisait de l'astronomie dans cette ville et Hérodote (II, 3) atteste la science des Héliopolitains, à distinguer de celle des Memphites ; ces données ont pu suffire au faussaire. D'autre part, cette même lettre fait de Manéthon un interprète de textes anciens rédigés par Thoth (dieu adoré également à Memphis), cependant que ce même Manéthon fut effectivement l'un des fondateurs du culte de Sérapis

A la base du récit de Plutarque, il faut donc distinguer deux anecdotes indépendantes : la découverte d'une tablette dans le tombeau d'Alcmène et son « déchiffrement » à Memphis à la demande d'Agésilas ; le séjour d'Eudoxe auprès de Chonouphis, au temps de Nectanebo et avec l'appui d'Agésilas[1]. Plutarque a utilisé la seconde en remplaçant Eudoxe, témoin possible de la « consultation », par Simmias. De toutes manières, la première anecdote n'était qu'un élément accessoire d'une démarche politique plus importante.

*
* *

L'ouverture du « tombeau » d'Alcmène ne saurait toutefois être mise en doute et il convient, pour finir, d'en souligner l'intérêt archéologique. Chonouphis commente par un appel à la paix entre les Grecs le conseil d'Héraclès (« organiser un concours de jeux en l'honneur des Muses ») qu'il prétend avoir lu. On n'insistera pas sur la naïveté du procédé même de déchiffrement[2] que Plutarque prête à Chonouphis, ni sur les idées fumeuses concernant les types d'écriture égyptienne (les caractères de la tablette seraient ceux qui furent en usage sous le règne de Protée[3], contemporain d'Héraclès fils d'Amphitryon[4]). Mais l'écriture qui aurait ressemblé à de l'égyptien évoque invinciblement l'écriture minoenne[5]. La présence d'une tablette d'airain peut surprendre dans un tombeau au mobilier funéraire plutôt rudimentaire ; les amphores y sont mieux à leur place, mais la terre compacte, semblable à de la pierre, qu'elles contiennent fait plutôt songer à des tablettes de terre crue non identifiées comme telles, autrement dit : des tablettes d'époque mycénienne[6].

(ce qui se conçoit mieux d'un prêtre de Memphis que d'un prêtre d'Héliopolis). Memphis était capitale sous Nectanebo et Chonouphis (dont le rôle rappelle un peu celui que la lettre apocryphe attribue à Manéthon) avait plutôt sa place à Memphis. Dans le même ordre d'idées, Solon a des entretiens avec un prêtre de Saïs, capitale en ce temps (Plut., *De Is. et Osir.*, 10) ; Proclus (in *Plat. Tim. I*, 101, 22, Diehl) le fera étudier à Sebennytos, Saïs et Héliopolis, par une magie persistante de ces noms, dont le premier pourrait également venir de Manéthon.

1. Des deux textes égyptiens, sinon manéthoniens, sur l'époque de Nectanebo, Plutarque a utilisé essentiellement le premier ; Diogène Laërce a gardé un souvenir du second.

2. Chonouphis semble faire une traduction, ce qui suppose qu'Héraclès écrivit en langue égyptienne (à quelles fins ?) ; les γράμματα πολλά que contenait la tablette sont rendus par trois mots grecs, etc.

3. Hérodote en fait un citoyen de Memphis et y résidant (II, 112, cf. 119).

4. Hérodote affirme son ascendance égyptienne (II, 43) : *Le père et la mère de cet Hercule, Amphitryon et Alcmène, étaient originaires d'Egypte* (trad. Larcher, qui donne en note une traduction assez libre du passage du *De gen. Socr.* concernant le tombeau d'Alcmène).

5. Cf. A. W. Persson, *o. c.*, p. 303, n. 4, citant la même opinion chez d'autres, notamment S. Reinach (*L'anthropologie*, XI, p. 497-502), qui, sur le fond, a raison contre P. Foucart. Cf. aussi A. J. B. Wace, *Bull. de la Soc. Roy. arch. d'Alex.*, 38, 1949, p. 26-7.

6. On ne peut passer sous silence un rapprochement possible avec ces grandes plaques de bronze portant un ou deux signes crétois et trouvés en divers sites dont Mycènes (D. Fimmen, *l. l.*, p. 122-3 ; J. Svoronos, dans le *Journ. Intern. d'arch. numism.*, 9, 1906, p. 161 à 175 et pl. II-V). Le terme πίναξ pourrait leur convenir à la rigueur, mais, leur utilisation commerciale n'étant pas douteuse,

Le début de l'Empire vit des fouilles et découvertes archéologiques assez nombreuses[1] ; en l'an 13 de Néron, un tombeau en Crète aurait livré les mémoires de Dictys et à la veille de l'avènement de Vespasien des vases anciens furent trouvés à Tégée[2] à la suite de fouilles provoquées par des devins *(instinctu vaticinantium)*. On peut se demander alors si Plutarque n'a pas plaqué dans son récit des détails notés lors de découvertes faites de son temps[3]. Il est d'ailleurs permis de s'étonner de ce qu'un luxe de détails archéologiques ait été noté aux années 380 a. C. et soit parvenu jusqu'à Plutarque, d'autant que le récit « égyptien » de la consultation ne devait pas insister sur les circonstances mêmes de la découverte[4].

On doit quand même retenir de ce qui précède que, vers 380 a. C., à Haliarte, des fouilles livrèrent des documents d'une écriture non-alphabétique[5]. Haliarte, près du lac Copaïs, fut détruit lors de la guerre contre Persée[6] ; son histoire était liée à celle d'Orchomène des Minyens[7] et on y montrait les tombeaux d'Alcmène et d'Aléos[8], identifiés à Rhadamanthe, époux d'Alcmène après la mort d'Amphitryon[9]. Selon Plutarque[10], poussait, non loin du tombeau dit d'Aléos, une plante aromatique appelée Κρήσιος στύραξ[11], et les indigènes esti-

---

ces plaques n'ont que faire dans un tombeau (si c'est un tombeau). Signalons que celui qui trouva ces premières plaques, en Sardaigne, songea d'abord à une « stela votive o mortuarie » (cf. J. Svoronos, *o. c.*, p. 165) ; une telle erreur n'était-elle pas possible du temps d'Agésilas ?

1. Cf. A. J. B. Wace, *o. c.*, p. 26 sq.

2. Suétone, *Vesp.*, 7.

3. Les détails donnés par la préface et le prologue du récit apocryphe de Dictys sont évidemment suspects. La découverte serait de 66 p. C., et celle de Tégée est à peine postérieure ; à cette époque, Plutarque étudiait à Athènes chez Amonnios (cf. P.-W., art. *Plutarchos*, col. 639, l. 61 sq.). N'a-t-il pas pu dans le *De genio Socratis* écrit quelque 30 ans après (cf. P.-W., *ibid*, col. 842, l. 51 sq.), entremêler des souvenirs de sa jeunesse ? Les passages du *De gen. Socr.*, que nous examinons ont des notices parallèles et plus ou moins ressemblantes dans la *V. Lysandri*, la *V. Pelopidae* (toutes deux antérieures) et le *De EI apud Delphos*. Le caractère artificiel du *De gen. Socr.* n'en est que plus frappant, d'autant que le conseil prêté à Héraclès n'a aucun sens dans le contexte immédiat de la conversation imaginée par Plutarque ; mais il en avait un lorsque Agésilas consulta.

4. Sur les circonstances de l'ouverture du tombeau, Plutarque dut se contenter d'un texte assez vague ou même d'une légende locale, qui est à la base du hors-d'œuvre qu'il confectionna. On pourrait songer à Aristophane le Béotien, que connaît Plutarque (*De Herod. mal.*, 31 et 33) et qui mentionne Rhadamanthe comme maître d'Héraclès (*Schol. Theocr.*, XIII, 7-9 *b*) ; cet auteur local a pu être contemporain des actions d'Agésilas (cf. P.-W., art. *Aristophanes*, n° 13, col. 399 et F. Jacoby, *F. Gr. Hist.*, III *b*, p. 152).

5. Wiedemann (*l. l.*) croit à une tombe préhistorique et à des sortes de *lusus naturae* dont les anthropologues modernes seraient encore parfois victimes. Cf. R. P. Austin, *l. l.*, p. 210.

6. Strabon, 9, 411. Pausanias (9, 33, 3), ne vit plus que des temples anonymes et abandonnés.

7. Paus., 9, 32, 5 et 34, 7 sq.

8. Plut., *De gen. Socr.*, 5, 578 *b*.

9. Plut., *V. Lys.*, 28, 7-8. La *Bibl. Apolk.* (II, 70 ; cf. III, 6), admet ce mariage et fait vivre les époux à Ocaléa, à côté d'Haliarte (cf. Strabon, 9, 415).

10. *V. Lys.*, 28, 7.

11. D'après Fr. Pfister (*l. l.*, p. 126), le rapprochement étymologique avec la Crète ne serait pas admissible.

maient que c'était une preuve du séjour de Rhadamanthe parmi eux ; cette indication botanique et cette interprétation sont confirmées par un fragment des *Aitia* de Callimaque[1]. Le mariage d'Alcmène et Rhadamanthe était admis par certains auteurs[2], mais aux Champs-Élysées ; il est compréhensible que les gens d'Haliarte l'aient déjà placé en ce monde. Cette mythologie ne signifie naturellement pas que ces « tombeaux » étaient d'époque mycénienne.

Toutefois, alors même qu'Agésilas tourna ses regards vers l'Égypte, on ne comprend pas l'obstination des gens d'Haliarte, ni l'insistance de Callimaque et de la *Bibliothèque d'Apollodore*, à placer Rhadamanthe en Béotie si, par delà les légendes doriennes auxquelles s'attache le nom de la mère d'Héraclès, on n'avait gardé ou retrouvé le souvenir de liens avec la Crète. Voisin d'Orchomène qui est lié à la Pylos de Nestor[3] (cette Pylos où l'on écrivit en caractères minoens), Haliarte a dû connaître le même type de civilisation. Il ne déplairait pas de penser que le rapprochement fait entre Haliarte et la Crète minoenne naquit d'une remarque d'un « archéologue » de l'Antiquité, à la suite de découvertes plus ou moins fortuites. Les déductions qui purent être faites alors étaient plus sérieuses que celles d'Agésilas, et avaient plus de poids qu'une observation de botaniste.

Jusqu'ici les vestiges mycéniens à Haliarte sont peu importants, bien que certains. Peut-être faudrait-il à nouveau porter le regard vers ces tertres qui subsistent à l'Ouest de la ville[4] et que l'on disait jadis recouvrir les restes de héros de la fable.

J. Schwartz.

---

1. *P. Oxy.* 2080, v. 86 sq. = éd. Pfeiffer, *Aitia*, II, fr. 43, v. 86 sq. (vol. I, p. 53 et comm.). Ce texte, proche de Plut., *V. Lys.*, 28, 6-7, pourrait avoir une source commune avec lui. Callimaque dit expressément qu'à Haliarte on fêtait les « Théodaisia, fête crétoise » ; cette fête est bien attestée épigraphiquement dans diverses villes de Crète.

2. Anton. Liber., 33 (qui reproduirait Phérécyde) ; Anth. Pal., III, 13 ; Kaibel, *Epigr. gr.*, 1046, v. 58 sq.

3. Cf., p. ex., Paus., 9, 36, 8.

4. J. C. Frazer, *Pausanias's description of Greece*, t. V, p. 165 (Paus., 9, 32, 5), repris dans P.-W., art. *Haliartos*, n° 1, col. 2243, l. 13 sq.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GUSTAVE LEFEBVRE (1879-1957).

Gustave Lefebvre était l'une des gloires de l'Égyptologie française. Comme philologue, d'abord. Nul n'a plus contribué, dans notre pays, à approfondir et à répandre la connaissance de la langue et de la littérature des sujets des pharaons. C'est ce dont témoignent de nombreux articles, parmi lesquels il faut au moins citer une étude, toujours actuelle, sur l'origine de la langue égyptienne (*Chronique d'Égypte*, 1936, p. 266-292) et la magistrale *Grammaire de l'Égyptien classique*, publiée en 1940, dont une seconde édition, complétée et, sur certains points, refondue avec la collaboration de Serge Sauneron, l'un de ses meilleurs disciples, est sortie des presses de l'Institut français d'Archéologie orientale en 1955, au Caire (voir à ce sujet les comptes rendus publiés dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. CXXIII (1941), p. 93-96 et dans le *Journal des Savants*, en 1947, p. 150-160 (1re éd.) et en 1957, p. 94-95 (2e éd.) ; dans cette troisième recension, l'originalité de l'ouvrage par rapport à ceux d'autres grammairiens de notre temps aurait dû être soulignée avec plus de force. Spécialiste de l'égyptien classique, Gustave Lefebvre ne limitait point ses curiosités à cette période de l'histoire de la langue, celle du Moyen-Empire et de la XVIIIe dynastie. Il connaissait fort bien l'écriture, le vocabulaire et la grammaire des inscriptions de la Basse Époque, comme le montrent : son *Tombeau de Petosiris* (début de la période ptolémaïque), en trois volumes (Le Caire, 1923-1924, publications du Service des Antiquités), sa longue étude, parue dans le *Journal des Savants* en 1950 (p. 26-31), sur la thèse de doctorat de Maurice Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées* (soutenue en 1946, première partie publiée au Caire en 1949), enfin les notes et rapports (inédits) qu'il composa sur les « travaux académiques » (thèses de l'École pratique des Hautes Études) de ses élèves. La langue de l'Ancien Empire l'intéressait vivement aussi : à l'École des Hautes Études, il mit plus d'une fois au programme de ses cours les grandes inscriptions biographiques de la VIe dynastie, notamment celles d'Ouni et d'Hirkhouf et suggéra à Pierre Du Bourguet l'idée d'écrire une thèse sur les archaïsmes dans les textes de la reine Hatshepsout à Deir el Bahari. Mes propres recherches sur les formules funéraires des Ve et VIe dynasties (*L'appel aux vivants*, Le Caire, 1938), puis sur les *Textes des Pyra-*

mides (*l'Hommage aux dieux*, Paris, 1954) doivent bien plus que je ne saurais dire à ses conseils et à sa science. Comme éditeur et traducteur de textes, Gustave Lefebvre avait conquis très tôt la grande renommée, grâce à son *Tombeau de Pétosiris*, déjà cité, et aux *Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon Romê-Roïy et Amenhotep* (époque Ramesside), Paris, 1929. Les *Contes et romans égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, qui s'adressent à la fois aux égyptologues et au grand public cultivé, sont une réussite parfaite. Non seulement la fidélité des traductions est, comme on pouvait l'attendre, exemplaire, mais les notices qui précèdent chacune d'entre elles, aussi bien que l'introduction générale, constituent la meilleure étude d'ensemble existant actuellement sur les œuvres de fiction (ou d'imagination) dans la prose égyptienne antique.

La réputation si légitime et si universellement admise que Gustave Lefebvre devait à ses travaux d'épigraphie et de grammaire n'a pas été sans lui faire quelque tort, en concentrant l'attention, de façon un peu exclusive, sur cette partie de ses œuvres. Il convient de rappeler que ce philologue-né s'intéressait à tout, que ce spécialiste des questions de langue était un égyptologue complet, et, dans toute la force du terme, un humaniste ; la notice, un modèle du genre, qu'il écrivit sur Pierre de Labriolle, son prédécesseur à l'Institut de France, est un éloquent témoignage de fidélité aux études classiques de sa jeunesse. Archéologue, Gustave Lefebvre le fut, non seulement sur le terrain, dans ses fouilles du Fayoum (avec son aîné Pierre Jouguet) ou de Tounah el Gebel, dans ses tournées d'inspection à travers la Moyenne et la Haute-Égypte, mais aussi en tant qu'auteur, et conservateur de musée. Le tome premier du *Tombeau de Pétosiris*, pour ne citer qu'un exemple, est un des plus beaux travaux d'archéologie et d'histoire de l'art dont puisse s'enorgueillir l'Égyptologie contemporaine. Les courants d'inspiration si divers, les uns traditionalistes, les autres novateurs, plus ou moins sous l'influence de l'art grec, que reflète la décoration du *pronaos* et de la chapelle de Pétosiris, la scène purement grecque, *sans légendes hiéroglyphiques* (c'est la seule), du « sacrifice au mort héroïsé », dont Ch. Picard a complété et précisé l'interprétation, *B.I.F.A.O.*, 1930-1931 (t. XXX), p. 201-227, y sont analysés avec autant de science et de finesse que de goût. Au musée du Caire, dont il fut conservateur en chef, Gustave Lefebvre conçut et réalisa — avec un soin magistral et exemplaire — la présentation des trésors de Toutankhamon. Les dispositions qu'il prit à l'époque étaient si heureuses qu'on n'a rien trouvé à y changer ; l'extraordinaire mobilier funéraire du jeune roi s'offre, maintenant encore, à l'admiration des visiteurs dans les mêmes conditions qu'au premier jour. C'est aussi Gustave Lefebvre qui fit remplacer, au Musée du Caire, les meubles de l'ancien temps par des vitrines nouvelles, étanches et plus légères. Dans d'autres domaines, ceux de l'histoire, et de l'histoire de la civilisation, l'auteur de la *Grammaire de l'égyptien classique* et du *Tombeau de Pétosiris* témoigna d'une égale maîtrise. Gustave Lefebvre est le premier égyptologue français, qui, dans une thèse principale de doctorat, ait traité un sujet d'histoire pure, et il est demeuré, jusqu'à présent, le seul. Son *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXI^e^ dynastie*, Paris, 1929, garde aujourd'hui toute sa valeur, en dépit des progrès de la science et demeure l'ouvrage de base sur les questions capitales, qu'il aborde. Ce beau livre, dont la science n'est jamais lourde, a d'ailleurs fait école. La thèse principale de doctorat de Charles Maystre (malheureusement demeurée inédite) sur les grands prêtres de Ptah l'a prise pour modèle, et les travaux de Paul Barguet, Louis Christophe et Jean Leclant sur les « divines adoratrices » des XXII^e^-XXVI^e^ dynasties le pro-

longent, en même temps qu'ils en dérivent. On doit encore à Gustave Lefebvre, entre autres travaux d'histoire, d'intéressants articles sur les Égyptiens et les Hébreux (*Revue biblique*, 1922 (t. XXXI), p. 481-488), sur le grand prêtre d'Amon Harmakhis, de la XXV^e^ dynastie (*Annales du Service*, 1925, t. XXV, p. 25-33) et une petite monographie consacrée au général Pedi-sma-taouy (en grec : Ποτασιμτώ), qui commandait les mercenaires cariens de Psammétique II, à Abou-Simbel. Quant à l'histoire de la civilisation, Gustave Lefebvre l'a pratiquée toute sa vie et il n'est aucun des livres ou articles précédemment cités qui n'apporte à cette branche de la science une contribution précieuse. En outre, deux de ses ouvrages récents sont du ressort de cette discipline. Je veux parler du *Tableau des parties du corps humain mentionnées par les Égyptiens*, Le Caire, 1952, où, cela va sans dire, les philologues et les linguistes trouvent aussi beaucoup à apprendre, et enfin de l'admirable *Essai sur la médecine égyptienne de l'époque pharaonique*, Paris 1956, dont François Daumas, entre autres commentateurs, vient de souligner l'importance et la nouveauté (*Journal des Savants*, 1957, p. 165-175) ; ce livre a d'ailleurs obtenu, en 1956, le prix Paul Pelliot.

Gustave Lefebvre, dont le nom devait être associé si intimement à l'histoire de l'Égyptologie, n'est pas venu à cette science du premier coup : on peut parler, à son sujet, de vocation tardive. Cette vocation naquit en Égypte, au contact des monuments pharaoniques, et fut encouragée par un grand égyptologue, Gaston Maspero ; mais c'est comme helléniste que Lefebvre fit, dans ce pays même, ses premières armes et y conquit ses premiers titres de gloire. Agrégé de grammaire (1900), membre de l'École française d'Athènes (1901-1904), cet ancien élève de Victor Bérard et de Bernard Haussoullier, entré au service du gouvernement égyptien comme inspecteur des antiquités (Assiout, 1905-1914) publia, dans les *Annales du Service*, de 1908 à 1920, de nombreuses inscriptions grecques d'Égypte, païennes ou non païennes, faisant suite à un *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, Le Caire, 1907, et à plusieurs articles du *Bulletin de correspondance hellénique* (1902-1905). L'épigraphie grecque lui doit encore — en collaboration avec P. Perdrizet, qui lui portait l'estime la plus affectueuse — la publication des *Graffites grecs du Memnonium d'Abydos* (Nancy, 1919), dont on connaît l'exceptionnelle importance. Toutefois, c'est comme papyrologue que Gustave Lefebvre devait remporter en Égypte, son plus grand succès et s'assurer, d'emblée, une notoriété internationale. C'est lui en effet qui découvrit et publia, en 1907, au Caire, puis en 1911, dans la même ville (*Catalogue général du musée du Caire*) les fragments d'un manuscrit grec nous restituant en partie quatre comédies de Ménandre, dont la *Femme aux cheveux coupés*. Ces fragments n'étaient pas seulement transcrits ; Gustave Lefebvre les avait accompagnés d'une belle traduction et d'un commentaire, rendant ainsi accessibles aux lettrés comme aux savants, dans un délai très court, d'inestimables richesses.

Il y aurait beaucoup à dire sur la personnalité attachante de Gustave Lefebvre, ses origines lorraines, son amour du métier, son sens du devoir, le courage avec lequel il fit face à des épreuves répétées, particulièrement cruelles. Je me propose d'évoquer ailleurs, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, ce que fut son enseignement. Rappelons seulement, ici-même, qu'il occupa, de 1928 à 1948, avec un succès éclatant, la chaire de philologie égyptienne, à l'École pratique des Hautes Études. Officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, il avait été élu en 1942 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Jean Sainte Fare Garnot.

MILOJE M. VASIĆ (1868-1956).

L'archéologie yougoslave vient de perdre un Maître qui, par ses travaux, a profondément marqué plusieurs générations d'archéologues des Balkans. Décédé à quatre-vingt-huit ans, il avait été professeur d'archéologie à la Faculté des Lettres de Belgrade pendant cinquante années ; sa disparition arrête une vie laborieuse, féconde en recherches jusqu'au dernier moment. Les premiers travaux du disparu, consacrés aux antiquités romaines de la Serbie, datent de 1894 ; les derniers viennent de paraître. Après avoir soutenu sa thèse en 1898 au Séminaire d'Adolf Furtwängler, il revint en Serbie où il occupa d'abord une place de conservateur au Musée national de Belgrade, puis la chaire d'archéologie classique à l'Université. Il entreprit vers la même époque un long voyage d'étude en Grèce et en Asie Mineure, où il visait à compléter ses connaissances de l'antiquité hellénique. En 1908, il commençait les fouilles de la célèbre station préhistorique de Vinča près de Belgrade, fouilles qu'il a continuées, compte tenu de plusieurs intervalles, jusqu'en 1934. Bien que ne délaissant ni l'antiquité classique ni l'art médiéval, le professeur, M. Vasić se consacrera désormais à l'étude approfondie de la préhistoire balkanique. Ses recherches aboutirent à l'œuvre capitale *Vinča préhistorique*, publiée en quatre volumes entre 1932 et 1936. Profondément épris de la civilisation hellénique, il a toujours enseigné l'amour de l'art grec ; dans le domaine scientifique, il dirigeait tous ses efforts en vue de démontrer l'influence de la civilisation hellénique sur la préhistoire des Balkans du Nord. Auteur de nombreux travaux, publiés soit en Yougoslavie soit à l'étranger, M. Vasić a donné diverses contributions à la *Revue archéologique*, en 1902, et en 1954. Il s'était réfugié en France pendant la première guerre mondiale ; son séjour a scellé l'amitié qu'il portait toujours envers un pays très humain ; il s'était fait un devoir d'enseignement de faire partager ses vues à ses élèves. La disparition de M. Vasić est une perte douloureuse pour la science et pour tous ses amis en Yougoslavie comme ailleurs. La meilleure manière d'honorer ici sa mémoire nous a paru devoir être une bibliographie classée de ses nombreux travaux.

Comptes rendus de fouilles sur des sites néolithiques en Serbie : station de Jablanica, *Archiv für Anthropologie*, Heft 4, Braunschweig, 1902 ; stations de Čaršija et de Mali Drum, *Glas Srpske Akademije Nauka*, 70, 1906, p. 163-289 ; station de Gradač, *ibid.*, 76, 1911, p. 97-134.

Le plus grand nombre des publications est consacré au problème de Vinča. — Rapports préliminaires, premières études : *Starinar*, 1906, p. 89-127 ; *Memnon*, 1907, p. 177-187 ; *BSA.*, 1907/8, p. 319-342 ; *Präh. Zeit.*, 1910, p. 23-39, et 1911, p. 126-132 ; *Arch. Anz.*, 1914, col. 413-416. Les grandes fouilles après la première guerre mondiale aboutissent à la publication finale *Preistoriska Vinča*, vol. 1-4, Belgrade, 1932-36. — Articles traitant des problèmes variés : *Man*, 1930, p. 197 sqq. ; *Rev. Int. Ét. Balk.*, 1934, p. 65-73 et 1937/38, p. 83-97 ; *Starinar*, 1938, p. 3-40 ; *Mélanges Hoffiler*, Zagreb, 1940, p. 67 sqq. Deux des plus importantes études, concernant en grande partie l'influence ionienne à Vinča, ont paru après la dernière guerre : *Jonska Kolonija Vinča*, *Zbornik Filozofskog Fakulteta*, Belgrade, 1949, p. 85-235, et *Kroz kulturni sloj Vinče* (résumé en allemand *Durch die Kulturschicht von Vinča*), *Spomenik*, 100, n. s. 2, 1950 ; sur les mêmes problèmes : *Starinar*, 1950, p. 7-11 et p. 15-17 ; 1951, p. 3-6 ; *Glas Srpske Akademije Nauka*, 203, n. s. 1, 1951, p. 1-32 et p. 33-60 ; 212, n. s. 2, 1953, p. 25-65 et p. 67-96 ; 214, n. s., 3, 1954, p. 111-118, p. 129-164 et p. 165-172 ; 218,

n. s. ; 4, 1956, p. 29-43 ; 219, n. s. 5, 1956, p. 31-92 ; *Rev. arch.*, 43, 1954, p. 60-66.

D'importantes contributions ont eu trait à d'autres domaines de la préhistoire. Sur l'âge du Bronze « pannonien » : *Rev. arch.*, 40, 1902, p. 172-190 ; *Starinar*, 1906, p. 1-36 ; 1907, p. 1-47 ; 1910, p. 1-207 ; 1911, p. 1-93 ; sur la station de Butmir en Bosnie, *Mélanges Bogdan Popović*, Belgrade, 1929, p. 1-22.

Les premières recherches du Pr Vasić avaient été orientées vers les vestiges classiques en Serbie et surtout sur la colonie romaine de *Viminacium* : *Starinar*, 1894, p. 1-54 et p. 128-136 ; 1895, p. 6-61 ; 1906, p. 36-38 ; 1907, p. 66-98 ; 1907, *Suppl.* p. 19-27 ; 1908, p. 145-150 ; 1909, p. 127-129 ; *Arch. Anz.*, 1905, p. 102-109, etc. Parmi plusieurs travaux sur les antiquités helléniques, on notera la thèse pour le doctorat : *Die Fakel in Kultus und Kunst der Griechen*, Belgrade, 1900.

Deux importantes monographies couronnent l'activité féconde du disparu dans le domaine de l'art du Moyen âge en Yougoslavie : *Arhitektura i skulptura u Dalmaciji od početka IX do početka XV veka*, Belgrade, 1922 ; *Žiča i Lazarica*, Belgrade, 1928. V. Popovitch.

Corpus statuarum.

Il n'est sans doute pas indiscret de rappeler, en un temps où les entreprises ambitieuses ne manquent pas, le sort fait à certains projets pour lesquels la collaboration scientifique internationale aurait été indispensable.

Tel fut celui d'un *Corpus statuarum*, présenté, il y a quelques décades, aux commissions éducatives de la Société des Nations, déjà. A l'instigation de M. C. Foundoukidis, alors directeur des travaux, j'avais rapporté ce projet, concluant qu'il était viable. — Les hésitations de quelques savants le firent abandonner, en raison des difficultés de la tâche.

La tentative fut reprise en Allemagne, du vivant de l'éminent connaisseur que fut G. Lippold. Il convient de savoir qu'à Erlangen, où il avait formé un groupe d'élèves, G. Lippold avait médité de diriger un *Corpus statuarum*, où l'Allemagne aurait eu part prépondérante. Le commentateur des *Photographische Einzelaufnahmen*, des *Griech. u. rom. Porträts*, après P. Arndt, etc., aurait été hautement qualifié pour mener à bien l'entreprise. Une monographie d'Anna Kaltenhäuser (Mme Bahmann) consacrée à la *Handwerkliche Gestaltung im attischen Grabreliefs des 5. u. 4. Jahrh.*, 1938, Erlangen, avait été conçue comme la première contribution au futur *Corpus*. Depuis, il ne semble pas que l'œuvre soit poursuivie, à ma connaissance.

Un projet que j'avais fait accepter en principe, il y a peu, par le *C.N.R.S.*, pour la réédition des volumes épuisés du *Recueil* d'E. Espérandieu[1], n'a pas trouvé d'éditeur en France qui fût disposé pour une entreprise aussi peu rentable, et à « rotation », comme on dit aussi terriblement « lente ». On laisse d'autre part à l'abandon les utiles tentatives désintéressées de S. Reinach, à qui l'on avait dû des *Recueils* d'une valeur inestimable, pour la peinture, la sculpture, les reliefs. — Chaque an qui passe consacre le désastre.

Quels efforts faudra-t-il faire un jour — et qui les fera ? — pour permettre à nos successeurs et descendants de travailler scientifiquement en de tels domaines ? Il y a bien le *Corpus vasorum* qui essaye de survivre. Mais rien pour la sculpture.

1. Un quinzième volume de *Supplements*, contenant les sculptures découvertes dans les Gaules, depuis 1950 jusqu'à 1957, sera remis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au cours de l'été prochain. R. L.

Ce ne sont pas les catalogues de musées, encore absents si souvent, et pour les plus grandes collections, qui peuvent consoler, et aider les chercheurs.

Il est vrai que S. Reinach a écrit quelque part — je ne retrouve pas la référence ! — qu'en 1950, personne ne s'intéresserait plus en France (et ailleurs ?), à la sculpture grecque, p. ex. — Nous sommes en 1958. — Faudra-t-il donc commencer à croire qu'il avait été bon prophète ? Ch. P.

La cour centrale des palais crétois et les tauromachies minoennes.

Dans un intéressant article de l'*American Journal of archaeology* (61, 1957, n° 3, p. 256-262), M. J. Walter Graham a posé une question qu'on s'étonne de n'avoir pas vu encore discuter depuis trente-cinq ans. Il s'agit du lieu où se faisaient les corridas de taureaux chez les Minoens, un des éléments essentiels et les plus étudiés des fêtes crétoises palatiales. La conclusion de l'A. me paraît acceptable au moins pour Cnossos et Malia, voire à Phaestos[1]. Evans avait pensé à des arènes spéciales circulaires ou ovales, et à des exploits de « cirque ». Mais il n'y a de « cirques » nulle part en Crète. Au contraire, on est frappé des rapports des proportions des diverses cours intérieures rectangulaires des palais connus (J. W. Graham, pl. 76, 2), orientées en règle N.-S., sur le plus long des axes. Un autre fait intéressant et significatif est l'existence de longs portiques au rez-de-chaussée, et sans doute de galeries au-dessus, au second étage : ils paraîtraient inutilement vastes, s'ils n'avaient dû servir que pour l'intercommunication[2]. M. J. W. Graham a été tenté de comparer les cours intérieures des palais crétois à des Agoras, à des Forums : rapport que R. Martin, *Recherches sur l'Agora grecque*, 1951, n'a pas posé, ni supposé, encore qu'il ait fait porter son attention sur les esplanades et les cours centrales[3], en publiant à son tour (pl. 2) la célèbre peinture de la fête du Palais avec ses spectateurs entassés ; voire le Portique, instructif, du couloir N. du Palais (*ibid.*, pl. 4). — Pour ma part, je serais aussi, et d'abord, volontiers attentif à la comparaison qu'on peut faire déjà des aires centrales des palais minoens, disposées en longueur, avec les *dromoi* des sanctuaires égyptiens, où se perpétuait, à l'occasion, la course rituelle du Pharaon, près du taureau[4]. Cette « Course d'Apis », attestée dès le milieu de la première dynastie, était un rituel royal, une sorte d'ordalie princière, destinée à consacrer les droits du Pharaon, lors de son arrivée au trône. J'avais déjà indiqué qu'on pouvait imaginer la « Course d'Apis » d'après l'imagerie minoenne (*Rev. arch.*, *l. l.*, p. 209). Le *dromos*, qui, au Sarapieion de Saqqarah, mesurait 86 m de longueur environ[5], est conçu comme les cours intérieures des sérails minoens : la course du taureau, où les Crétois prenaient

1. Pour Phaestos, cf. aussi, du même auteur, *Archaeology*, automne 1957, p. 208-214 : *Phaestos, second fiddle to Knossos* (plan à la p. 208).

2. Hors des palais, il y avait aussi des esplanades dallées, propices aux parades, revues militaires, etc.

3. P. 83, par exemple.

4. *Rev. arch.*, 1953, I, p. 206-209 (Ch. Picard).

5. J.-Ph. Lauer et Ch. Picard, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis*. — A Délos, Sarapieion C : 100 m long. sur 21 à 28 m de larg. : tout autour de ce terrain de course, les portiques, jusqu'ici inexpliqués (*Rev. arch.*, 1953, I, p. 208, fig. 2) servaient certainement pour abriter les spectateurs, pendant les cérémonies célébrées sur l'aire. On notera qu'au temps de Strabon (XVII, 1, 14, 807 C, près du *Sékos* d'Apis vivant (Mustapha el Amir, *Journ. Egypt. archaeol.*, 34, 1948, p. 51-56 et pl. 15-17), se faisaient encore des courses de taureaux, dressés comme des bêtes de course : cf. J. Leclant, *Rev. arch.*, 1957, I, p. 242, n. 2.

tous les risques, et où il n'y avait pas de mise à mort de l'animal sacré, a toutes les chances d'être dérivée de l'usage égyptien, ce qui expliquerait aussi la légende du Minotaure[1] : Thésée reçoit l'investiture en triomphant du monstre à tête taurine, après s'être procuré d'abord une investiture maritime en descendant au fond des eaux dans le Palais d'Amphitrite[2]. On pourra mieux comprendre, désormais, qu'il y ait eu à Alexandrie un Hippodrome, à l'époque des Lagides, puis des Romains, *à proximité du Sarapieion* : le *Lageion* (A. Maricq, *Rev. arch.*, 1951, I, p. 26-46).

A. Evans avait supposé[3] justement que des sports tels que la boxe et la lutte étaient pratiqués dans la cour intérieure, à Cnossos. On regrette qu'il n'ait pas reconnu — mais M. J. W. Graham n'a pas tiré argument du fait, qui eût été profitable à sa démonstration ! — que le Portique Nord de Cnossos, menant à l'intérieur de la cour centrale, était décoré dès l'entrée, des deux côtés (fig. 106-107) à l'étage, avec des scènes de la capture et de la domestication du taureau sacré, telles qu'on les retrouve sur les gobelets d'or de Vaphio[4] (*l. l.*, p. 172 sqq.). Ce n'était pas un hasard ; et ce n'est pas un hasard non plus si l'on a retrouvé de telles scènes à Mycènes, à l'entrée du « Trésor d'Atrée » : jusqu'aux tombeaux se perpétuaient, sinon les usages — du moins, les souvenirs — de l'investiture *d'Égypte*, avec la « course d'Apis ».

M. J. W. Graham a eu raison, à mon sens, d'insister sur l'arrière-plan architectural de beaucoup de scènes de corridas minoennes : sur le décor du rhyton de stéatite d'Haghia Triada (p. 256), sur les fragments de la « grand stand fresco », et d'une autre figuration analogue trouvée à Mycènes, il a fait des remarques que je crois fondées sur l'existence probable de « barrières de corridas », à Malia, au côté Est de la cour intérieure (p. 258 sqq.). Sans entrer dans le détail de son argumentation, où tout n'est pas sans doute de même poids, où bien des détails seront discutés — on peut, je crois, sans risque, lui donner raison dans l'ensemble. Si l'on tient compte aussi de ce qui est noté ci-dessus — dans le sens même des observations de l'auteur — on dépassera un peu ses conclusions (p. 260). Car les corridas égéennes de Crète n'étaient pas seulement, n'étaient pas surtout, un jeu de risque et d'adresse. Elles conféraient une investiture, à mon sens. Raison de plus pour condamner le scepticisme de M. M. P. Nilsson[5], lorsqu'il affirme que les jeux des tauromachies n'avaient pas un caractère religieux, et qu'il n'y a rien, dans les documents minoens, pour attester que c'était là quelque chose de plus qu'un sport profane très populaire[6].

Ch. P.

---

1. Sur le Dionysos-« Minotaure », *en course*, des terres cuites architectoniques archaïques du Forum romain, trouvées en 1950-1954, cf. maintenant P. Romanelli, *Bollett. d'arte*, 40, 1955, p. 203 sqq. (fig. 1 à la p. 204).

2. Bacchylide, *Thésée ou « les Jeunes gens »*. Les acrobates de Cnossos, d'après les peintures, sont masculins et féminins : le tribut de Thésée comprenait sept garçons et sept jeunes filles : c'est le chiffre rituel des chœurs.

3. *Palace of Minos*, III, 61 sqq., 20.

4. *Palace of Minos*, III, p. 158 sqq.

5. *Minoan-mycenaean religion*, 1950, p. 374. — M. J. W. Graham a eu raison de marquer son désaccord : p. 257, n. 21.

6. Sur la *cour* (αὐλή) péristyle d'Apis à Memphis (Hérodote, II, 153), soutenue par des statues colossales, construite en face des Propylées du Sud vers le temple de Ptah Héphaistos, cf. maintenant P. Montet, *Géographie de l'Égypte ancienne* : I. *La Basse-Egypte*, 1957, p. 33 sqq. — P. Montet écrit, p. 33-34 : « Les étrangers aimaient beaucoup voir Apis en liberté. Aussi le lâchait-on à certaines heures dans une cour, *où l'on pouvait voir des combats de taureau* (souligné par moi). » Rappelons avec P. Montet, *l. l.*, que le culte d'Apis était organisé dès l'Ancien Empire (*l. l.*, p. 34). — Comment douter de l'influence exercée sur les jeux crétois ?

En Israël.

Près de l'oasis d'Ein-Guedi, sur le littoral occidental de la Mer Morte, une mission archéologique israélienne[1] a révélé l'existence d'une civilisation d'agriculteurs et de pasteurs, occupant des villages souterrains, creusés dans les sables. Dans ces habitations, où l'on accède par des puits pratiqués sous les collines du Néguev, on recueillit des œuvres d'art, statuettes ou figurines (os et ivoire), dont un centre de fabrication a été mis au jour sur le site de Safadi, près de Beersheba. Des outils de cuivre et de silex gisaient sur le sol, accompagnés de fragments d'idoles et d'une défense d'éléphant. Un magasin abritait encore plus d'une centaine de vases en basalte et en terre cuite. Mais là ne se borne pas l'activité industrielle. Les habitants du village souterrain d'Abou-Matar, dans la même région, fondaient et coulaient le cuivre dans des moules.

Au point de vue du peuplement du Moyen-Orient au début de l'histoire, ces découvertes font connaître l'arrivée en Palestine, depuis le plateau jordanien, d'éléments arménoïdes, race nouvelle, dans un pays jusqu'alors peuplé de Méditerranéens et de quelques Alpins. R. L.

Sur une figurine de bronze argenté trouvée à Tell el Far'ah, près de Naplouse (Palestine).

La sixième campagne des fouilles menées par la mission de Tell el-Fâr'ah[2] a permis la découverte d'une curieuse statuette d'importation[3], haute de $0^{m},105$ environ, en bronze plaqué d'argent, peut-être à l'exception de la perruque égyptisante. Le placage sur le corps, jusqu'à la perruque, était fait de deux minces feuilles d'argent maintenues, avant et arrière à leurs extrémités, le long de deux rainures verticales. Pour les pieds, le placage était assuré à l'aide d'une seule rainure arrière. Les bras, perdus, avaient été indépendants et s'inséraient jadis à hauteur des avant-bras dans le vêtement, formant de courtes manches ; des tenons d'argent les fixaient là. La particularité la plus curieuse est la mortaise pratiquée au sommet de la tête ; il peut s'agir d'un emblème, comme l'ont supposé les fouilleurs. Le P. R. de Vaux a pensé à une coiffure « hathorique », au-dessus de laquelle on eût pu admettre en effet, quelque attribut, comme on en connaît ailleurs, en forme de *naiskos*, par exemple[4]. Mais l'existence même des chapiteaux type Larnaka réserve la possibilité de penser plutôt peut-être, en raison aussi de la petite et simple mortaise forée sur la tête de la figurine, à une autre solution.

Ce serait celle d'un mât d'enseigne, avec un attribut sur le haut, tel qu'on

---

1. La collaboration française de M. J. Perrot, signalée dans *Le Monde*, 18 juin 1957, a fait l'objet d'une mise au point de M. S. Yeivin, directeur du Département des Antiquités de Jérusalem (*Le Monde*, 13-14 oct. 1957). Les fouilles françaises de M. J. Perrot à Abou-Matar, près de Beersheba, sont en cours et ont aussi donné des découvertes importantes, d'autre part : cf. p. ex., *Bible et Terre Sainte*, 9 : 1958 (mars), p. 8 sqq. : *L'aube de l'histoire à Beersheba*. On trouvera là une vue d'ensemble sur les résultats déjà obtenus.

2. Cf. R. de Vaux, *Revue biblique*, 64, 1957, fasc. 4 (octobre), p. 552-580 ; cf. p. 576-577 et pl. XI *a*.

3. « La plus jolie statuette de métal qui soit sortie des fouilles palestiniennes » : *l. l.*, p. 577.

4. Cf. par exemple, le chapiteau chypriote en pierre de Larnaka : H. Th. Bossert, *Alt Syrien*, 1951, n° 24 : antérieur à 500 av. J.-C.

en connaît depuis longtemps en Égypte[1], de divers modèles : par exemple comme étendards des nomes. Le portement en tête nous est attesté dans le monde anatolien

Fig. 1. — Figurine en bronze argenté (Tell el Far'ah).

1. V. Loret, *L'Egypte au temps du totémisme*, 1906, fig. 8, 9, 12, etc. — L'hypothèse totémiste a été abandonnée. — On pensera aussi aux « enseignes » divines surmontées de la double hache et de l'oiseau sur le sarcophage d'Haghia Triada en Crète.

par le célèbre ivoire teinté de l'Artémision d'Éphèse[1] (VII^e siècle), dit « déesse au mât ». La figurine d'Éphèse ne manque pas d'analogies, pour la pose frontale, avec la Dame à coiffure hathorique de Tell el Far'ah. Celle-ci est évidemment une statuette de culte, comme on l'a bien fait noter[2].

Les figurines de métal ont été en règle trouvées dans des sanctuaires. Par son type, par sa technique, celle de Tell el Far'ah méritera de retenir l'attention. On ne peut naturellement ici présenter — à distance — que des conjectures sur le rôle ; mais de même que les chapiteaux « hathoriques » de Larnaka et autres sont, comme ceux d'Égypte, des supports sur colonnes, il semble bien qu'on ait affaire ici à une statuette à hampe ; l'insertion préparée sur un socle[3] serait, aussi, favorable à cette présomption. Ch. P.

Métallurgie antique à Chypre.

Près de Famagouste, des vestiges d'ateliers spécialisés dans la métallurgie du cuivre, contemporains du XIII^e siècle av. J.-C., ont été mis au jour. Un bassin de grandes dimensions, creusé dans le sol et revêtu de pierres dures, était utilisé pour le broyage du minerai. On a encore retrouvé les pilons et une grande meule de pierre. Dans une salle se dressait le four de fusion, entouré de scories, et en d'autres pièces étaient installés des fours lutés à l'argile, destinés vraisemblablement à l'affinage du métal. Parmi le matériel figurent encore des creusets en argile, et des moules en pierre pour la mise en forme des lingots (*Cuivre, métaux, alliages*, n° 38, juillet-août 1957, p. 52). R. L.

La question de l'homérique Phthia et du site de Pharsale.

Dans un article où il étudie l'apport des fouilles récentes à notre connaissance du monde homérique[4], M. R. Hampe a été amené à parler de Pharsale. L'auteur rappelle le problème posé par l'homérique Phthia (ville ou région ?) qui divisait déjà les grammairiens anciens. Faire droit à la prétention des habitants de la Pharsale historique, qui s'enorgueillissaient de demeurer dans une ville descendant de la Phthie homérique, c'était se heurter à une difficulté matérielle, puisque jamais n'avaient été découverts sur le site en cause, de restes préhistoriques. Cette objection serait levée depuis les trouvailles de M. N. Verdélis auprès de Pharsale[5]. L'enceinte funéraire mycénienne, les fragments d'un vase de Sophilos, les fragments d'un cratère anonyme, mais de même style que le cratère d'Exékias exhumé à l'agora

1. D. G. Hogarth, *The archaïc Artemisia*, 1908 : *British Museum* : *Excavations at Ephesus*, pl. XXI, n° 6, et pl. 22 ; p. 156-157. — Cf. Ch. Picard, *Ephèse et Claros*, 1922, p. 494-496.

2. Cf. R. de Vaux, *l. l.*, p. 577. Il ajoute justement : « Et pas seulement d'un culte domestique ». Plus loin, *ibid.* : « Il est très vraisemblable que le bâtiment » (celui dont provient la statuette) « était un temple, et que la figurine a été oubliée ou perdue lors de la destruction ou du pillage ».

3. Cf. les deux tenons d'encastrement, sous les pieds, rappelant ceux de certains bronzes syriens, par exemple.

4. R. Hampe, Die homerische Welt im Lichte der neuesten Ausgrabungen, *Das Gymnasium*, LXIII, 1956, fasc. 1-2, p. 1 sqq. et en particulier p. 4-5.

5. Il a déjà été parlé ici même, *Rev. arch.*, 1953, II, p. 19 sqq. (Ch. Picard), de l'une de ces découvertes.

d'Athènes, autoriseraient à penser que Pharsale continue l'homérique Phthia, terme qui désignait aussi bien une ville que la région environnante.

Nous espérons n'avoir pas trahi la pensée de M. R. Hampe en la résumant. Mais ses conclusions nous paraissent excessives ; il sera permis de les nuancer.

D'abord, admettre l'identité de Phthia et de Pharsale revient à supposer que Phthia désigne une ville. Fr. Stählin avait défendu cette théorie dès 1914[1], et il l'avait reprise avec plus de force affirmative, dans son livre sur la Thessalie[2]. Il l'atténuait déjà pour l'article de la R. E. Pauly-Wissowa où il retraçait le tableau géographique de l'ancienne Thessalie[3] ; mais on verra comment il l'abandonna. Pour notre part, après avoir pensé[4] que Phthia désignait une ville, nous nous sommes rallié à l'idée que le mot s'appliquait à une région[5]. Plus récemment, M. Ernst Bernert semble pencher vers le même avis[6]. Ce qui est sûr, c'est que les deux passages de l'*Iliade* où est mentionnée Phthie ne permettent pas de décider en faveur, ou de la ville ou de la région, et Fr. Stählin le concédait sans détour[7].

Ensuite, les résultats des fouilles, que nous ne songeons pas à mésestimer, tout au contraire, ont confirmé — on nous permettra de le marquer — ce que nous avions observé jadis. Si les trouvailles mycéniennes passent pour rares en Thessalie, c'est d'abord parce qu'on y a peu fouillé[8]. Les archéologues qui ont travaillé dans cette province se sont intéressés davantage à la période préhistorique : les *magoulas*, qui nous ont beaucoup appris et qui nous apprennent encore, sont plus faciles à reconnaître qu'un site mycénien. Leur exploration se heurte à des difficultés moins grandes, car elles sont rarement occupées, à notre époque. Au contraire pour le mycénien : c'est seulement en 1956 que vient de renaître à Iolcos (Volo) une fouille amorcée en 1901 par Chr. Tsountas, reprise sous forme de sondages par Arvanitopoullos en 1921, et abandonnée depuis lors[9] ! Et nous pourrions mentionner beaucoup d'autres sites que la pioche n'a jamais effleurés ! Le résultat : entre la vallée du Spercheios et la plaine de Pharsale, nous ne connaissons que le tombeau de Dranitsa, si médiocrement publié[10]. Arvanitopoullos y trouva-t-il même du mycénien tardif ? Je n'en suis pas sûr. Aussi les découvertes de M. Verdélis doivent-elles être, dès l'abord, accueillies avec intérêt. Jusqu'en 1952, la datation mycénienne de l'ensemble a pourtant paru douteuse au fouilleur[11]. C'est à partir de 1953 que, la fouille étant poursuivie, apparurent des tombes mycéniennes sur lesquelles avait été bâti, en les détruisant, un tombeau à coupole qui fut construit

1. *Pharsalos, Beilage zum Jahresber. d. k. Gymnasiums in Nürnberg*, Nuremberg, 1914, p. 16-17.
2. *Das hellenische Thessalien*, Stuttgart, 1924, p. 136.
3. P. W., s. v., *Thessalia (Landeskunde)*, col. 98, l. 48 : « ... an der Apidanosquelle, der wahrscheinlich mit Phthia identisch ist » et, *ibid.*, col. 79, l. 19 sqq., il reconnaît que le royaume d'Achille-Pelée, dans le *Catalogue*, consiste dans la vallée du Spercheios et l'Othrys central et oriental ; son domaine s'étend aussi jusqu'aux plaines du N. et jusque dans les régions de Pharsale et de Larissa.
4. *B.C.H.*, LVI, 1932, p. 118-119.
5. *La vallée du Spercheios*, Paris, 1937, p. 125-126.
6. P.W., s. v., *Phthia*, 950, l. 38, et 952, l. 37 sqq.
7. *Pharsalos*, *l. l.*, p. 16.
8. *La vallée du Spercheios*, *l. l.*, p. 133-134.
9. *B.C.H.*, XLV, 1921, *Chron.*, p. 530 ; *ibid.*, LXXXI, 1957, *Chron.*, p. 592.
10. Je donne le nom porté à la nomenclature officielle. Voir Fr. Stählin, *Hell. Thess.*, *l. l.*, p. 150 et n. 2 ; voir aussi *Vallée du Spercheios*, p. 134-135.
11. *Praktika*, 1952, p. 198.

au v^e^ siècle (début)[1]. Elles ne semblent pas avoir occupé une vaste superficie, ni non plus avoir été très nombreuses, du moins d'après l'état actuel et d'après les rapports que nous avons pu lire. Il nous semble même que le terme de nécropole serait trop important pour les désigner ; il s'agirait ici des tombes d'un groupe d'envahisseurs sur une voie de passage ; mais ce n'est là qu'une hypothèse, tout comme pour le tombeau de Dranitsa.

Des sondages effectués sur la colline de Fétih-Djami, au pied de laquelle sourd l'Apidanos, auraient, il est vrai, permis de constater que le site a toujours été habité depuis l'époque néolithique[2]. Arvanitopoullos avait déjà fait des sondages sur cette colline et Stählin le rappelle, en y renvoyant[3]. Nous restons sur notre curiosité : il nous manque une indication précise pour la stratigraphie et les résultats exacts de la fouille. Certainement, des rapports ultérieurs viendront nous renseigner.

En attendant, c'est ailleurs que nous invite à regarder l'un des arguments dont fait état M. R. Hampe. Les fragments du vase de Sophilos auraient été, nous dit-il, trouvés à Pharsale[4]. Nous pouvons assurer M. R. Hampe qu'il n'en est rien, mais que ces fragments proviennent du Palaiokastro de Dérengli, à 9 km dans l'Est de Pharsale, où, en 1931, fut exploré l'emplacement d'une ville ancienne[5], occupée dès l'Helladique Ancien et jusqu'à la fin du vi^e^ siècle.

Nous avions alors songé à y situer Phthia[6] et Fr. Stählin s'était rallié à cette hypothèse[7]. Il nous a pourtant semblé, on l'a vu plus haut, que Phthia devait plutôt désigner une région ; mais l'emplacement de Palaiokastro-Dérengli répondrait bien à Palaéopharsale : par son altitude, par sa superficie et par son occupation continue, il l'emporte de beaucoup sur la colline de Fétih-Djami ; il reste la position la plus importante de la vallée de l'Énipeus, jusqu'au jour où il sera supplanté par la Pharsale historique, celle dont M. N. Verdélis a exhumé les tombeaux de la fin du vi^e^ et du v^e^ siècle, sur la route qui conduit à Domoko et dans la vallée du Spercheios. Y. B.

L'Athéna « Horia » et les « Bornes de la Patrie » *(Mus. Acropole Athènes : n° 695).*

Nous venons d'avoir — grâce à M. Fr. Chamoux, dont on connaît et apprécie l'esprit si inventif — du nouveau sur l'Athéna Horia de l'Acropole d'Athènes. Elle est représentée main à la hanche[8] sur un célèbre bas-relief, d'interprétation fort discutée. On l'a appelée longtemps, faute de mieux, l'Athéna « mélancolique », encore qu'elle soit plutôt et surtout grave, absorbée dans la méditation de l'acte

---

1. *Praktika* de 1953, parues à Athènes en 1956, p. 127-132. Pour la suite des fouilles, nous avons consulté les Chroniques du *B.C.H.*, LXXVIII, 1954, p. 134-135 (donnant des renseignements analogues à ceux des *Praktika* de 1953, p. 131). LXXIX, 1955, p. 268-269 ; LXXX, 1956, p. 307-308.
2. *B.C.H.*, LXXX, 1956, *Chron.*, p. 308.
3. *Das Hell. Thess.*, p. 136, n. 11.
4. *In Pharsala gefunden.*
5. *B.C.H.*, LV, 1931, *Chron.*, p. 492-3, et surtout *ibid.*, LVI, 1932, p. 88-119,
6. *L. l.*, p. 118-119.
7. Lettre du 12 décembre 1933 : « Wer könnte ahnen, dass Sie in Palaipharsalos eine so uralte Siedelung finden würden, die Sie nicht ohne Grund mit Phthia gleichsetzen können ? »
8. Cf. pour la pose, un vase attique des parages de 480 : A. Rumpf, *Album Haas, Die Religion den Griechen*, n° 144 et *Röm. Mitt.*, 12, 1897, p. 318.

religieux qu'elle accomplit, légèrement appuyée et penchée sur sa lance dont la pointe touche le bas du petit côté d'un *horos* nu (borne).

M. Fr. Chamoux est revenu, en 1956-1957, plusieurs fois sur le sujet : à la réunion commune des Associations pour les études latines et grecques, et ensuite dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 81, 1957, I, p. 141-159. Il développe ainsi une idée trop oubliée, dit-il, d'A. Fairbanks, *Amer. Journ. archaeol.*, 6, 1902, p. 410 sqq., pensant apporter la confirmation de l'hypothèse dès alors formulée, grâce à un recours à la céramique, et tout d'abord à un lécythe aryballisque des Collections de la Faculté des Lettres de Nancy (p. 146-147, *l. l.*, fig. 2-3). Le relief 695 de l'Acropole serait palestrique autant que... modeste, évoquant pourtant d'emblée « des pensées graves, l'idée de la faveur divine, le mystère de la destinée ». Ce serait l'ex-voto d'un coureur victorieux. Près d'une borne d'*aphésis*, la déesse armée méditerait sur un des résultats du concours athlétique des Panathénées. La démonstration, habilement présentée, est étayée par une suite de monuments figurés (16 fig.) collectés diligemment en vue de nous convaincre. Inutile d'en rappeler ici le détail ; mais n'est-on pas un peu déçu à voir qu'aucun d'eux ne montre précisément *Athéna*, dont on veut nous suggérer qu'elle était, aussi, une déesse palestrite, et que, patronne des Panathénées dont les couronnes, semble-t-il, allaient à son temple[1], elle ne dédaignait pas de s'intéresser du haut de son Acropole aux exercices et aux performances des compétitions sportives ?

A travers la documentation présentée, nous voyons, certes, en un cas, des héros — Méléagre et Atalante (fig. 16 : cratère de Felsina, Bologne) ; nous revoyons même Atalante (fig. 11 : coupe) ; mais partout ailleurs des athlètes anonymes, et pas un dieu, pas une déesse ; surtout pas celle qu'on aurait d'abord cherché des yeux.

Les difficultés ne sont pas moindres à qui regarde, d'autre part, ce que l'énigmatique bas-relief de l'Acropole peut nous apprendre par lui-même. — Son lieu de trouvaille était pourtant instructif, au point qu'on a voulu parfois — récemment encore — mettre l'Athéna « mélancolique » — ou grave — en rapport — l'A. le rappelle, p. 146 — avec la construction du Mur de Cimon. M. Fr. Chamoux condamne à bon droit cette hypothèse, mais il eût pu relever qu'elle signalait, au compte de Pollak, de G. Lippold, l'attention justement prêtée au lieu de la consécration : l'Acropole, et non quelque édifice agonal : palestre, gymnase, stade, etc. L'absence des indices de localisation attendus — ils ne manquent pas sur les documents céramiques où les athlètes sont à l'honneur : ici, fig. 1-16 ! — jointe à la carence d'Athéna, à la considération que nous sommes tenus d'accorder au fait de la trouvaille, tout cela m'avait déterminé, en 1939, à penser à l'explication que le *Manuel d'archéol. grecque, Sculpture, Période class., V^e siècle*, a donnée alors, p. 39-40. Je rappelais déjà au passage qu'Athena a été officiellement *Horia*, attestée comme telle *à Athènes et Éleusis*[2] p. 39, n. 4 : références . M. Fr. Chamoux a pensé (p. 145) que l'exégèse n'avait pas été « appuyée sur un argument décisif ». Mais — une fois le principe de la borne accepté, et on ne le récuse pas, aujourd'hui

1. Ἐφ. ἀρχ., 1903, p. 142-143, 147, etc. ; consécrations faites par des Grecs de Carystos, de Siphnos, d'Andros, de Méthymna, etc.

2. La mention d'Éleusis n'est pas sans quelque prix, pour qui songe aux luttes dures et prolongées d'Athènes et d'Éleusis, attestées dans l'*Hymne à Demeter*. Athena avait su reporter en direction d'Éleusis les bornes de sa ville, de son sanctuaire ὅροι ἱεροῦ Ἀθηνᾶς et de sa domination ; mais ce fut après avoir été comme assiégée *sur l'Acropole*, au temps d'Immarados.

même (*l. l.*, p. 147) — quel avantage y aurait-il à perdre de vue qu'Athéna guerrière était représentée armée à l'Acropole (bas-relief 695), et que l'esprit rationaliste des Grecs nous incline ainsi à entrevoir que la consécration faite à son image de déesse guerrière était plus militaire que sportive, en principe ?

D'autre part, la posture d'Athéna — appuyant à son front le talon d'une lance dont la pointe apparaît (quoi qu'on dise parfois), *juste au bas de la stèle représentée* — a sa valeur explicative. Et aussi, le fait, trop oublié, que la déesse *casquée* (en raison de sa fonction guerrière), nous est montrée pieds nus — évidemment en raison d'une occupation religieuse : elle accomplit un rite ! C'est la pointe basse de sa lance qu'elle regarde obstinément, et le pilier ; celui-ci ne serait pas si intéressant, si important, dès lors qu'il pourrait s'agir seulement d'un *terma* de stade d'entraînement physique[1]. Il n'y a pas d'intention qui soit insignifiante, et certainement pas, non plus, le déchaussement de la déesse en armes, patronne d'Athènes : ne retrouve-t-on pas la même exigence — *mutatis mutandis* — sur la stèle de Cleitor (Arcadie), pour le sacrifice officiel d'un chef en tenue de campagne, l'historien Polybe ?

Reste à fournir peut-être l' « argument décisif », qui a été demandé. Il y en a plusieurs à prendre ici en considération, semble-t-il, compte tenu d'abord de l'importance sacrée des *horoi*, dans la pensée des Grecs, fort enclins à se chamailler sur les limites de propriété de leurs garrigues caillouteuses, de leurs *eschatia*, prétexte de tant de guerres civiles. Ne voit-on pas déjà dans l'*Iliade* (XII, 421 sqq.) sur le Bouclier d'Achille, l'image de « deux hommes qui se disputent pour des bornes »[2] ? Ce sont les dieux qui réglaient les contestations[3], et, naturellement, ils étaient les garants du caractère divin des *horoi* : καὶ ἐν εἰρήνῃ καὶ ἐμ πολέμῳ.

Ceci remarqué et dit, qu'on veuille bien penser, aussi, à autre chose encore.

L'Athéna de l'Acropole d'Athènes, protectrice — du haut des remparts de sa forteresse[4] — des destinées et des droits de sa ville, avait, comme on sait, à intervenir, telle l'Athéna Areia, dans le serment des éphèbes, prêté à leur entrée au service armé de la patrie. Or dans le serment des éphèbes athéniens gravé au IVe siècle — texte dont M. G. Daux a donné une excellente traduction[5] —, on eût pu remarquer que les futurs soldats athéniens étaient invités encore à « vénérer les cultes de leurs pères » et qu'ils prenaient à témoin de leur serment — parmi divers dieux — outre l'Athéna Areia, plusieurs déesses de la fécondité, « les *Bornes de la patrie*, les Blés, les Orges, les Vignes, les Oliviers, les Figuiers ».

C'est que le rôle essentiel des futurs défenseurs de la patrie était, d'après le même texte, de « transmettre aux cadets une patrie non point diminuée, mais plus grande et plus puissante ». *Plus grande :* l'importance sacrée donnée aux ὅροι apparaît clairement ainsi.

---

1. *Mutatis mutandis*, on peut songer à l'Aphrodite armée des monnaies de Corinthe au IVe siècle, regardant le bouclier sur son pilier (G. Lippold, *Griech. Plastik*, 1950, p. 284 et n. 1-2), pl. 136, n. 24, à propos de l'Aphrodite de Capoue.

2. Cf. notamment, Ed. Will, *REA.*, 59, 1-2, 1957, p. 5 sqq. : *Aux origines du régime foncier grec*, et les études de Fine, *Hesperia, Suppl.*, IX, 1951 ; et M. Finley, *Land and credit in ancient Athens...*, s. d. (1952), et, du même, *Land, debt and the man of property in classical Athens*, Pol. sc. Quart., LXVIII, 1953, 249 sqq.

3. Id. pour les κλῆροι : Platon, *Lois*, 741 *b*.

4. On y suspendit un jour le gorgoneion de l'égide.

5. Permanence de la Grèce, *Cahiers du Sud*, 1948, p. 63 ; ibid., *Studies D. M. Robinson*, II, 1953, p. 775-782, sur l'authenticité du serment de Platées, dans le formulaire qu'on connaît sur une stèle d'Acharnae : temple d'Athéna Areia et d'Arès (nouvelle édition du texte).

Donc aussi, semble-t-il bien, la valeur du relief 695 de l'Acropole, dont il n'y a aucune utilité à vouloir oublier la place et changer le rôle « sous un tout autre jour »[1], fût-il encore sacré. L'Athéna δορυκέντωρ[2], qui pique sa lance juste au ras du sol et de la borne acropolitaine, n'est pas une sportive, mais une déesse guerrière, obliquement arc-boutée et méditative, pour la défense obstinée de son sol. Ceux qui l'ont employée à Athènes pour un monument aux morts, aussi bien qu'ailleurs comme en-tête liminaire au *Supplementum epigraphicum graecum*, auraient peut-être quelque excuse à chercher dans les observations ci-dessus présentées.

Ch. P.

Pourquoi la Némésis de Rhamnonte tenait-elle à sa dextre une coupe ornée de têtes de nègres ?

Il est connu, grâce à Pausanias, que la Némésis de Rhamnonte — couronnée d'un *stephanos* que décoraient de petites figures de Nikés et des biches — portait à la main gauche une petite branche de pommier, qui éveillait, a-t-on dit, l'idée d'une Aphrodite[3] (?) De la dextre, elle tendait en avant une *phialé*, qui, dit le Périégète, « était ornée de figures d'Éthiopiens ». Pourquoi ces têtes de nègres, dont Mme Grace H. Beardsley, *The negro in Greek... civilization*, n'a pas relevé la présence et l'intérêt en 1929?

On a fourni, çà et là, quelques explications de ce décor en apparence insolite. La plus approchée paraît être actuellement encore celle qu'avait préconisée P. Graindor, dans une publication aujourd'hui difficilement accessible[4]. Le regretté savant belge pensait déjà qu'il pouvait y avoir eu là une allusion aux troupes noires qui combattirent dans l'armée de Xerxès. Cette exégèse mettait, peut-on croire, sur la bonne voie, et les autres commentateurs n'ont pas fait mieux.

Mais ne serions-nous pas aujourd'hui en mesure de proposer, dans un sens voisin, un symbolisme historique plus proche et plus précis?

Dans un ingénieux article récemment publié, pendant la crise actuelle des relations entre Égypte et France, par les *Mitt. d. deutschen archäologischen Instituts : Abteilung Kairo*, 14, 1956 *(Festschrift Hermann Kees)*[5], M. J. Leclant, étudiant ce qu'il nomme « la mascarade des bœufs gras et le triomphe de l'Égypte », a rappelé qu'il y avait, dans le Trésor de Panegurichté (Bulgarie, près de Plovdiv) une *phialé* d'or décorée uniquement de trois rangées concentriques de têtes : chacune de vingt-quatre têtes de nègres[6]. L'origine de ces décorations pourrait être en Égypte, comme J. L. le montre, car bien avant les Gaulois, les peuples du Nil semblent avoir, avec prédilection, fait de la tête coupée de leurs ennemis — et aussi des mains, des membres! — un trophée de victoire, une affirmation du triomphe de l'Égypte. Des rangées de têtes de captifs[7] s'alignent sur des consoles qui ont

1. Coll. René Huyghe, *L'art et l'homme*, 1957, p. 251 (Fr. Chamoux).
2. L'expression vient du *De natura deorum* de L. Annaeus Cornutus (de Leptis Magna).
3. Cf. A. Furtwaengler, *Coll. Sabouroff* : I. *Introd.*, p. 17 ; cf. là-dessus, Ch. Picard, *Man. archéol. La sculpt. grecque*, V^e *siècle*, II, p. 536-537 : une monnaie de Paphos (Chypre), passe pour reproduire l'œuvre : Ch. Picard, *l. l.*, p. 536, fig. 331.
4. *Bull. Fac. of arts, Univ. Egypt.*, III, 1935, p. 105 sqq. ; cf. aussi depuis lors, H. Kenner, *Œsterr. Jahresh.*, 38, 1950, *Beiblatt*, col. 227-228.
5. P. 128-145, pl. 6-8.
6. Cf. déjà *Rev. arch.*, 1950, 2, p. 154-156, et 1954, 2, p. 91-94. Le Trésor a été depuis lors publié par B. Svoboda et D. Tschontchev : Prague, 1956.
7. J. Leclant, *l. l.*, p. 140-141.

servi de bases, sur des frises encastrées dans les murs, sur des supports de fenêtres ; et aussi au bordage des bateaux royaux, à la partie inférieure de la caisse des chars pharaoniques, ou, injurieusement, à l'extrémité des cannes traînant dans la poussière. M. J. Leclant a rappelé aussi la frise de têtes de nègres, tout autour des grands vases représentés au tombeau de Houy.

Il y avait donc un précédent connu en Égypte[1] dans l'utilisation des têtes coupées, des têtes d'« Éthiopiens », par exemple, et il n'est pas surprenant que la vogue de ce thème *symbolique* (J. Leclant, p. 141) ait persisté assez tard encore à l'époque macédonienne, quand l'épopée d'Alexandre en Égypte et Asie eut ramené à l'attention la valeur décorative, macabre, de ces souvenirs de massacre.

Est-ce que déjà, au temps de la Némésis de Rhamnonte, déesse vindicative, déesse cruelle de la Jalousie des dieux, un fait historique plus proche que celui des invasions mèdes n'aurait pas inspiré la décoration du symbole rhamnusien ? La Némésis d'Agoracrite de Paros se place dans la période 435-420[2]. Or, en 454, les Athéniens avaient connu, en Égypte, de cuisantes déceptions, sinon un « désastre » (G. Glotz et R. Cohen, *Hist. gr.*, II, v^e^ siècle, 1931, p. 154)[3]. Dans cette affaire coloniale, en tout cas, ils avaient perdu, au dire de Thucydide (I, 110) et de Ctésias, trente-cinq mille hommes et une grosse part de leur flotte.

Avaient-ils oublié cette défaite quand il fut question d'armer la déesse de Rhamnonte de tout ce qui la rendait redoutable à la vue des mortels? Les traditions que nous avons gardées sur les rapports de la consécration avec les guerres médiques déjà, permettent de penser que sur la *phiale* rhamnusienne, présentée par Némésis[4], on avait bien pu faire paraître, « accessoirement », un cuisant souvenir du pays où l'on coupait rituellement les têtes noires, ou autres, en signe de triomphe pharaonique. Et le symbole se complétait d'un avertissement par allusion. Ch. P.

Sur une peinture perdue de Ctésilochos (2^e^ moitié IV^e^ siècle av. J.-C.).

Pline, *Nat. hist.*, 35, 140, mentionnait comme « notoire » un peintre du nom de Ctésilochos, dont il a fait un « disciple d'Apelle », encore qu'il s'agisse — si l'on peut en croire le *Lexique* dit de Suidas — du propre frère du portraitiste attitré d'Alexandre, qui fut aussi peintre lui-même[5]. Voici le passage : « Ctesilochos, Apellis discipulus, petulanti pictura innotuit, Jove Liberum parturiente depicto mitrato et muliebriter ingemescente inter obstetricia dearum[6] ».

---

1. Depuis les Haou-Nebout jusqu'à Amasis, la tradition des débarquements de Grecs en Égypte est continue ; et au-delà !

2. Le temple est, du point de vue architectural, à dater vers 435 ; il a dû être laissé inachevé à cause des événements de 432 (guerre du Péloponnèse).

3. « Le rêve présomptueux d'Athènes sombra dans les boues du Nil », *ibid.*, p. 154. Les auteurs voient là « le coup mortel porté à la politique de l'impérialisme armé » (des Athéniens).

4. Erika Simon, *Opfernde Götter*,1953, ne s'est pas occupée de la question.

5. Cf. Suidas, *s. v.* Ἀπελλῆς : ... ἀδελφὸς Κτησιλόχου καὶ αὐτοῦ ζωγράφου. Cf. A.-J. Reinach, *Rec. Milliet*, 1921, p. 314, n° 400 (à dater, comme frère d'Apelle, si le renseignement de Suidas est valable, de la seconde moitié du IV^e^ siècle av. J.-C.) ; surtout *ibid.*, p. 360, n° 487.

6. K. Jex-Blake-E. Sellers, *The elder Pliny's chapters on the history of art*, 1896, p. 164-165 : les deux auteurs ont traduit *petulanti pictura*, par les mots « grotesque painting », et « burlesque » (au sommaire marginal). On peut penser qu'il s'agissait d'une composition destinée volontairement à un effet joyeux, avec raillerie du mythe des « maternités masculines » attribuées parfois à Zeus par la légende grecque (Athéna, et en seconde naissance, Dionysos).

Je ne pense pas qu'on ait relevé jusqu'ici — à propos de ce curieux tableau perdu, dont les intentions joyeuses ou railleuses devançaient de beaucoup les irrévérences de Lucien de Samosate, mais ne sont pas inattendues à l'époque d'Alexandre le Grand — le rapprochement qu'on peut faire avec un relief archaïque ionien, oblong, des musées turcs d'Istamboul, déjà plusieurs fois étudié ou signalé, mais dont le commentaire me paraît pouvoir être utilement repris[1]. Il ne s'agit pas d'une « Naissance d'Athéna », comme l'avait cru G. Mendel en 1914, et comme on le répète encore d'après lui. Ce relief en marbre, très bas et sans modelé, trouvé à Haidar Pacha en 1900, et qui porte une dédicace archaïque lacunaire :

[N]ιχο [...et patronyme] ἐμὲ κατέθ[ηκεν] (?)

selon la restitution de S. Reinach, montre exactement la scène d'accouchement (masculin !) que Ctésilochos — deux siècles après, si l'on adopte pour le relief de Constantinople la date proposée par G. Mendel (seconde moitié VI^e^ siècle) — avait reprise, sans doute irrévérencieusement. Sur le relief votif ionien, Zeus, vêtu d'une tunique collante, est assis de profil à gauche, occupant mollement un siège à dossier et à accoudoirs ; deux Eileithyiai lui procurent leurs bons offices : une devant lui, lui tient les mains ; l'autre, à l'arrière du siège, lui pose une main sur la tête et le soutient à l'épaule ; il y a aussi deux autres « assistantes », qui semblent apporter des accessoires médicaux, plutôt que de faire des « gestes de stupéfaction ». La « Naissance d'Athéna » est exclue, car il ne sort rien de la tête de Zeus, et le pourfendeur à la hache, Héphaistos (ou autre), est bel et bien absent, fait suffisamment caractéristique. Il s'agit donc de la « Seconde naissance » de Dionysos, sujet qu'il n'est pas étrange de voir traité dès l'époque archaïque. Lorsqu'il a été repris pour le relief d'une porte de l'enceinte thasienne, après 411, c'est à la manière archaïsante qu'il est conçu : on voit reparaître là un Zeus thrace de profil, à longue chevelure, affaissé, mais déjà délivré ; près de lui une Eileithyia ptérophore, à ailes asiatiques recourbées en « coquille », s'apprête à partir après l'opération : un « Bacchant » danse déjà sous le siège divin.

La composition qui, plus tard, avait rendu Ctésilochos notoire, prolongeait une tradition, sans la respecter : le Zeus qu'on voyait là, avec autour de la tête une *mitré* féminine — qui était faite d'ailleurs sans doute pour amuser, en rappelant (et contrefaisant) la *mitré* dionysiaque des initiés — Dieu qui semblait gémir entre les sages-femmes comme une accouchée mortelle, dénote des tendances que l'époque hellénistique, et les temps romains, ont exploitées très à l'aventure.

Ch. P.

Le Poseidon lysippique du manche de la patère d'argent de Perm (Musée de l'Ermitage, Leningrad).

Publié jadis par Matzulewitsch[2], ce plat — dont S. Reinach n'avait donné, en 1912 (*Rép. rel.*, III, p. 487), qu'une reproduction au trait insuffisante — est un des produits les plus incontestables de la toreutique alexandrine. Bien qu'on y ait vu une « cuvette byzantine »[3], ce qui était parfaitement ridicule, il exprime par

1. Cf. G. Mendel, *Catal. des sculpt. grecques, romaines et byzantines, Musées impériaux ottomans*, II, 1914, n° 524, p. 227-228 ; avec la bibliographie antérieure (études de S. Reinach, H. Lechat, M. Collignon).

2. Cf. *Comptes rendus Comm. archéol. St-Pétersbourg*, 1867, pl. II, 1, p. 48.

3. R. Peister, *Nil, Nilomètres*, pl. 46, légende de la pl., et p. 133-134.

Fig. 1. — Le plat de Perm, Leningrad.

tout son décor la vie du pays du Nil, au Nord marécageux ; les grandes plantes du Delta, dont l'une porte en tête un nid d'oisillons, les papyrus, les poissons représentés autour d'un nilomètre, où deux *putti*, allégorie des πηχεῖς — « coudées » de la crue du fleuve — montent l'un sur l'autre pour graver en chiffres-lettres la hauteur successivement atteinte par la crue[1], tout cela procure des indications significatives : relayées, dirait-on, par le léger décor de la bordure extérieure de la patère, lui-même orné, faune et flore, par le rappel de toute la vie animale et végétale des plats pays de l'embouchure du Nil.

Il devient intéressant, dès lors, de constater que sur un plat d'argent, de technique et de décor purement alexandrins — trouvé en Russie — nous rencontrons aussi une image du Poseidon lysippique de l'Isthme de Corinthe. — Si l'on regarde le manche de la patère, on verra combien avait été vivant et persistant le prestige d'une œuvre célèbre, dont les monnaies de Bérytos, hellénistique et romaine, nous conservent le souvenir officiel[2] sur les temples de la cité. — La présence du thème sur un objet précieux fabriqué en Égypte est intéressante pour expliquer la diffusion de l'image, qui voyagea surtout par mer. Ch. P.

L'ascia et la « Porta Inferi » sur un sarcophage païen de Sardaigne.

On doit à la récente et savante publication de M. Gennaro Pesce, *Sarcofagi romani di Sardegna*, 1957, de pouvoir connaître beaucoup mieux désormais les documents funéraires de la grande île, à l'époque romaine impériale. J'ai dit ailleurs[3] l'intérêt que beaucoup d'entre eux suscitent, comparés aux séries de Rome, Ostie, et, ajoutons-le, d'Arles. Cette note ne prétend qu'à marquer ici — à cause de publications et discussions récentes — l'attention méritée par une des pièces du répertoire constitué fort à point pour la Sardaigne. Il s'agit du sarcophage n° 62, de Porto Torres, actuellement conservé dans la crypte de la Basilique de San Gavino[4]. La cuve rectangulaire contient et abrite des reliques, à San Gavino ; mais c'est, je le fais ici noter, un sarcophage païen, comme en bien d'autres cas. M. G. Pesce y a vu la représentation de la *Porta Inferi*.

Au centre d'un sarcophage « à strigiles » accosté aux extrémités du long côté (façade) par les figurations antithétiques du mort (à dr.) et de la morte (à g.), un panneau rectangulaire est réservé sur toute la hauteur de la cuve représentant, non une entrée de « maison romaine », comme on nous le dit (G. Pesce, *l. l.*, p. 109), mais la façade d'un *hérôon* funéraire de type hellénistique, et d'ordre corinthien (chapiteau). La porte à deux battants s'entrouvre un peu à nos vues, *intention-*

1. M. Rostovtzeff, *Mél. G. Radet*, *REA.*, 1940, p. 508 sqq. — S. Reinach s'était trompé en 1912 en parlant d' « Éros construisant une tour ». J'ai cru d'abord à tort (*BCH.*, 76, 1952, p. 61 sqq. cf. p. 82 sqq. et fig. 9 qu'il pouvait s'agir d'un souvenir déformé et d'une reproduction réduite du Phare. Mais l'indice de la gravure des chiffres-lettres est significatif. Nous sommes aujourd'hui bien mieux renseignés sur la forme des nilomètres pharaoniques et autres, en Égypte ; cf. E. Drioton, *Bull. Inst. Egypte*, 34, 1952, p. 313 sqq. à propos du nilomètre de Rodah).

2. Ch. Picard, *RA.*, 1956, I, p. 224-228 ; cf. aussi *Memorial P. Dupont*, *Artibus Asiae*, 1956, p. 342-352, où j'ai montré que le motif avait voyagé jusqu'à l'Extrême-Orient, et non moins vers l'Occident aussi : Alexandrie a été pour beaucoup dans cette double expansion maritime.

3. J'ai fait la recension du Recueil à la fois dans la *Rev. Ét. latines* et dans *Erasmus*, n'ayant pu noter tout l'essentiel en un seul compte rendu.

4. P. 108-110 du livre, fig. 128-131, et spécialement fig. 129.

Fig. 1. — L'*ascia* (fronton) et, au-dessous, la *Porta Inferi* brisée : sur un sarcophage de Porto Torres (Basilique de San Gavino), Sardaigne.

nellement brisée et forcée, ce qu'indique la découpure capricieuse, ou pour mieux dire « accidentelle », du vantail « ouvert » à gauche. Comme pour signaler de quelle manière a été opéré ce bris de clôture, une *ascia* sculptée en relief occupe seule, en haut, le petit fronton, ailleurs lisse et « muet » comme tout le reste de l'entablement. La pointe de l'instrument est intentionnellement dirigée vers le bas, du côté de l'épistyle et de la porte. L'outil est dans l'axe[1].

M. G. Pesce s'est déclaré embarrassé pour expliquer les petits motifs qui décorent les panneaux de la porte entrouverte. Il y a, en haut, deux béliers sculptés en relief, avec têtes tournées du côté médian, vers la fissure des battants de la porte. M. G. Pesce, qui est parti de l'idée d'un sarcophage *chrétien* — ce qui paraît purement hypothétique — les considère comme les ouailles du Bon Pasteur. Mais les béliers servaient aux rites du criobole, dans certains cultes païens achalandés, ceux de Cybèle-Attis, de Mithra, notamment. En dessous, on voit deux « Méduses », tête de face. Ce ne sont point là des symboles chrétiens. Fallait-il hésiter à les qualifier, parce qu'elles n'ont plus de serpents dans la chevelure ? Mais l'évolution du type du gorgoneion avait conduit là de longue date[2] ; et pour vouloir parler plutôt des Vents, il faudrait oublier bien des caractères importants de la figuration de ces génies, ailés aux tempes : joues gonflées, ailerons, hirsutisme et le reste. Regardons-nous au-dessus du fronton : il y a là, comme acrotères latéraux, des monstres marins allongés, à queues anguiformes, eux aussi tirés du bestiaire du paganisme.

Si tout l'ensemble de la *Porta Inferi* relève de l'art hellénistico-romain, les personnages aux deux bouts du long côté du sarcophage ne sont pas moins équipés à la mode païenne. La femme morte se présente debout *capite velato*, et dans l'attitude de la Spes, comme on l'a remarqué justement

Il y a derrière le voile (παραπέτασμα) des stèles païennes ; près d'elle est un autel quadrangulaire, paré d'une vigne dionysiaque qui le revêt en diagonale. Mêmes aspects symétriques pour le défunt du couple, qui tient un *volumen*, ainsi que les lecteurs μουσικοί de M. H. I. Marrou, et qui a près de lui, à sa gauche, deux manuscrits roulés et attachés. Où donc serait le christianisme ?

Il faut songer que les portes de tombeaux — représentées demi-ouvertes au besoin — sont connues depuis la Nécropole de Saqqarah, près Memphis, jusqu'en Grèce du Nord et en Anatolie[3]. On voit ici la représentation, traditionnelle, d'une entrée d'*hérôon* païen. Le symbolisme est évident : la porte entrouverte fait allusion à la croyance païenne que, « de la tombe, on peut sortir pour une vie nouvelle »[4].

Mais dès lors, comment ne pas remarquer, au tympan nu du monument, l'*ascia*, sa destination, sa place ? N'est-ce pas elle qui a fendu la *Porta Inferi*, dont il fallait bien — selon le symbolisme païen, comme selon tout autre — que le mort fût censé pouvoir sortir un jour, afin d'aller goûter, en définitive, les joies bienheureuses de son Paradis ? Je douterai toujours, pour ma part, qu'on ait pu placer, *et isoler*, sans une importante intention religieuse, ce symbole-outil au centre du fronton du petit édifice, juste au-dessus de la porte demi-brisée[5]. — Si on l'a ensuite

---

1. On songera à la formule : *Sub ascia dedicavit*, sur certains cippes.
2. Cf. les Méduses des portes de marbre de *l'hérôon* de Langaza (Mus. Stamboul).
3. Les musées d'Athènes, de Stamboul, du Louvre, etc., en possèdent des séries.
4. *Sic*, G. Pesce, p. 109, d'après Fr. Cumont, *Symbolisme funéraire. Sarcophages romains*. La porte brisée, si l'on admet qu'elle a été ainsi figurée à dessein et d'emblée, ne saurait convenir au symbolisme chrétien.
5. Nul ne voudra supposer que l'*ascia* ait été rajoutée.

replacé — un peu comme « indicatif » — sur tant de stèles, ou de monuments funéraires, plus ou moins privés et plus ou moins monumentaux, la raison d'agir devient ici plus claire. On prenait un risque à ne considérer que la documentation des stèles et des cippes[1]. Je laisse aux spécialistes du symbolisme de l'*ascia*, qui sont nombreux et dont le désaccord persiste, le soin de tirer d'autres conclusions.

M. G. Pesce lui-même ne s'est pas jugé obligé de décider ; encore que dans une note[2], il montre qu'il n'ignore pas les controverses sur la question. On regrettera qu'ayant cité H. Leclercq dans le *Dictionnaire Cabrol*, et C. Cecchelli, dans l'*Enciclop. ital.*, ayant mentionné les points de vue de Dütschke et Fr. Cumont, il n'ait rien dit de ceux d'Hél. Wuilleumier, de J. Carcopino[3], d'Audin-Couchoud, et de bien d'autres[4]. Tout au plus, M. G. Pesce laisse-t-il transparaître son jugement personnel au travers de ce qu'il dit sur l'opinion de Dütschke[5] suivie, comme on sait, par Fr. Cumont[6] :

« La spiegazione del Dütschke è la piu convincente fra tutte quelle proposte finora », a-t-il écrit en 1957[7]. Ch. P.

Mardelles et villas gallo-romaines.

Les découvertes récentes en forêt de Cardeilhac (Haute-Garonne)[8], font connaître un mode indigène d'occupation du sol dans la région sous-pyrénéenne et apportent un nouveau témoignage de la persistance celtique aux temps de la domination romaine. Au bois de l'Alliot, à quelques 100 m au Nord de la chaussée D. 69, ancienne voie de Toulouse à Tarbes, on mit au jour un bâtiment rectangulaire terminé en abside sur les petits côtés, puis à 30 m au Sud une seconde construction, orientée S.-E.-N.-O., flanquée en équerre d'un petit bâtiment, peut-être une grange, dont l'extrémité Sud est couverte par un tumulus en partie élevé avec des

---

1. Sur un cippe funéraire de grande taille, en travertin, de Montecchio en Ombrie (station de Castiglione in Teverina), qui a été signalé en 1952 (*Fasti archeol.*, 5, n° 3691, fig. 85 (p. 316) et p. 317), il y a aussi la porte infernale, à quatre panneaux décorés, et dans une frise à triglyphes, au-dessus, une hachette et une *ascia*, ces deux outils coupant chacun l'une des deux métopes. Mais la porte est représentée fermée.

2. P. 110, n. 2.

3. M. J. Carcopino est revenu récemment encore sur la question : *Le mystère d'un symbole chrétien : l'ascia*, 1955.

4. Depuis les études d'A. Audin et P. L. Couchoud (*Rev. hist. rel.*, 145, 1954, p. 8-29 ; *ibid.*, 152, 1957, p. 153-173), on continue à signaler ici et là des *asciae* païennes ; cf. encore p. ex. : Paul Lebel, *Rev. archéol. Est Centre Est*, 6, 1955, p. 255-258 ; A. Balil, *Arch. esp. arquéol.*, 28, 1955, p. 123-128 (Inscriptions funéraires avec *ascia* trouvées sur la côte Est de l'Espagne (II^e-III^e s.). L'A., après avoir étudié les différentes interprétations de l'*ascia*, marque son caractère rituel, les rapports avec les cultes orientaux introduits précisément à Valence et Tarragone ; cf. encore, W. Deonna, *Rev. archéol. Est et Centre-Est*, 7, 1956, p. 19-52 ; E. Thévenot, *ibid.*, 8, 1957 (janv.-juin), p. 138-148 : *Le symbole de l'ascia* chez les Éduens.

5. *Ravennatische Studien*, 1909, II, p. 176.

6. *Symbol. funér.*, p. 298, n. 3.

7. Il a tenu aussi à faire noter que l'*ascia* paraissait sur des monuments païens, chrétiens et judaïques (p. 110, n. 2). Un sarcophage analogue à celui de Porto Torres, et qui est signalé par M. G. Pesce lui-même, existe au musée du Bardo (Tunis) : trouvé entre Kurba et Menzel Ben Zelfa : inv. n° 5905.

8. G. Fouet et R. Naulis, *Revue de Comminges*, XLVIII, 1955, p. 164-180 ; M. Labrousse, *Gallia*, XIII, 1955, p. 205-207.

matériaux de la maison et rappelant le type hallstattien à incinération, avec légère excavation centrale surmontée de caillasse, fausse voûte, pavage en cordon, dallage de foyer sur l'aire extérieure. Ces demeures aux parois de bois, couvertes d'un toit à double pente soutenu par un pilier central, ont les mêmes dimensions que les mardelles de la Gaule orientale. Elles sont l'habitat de petits exploitants, installés sur le rebord du plateau aux limites Sud de la riche vallée de la Save, contrôlée aux IIe-IVe siècles par la grande villa de Montmaurin, domaine des mardelles et de petits habitats dispersés le long du plateau boisé, prolongeant la civilisation antérieure à l'établissement des villas dans les bassins alluviaux. En effet, les modes de construction, le tumulus de tradition hallstattienne correspondent vraisemblablement à la présence d'indigènes restés libres dans une zone laissée en dehors des systèmes d'exploitation du *fundus*. Cette haute vallée de la Save, déjà centre préhistorique très important, fut très vite humanisée et la densité du peuplement préromain s'explique par les facilités de son exploitation, terrains de parcours pour le bétail dans le fond de vallée, possibilités de cultures itinérantes sur les plateaux de bordure aux terres légères. L'époque gallo-romaine marque l'exploitation systématique de toutes les ressources du terroir que les remarquables fouilles de G. Fouet[1] viennent de faire revivre, dans les deux cuvettes que prononce, en avant des Petites Pyrénées, la haute vallée de la Save. L'intérêt n'est pas seulement dans la découverte archéologique, mais dans les possibilités qu'elle apporte à l'étude des conditions de l'exploitation agricole de grands domaines gallo-romains. A La Ville-Rouge, dans le premier de ces bassins, entre Saint-Plancard et Larroque, une villa rustique, maison d'habitation, thermes, hangars et grand bâtiment rectangulaire, régit aux IIe-IIIe siècles un domaine de 200 ha. Vers la périphérie, cinq emplacements à *tegulae* et murs souterrains, sont vraisemblablement les témoins de petites exploitations indépendantes. Dans la cuvette de Montmaurin, à un premier établissement du IIe siècle succède, au siècle suivant, une *villa urbana*, autour de laquelle se groupent les communs. Incendiée, elle est reconstruite, sous le règne de Constantin, sur un plan monumental. Elle est encore ruinée par le feu à la fin du IVe s. ; quelques salles seront occupées de nouveau par de misérables installations. Les communs, dont le dégagement n'est pas terminé et dont beaucoup furent détruits, pouvaient loger 300 travailleurs du *fundus*. De nombreuses ruines sur le domaine marquent les emplacements d'exploitations tenues par les colons, d'autres encore sont établies contre la forêt de bordure. On peut se demander même si, après les désastres de la seconde moitié du IIIe siècle, le domaine de Montmaurin ne s'est pas étendu jusque sur les terres de la villa de Ville-Rouge et si le territoire même du Nébouzan, tel que le fait connaître un document du XIIe siècle de notre ère, ne correspond pas à celui de la villa de Montmaurin. Céréales et vignobles, élevage du porc et du veau, comme de nos jours, ovins aussi bien pour la viande que pour la laine, chèvres aussi, font connaître une économie basée sur la combinaison agriculture-élevage, complétée par des emprunts aux ressources naturelles, bois de la forêt, calcaires et argiles pour la construction, exploitation des gîtes ferrugineux. Enfin les échanges (huile d'Espagne) avec l'extérieur étaient facilités par un réseau routier reliant, aux débouchés des vallées de la Garonne et de la Neste, les grands ports des Pyrénées centrales vers l'Espagne.

1. G. Fouet, *Pirineos*, X, 1954, p. 381-408.

Autre terroir, autre type d'exploitation : la villa gallo-romaine de Buffosse, à Verneuil (Oise), est un bon exemple de la ferme isolée au milieu des cultures et dont le plan et la répartition des bâtiments ne sont pas sans analogies avec ceux de nos fermes picardes ou normandes[1]. Elle se rattache à un ensemble d'exploitations rurales installées sur le plateau en bordure des bois entre l'Oise et les forêts d'Halatte et de la Haute-Pommeraie. Elle occupe, dans la vallée de l'Oise, une butte dominant jadis le marais, à 600 m de la rivière et à 400 m de la route de Creil, au voisinage de sources nombreuses. Deux ensembles de constructions groupées autour d'une cour ont été découverts à l'intérieur d'une clôture : palissades, et, vers les prairies, fossés remplis d'eau au Nord et au Sud-Ouest. Au Nord et à l'Ouest ce sont les bâtiments d'exploitation, cuisine, salle commune, chambres du personnel, réserves et celliers creusés dans le sol et couverts par un plancher, donnant sur une cour avec commodités et préaux ; à l'Ouest de celle-ci, chambre contiguë à une étable, et à l'extrémité Sud fourneau d'un hypocauste et bain ; grenier à 60 m à l'Ouest. Au Midi, des constructions délimitent une grande cour dans laquelle conduit un chemin empierré. Plus soignée, la demeure du *villicus*, avec son bain se termine au Sud par un bâtiment étroit flanqué d'une salle plus vaste. Le plan général est celui de la villa à galerie-façade, mais vers le Nord les dispositions se rapprochent de celles de la maison picarde à cour fermée, et d'autre part l'organisation des bâtiments, la mare et le grand fossé de clôture au Midi, font penser à la ferme cauchoise à cour ouverte, type d'habitat rural adapté à l'élevage du bétail. La villa qui occupe l'emplacement d'un établissement de La Tène III, a été élevée au IIe siècle et son existence se poursuit, semble-t-il, jusqu'au temps de Tetricus. R. L.

Les ports antiques de Narbonne (Aude).

On doit à Max Guy (*Revue d'études ligures*, XXI, 1955, p. 213-240) une mise au point des travaux concernant les ports antiques de Narbonne (Aude), fondée sur l'étude topographique des vestiges archéologiques. Un premier résultat acquis est l'absence d'un avant-port jusqu'au IIe siècle avant l'ère et l'existence, sans liaisons apparentes, de simples débarcadères sur les plages. Le commerce marseillais n'a donc pu toucher la rade narbonnaise, le trafic se faisant alors par Agde ou Ampurias avant le IVe siècle, de là par route. Aussi Narbonne n'est-elle alors mentionnée que comme ville et marché, jamais comme port. Un changement se produit environ dans la seconde moitié du IIIe siècle, au temps des débarcadères sur les étangs, mais alors le trafic est moins avec Marseille qu'avec l'Italie (tessons campaniens, amphores italiques). Des événements historiques, invasion des Volques, passage d'Hannibal, rupture des indigènes avec Marseille, exercent aussi leur influence sur les conditions portuaires. A la fin du IIe siècle, les débarcadères sont abandonnés, et un nouveau complexe se manifeste dans le courant du Ier siècle : poteries campaniennes à l'embouchure d'un bras de l'Aude, au canal Sainte-Lucie, phare et habitation de Saint-Michel-de-Sigean sur la plage de Saint-Martin. Le port se développe selon les données suivantes : l'Aude débouche alors dans l'étang de Sigean, au Sud de Mandirac. Pour obtenir deux entrées, les deux groupes d'étangs sont réunis par un canal et un avant-port est installé à Saint-Marcel, à l'entrée

1. P. Durvin, *La villa gallo-romaine de Buffosse, à Verneuil (Oise)*, Suppl. à *Documents et recherches*, n° 7, juill. 1955.

de l'étang. Les navires de haute-mer peuvent désormais aborder vers Saint-Martin ; puis, par transbordement sur des bateaux plats, par le canal de Sainte-Lucie, les marchandises sont acheminées vers Narbonne. Vers le début du Ier siècle de notre ère, de nouveaux sites montrent le développement portuaire à son apogée. Devant l'accroissement du trafic, deux bassins sont installés pour décongestionner le port fluvial à Mandirac et à La Capelle-la-Nautique, reliés à Narbonne par la route et peut-être directement accessibles aux navires de haute-mer. Dans le même temps, un grand développement de l'habitat se manifeste sur les étangs de Sigean et de Bages, à l'entrée du port de Sainte-Lucie et à Saint-Martin. L'Aude et le port fluvial, peu pratiques, sont abandonnés au profit des étangs, trafics et maisons se localisent dans le système Bages-Sigean. Les quais couvrent une superficie considérable (Mandirac, Sainte-Lucie, Saint-Martin). Vers 150 de notre ère, l'avant-port de Mandirac et le canal de Sainte-Lucie restent en activité, mais le commerce diminuant, La Nautique est considérablement réduite en surface. Puis la décadence s'accentue. Pendant le Haut Moyen Age, aux IVe et Ve siècles, un port est joint au monastère de Sainte-Lucie. Un système portuaire nouveau va se préciser : dans l'étang de Gruissan-Campagnol, un avant-port s'ouvre au Grazel, à Narbonne, un port fluvial et, dans l'étang de Bages-Sigean, de petits débarcadères privés reliés à la voie d'Espagne. R. L.

Périclès, la gynécologie et la petite histoire.

D'un *Périclès* publié en 1954 chez Robert Laffont : p. 47 : « Quant aux prérogatives de l'Aréopage en matière de morale et d'éducation, on les trouvera plus tard aux mains de magistrats spéciaux, sophronistes ou gynécologues, sans qu'on puisse fixer la date de la création ».

Voilà les gynéconomes dépossédés au bénéfice de « magistrats » bien spéciaux. Où l'éducation allait-elle se nicher ?

Ibid., p. 59, on nous dit que Périclès était raillé par Cratinus (pourquoi pas Cratinos, à Athènes ?) pour être « coiffé de son Odéon ». Le texte, bien connu, cité par Plutarque (*Vit. Pericl.*, 13), n'est pas si embarrassant que s'il chapeautait le puissant stratège athénien d'un Odéon tout entier. Ce que le comique raillait, c'était le haut front déformé « en coupole » de l'homme d'État. Il ne lui posait donc sur le crâne que la coupole de son Odéon, disparue aujourd'hui, depuis que nous a été rendu l'édifice voisin du théâtre de Dionysos. C'était déjà un faix assez lourd.

Expositions internationales du passé.

On lit dans une publication annexe de l'*Éducation nationale Documents pour la classe : moyens audio-visuels*, nº 28, 23 janv. 1958, p. 11) : *Aperçu historique (sic !) des Expositions internationales* : au paragraphe consacré aux *Origines*, 1. *Antiquités :*

« Nous savons qu'au cours des fêtes qui marquèrent l'avènement de Ptolemée Philadelphe à Alexandrie en 144 av. J.-C., fut organisée une véritable Exposition : les produits les plus précieux de l'époque furent présentés par des esclaves des pays d'origine, etc. »

L'avènement de Ptolémée II Philadelphe à Alexandrie n'aurait été ainsi célébré que cent deux ans après la mort du distingué Lagide, qui monta sur le trône, comme nous croyions le savoir, plutôt en 285 qu'en 144 av. J.-C.

L' « Exposition » ne peut être autre que la grande *procession* dionysiaque qui traversa la ville d'Alexandrie aux débuts du règne : elle nous est bien connue par Callixène de Rhodes (4e l. de l'*Histoire d'Alexandrie*), dont le récit fut repris dans Athénée, *Banquet Sophistes*, V, 197 *c*-203 *b*. — Il n'y est nullement question d'esclaves présentant les produits de « pays d'origine » ! Nous aimons beaucoup parler, aujourd'hui, de l'esclavage antique. Le monde moderne est si parfaitement libre ! L'*Aperçu historique*, à la suite, transforme indûment l'épiphanie « automatique » de la ville (irréelle !) de Nysa, en un spectacle forain. — Si « à la veille de l'Exposition de Bruxelles » — cette *importante* manifestation — il n'y a possibilité que d'exporter de Paris de telles billevisées, il vaudrait peut-être mieux garder le silence. L' « inventaire des progrès moraux et techniques des peuples » dont nous parle pompeusement — au sujet de la *Pompé* d'Alexandrie — la publication de notre chère *Éducation nationale* y perdrait peu ; au contraire[1].

La danse « de Salomon ».

La revue *Connaissance des arts*, soucieuse de maintenir à un niveau élevé la culture artistique de ses lecteurs, consacre quatre pages à un exercice intitulé : « *Mettez à l'épreuve votre connaissance des arts !* » Hors programme, elle propose à chacun, involontairement sans doute, une occasion d'exercer sa perspicacité historique. On peut lire, en effet, p. 89, 5, la légende accompagnant la photographie d'un chapiteau roman provenant de Saint-Étienne-de-Toulouse : *Salomon danse devant Hérode*. En fait « Salomon », *assis*, s'intéresse de près à la danseuse sa voisine, et lui pince amicalement le menton.

Ibid., I : le mot « cariatide » est employé pour désigner une attitude d'atlante. Il est vrai que la même sculpture figure au catalogue d'une récente exposition officielle[2] : sous cette même rubrique et avec la même « orthographe ».

Tout de même, Salomon « danseur », pour l'amour de l'art, au temps d'Hérode ! Pourvu, juste ciel, que ce n'ait pas été, par hasard, un Salomon Reinach !

Pauvre Arthur !

Signalant brièvement la mort d'un éminent médiéviste, membre de l'Institut de France, un journal où écrivent plusieurs académiciens (*Aurore*, 13 fév. 1958), vante le mérite des trois livres de l'ouvrage du disparu sur la *Légende autrichienne*.

Arthur ! C'est dur... — L'affliction dépasse ici les réalités.

---

1. Le contenu de cette note a été signalé rue d'Ulm.

2. *Chefs-d'œuvre romans des musées de province*, Musée du Louvre, 1957-1958. — O prisonnières robustes de Caryae (Laconie), comme vous nous êtes devenues lointaines !

BIBLIOGRAPHIE

Ville de Genève. Musée d'Art et d'Histoire. Guide illustré. I. *Préhistoire et Protohistoire (Salle 13)*, Genève, Imprimeries populaires, 1954, in-4°, 31 p., figures et un plan. — Les collections préhistoriques du Musée d'Art et d'Histoire de Genève sont parmi les plus riches de la Suisse, les seules en tout cas qui ne soient pas consacrées exclusivement à la préhistoire locale. La salle 13 réunit non seulement ce qui concerne le Paléolithique, le Néolithique, les âges du Bronze et du Fer, mais — et pour préciser la continuité de la civilisation — l'époque romaine et le Haut Moyen âge jusqu'environ l'an 900. Un tableau chronologique permet au visiteur de situer dans le temps les diverses étapes de la civilisation, sur lesquelles un court paragraphe, placé en tête de chacun des six chapitres, présente les caractéristiques essentielles.

Le guide intéressera les archéologues français, quelques-unes des pièces conservées ayant été recueillies dans notre pays et plus particulièrement dans nos départements limitrophes de la Suisse : station magdalénienne de Veyrier ; néolithique de tradition mésolithique de Betey (Andernos, Gironde) ; néolithique du dolmen de Granges (Haute-Savoie), de Genissiat (Ain) ; bracelet de bronze à décor gravé du lac du Bourget ; cuirasses hallstattiennes de Fillinges (Haute-Savoie) ; plaque de ceinturon burgonde de La Balme (Haute-Savoie), avec représentation de l'entrée du Christ à Jérusalem.

Sobrement rédigé, illustré avec goût, ce petit guide mérite d'être retenu en tant qu'une introduction aisée aux antiquités de la Suisse, auxquelles, comme il est naturel, il réserve la meilleure place. R. L.

Stévan Célébonovic, *Préhistoire.* Collection « Art et Nature ». Texte du Pr Marc-R. Sauter, Genève, éd. Eidos, Paris, Ed. des Deux-Mondes, 1956, gr. in-8°, 96 p., 72 fig. sur planches. — Voilà des objets qu'on eut maintes fois entre les mains, qu'on examina sur toutes leurs faces et, dans ce recueil d'admirables photographies, ils ne nous semblent plus pareils à eux-mêmes, et nous les percevons différents de ce que fut pour nous leur réalité. On parlera de présentations spectaculaires, audacieuses, et pourtant le cinématographe nous a appris à envisager sous des angles imprévus, hommes, bêtes et choses. C'est ce qui arrive devant ces « gros plans ». Avec des moyens très simples, un sol pierreux, des cailloux ou des étoffes en fondus, M. S. Célébonovic crée une atmosphère dans laquelle s'inclut telle ou telle figurine d'homme ou de femme. Nous sommes habitués à les voir

couchées ou légèrement soulevées dans la vitrine qui les abrite, et sur ces planches, elles surgissent dressées sur leurs pieds ou leurs bases, dans une attitude de réalité ; alors, elles vivent. L'habileté de la prise de vue écarte cet effet, si déplaisant, de gigantisme que laisse trop souvent le « gros plan », dans la reproduction d'objets dont les dimensions se chiffrent par quelques centimètres. L'agrandissement, où aucune déformation n'est sensible, laisse apparaître un ensemble de détails de structure et de technique, telles ces images de têtes de Bisons de La Madeleine et de Laugerie-Basse (pl. 44-45), du cheval hennissant du Mas d'Azil se détachant ici sur un fond de pierrailles (pl. 66). Pour beaucoup quelques-unes de ces photographies représenteront quelque chose de très nouveau, et l'on reste surpris de l'impression de hiératisme que reflète la tête de femme de Dolni-Věstonice (pl. 13). Mais qui reconnaîtrait dans l'inquiétant bonhomme de la planche 69, le petit personnage sculpté sur une racine de dent de cheval, à Bédeilhac ? On regretterait que ces impressions ne relèvent que d'une astuce photographique et d'une « mise en page » trop habile. R. L.

Lauffer (Dr Siegfried), *Abriss der antiken Geschichte*, bearb. unter Mitarbeit von Fellerer (Pr Dr. Karl Gustav) und Klemm (Dr Friedrich), Oldenburg, Munich, 1956 ; 1 vol. in-8° de III-180 p. et 3 cartes h.-t. — L'ouvrage n'est précédé d'aucune préface, mais le sous-titre de couverture, qui peut en tenir lieu, nous annonce que cette vue d'ensemble du monde antique s'adresse aux professeurs et à leurs étudiants. Elle se divise en quatre parties : la première commence avec les Indo-Européens, en 1200, et elle s'arrête à Alexandre le Grand (p. 5-34), la seconde comprend le monde hellénistique, d'Alexandre à la conquête romaine (p. 35-67), la troisième concerne Rome (royauté et république) (p. 68-97), la quatrième l'Empire de Rome (p. 98-137) ; le volume se termine sur deux exposés, l'un des sciences et des techniques du monde gréco-romain, l'autre de la musique dans l'Antiquité gréco-romaine ; viennent enfin des tableaux chronologiques des dynasties hellénistiques, des tableaux généalogiques des Ptolémées, des Séleucides, de la dynastie julio-claudienne et de la famille de Constantin. Un index général occupe 32 pages.

Chacune de ces quatre parties se subdivise à son tour. A ne considérer que la première, nous y rencontrons quatre chapitres : le premier embrassant la période 1200-500, le second va de 500 à 462, le troisième de 462 à 404 et le quatrième de 404 à 336. En tête de chaque partie, une bibliographie classée suivant l'ordre alphabétique, et de même en tête de chaque chapitre. Se présentent ensuite les faits qui se suivent sur deux colonnes ; les titres sont en caractères gras et les événements de la civilisation se distinguent par des italiques.

On s'étonnera d'abord que l'histoire de la Grèce ne commence qu'en l'année 1200, ce qui exclut la période crétoise et les temps mycéniens ; on s'étonnera ensuite qu'une bibliographie fasse voisiner, au hasard de l'ordre alphabétique, lequel ici devient désordre (est-ce un effet de l'art ?), l'ouvrage de J. Durm sur l'architecture grecque et celui de Francotte sur l'industrie dans la Grèce ancienne, avec ensuite celui de Freeman sur la Sicile et l'histoire de G. Glotz ; en général, aussi, l'indication bibliographique d'un ouvrage devrait citer le lieu de publication, mais il faut être bref et en faire l'économie ; il pouvait être utile (p. 26) de rappeler que l'étude, bien connue, de Wilcken sur la paix du Roi appartient à la collection de l'Académie de Berlin ; cette bibliographie n'est pas exhaustive, tant s'en faut, mais puisqu'elle cite (p. 5), avec raison, l'ouvrage de feu Dunbabin, ne pouvait-elle mentionner

aussi celui du regretté Jean Bérard ? De même encore, lorsqu'un ouvrage comme celui de Berve a connu plusieurs éditions, n'était-il pas facile de l'indiquer, ainsi qu'on fait souvent, par un exposant ? Passons. La statue de Charès de Teichoussa date-t-elle d'*environ* 510 (p. 10) ? La statue assise de Berlin (p. 12) est-elle authentique ? Ailleurs, nous apprenons que l'archontat de Thémistocle date de 493 et c'est la date traditionnelle, mais en 483/2 reparaît l'archontat de Thémistocle : je ne pense pas que Thémistocle ait été archonte deux fois : le lecteur a-t-il ainsi la faculté de choisir ? La seconde guerre sacrée est datée de 356 : jadis on en comptait une seconde en 448, et la suivante portait le numéro trois. Pourquoi Andocide n'apparaît-il qu'à propos de l'affaire des mystères ? Il y a même des faute d'impression. Y. B.

F. Bisson de La Roque, G. Contenau, F. Chapouthier, *Le Trésor de Tôd : Doc de fouilles de l'Inst. francais d'archéologie orientale du Caire*, publiés sous la direction de Ch. Kuentz, t. XI, Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1953 ; in-4°, 42 p., 16 fig. dans le texte, 49 pl. — Dans quatre grands et petits coffrets en cuivre rectangulaires, marqués deux fois chacun au nom d'Amenemhat II, et dont l'un est maintenant conservé au Musée du Louvre[1], on avait trouvé le 28 février 1936 au village de Tôd, en face d'Erment-Hermonthis, tout un trésor antique d'objets précieux. Les coffrets étaient fermés de couvercles à glissières ; deux étaient plus grands, aux dimensions de celui du Louvre, deux plus petits[2]. Ils étaient posés à plat sous la dernière assise des fondations d'un sanctuaire élevé à la divinité Montou hiéracocéphale, et au Taureau sacré vivant : la consécration de ce sanctuaire avait été faite par Senousrit I^er^ (= Kheperkaré = Sesostris I^er^), le second pharaon de la XII^e^ dynastie manéthonienne. Les quatre boîtes étaient isolées les unes des autres, entourées de clous tordus, qui, au jugement de Fr. W. von Bissing, auraient pu être placés là avec une intention de protection magique. Il semble que l'enfouissement de ce dépôt ait pu avoir lieu après la construction de l'édifice, et qu'il ne s'agisse pas ainsi, à proprement parler, malgré le lieu de trouvaille, d'un vrai dépôt de fondation.

Alors que les coffrets paraissent de travail égyptien[3], leur contenu — où dominent le lapis-lazuli, l'argent et l'or — dénonce une origine à chercher vers la Proche-Asie. On pense qu'il y avait eu, dans un étui (pl. 4 à g.) un papyrus (?) de dédicace. Mais trois mille inondations et plus ont passé sur les objets ; l'eau a décomposé même le lapis dans les grands coffrets, oxydant d'autre part le cuivre, n'épargnant relativement que l'argent et l'or. On a trouvé, par exemple, 143 coupes d'argent pliées, et dix restées en forme, l'une de celles-ci avec le nom du convoyeur ; certains lingots avaient été vérifiés et estampillés. Aucun étalon de poids, aucune forme fixe.

L'aspect général des coupes est déjà connu par la nécropole royale d'Our, et l'usage en est encore attesté à l'époque du Trésor de Mycènes ; la série lapis-

1. E. 15128 : haut. 0^m^,20, long. 0^m^,455, larg. 0^m^,285 : cf. frontispice.
2. 0^m^,14 et 0^m^,30 sur 0^m^,185.
3. La fermeture était assurée par deux boutons (un sur le couvercle, un au haut de la paroi antérieure) réunis par une courroie et par une tige en cuivre qui bloquait la fermeture du couvercle à la paroi antérieure.

lazuli (pl. 39-49) donne les indications les plus précises, quant à la provenance. On avait entassé pêle-mêle — pour leur valeur intrinsèque — des morceaux bruts, des déchets d'atelier, des cylindres-sceaux (cachets cylindriques et sceaux-boutons) ; M. le Dr G. Contenau les a tous étudiés avec un grand soin. Les uns sont nettement asiatiques ; d'autres, selon lui, peuvent l'être aussi. E. 15223 (Louvre) est de la fin de la dynastie d'Accad (Agadé) : pl. 40 ; le document du Caire n° 70752 (pl. 29, 2) paraît aussi du même temps. E. 15215 (pl. 41), E. 15227 sont des cylindres de style dit cappadocien.

Le trésor de Tôd, ayant appartenu à Amenemhat II, correspond à une date à fixer approximativement vers 1937 av. J.-C.

F. Chapouthier (chap. III, p. 21 sqq.), dans une étude intitulée *L'influence égéenne sur le Trésor de Tôd*, avait tendu à insister sur la parenté que présentent les bols et les coupes avec les créations artistiques du monde égéen. Mais nous n'avons pas de trésor égéen qui soit attribuable au début du IIe millénaire, et la comparaison n'a pu porter que sur la céramique crétoise à prototypes métalliques (type « Camarès »), ce qui n'est pas sans inquiéter un peu. Quand on parle des objets des tombes de Mycènes, on descend à une époque déjà encore plus récente (XVIe s.).

F. Chapouthier avait examiné successivement les formes, les motifs, et dans un cas unique, en appendice, le sujet (pendentif en lapis-lazuli de la pl. 47 à dr., et en haut, et fig. 11 du texte, p. 37). Pour les formes, on peut noter de façon précise certaines analogies dans la céramique crétoise ou mycénienne, mais il me semble difficile qu'on puisse et doive (p. 23) accorder une priorité d'invention soit à l'Égée, soit à l'Orient, avec le seul matériel dont nous disposons. Nous avons de même, à Tôd, pour les anses, des prototypes métalliques, qui me paraissent, en vertu de la chronologie, avoir été seulement *imités* dans le monde mycénien, par exemple.

Au point de vue des décors[1], ont été retenus trois motifs, prêtant à comparaison ; le plus significatif est celui des godrons en spirale (Wirbel) qui rayonnent autour de la base sur la paroi des coupes d'argent (28 exemples), donnant une impression de tourbillonnement ; en trois cas, il y a même double tourbillon, car il y a aussi une rosace tournoyante sous le pied du vase. Or ce motif a paru minoen, et il a été qualifié comme tel depuis la fin du IIIe millénaire. Mais qui empêche qu'il ait été connu aussi dans le Proche-Orient, puisqu'on le voit dans le Trésor de Tôd ? Les Crétois ne sont pas seuls à avoir montré du goût pour la giration et le mouvement circulaire[2], et quant à la thèse de l'origine « continentale », européenne, danubienne, etc. de la *torsion*, thèse chère à Fr. Matz, elle m'a toujours inspiré, comme les thèses de même nature, beaucoup de scepticisme. Je me demande si là encore, les exemples minoens (fig. 4) ne sont pas, en raison de leurs dates, à considérer comme dérivés de prototypes asiatiques. J'avoue que je ne suis pas plus convaincu, pour les lacis de lignes ondulées décorant le flanc des vases, ou pour tel autre motif. Il faut attendre que nous ayons du matériel de comparaison en plus grande abondance.

Quelques motifs animaux, figurés sur le pendentif 70533 (pl. 39, 45, 46,) ont paru dignes de remarques comparatives : la représentation de l'araignée est connue chez les Minoens, mais déjà, d'ailleurs, sur les cylindres d'Asie dès la fin du IVe millénaire : parenté avec l'Égée, si l'on veut (p. 30), mais là aussi primat de l'Orient.

1. Voir les justes réflexions de la fin de la p. 24 et au début de la p. 25.
2. Cruche de Kultépé au Musée de Berlin.

Il paraît que sur la face *b* du même pendentif, nous avons l'image de la guêpe solitaire du genre « lumène », et que cette figuration est plus près des modèles de la Crète et de la Grèce. Pour le pendentif d'or de Malia, nous aurions aussi affaire à une paire de guêpes « sociales », « polistes ». (?) L'apparition des araignées, des guêpes, insectes redoutés, dans le Trésor de Tôd comme sur le pendentif en or d'Haghia Triada, répondrait à des intentions prophylactiques (?). Mais à côté des pierres gravées minoennes (fig. 9), comment n'a-t-on pas songé à reproduire surtout le motif d'Asiné (araignée sur une empreinte de sceau circulaire)[1], avec bordure de méandre ? A ce sujet, A. Evans (*Scripta Minoa*, I, p. 212) et A. W. Persson (*Asine*, *l. l.*) avaient déjà fourni d'intéressantes remarques, qui manquent ici. L'araignée ne figure plus guère en Grèce pendant la période classique ; la mythologie la mettait en rapport avec Arachné, et celle-ci paraît liée au souvenir de l'industrie textile de Lydie (?), dont Athéna et la Grèce furent jaloux. Or entre Crète, Carie, Lycie sarpédonienne, les affinités primitives sont bien connues. La présence de l'araignée dans le Trésor de Tôd corrobore ces indications, à tort négligées.

Je n'accorderais pas les conclusions des p. 34-35, qui exagèrent l'antériorité à donner à la Crète. P. 37-42, un appendice, dû aussi à F. Chapouthier, concerne « l'homme-oiseau et l'origine de la Sirène ». La légende de l'homme-oiseau, en Mésopotamie, à laquelle se rattachent les mythes d'Adapa, d'Étana, a été souvent réétudiée, et récemment encore, dans la *Rev. d'assyriologie*, notamment par P. Amiet ; il y aurait beaucoup à ajouter ou à reprendre désormais dans les remarques ici présentées. — Un petit pendentif en lapis-lazuli du Trésor de Tôd associe sur deux faces l'homme-oiseau et l'oiseau-lion, comme sur un cylindre d'Ur. Il n'y avait pas à s'étonner que le type de l'oiseau à tête humaine ait eu cours en Anatolie dès le début du second millénaire. Comme le hiéroglyphe égyptien de l'oiseau-âme n'apparaît qu'avec la XVIII[e] dynastie (remarque de Klebs), F. Chapouthier a été enclin à lui donner une origine étrangère ; mais il y a aussi à considérer la femme à tête d'oiseau d'un cachet de Zakro et la Sirène du tesson de Praesos[2]. F. Chapouthier s'était détourné de croire que G. Weicker ait eu raison en proposant une dérivation égyptienne pour la Sirène grecque. Cela reste pourtant fort vraisemblable, et E. Kunze l'avait encore admis. L'homme-oiseau d'Asie (fig. 15) et la Sirène égypto-grecque — celle qu'on a appelée Harpyie à Xanthos, celle qu'on retrouve au *dromos* du *Sarapieion* de Memphis, à l'époque de Ptolémée I[er], me paraissent des entités fort différentes l'une de l'autre. Le souvenir de l'homme-oiseau oriental a pu arriver jusque sur les représentations des îles de la côte de l'Égée, à Rhodes, par exemple[3], sans qu'il soit nécessaire d'oublier que les Sirènes grecques et l'oiseau de l'âme égyptien ont toujours eu, en commun, un psychisme féminin et une analogue symbolique, eschatologique et funéraire[4]. Naturellement, il y a eu

1. *Asine*, 1938, p. 235, fig. 172, 5, p. 236-237.
2. Mentionnés p. 391, n. 4.
3. Voire, en Occident, plus tard, dans l'art des imagiers romans (chapiteaux).
4. Est-il exact d'écrire, p. 40, que « toute signification eschatologique semble absente » pour la Sirène grecque ? On en doutera, malgré l'appui indirect de M. P. Nilsson à ce point de vue : il rejette surtout *Gr. Rel.*, I, p. 182, 212, l'interprétation de « Seelen-vogel ». La n. 5, p. 40, est lacunaire et ne fait pas acception, p. ex. de Kurt Latte, *Die Sirenen*, 1951 (*Festschrift Göttingen*), qui voit les Sirènes en démons de midi. *Sic*, Caillois (R.), moi-même, Marie Delcourt, etc. On a discuté tout cela ailleurs, et il y aurait trop à rappeler, à l'occasion de ce débat ; cf. maintenant, K. Kerényi, *A Görög irodalom Kezdetei*, 1956 (*Rev. arch.*, 1957, I, p. 112).

constante évolution, ici et là, mais jamais rien qui rapproche surtout en Grèce des histoires asiatiques de l'homme-oiseau. Le type féminin s'est imposé. On le retrouve, malgré le contresens médiéval de la Sirène-tritonesse et poisson (E. Faral, *Romania*, 296, 1953, p. 433-506), sur les chapiteaux de Saint-Julien-le-Pauvre, dans la seconde moitié du XII^e siècle, et jusqu'à la Renaissance (D. Feytmans, *Rev. arch.*, 1949, II, p. 108). Ch. P.

Jean Vercoutter, *Essai sur les relations entre Égyptiens et Préhellènes*, Collection « *L'Orient ancien illustré* » (direction Ch. Virolleaud), n° 6 ; Paris, St. Lassalle et A. Maisonneuve, 1954 ; in-16, 188 p., 40 fig., 4 cartes. — L'A. de cet aperçu, présenté avec une bibliographie très utile (p. 179-183), a tenu à rappeler que son travail n'était pas une de ces faciles « mises au point » dont on abuse parfois, et qu'il reposait au contraire sur des années de recherche scientifique. Précisons que M. J. Vercoutter est l'auteur d'une thèse déjà soutenue en Sorbonne, et maintenant publiée (1957), sur le sujet qu'il traite ici. Il a fait, lui aussi, des découvertes personnelles utiles, dans la Vallée de Thèbes, sur les peintures des tombes, où l'on voit les fameux cortèges de « tributaires étrangers », et a pu ainsi reviser en partie une imagerie précieuse pour la compréhension du problème des Keftiou. Il avait travaillé aussi à point en 1945 sur *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*. On peut donc écouter avec attention son témoignage sur les rapports des Égyptiens et des Préhellènes, même si l'on ne s'accorde pas toujours avec ses vues, dans un problème fort difficile, et où il n'a pas caché lui-même les embarras de la science, avec prudence et loyauté.

Un demi-siècle a passé depuis les découvertes d'Evans à Cnossos, révélatrices d'un monde jusqu'alors inconnu. Il est normal que bien des questions aient été remises en cause, par les archéologues, les philologues et les historiens. — Les pages liminaires posent à nouveau l'énigme des rapports à haute époque entre Crète et Égypte, Crète et Asie (route Sud-Nord, route de l'Est) ; elles montrent les « apories » du problème, ici et là ; ce débat a été souvent présenté de façon trop illusoire, en oubliant les conditions de la marine, et même de la vie, d'autrefois ; nous sommes loin de pouvoir connaître tout ce qui nous éclairerait ; en tout cas, la prétendue colonisation de la Crète centrale par les Égypto-Libyens au Minoen Ancien (M. A.) reste douteuse, et les arguments jusqu'ici allégués — tombes circulaires, emploi de l'étui phallique (codpiece), de la bipenne, de l'arc simple — ne sauraient fournir les preuves cherchées (même si l'on n'exagère pas les contre-arguments des ethnologues, fondés eux-mêmes sur des rapprochements sans chronologie). En fait, il y a décalage indéniable, entre les usages *pré-dynastiques* d'Égypte et ce qui commence seulement à apparaître en Crète au Minoen ancien II. Dont acte. L'A. semble moins heureux quand il aborde (p. 37 sqq.) le problème des Haou-nebout, encore qu'il se prévaille d'adhésions récentes plus ou moins complètes à sa théorie (comme celles d'A. H. Gardiner, Fr. von Bissing, Å. Furumark). Il faut lui rappeler (p. 45) que ce qu'on croit savoir de « l'histoire des Indo-Européens » aux hautes époques est bien peu, au jugement des meilleurs linguistes ; que les recherches récentes de Ventris et autres tendent à faire considérer, déjà, le linéaire B de Cnossos (apparenté au linéaire A), comme du grec ; et que par conséquent on risque d'avoir bien eu affaire à des Grecs, dans le Proche-Orient, de fort bonne heure, au XIV^e siècle, déjà. Les difficultés philologiques ne sont pas toutes du côté de la thèse de M. P. Montet (*Rev. arch.*, 1947, 1949) qui est prise à partie.

On revient plus aux côtés de l'auteur, lorsqu'il argumente, sur les vases de

pierre dure de forme égyptienne en Crète, et montre leurs différences avec ceux d'Égypte, fig. 3-11. — En somme, ce qui paraît acquis ou vraisemblable, c'est que les rapports, du Néolithique à la fin du M. A. I (3000-2400), restent peu assurés ; mais tout change de 2400 à 2160 (M. A. II). Vers 2200 le mot « Keftiou » ne désigne pas les Asiatiques (tout cela reste d'ailleurs encore fort discuté : cf. p. 95 sqq. !), mais les Crétois, plutôt, dans les textes d'Égypte. — Les rapports Égypte-Crète s'établiraient à la fin de l'Ancien Empire, ce dont on peut vouloir se contenter[1]. Les usages funéraires d'Égypte et de Crète, fondés sur l'embaumement, se rapprochent dès lors, et les dernières découvertes faites à Chypre y révèlent des coutumes funéraires proches de celles des Égéens ; or Chypre était sur la route orientale ; Ras-Shamra (Ougarit) aussi (carte 1, p. 14). Ne célons pas que la question est loin d'être définitivement réglée ; les preuves archéologiques ou épigraphiques des contacts restent rares. Ce n'est guère qu'à partir des débuts du Bronze récent, correspondant à l'avènement de la XVIII[e] dynastie, que le va-et-vient se révèle établi, corroboré par les découvertes (p. 74 sqq.) d'objets égyptiens du Moyen-Empire en Crète : scarabées, perles, statuettes (carte, p. 77, des sites où ont été trouvées des œuvres de statuaire égyptienne dans le Proche-Orient). Contrepartie : les objets crétois en Égypte et dans le Proche-Orient : ils ont été plus nombreux en Égypte qu'ailleurs p. 80 sqq. : constatation qui doit être interprétée aussi avec prudence[2]. Reste que les relations n'ont pas été interrompues, même au temps des Hyksôs. P. 83 sqq., étude sur le nom de Minos en égyptien (sans solution !). P. 88 : recherches sur le pays « Keftiou », dans les textes du Moyen-Empire.

A partir du Bronze récent (ch. IV, p. 93 sqq.) les documents abondent : au XII[e] siècle d'ailleurs, l'invasion des « Peuples de la mer » changera l'équilibre, en Méditerranée orientale. De l'Égée viennent des apports de matières premières (le livre ne les énumère pas toutes), d'argent brut, d'objets manufacturés, de pièces d'art (de recettes médicales, aussi, ajoutons-le). Crétois et Mycéniens fréquentent ensemble, comme l'indiquent les peintures murales des tombes de Thèbes à la cour des Pharaons (bonnes études, renouvelées, sur ces documents, dont une nouvelle publication sera bien nécessaire !). A partir du milieu du XV[e] siècle, on constate l'importance du commerce ; la question des mercenaires (cf. A. W. Persson, *New tombs...*, *Dendra*, 1943), eût pu être posée. Peu à peu, les Achéens (Mycéniens) prennent l'avantage ; ils devaient fournir des mercenaires. A partir de l'Helladique Récent II, leur trafic s'impose au Delta, sans ruiner d'ailleurs celui des Minoens. C'est seulement à partir de l'Helladique Récent III que le négoce crétois sera pratiquement éliminé. Ch. P.

French bibliographical digest, n° 20, Series II, december 1956, *Archaeology (1945-1955)*, Part I : *The Eastern Mediterranean*, by **Jean Leclant**, Professor of Egyptology at the University of Strasbourg, in-4°, 84 pages, 8 pl. phot. The Cultural Division of the French Ambassy, 972, Fifth Avenue, New York City 21. — La bibliographie rédigée par J. Leclant est destinée à renseigner les égyptologues, et plus

1. P. 65, le passage des *Admonitions* du Papyrus de Leyde (prophéties, où apparaît le mot *Keftiou* et qui est traduit, soulève des difficultés ; M. P. Montet en a proposé une autre interprétation, lors de la soutenance de la thèse de M. J. Vercoutter.

2. L'influence égéenne sur le Trésor de Tôd se réduit en fait à très peu de choses, comme le montre ici (p. 112 sqq.) le compte rendu de la publication.

largement tous les archéologues de langue anglaise (particulièrement aux États-Unis) sur les travaux publiés par leurs collègues français au cours des années 1945 à 1955, dans le domaine de l'*Archéologie de l'Égypte ancienne*. Voici l'essentiel de son contenu :

Pages 1-4. Organisation française de ces études : centres directeurs, méthodes de formation des archéologues.

Pages 5-14. Brève histoire de l'égyptologie en France, de Champollion à nos jours, et organisation actuelle des études égyptologiques. Suivent : musées et collections, Institut français d'Archéologie orientale au Caire, missions archéologiques en Égypte, rôle des savants français au Service des Antiquités égyptiennes, puis, en 1955, au Centre de Documentation de l'Unesco. Les sociétés savantes et les revues spécialisées ne sont pas oubliées, ni les fouilles et études marquantes.

Pages 15-77. Partie essentielle de la publication : la *bibliographie archéologique.*

1) D'abord, quelques *bibliographies et biographies personnelles* (p. 17 à 20), puis *les ouvrages généraux et les manuels* (p. 20 à 25) publiés de 1945 à 1955. Cette section de la bibliographie est celle qui n'est « archéologique » que par certains aspects, et non par d'autres. On peut se demander pourquoi telle publication est citée, et telle autre, non : l'auteur s'est déjà excusé de ces choix arbitraires (p. 4,3°).

2) *Les comptes rendus de fouilles* et *les recherches archéologiques* directes (p. 25-28) sont, au contraire, au cœur du sujet. C'est là qu'on trouve le mieux la « saveur sèche » des vieilles pierres. On peut en dire autant des pages 28 à 31, dédiées aux entrées des pièces de collection dans les musées.

3) Les pages 31 à 57 forment la partie la plus détaillée de l'ouvrage. Les sites archéologiques sont classés topographiquement du Sud au Nord de la vallée du Nil. Pour chaque site : *Études générales, publications antérieures à la date de 1945, rapports de fouilles de 1945 à 1955, études détaillées publiées après les fouilles.*

4) Viennent alors (p. 58-69) *les « Études spéciales »*, classées selon les divisions chronologiques de l'histoire de l'Égypte ancienne. Elles portent sur des sujets archéologiques, et sont parues entre 1945 et 1955. Le classement des auteurs dans chaque paragraphe de cette partie a été fortement dérangé par l'intrusion de renseignements nouveaux.

5) La dernière partie (p. 69 à 77) réunit une série de petites publications très variées, mais dont l'intérêt est surtout archéologique. Enfin, aux ouvrages parus sur l'Égypte, l'auteur a joint — toujours dans les années 1945-1955 — les écrits concernant les fouilles et l'archéologie en diverses contrées voisines : Soudan, Éthiopie, Arabie méridionale, Libye.

La bibliographie élaborée par l'A. est commode et copieuse : elle comprend près de 500 numéros. De plus, elle atteint parfaitement son but : développer la connaissance mutuelle des travaux sur le terrain, des résultats publiés, et des études qui les suivent. Cela, dans un esprit d'entraide parmi les chercheurs de langue anglaise ou française. Maurice Alliot.

Samuel Noah Kramer, *L'histoire commence à Sumer*[1] ; avant-propos de Jean Bottéro, Paris et Grenoble, Arthaud, 1957, traduit d'après l'édition américaine, in-8° ; 313 p. ; fig. au trait dans le texte, non numérotées ; 58 hélios h. t. — L'ouvrage — ce dont nous avertit justement l'avant-propos — est le délassement

1. Il eût mieux valu écrire « en » Sumer (nom de pays !).

d'un grand spécialiste, qui a voulu se reposer, en quelque sorte, du dur labeur de déchiffrement des textes — qu'on qualifie ici (p. 14) d'aspect « dérisoire » (*fastidieux*, plutôt dirait-on !) en tout cas, pénibles à étudier — sur lesquels il pâlit à l'ordinaire, avec un zèle et un succès exemplaires. Il a communiqué ici, à ceux que l'histoire n'a pas cessé d'intéresser, le fruit de maintes veilles, et les conclusions d'un effort obstiné. C'est l'histoire même qu'il a tant contribué à établir, à renouveler depuis trente ans, qui, nous dit-il, « commence en Sumer ». On a eu bien raison de nous rappeler, au vrai, que l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, de G. Maspero, ne disait rien des Sumériens[1]. Ce peuple d'Asie, aussi ancien que fécond, disparu de la mémoire des hommes pendant plus de deux mille ans, avait bien droit à une réparation. Il l'obtient ici, et elle est savoureusement instructive. Saluons donc avec reconnaissance — quoiqu'elle émane en ce qui me concerne, hélas ! d'un profane, trop étranger à la sumérologie — la tentative d'un savant hautement qualifié pour parler de ce qu'il a fait connaître lui-même souvent le premier, ou mieux que d'autres. Nul n'oubliera qu'au cours de ses intenses travaux de laboratoire, de ses voyages d'études et de déchiffrement en Asie, l'A. a trouvé encore le moyen déjà de publier des travaux d'ensemble, dont une *Sumerian mythology* (*Memoirs Philadelphia*, 21, 1944), dont sont devenus aussitôt tributaires tous les historiens des religions[2]. Ainsi que les grands travailleurs, M. S. N. Kramer est modeste. M. J. Bottéro a eu bien raison de juger sévèrement (p. 12) les panoramas journalistiques et péremptoires sur les « civilisations disparues ». — Ici, on aperçoit maints points d'interrogation, et des avertissements valables, qui rassurent. L'A. n'égratigne pas trop les autres, et à l'occasion, il sait marquer sa reconnaissance (cf. ici pour Thureau-Dangin, p. 28, p. ex.). Il ne dénigre pas les fouilles étrangères (cf. pour Lagash, pour Mari). Quel homme exceptionnel ! — Mais voyons les raisons de son admiration, si recommandable, pour les Sumériens. Ils ont, dit-il, probablement inventé l'écriture, et en tout cas, ils ont su la perfectionner : « au point d'en faire un instrument de communication vivant et efficace » (p. 33).

Puisque l' « affaire est soumise au jugement de tous les lecteurs » (p. 12), il sera permis, peut-être, de risquer quelques réserves sur le bien-fondé du titre. Depuis que nous ne savons plus très bien ce que peut être le vrai visage de la civilisation — les prétentions des morts et des vivants se bousculent à travers le monde, comme les vagues sur une plage, pour arriver les premières... au reflux prévu d'avance ! — on ne se sent plus guère le courage de parler d'une *première* civilisation du monde. Notre immense préhistoire commence pour le moins désormais au Paléolithique, en attendant mieux. D'autre part, le procès des antériorités, entre Égypte gerzéenne, Sumer ou l'Élam, est-il donc définitivement perdu par les régions du Nil ? On en discute tellement encore qu'il y a quelque charme et quelque chance dans l'expectative ; une attente dubitative ne peut paraître vaine ou malhonnête. Nous sommes peut-être fort loin encore de pouvoir mettre des certitudes partout au bas des pages de nos tables chronologiques — pour la Chine, l'Indus ou la Mésopotamie, voire au Proche-Orient. Il n'est pas prudent de brusquer

1. Il faut bien dire qu'il y en a eu d'autres depuis lors, moins silencieuses.
2. Cf. déjà : *Archaeology*, 7, 1954, p. 138-148 ; *From the tablets of Sumer ; twenty-five firts in Man's recorded history*, 1956, où la part faite à l'archéologie française était plus mesurée qu'en 1957 : sur l'œuvre de Sarzec, Maur. Pillet, *CRAI.*, 28 fév. 1958. La récupération de Sumer a commencé avec Sarzec.

les commencements de l'histoire, qui a eu déjà tant de retournements imprévus. Admirons Sumer ; mais sa civilisation, même mise à l'écran par ses meilleurs avocats, peut paraître n'être pas à ses débuts la plus brillante, même si l'on y tient compte de l'organisation sociale et politique, où l'on a cherché un équilibre entre les obligations et les droits. L'écriture hiéroglyphique en Égypte nécessitait des scribes aussi instruits que ceux des cunéiformes. Pour l'apparition des formes supérieures de l'art, p. ex., est-ce que les tombes de Saqqarah dégagées par Walter Emery sont très en retard ? Et la pyramide à degrés de Zoser-Imhotep ? Le lecteur qui juge sur images verra lui-même que la Pyramide de Tchoga-Zambil (découverte de Ghirshmann, 1952-1956) ici reproduite, n'est que du XIII^e^ siècle avant J.-C. et il n'y a que cela, ici, qui soit vraiment monumental. Ceux qui se sentent — à cause de la Crète — reliés au moins autant à l'Égypte qu'à l'Asie, ceux qui s'attachent, d'autre part, au témoignage de l'art autant qu'à celui de l'histoire, préféreront toujours l'ancienne civilisation d'Égypte. Ce qui reste, c'est que grâce aux bibliothèques d'une richesse inouïe laissées par les scribes appliqués de Sumer, les premiers, la vie quotidienne des peuples primitifs, en cette région, a bénéficié d'un primat enviable, en nos connaissances encore si lacunaires. C'est ainsi une passionnante réalité qui nous est ici dévoilée, et l'on est heureux d'être venu au monde à temps pour pouvoir la deviner : elle n'a guère surgi à l'horizon des âges que depuis un demi-siècle. Apparition de l'esprit scientifique, développement de la médecine, de l'esprit littéraire, ce n'est pas peu ! En chaque domaine, il y a eu ailleurs une concurrence qu'on ne voudra pas oublier. Je formulerais, en demandant excuse, cette réserve qu'il n'était peut-être pas indispensable de décerner un prix d'excellence. Les mérites de Sumer ne sont point atteints par cette mienne prudence, qu'on est libre de juger trop scolaire[1]. On a maintenant la preuve de contacts directs entre l'Égypte et la Susiane. Tout cela reste fort complexe, et risquera de le rester encore quelque peu[2].

Il eût pu toujours nous suffire, en attendant mieux, de savoir que Sumer a fait un effort humain très louable, à date très ancienne ; là-dessus, le livre de M. S. N. Kramer apporte les précisions les meilleures, ce qui contentera beaucoup des amis de l'histoire primitive.

Les Sumériens honoraient les professeurs, trois mille ans avant l'ère chrétienne, et ceux-ci avaient déjà beaucoup d'élèves, à qui l'on apprenait à recopier les œuvres jugées dignes de notoriété sur des tablettes d'argile cuite ou séchée, qu'on retire du sol, peu à peu, en grand nombre. C'est, comme il convenait, aux premières écoles (p. 41 sqq.) que l'A. consacre son soin pieux. On a des textes « scolaires » de Shuruppak, berceau du Noé sumérien, Ziusudra, à dater des environs de 2500 av.

---

1. Ne voit-on pas qu'on discute encore pour savoir si c'est sur les premières empreintes d'Uruk ou Suse, ou sur le manche de couteau de Djebel-el-Arak, qu'on voit des rois-prêtres en lutte avec les animaux (P. Amiet, *Rev. d'assyriol.*, 51, 1957, p. 121-129), ou tel et tel monstres, comme les êtres, lions ou autres, aux cous, entrelacés et démesurés, répandus encore dans le décor de nos cathédrales romanes ?

2. M. P. Amiet, *l. l.* (ci-dessus, n. 1) a noté la ressemblance d'un cylindre prédynastique d'Abu Hatab, l'ancienne Kisura, en plein pays sumérien, avec les processions de porteurs d'enseigne en Egypte, le graveur mésopotamien ayant annexé là une inspiration venue du dehors. — Notons-le en passant : l'illustration est précieuse et spectaculaire ; elle nous montre des documents peu connus et très intéressants, comme la statue de la chanteuse de Mari (fig. 53, p. 257). Mais tout cela est plus ou moins postérieur à l'époque étudiée : l'édition française eût dû s'en soucier ; car cela risque un peu d'égarer le lecteur.

J.-C. L'école, par l'élargissement de ses programmes, devint peu à peu le foyer de la culture et du savoir, car on s'y mit à composer aussi. On a, grâce à M. N. Schneider, depuis 1956, des listes de scribes (tous masculins, les femmes-secrétaires n'apparaissant, à Mari, par exemple, qu'après 1800). Il a fallu voir qu'en 2000, presque tous avaient eu pour pères les citoyens les plus riches des communautés urbaines. Méditera-t-on là-dessus, dans les milieux, ministériels ou autres, où l'on croit la classe bourgeoise tant acharnée à se défendre contre la montée future des fils d'ouvriers ? A toute époque, la consécration aux joies et aux devoirs de l'esprit a été le fait d'une préparation désintéressée ; le goût de lucre n'y est pour rien, et mène beaucoup plus avantageusement vers d'autres professions. — Nous apprenons, d'autre part, ce qu'était la pédagogie sumérienne qui n'avait rien de la « progressive éducation » où la plus grande part est laissée à l'initiative de l'enfant. Le travail était dur dans les écoles, sans vacances, et l'existence d'un « chargé du fouet » laisse entendre qu'on y faisait respecter la discipline. Tous les lecteurs remarqueront, p. 49 sqq., l'historiette de la « maison des tablettes » (l'école), et la diplomatie de l'élève soucieux d'usurper de bonnes notes, grâce à la munificence de son père envers le maître, qui gagne ainsi un complet et une bague, avec un bon dîner. Cela aussi est de tout temps[1]. — On peut ne pas aimer les titres donnés en français, où il est question de la « lèche » (!), de la première « guerre des nerfs », etc. Les 600 vers et plus du poème d'Enmerkar, conservé à Stamboul et qui date de près de 5 000 ans, relatent une sombre histoire : celle du destin de la cité d'Aratta, dont la richesse a rendu Enmerkar d'Uruk jaloux : il réussit à la subjuguer avec l'aide des dieux sumériens, malgré la patriotique résistance des habitants. Une édition de ce poème épique, qui ne met sous une lumière bénigne ni les dieux ni les hommes, a été publiée en 1952 dans les *Monographies* de l'University Museum de Philadelphie. Après deux études de M. Maurice Lambert, exposant ses vues sur le poème (*Syria*, 30, 1953, p. 141 sqq. ; 32, 1955, p. 212 sqq.), une nouvelle traduction, avec un commentaire étendu, vient d'être donnée par M. R.-R. Jestin dans la *RHR*, 151, 1957, p. 145-220. Les deux exégètes français pensent, contrairement à l'avis de M. S. N. Kramer, que le texte en cause n'est pas à base historique, mais qu'il constituerait une fiction (R.-R. Jestin, *l. l.*, p. 146) : soit un jeu plutôt qu'un « conte » (M. Lambert) ; soit la lutte entre deux souverains, nourrie grâce aux éternels artifices de la magie : dans les deux cas, une « joute sur le plan intellectuel », très éloignée des récits épiques, « où n'entrent guère en ligne de compte que la force et la bravoure des hommes de guerre » (R. R. Jestin, *l. l.*, p. 146 ; *id.*, *ibid.*, p. 195, sur la magie du sceptre). — L'événement principal n'est-il pas en effet, plutôt que la rivalité de deux villes, la construction d'un temple à la déesse Inanna ? Le thème devient ainsi un des plus traditionnels dans la littérature sumérienne. Est contée à la suite l'histoire du « Premier parlement » : ch. IV, p. 66-71, qui figure dans l'*AJA.*, 1949. Ce parlement, le plus ancien connu jusqu'ici, se serait réuni vers 3000, avec déjà une Assemblée des Anciens (Sénat) et une Chambre formée par les citoyens en état de porter les armes. Là aussi, on voit discuter sur une querelle de villes (Kish contre Uruk), à l'époque de Gilgamesh. Mais notons que le rapport sur le congrès d'Uruk a été transcrit plus de mille ans après l'événement. Climat de guerres « civiles », individualisme et âpreté. Si l'histoire commence en Sumer, elle y a commencé comme nous la voyons encore. A propos

1. Sur les schools days, cf. maintenant aussi C. J. Gadd, *Teachers and students in the Oldest schools*, 1956.

d'une guerre « civile », l'important chapitre sur le « premier historiographe » (illustré ici avec l' « Étendard d'Ur » qui montre les aspects antithétiques de la guerre et de la paix), nous donne des avertissements utiles : dans les compilations des historiographes attachés aux palais et aux temples, pas de critique méthodique ; pas plus de principes d'ordre général que dans les codes de lois (cf. ch. VII, p. 88 sqq.). Ici et ailleurs (pour les « sciences naturelles », par exemple), on n'est encore qu'aux répertoires, aux catalogues. Les Sumériens ont su cultiver de nombreux genres littéraires : épopées et récits mythologiques, litanies sacrées, essais, proverbes ; mais il n'existait pas chez eux d'*histoire proprement dite*. Le travail critique a commencé avec d'autres. — C'est à Lagash = Tello — pays d'Éannatoum le Conquérant : la stèle des Vautours du Louvre, témoin si peu amène du passé de sa ville, relève de lui — qu'a fonctionné le centre collecteur des répertoires « événementiels », comme diraient nos contemporains : des batailles de frontières, embarrassées de gangue théologique et de phraséologie polythéiste, nous sont conservées en ces annales, dont Thureau-Dangin avait traduit une part (cf. aussi J. B. Nies et C. E. Keiser, *Historical, religious and economic texts*, 1920). Il arrive heureusement qu'on puisse sortir de l'histoire des batailles, et l'A. ne manque pas d'insister sur l'existence d'archives relatives aux faits sociaux et économiques (ch. VI : Réformes sociales ; la 1re réduction d'impôts, p. 82-87) ; il s'agit des réformes d'Urukagina à Lagash, pays où le fisc étendait ses prétentions (p. 85) jusque sur la mort, lors des enterrements ! D'un bout à l'autre de l'État, observe le chroniqueur d'il y a 4 500 ans, « il y avait des percepteurs » ! — P. 88 sqq., études sur les antécédents du Code d'Hammurabi, qui, on le sait, est encore à l'étude : Ur-Nammu, fondateur de la IIIe dynastie d'Ur vers 2050 (trois cents ans environ avant l'auteur du célèbre Code babylonien) avait pris des dispositions juridiques, où les amendes se substituaient, semble-t-il, aux châtiments corporels (p. 91). P. 93 sqq. (ch. VIII), on nous révèle « le premier arrêt de tribunal » (dans une affaire de meurtre), et p. 97 sqq. (ch. IX), la « première pharmacopée »[1] ; il n'y a pas là de formule magique, ni d'incantation, et aucun dieu ni démon n'est nommé. — Le ch. X, p. 103 sqq., fondé sur une tablette de Nippur trouvée en 1950 (108 l.), commente les prescriptions d'un fermier à son fils, antérieures d'un millénaire aux *Travaux et jours* d'Hésiode ; déjà les dieux des paysans interviennent : prière prescrite notamment à Ninkilim, déesse des souris (cf. l'Apollon Smintheus, plus tard, dieu de la côte ionienne) et destructrice de la vermine des champs (p. 106). Les recommandations du fermier sont d'ailleurs divines : elles remonteraient (p. 107) à Ninurta, fils et « véritable fermier » d'Enlil, le grand dieu sumérien. — Ch. XI, on peut se documenter (p. 108 sqq.) sur les premiers essais d'horticulture, avec plantation d'arbres protecteurs. — On mangeait des oignons et des concombres, on irriguait les vergers. Au compte de Shukallituda, qui avait appris du ciel les signes et les présages, et plantait « le sarbatu à l'ample frondaison », dont l'ombre est fraîche de l'aube au crépuscule *(sic)*. Il surprend un jour Inanna, déesse et hiérodule, endormie, fatiguée, en son jardin, et il la viole. Colère de la déesse réveillée qui emplit de sang les puits et les bosquets. Voilà une vengeance propre à évoquer l'aventure, connue au temps d'Homère, de Déméter et du laboureur Jasion : en

1. On pourrait discuter de la priorité. Le Papyrus chirurgical égyptien d'Edwin Smith (connu seulement d'après une copie du XVIIe s. av. J.-C., il est vrai), dans son premier état, paraît avoir été antérieur à la Ve dynastie, et peut-être de beaucoup.

Crète, où elle pourrait bien être venue par les routes d'Asie. Là aussi, il y a l'épisode de la colère, mais c'est Zeus qui se charge de foudroyer l'insolent, après son aubaine audacieuse « dans la jachère trois fois labourée ». On retiendra la séquence possible, et quelque éclaircissement aussi, peut-être, pour le rôle du héros Phytalos, planteur d'arbres, pour ses rapports avec la déesse Déméter.

Toute la partie du livre qui a trait principalement à la religion sumérienne est passionnante. Même les usagers de la précieuse *Sumerian mythology* (Americ. Philosophical Society : *Memoirs*, 21, 1944) ne devront pas penser qu'ils ont tout au plus à *réapprendre* ici : c'est un des mérites les plus sympathiques du livre dont nous bénéficions en 1957 que l'A., à toutes pages, marque lui-même, avec ses conquêtes décisives, les possibilités de renouvellement de la connaissance, dont nous pourrons encore, un jour, espérer des compléments ou des reprises. Rien n'est plus admirable que cette condescendance scientifique d'un maître, qui nous fait en quelque sorte assister avec bonne grâce aux étapes de son enquête toujours poursuivie, sans jamais être injuste pour l'effort des autres. — P. 115, la cosmologie des Sumériens est aussi présentée comme « première », ce titre ne devant pas lui être peut-être définitivement acquis[1] : c'est l'introduction du poème sur *Gilgamesh, Enkidu et les Enfers*, qui fournit la base d'étude, encore bien primitive — on ne nous le tait pas ! — Ciel et Terre étaient conçus comme créés par la Mer primitive ; ils étaient réunis comme une montagne, celle-ci, en bas, étant la base terrestre, et le ciel la cime. Nous avons changé tout cela ; mais les Grecs ont cru aussi, bien plus tard encore, à un Olympe des dieux, y logeant à leur tour un Panthéon hiérarchisé, d'ailleurs hétéroclite, où l'on vivait à la manière des mortels (cf. ici p. 128 sqq., le mythe des amours d'Enlil et Ninlil, tel qu'il se présente après les corrections de Thorkild Jacobsen, *Journ. of Near Eastern Studies*, 1946, et les compléments obtenus à Nippur en 1952). Les centaines des dieux des Sumériens paraissent bien avoir, à l'occasion, « préfacé » en quelque sorte la vie des maîtres de l'Hellade : le texte célébrant Enlil (p. 134 sqq.) ressemble par certains aspects à l'Hymne de Callimaque pour Zeus ! Naturellement les Sumériens ne doutaient pas d'être les premiers des Grands de la Terre (p. 137), encore que leur modeste nourriture, connue par leurs textes, leur outillage agricole — pioche et moule à briques — n'en fassent guère, hélas ! de grands civilisés (cf. aussi le mythe caustique relatif à la déesse Inanna d'Ourouk, p. 141-145 ; il était connu depuis 1911 : cf. déjà la *Sumerian mythology* : sensualité et ruse entourent ici encore, l'acte de la remise des « lois divines »). Toutefois (p. 146 sqq.), les Sumériens ont eu un idéal moral (les premiers aussi, nous dit-on ! Mais... les textes des Pyramides ?). Et des héros[2] ! — Ce qui est sûr, c'est qu'ils n'ont pas tardé à promulguer des codes : leur bonne volonté n'est pas douteuse (p. 153 sqq. : un poème mythique, *Le bétail et le grain*, rappelle le don à l'humanité des bienfaits de la vie) ; certains récits ont une haute portée psychologique, tel la confession du « premier » Job, p. 157 sqq., qui consigne les débats d'un homme et de son dieu sur le thème : souffrance et soumission : écrit pathétique, dont l'étude a été récemment enrichie

1. N'aurait-on pu penser qu'il y a eu en Égypte la célèbre *Théologie Memphite* dont on n'a qu'une copie tardive, mais qui doit remonter à l'Ancien Empire, vers 2770 ? Elle témoigne d'une conception plus haute que les écrits sumériens.

2. Il y aurait eu, en Sumer, un âge héroïque, comparable à ceux des Grecs, des Indiens, des Germains (cf. déjà, là-dessus, *AJA.*, 52, 1948, p. 156-164 : New light on the Early history of the Ancient Near East). L'hypothèse a été déjà discutée : cf. Joan Oates, *AJA.*, 61, 1957, p. 293-295.

(par M. Nougayrol). Nous pouvons ici même, d'ailleurs, prendre connaissance de la littérature sumérienne : mythes, chants d'amour, proverbes et dictons populaires toujours valables (cf. celui, p. 175 : sur le percepteur !). Au ch. XIX, les premiers parallèles avec la Bible sont soulignés (p. 192 sqq.).

Le monde infernal, avec ses sept portes, devant lesquelles la déesse sumérienne Inanna[1], épouse de Dumuzi (Tammouz de la Bible) doit abandonner successivement ses vêtements, lors de sa *Katabasis* (p. 210 sqq.), a prêté, comme on attendait, à beaucoup d'évocations, où le monstrueux et le merveilleux se mêlent déjà. Il y a, en Sumer, pour ceux qui veulent parcourir le monde obscur du « pays sans retour », des codes de prescriptions, qui n'ont pas été oubliés ou perdus en pays méditerranéen, et prouvent certaines transmissions faites par exemple aux Éleusiniennes (elles aussi descendues un jour aux Enfers) : cf. p. 219 : « Les divinités infernales vous offriront l'eau de la rivière : ne l'acceptez pas, etc. ; et aussi, p. 255 : cf. les lamelles d'or éleusiniennes. — Ces textes, que les sumérologues ne cessent d'améliorer (p. 223) sont indispensables à connaître pour les historiens des religions antiques de la Méditerranée : p. ex., pour le rapt de la déesse Ereshkigal enlevée par Kur : « On pense, écrit l'A., au rapt de Perséphone (p. 225). » P. 228 sqq., est présentée une information complétée et mise à jour sur le célèbre poème *Gilgamesh et le pays des vivants*[2] ; cf. aussi ce qui est dit, p. 258 sqq., sur la comparaison de la littérature épique : ci-dessus, p. 122, n. 2.

Tout est à retenir dans ce livre, qui n'a rien — répétons-le — d'un ouvrage de vulgarisation, car il est d'un découvreur, qui partage au lecteur sa connaissance, sans cesse en progrès. Quel que soit le sort fait à l'affirmation initiale sur la *priorité* sumérienne, on reconnaît volontiers que le témoignage si complexe apporté à l'étude d'une primitive civilisation créatrice — née comme celle d'Égypte au bord d'un grand fleuve — est un apport capital. Ch. P.

Comte Egon Caesar Corti, *Vie, mort et résurrection d'Herculanum et de Pompéi*, trad. de l'allemand par Henri Daussy ; Paris, éd. Plon, s. d., 1953, in-8°, 235 p. 59 fig. dans le texte (dessins au trait) ; nombreux hors-textes non numérotés (cf. p. 215-219 pour la liste). — L'auteur était connu surtout jusqu'ici pour des livres d'histoire et d'histoire politique. A la suite de recherches dans les archives de Naples, nous dit-il, il s'est intéressé à l'épisode de la résurrection de Pompéi et d'Herculanum, et il en a profité pour écrire un livre qui prend place dans la série des ouvrages de Ceram, *Dieux, tombeaux et savants*, etc. C'est dire ce qu'on y peut chercher, et ce qu'on n'y trouvera pas, malgré la bonne volonté de l'auteur. Il est modeste et avoue n'être pas archéologue, ce qui lui fera beaucoup pardonner ici. Évidemment, ce travail n'est pas destiné aux historiens de métier.

On aime moins ce que dit l'auteur lorsqu'il assure qu'il n'y avait rien avant lui, qui put répondre à son triple point de vue : vie, mort, résurrection. Inutile d'énumérer les livres sur la vie de Pompéi, nombreux, comme l'auteur le sait et le dit ; mais on eût pu mentionner, et même connaître, par exemple, le livre de L. Hautecœur, *Rome et la Renaissance de l'antiquité, à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, 1912, qui lui aussi, s'est appuyé sur des travaux d'archives, et, sans s'attacher spécialement aux villes campaniennes, donnait un bon tableau, plus critique, de l'érudition du temps où elles revécurent. Ce n'est pas d'ailleurs le seul traité qu'il eût fallu

1. L'Ishtar des Babyloniens.
2. P. 262 sqq. : sur la deuxième légende d'Enmerkar, et sur celle de Lugalbanda.

alléguer. Pour l'histoire même des fouilles, on trouve dans l'ouvrage (non cité) de R. C. Carrington, et ailleurs, maintes vues objectives sur l'histoire du déblaiement, et les mérites respectifs des explorateurs : entre G. Fiorelli et A. Maiuri, avant même. Rappelons encore qu'un volume de Vittorio Spinazzola, restitué par S. Aurigemma, est maintenant paru avec un album prestigieux[1]. C'est lui l'instigateur de la méthode parfaite adoptée pour l'exhumation de la Via dell' Abbondanza (1910-1923), et on peut juger qu'il n'a obtenu qu'une trop courte mention (p. 196). De même Sogliano, dont l'ouvrage est cité : *Pompei nel suo sviluppo storico*, 1937[2], mais n'est guère mis à profit.

On accepte volontiers même ici que l'archéologie ne soit pas l'affaire du comte Corti, et nul ne refusera de lui savoir gré de ce qu'il nous relate pour la situation de la Campanie entre l'éruption du Vésuve et le commencement de l'exhumation : toutefois, ce qui est dit du christianisme au Ier siècle, notamment à propos du trop célèbre « prie-dieu » d'Herculanum (p. 97) et du carré magique, n'est guère au point (aucune mention, p. 48, p. 204, des travaux de J. Carcopino et de bien d'autres, de la récente et intéressante hypothèse de J. Vendryes pour le carré magique). Pour les rapports économiques et culturels entre Rome et l'Orient, l'auteur s'en est tenu à des généralités parfois bien insuffisantes.

Quant à croire que le livre, en écrivant le « roman » d'Herculanum et Pompéi — l'ouvrage vaut tout de même mieux que ce que le qualificatif de l'éditeur !, laisse craindre — nous ait proposé un « tableau complet de la vie, sous toutes ses formes, dans les cités antiques du golfe de Naples » ; nous jugeons que c'est un peu trop dire. Ni le talent de l'évocation n'est éclatant, ni l'information sûre, voire partout très équitable, même[3].

Il faut répéter une fois de plus que la traduction trahit le livre. L'illustration aussi. Il est regrettable qu'en 1953, après les publications de V. Spinazzola, d'A. Maiuri, de L. Curtius, de K. Schefold, de Mme Phyllis Williams-Lehmann (Villa de Boscoreale, Roman Wall painting, 1953), on nous gratifie de vignettes au trait, inexactes et démodées, pauvrement copiées à la main, en retard sur celles de Carrington. Cf. par exemple, p. 32, fig. 5, la lamentable « Maison Pansa », sans flèche d'orientation ni échelle, ni date, sans aucune distinction des parties conservées et des autres[4] ; cf. aussi le prétendu plan du Forum, p. 25, fig. 4. Nous ne

1. Cf. le compte rendu de G.-Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1955, I, p. 42-46.
2. P. 196, n. 3, on a traduit là inexactement le titre en français.
3. L'A. insiste beaucoup trop, à mon sens, p. 125, sur les aspects grivois des décors picturaux, sur la fréquence des objets ornés des symboles les plus propres à occuper aujourd'hui le Pr-Dr Kinsey, en Amérique. Ce matériel a toujours intéressé les mortels bien ailleurs qu'en Campanie, et il ne faudrait pas croire que l'érotisme a été la tendance principale dans les villes proches du Vésuve. Combien plus de sympathie humaine et de sens historique dans l'interprétation de la *Pompejanische Malerei*, telle que la proposait en 1952 K. Schefold (*Sinn u. Ideengeschichte*), et déjà L. Curtius, pour s'en tenir ici à des auteurs de langue allemande. Le mérite de K. Schefold est d'avoir bien compris le caractère romain, *symbolique*, des peintures murales de Campanie, qui répondent au vœu de populations laborieuses et saines : vœu de délassement et de plaisir chez soi. On ne voit guère paraître cette exégèse, pourtant nécessaire, dans l'ouvrage du Comte Corti (cf. p. 17, qui ne m'a pas paru mieux informé, d'ailleurs, des questions d'architecture et de sculpture ; je regrette d'avoir à le dire. Pour l'histoire de la religion, le livre s'en tient aussi à la tradition des manuels : il n'est pas sûr que la statuette indienne retrouvée, comme avait bien voulu me le dire un jour le regretté A. Foucher, soit le moins du monde une Laksmi, déesse de l'amour (pl. à la p. 193).
4. Cf. Carrington, *Pompéi*, Payot, p. 92, fig. 12 (document meilleur).

jugeons pas nécessaire d'insister, ce qui serait trop facile. — Nous réduirons aussi le florilège des erreurs de traduction ou autres : elles ont fait parler, p. 13, des *guerres patricides* du Péloponnèse ; p. 18, de deux *atria*, dont l'un serait « archaïque » ; p. 18, *ibid.*, et p. 178, de la mosaïque de la Casa del Fauno comme représentant la « Bataille d'Issus » (en 333 av. J.-C.) ; p. 28, de Lucius Eneus. P. 31, traduction cocasse des célèbres vers de l'*Énéide* VI : « Tu es Romain et c'est là ton métier. Conduis ton monde, tu es le maître ! ». L'orthographe du nom de Dionysos est assez régulièrement massacrée. *Ibid.*, étrange explication des fresques de la Villa des Mystères : la flagellation de la jeune femme serait, nous dit-on, un symbole de purification (au vrai, rite de fécondation : cf. Ovide, *Fastes*, où l'explication est apparente). La biche de Cérynie, qui vivait à Œnoé, devient une biche « que le demi-dieu devait ramener vivante à *Cyrène* » : p. 39. Il est vrai que p. 174, il est suggéré qu'Admète mourut pour avoir encouru l'ire de la déesse « Artémise ». P. 184, si l'on reproduisait la peinture des magasins de Verecundus — avec un dessin au trait des plus médiocres, hélas ! — ne fallait-il pas l'expliquer ? Elle sert de réclame, astucieuse et sympathique, à une boutique de teinturier, et il faut lire ce qu'en dit, avec beaucoup de finesse, K. Schefold, dans son livre ci-dessous cité, p. 40-41, où il commente aussi, de façon fort heureuse, le pendant : Vénus en quadrige tiré par des éléphants, et que rappellent les graffiti signalés par Petrone, c. 29, sur les murs extérieurs de la maison de Trimalchiôn. Dans la planche qui est donnée, à la même page 184, pour la peinture de la Villa récemment publiée par Mme Ph. Williams-Lehmann, comment croire qu'il s'agisse d'une « Romaine », avec derrière elle, sa fille (?). C'est par trop ignorer les commentaires de Fr. Studniczka, approuvés par K. Schefold, et qui ont établi que le décor évoquait les appartements de Pella (Macédoine), aux temps de la reine Phila et d'Antigone Gonatas[1]. Comment les lecteurs arriveront-ils à se tirer d'affaire ? Il est vrai qu'ils pourront toujours se rabattre sur le commentaire lui aussi inutilement grivois des installations du Thermopole, p. 186, et sur la notice relative à la pl. de la p. 104, où ils apprendront que l'éphèbe porte-flambeau de la Via dell' Abbondanza, trouvé dans la maison de P. Cornelius Tegetus, « bénéficiait d'une éducation militaire aux frais de l'État athénien ». Ch. P.

Georges Chenet et Guy Gaudron, *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, Suppléments à *Gallia*, vol. VI ; Paris, 1955, in-4°, 249 p., 63 fig., 5 tableaux hors-texte. — G. Gaudron donne, d'après les notes de G. Chenet, un second volume consacré aux sigillées d'Argonne des IIe et IIIe siècles. Ces fabrications prennent la suite, environ 120 après J.-C., d'officines gallo-belges plus anciennes. Forêts pour le combustible, argiles pour la matière première, situation de l'Argonne à la frontière des Leuques, des Rèmes et des Médiomatriques, traversée par deux grandes voies : celle de *Durocortorum* à *Divodurum*, par Le Claon et Lochères ; celle de la Marne à la Meuse par Lavoye, Clermont, Varenne ; sur elles, s'articulaient des routes secondaires et des diverticules : cela donnait des conditions très favorables pour la fabrication et l'écoulement des productions des ateliers —. Le groupe le plus important est celui de Lavoye, puis viennent ceux d'Avocourt, de la Hesse et des Allieux, d'Aubréville, des lisières de la forêt d'Argonne, de la vallée de la Biesme. Une première génération de potiers,

1. Cf. maintenant, *Journ. Savants*, avril-juin 1957, p. 49-68 (Ire Partie), et juin-juillet, *ibid.*, p. 102-119 (IIe Partie).

travaillant aux temps des Flaviens, a laissé dans l'officine du Pont-des-Rèmes un assortiment complet de vases à reliefs et nus. On retiendra particulièrement du traité les renseignements techniques : fabrication, préparation des terres, tournage, ornementation, engobes et cuisson ; des précisions sont apportées à l'étude des ateliers. On se contentera d'attirer l'attention sur les plateaux à ailettes en argile cuite, généralement classés parmi les tournettes de potiers. Or, ces pseudo-tournettes ne sont rien d'autre que des supports d'enfournement pour la cuisson des moules. Une attentive revision du catalogue des estampilles les réduit de 121 à 91 et permet de dresser l'état de la condition ouvrière des artisans : multiplicité des marques ou des graffites font connaître de nombreuses associations et les homonymies, l'importance du centre d'Avocourt, dont les ouvriers ont exercé leur activité dans les autres ateliers argonnais. Ces homonymies posent aussi la question de l'origine des officines, créations de potiers venus des grandes usines de l'Allier. Un certain nombre de noms de Lezoux reparaissent en Argonne, et il n'est pas impossible que plusieurs potiers aient exercé dans les régions du Nord-Est de la Gaule et dans la région rhénane. Mais le problème n'est pas résolu. Quant à la dispersion dans l'espace de ces productions, elle s'étend à l'Ouest d'une ligne passant par Langres et Mayence, c'est-à-dire vers la Belgique et la Germanie, où elle parvenait vraisemblablement par la voie d'eau. Bien que sporadiquement, l'aire d'extension de ces vases a gagné la Loire, où des tessons ont été recueillis en Orléanais, plus nombreux qu'il n'a été encore signalé. Pour compléter notre information, il ne reste plus qu'à dresser le catalogue des sujets illustrant ces vases, car la publication, réduite à celle des moules, ne suffit pas à satisfaire notre curiosité.

R. L.

Pierre du Colombier, *Les chantiers des cathédrales ;* Paris, A. & J. Picard, 1953, in-4°, 146 p., 19 fig. dans le texte, 32 pl. h.-texte. — Sous une forme attrayante — le livre se lit partout avec agrément, grâce à la variété des informations, aux nombreuses citations littéraires — voici un travail au thème austère, mais d'ailleurs instructif. On découvre avec surprise que le sujet n'avait pas encore été abordé en France, et que même à l'étranger, les études similaires étaient restées rares ou partielles, encore qu'il y en ait en Allemagne et en Angleterre, que l'A. a citées. Nous avions donc un retard à regagner, et il est particulièrement étonnant que pour l'architecture du Moyen âge, si développée, si étudiée chez nous, nous n'ayons pas encore songé à établir la condition des trésoriers, des architectes, des maçons, des sculpteurs, à la fois sur les chantiers des cathédrales, et sur les autres ; notons que malgré son titre, trop étroit, le travail de M. P. du Colombier ne s'interdit nullement de mener ses lecteurs sur des chantiers qu'on appellerait laïcs.

Nous avons donc en mains un livre *nouveau* ; mais il eût été vain d'espérer que tout y fût dit, pour la première fois et dans l'ensemble. On sera tenté de regretter que l'enquête ne remonte guère aux origines de notre architecture nationale, ne marque pas ses enchaînements ; il y a eu, à Sens, et ailleurs, des corporations — architectes, maçons, sculpteurs — dont la postérité appliqua aux cathédrales les leçons gallo-romaines. Ce ne sont pas seulement les traditions techniques qui ont été mises à profit, mais, semble-t-il, les usages sociaux ; de même dans les villes qui ont succédé à celles du *Limes* rhénan, par exemple.

Les divisions de l'ouvrage sont logiques, et présentent successivement : les tâches, le « patron », la main-d'œuvre, l'architecte, le sculpteur. On pourra souhaiter certains regroupements de la documentation, l'extension et la systématisation

de quelques données un peu trop éparses ; l'excuse du livre est qu'il a voulu être un ouvrage accessible à d'autres qu'aux techniciens ; de là le rang attribué à l'anecdote, l'humour de certains récits, et le point de vue d'un industriel — l'A. l'est — qui use de son expérience actuelle pour ne pas croire que tout se passait au Moyen âge dans l'exaltation pure de la foi, même aux églises. Il réagit contre le romantisme avec lequel on a présenté l'art des architectes et sculpteurs romans ou gothiques ; ils étaient, certes, des hommes : à l'occasion cupides, négligents ou fraudeurs ; en général, du moins, dévoués à leurs tâches, et soucieux du travail bien fait, même là où des inexpériences sont à constater.

Les spécialistes consigneront leurs observations sur les questions financières, et il ne sera pas inutile de comparer à ce sujet ce qui s'est passé, ici ou là, à l'étranger ; pour le rôle des fondateurs des édifices, collectivités ecclésiastiques, princes ou dignitaires de l'Église, M. P. du Colombier a bien fait de recourir à la documentation connue en Italie (il en eût trouvé aussi en Yougoslavie), sur les « fabriques », les « œuvres » des cathédrales, qui ont eu un rôle important. On sait qu'on devait déjà (*CRAI*, 1952, p. 512 sqq.) à l'A. d'importantes études sur les « Quatre couronnés », patrons des tailleurs de pierre. Les notices, ici assez brèves, sur le rôle de Suger, l'abbé bâtisseur, à Saint-Denis, dépendent du développement des travaux toujours en cours, et pourront recevoir déjà d'utiles compléments.

Au temps des « chantiers des cathédrales », architectes et sculpteurs ne se distinguent guère, ce qui arrivait aussi dans l'Antiquité gréco-romaine, et ce n'est pas un hasard si Villard de Honecourt, par exemple, a exercé les deux métiers : un tel état de choses a contribué à créer des situations embarrassées et peu claires. Le primat de l'architecture est du moins sensible. On nous fait noter qu'il y avait déjà des congrès d'architectes : par exemple, celui qui se réunit en 1416 à Gérone : fait fort important !

En somme, chacun apprend beaucoup et avec intérêt, à travers ces pages ; elles ajoutent déjà à ce qu'on pouvait trouver dans le répertoire de Mortet et Deschamps : *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Age* (1911, 1929). Elles créent surtout autour d'une histoire passionnante, mais restée lacunaire, une ambiance d'expérience directe, qui complète l'exceptionnel mérite de la documentation rassemblée[1].

Ch. P.

Jeanne Villette, *La résurrection du Christ dans l'art chrétien du IIe au VIIe siècle ;* Paris, H. Laurens, 1957, in-4°, 152 p., 48 pl. — Après l'achèvement de son livre sur l'*Ange dans l'art d'Occident du XIIe au XVIe siècle*, qui fut sa thèse de doctorat en 1940, Mlle J. Villette s'était entièrement consacrée à l'étude de la *Résurrection du Christ dans l'art chrétien des premiers siècles*. Son travail était déjà avancé lorsque la mort vint la surprendre, le 5 février 1953.

Une main pieuse a recueilli, relu, classé son manuscrit, et l'a préparé pour l'impression. Le volume est divisé en trois parties : le Christ triomphant, la Visite des Saintes Femmes au tombeau, et la Descente aux Enfers. Les deux premières parties étaient achevées et ont pu être publiées intégralement ; la troisième n'était pas rédigée, mais la documentation en était complète et le plan dressé avec une

1. A notre tour (cf. G. Gaillard, *Rev. hist.*, 213, 1955, p. 323), nous regrettons un peu le modernisme des références, en style trop actuel ; système de sigles souvent difficile à interpréter. M. G. Gaillard a donné des exemples typiques, *l. l.*

rigoureuse précision, qui permet de la publier avec les notes qu'elle avait préparées et les textes qu'elle avait réunis, accompagnés des références indispensables.

Le thème de la Résurrection répond à des données théologiques et liturgiques d'un caractère dramatique accusé, complétées par les concordances avec la Bible, et des développements plus ou moins fantaisistes dus à l'imagination populaire (apocryphes et poètes).

La représentation du sujet correspond à ces idées. Cette iconographie, née dans l'ambiance impériale, se ressent vivement de la mystique de la puissance universelle par la victoire totale du Christ sur la mort. Elle est aussi l'affirmation de la réalité de cette Résurrection, que l'on représentait à la place d'honneur dans les « maisons » chrétiennes et les chapelles, pour affirmer la divinité du Christ, suivant la croyance des Apôtres et la Foi chrétienne.

Ce sont là les thèmes essentiels que développe Mlle Villette en s'appuyant sur les textes qu'elle a eu le courage de rechercher dans la production considérable des dernières années et sur les représentations figurées dont elle a réuni et publié une série importante.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler ici cet ouvrage important, ouvrage posthume, dernier témoignage d'une véritable érudite passionnée pour ses recherches, enlevée trop tôt à la science française. Marcel AUBERT.

Erratum, *Rev. arch.*, 1957, I, p. 225 sqq. :

P. 227 : pour les dates du Phrygien ancien, lire : 750-730.

Cf. aussi Machteld J. MELLINK, *AJA.*, 61, 1957, p. 392-395 : p. 393, pour les quatre périodes distinguées par E. Akurgal.

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1958. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 24 887 Dépôt légal : 2-1958 IMP. N° 15 162
IMPRIMÉ EN FRANCE

OBSERVATIONS SUR L'ORIGINE DE LA SPIRALE EN ÉGÉE

Orient ou Europe ? La question se pose à propos de l'origine de la spirale en Égée. Les opinions sont divisées, les discussions se prolongent. Une certitude est acquise : la spirale a fait son apparition dans les Cyclades, pour se répandre ensuite vers le Sud, en Crète et en Égypte[1]. Reste à voir et à savoir d'où elle est arrivée dans les îles.

Deux théories s'opposent[2] : selon l'une, soutenue pour la plupart par des savants germaniques, la spirale serait d'origine européenne ; l'autre attribue ce rôle à l'Orient : plus précisément au pays de Sumer. M. F. Schachermeyr[3] et M. M. Grbić[4] ont récemment développé la théorie « européenne ». Elle consiste à voir l'origine de la spirale dans la *Bandkeramik* de l'Europe centrale : la culture de Butmir en Bosnie serait l'apogée et la principale étape de cette infiltration vers le Sud. Pour M. F. Schachermeyr, la voie empruntée par les émigrés bosniaques serait l'Adriatique ; pour M. M. Grbić, la vallée vardaro-moravienne ; il suit cette expansion de Butmir, par Bubanj en Serbie, Servia en Macédoine, Dimini et jusque dans les Cyclades. En somme, il s'agit de *Bandkeramiker auf den Kykladen*. Travail peut-être de quelques pré-Aryens

1. H. Kantor, *AJA.*, 51, 1947, p. 21, n. 35.

2. Il n'est pas nécessaire de discuter la théorie de l'origine et de l'évolution parallèle de la spirale à Butmir et en Égée, émise par A. Benac, *Le site préhistorique de Nebo*, 1952 (en serbo-croate). Les affinités de Butmir avec les Cyclades et la Crète sont trop évidentes, croyons-nous.

3. *Die ältesten Kulturen Griechenlands*, Stuttgart, 1955, ch. 13, p. 138-148.

4. *Bull. Musée Sarajevo*, 1956, p. 237-245 ; *Starinar*, 1956, p. 1-27 ; *AJA.*, 61, 1957, p. 137-149. Les parallèles proposés sont valables, mais les dates émises sont dénuées de tout fondement.

égarés, mais apportant éclaircissement pour l'art égéen, ainsi que les fresques crétoises et autres allaient le prouver par la suite. l'Orient n'a connu que des fils métalliques spiraliformes : *so fällt der Orient aus*, conclut M. F. Schachermeyr[1]. Ainsi faudrait-il rejeter, une fois pour toute, la possibilité déjà énoncée[2] sur l'origine mésopotamienne du motif spiraliforme, introduit en Égée par des Sumériens ou des Sémites.

Mais voyons la théorie « nordiste » de plus près. La chronologie relative de la culture de Butmir, point de départ, est aujourd'hui bien fixée. Le début de Butmir se place dans une couche médiane de l'échelle stratigraphique de Vinča[3]. Or, M. F. Schachermeyr lui-même parle de céramique noire dans les couches profondes de Vinča, en rapport avec le Thessalien III[4]. Cela équivaut à admettre que Butmir est postérieur à la première apparition de la spirale dans les Cyclades[5]. M. M. Grbić a essayé de son côté de trouver remède à cette contradiction, ce qui l'a amené à dater le début de la culture de Vinča à la période de Sesklo[6] ! Telle attribution ne mérite même pas d'être réfutée[7]. Par conséquent, toute

1. *L. l.*, p. 141.

2. Dernièrement G. Kaschnitz-Weinberg, *Präh. Zeit.*, 34-35, 1949-1950, p. 193-215. Théorie proposée par H. R. Hall, *Antiquity*, 2, 1928, p. 60, et antérieurement par Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, p. 910.

3. Entre ▽ 7 m et ▽ 6 m. Voir M. Garašanin, *Bull. Musée Sarajevo*, 1947, p. 1 sqq.

4. *L. l.*, p. 131 sqq.

5. Tessons cycladiques dans des couches sub-néolithiques en Grèce (phase III), *ibid.*, fig. 3 et pl. 4.

6. *Starinar*, 1956, p. 12 sqq. : 3400-2800 ; p. 18-19, Butmir vers 2800-2600. On relèvera nombre d'autres dates inexactes dans le travail de M. Grbič : *ibid.*, p. 20, pour Armenochori 2600-2000 ! W. A. Heurtley, *Prehistoric Macedonia*, 1939, p. 85, note que les vases à deux anses d'Armenochori, analogues à ceux de Pločnik, sont parfois exécutés dans la technique du « minyen » jaune.

7. Rappelons brièvement que Starčevo, qui précède Vinča, a des analogies directes dans la phase de Dimini et plus particulièrement à Olynthe : cf. W. A. Heurtley, *l. l.*, 1939, p. 116 et n. 8 ; Olynthe se place assez bas dans la civilisation néolithique du Sud, en partie parallèle avec le Bronze ancien. Il est de même des spirales incisées (*late incised*) et autres ornements de Servia, que M. M. Grbič cite, *Starinar*, 1956, p. 18-19 et ailleurs. On doit croire qu'il y a une longue durée du Néolithique à Servia, la couche du Bronze étant à éléments tardifs, W. A. Heurtley, *l. l.*, p. 110. — Sur le problème de Starčevo : R. Ehrich, *Relative Chronologie*, 1954, p. 111-114.

cette théorie est en opposition avec les données chronologiques de la préhistoire actuelle, déjà trop hautes à notre avis. Nous n'estimons pas nécessaire de répéter que l'origine de la spirale de Butmir est à chercher parmi les objets en métal et en pierre[1], où nous voyons le meilleur argument en faveur de la priorité de l'Égée.

L'analyse stylistique des vases insulaires à ornements spiraliformes est apte à prouver définitivement l'origine orientale. On notera en premier lieu les analogies qu'offrent les bijoux des trésors troyens. M. V. G. Childe a démontré de son côté leurs rapports étroits avec l'orfèvrerie mise au jour dans les tombes royales d'Our[2]. La civilisation cycladique ancienne est elle-même fortement imprégnée d'orientalisme. D'Asie proviennent les prototypes de l'idole insulaire[3] ; c'est aussi d'Asie que sont arrivés la connaissance et l'usage du métal.

Les meilleures spirales cycladiques sont figurées sur des pyxides de marbre, de fabrication locale, généralement rondes ; les traits caractéristiques de l'ornementation se marquent dans l'exécution plastique des spirales conjuguées et ininterrompues[4]. Ces indices sont de première importance. M. F. Schachermeyr rejette l'origine orientale, du fait que les spirales n'existent pas sur des vases. Mais, en dépit de son opinion, il n'y a pas lieu de croire que les spirales insulaires soient propres à la céramique ou au marbre. Il y a eu *adaptation* ou transplantation dans le marbre de motifs caractéristiques pour le métal ; d'où il résulte qu'il n'y a pas identité, mais parallélisme dans une certaine mesure. Les insulaires utiliseront le marbre, matière qu'ils ont en abondance ; l'Europe, de préférence, l'argile, à haute époque. L'adaptation d'une matière à une autre implique nécessairement des changements dus à la technique.

---

1. *Rev. arch.*, 1957, II, p. 6 sqq., fig. 8-10.
2. *Antiquity*, 6, 1932, p. 209-210.
3. Que M. F. Schachermeyr, *l. l.*, p. 177, interprète à tort et après rectifications faites par d'autres, comme « ushebti ».
4. Voir surtout les pyxides, *ibid.*, pl. 12, n° 1 et n° 5.

Le fil métallique se prête admirablement à différentes combinaisons de motifs curvilinéaires, dont les enroulements spiraliformes, en premier lieu. Le caractère continu d'un fil permet, ou détermine même, les combinaisons de spirales conjuguées. Utilisés indépendamment, les fils métalliques forment un décor *ajouré* ; s'ils posent sur une surface, il s'agit de décor *appliqué*. Les deux techniques sont très proches l'une de l'autre et leur conception est propre à l'Orient, dès les hautes époques. On tente en effet, ainsi que J. Strzygowski l'a expliqué avec des documents qui nous sont beaucoup plus proches, de produire l'*ombre du fond (Tiefdunkel)*[1] ; il est naturel que les deux éléments, travail ajouré et surface de fond, soient, dans un ouvrage de pierre, pris dans une seule et même masse de matière première. Que cette interprétation s'applique bien aux vases de marbre à décor en relief, nous ne pouvons en douter. Les éléments essentiels sont là : le fond et l'enveloppe ajourée. Il nous semble dès lors certain que l'origine de la spirale égéenne se trouve en Mésopotamie.

L'adaptation à la matière se voit très bien sur la céramique de Syros. Les motifs ne sont plus en relief, mais estampillés ou incisés[2]. L'*estampillage*, l'*excision*, ou l'*incision* profonde, autant de techniques qui ont pour objet de produire l'effet du relief dans l'argile[3]. L'ornementation de la céramique de Syros est une forme appauvrie, le « négatif » du décor plastique. Elle en est, néanmoins, dépendante. Il n'y a pas lieu de tirer des conclusions retentissantes, ainsi qu'on l'a fait, en se fondant sur une céramique qui n'est que le reflet terni d'un goût décoratif introduit par des étrangers.

Les pyxides rondes rappellent par leur forme même des vases cylindriques en stéatite, de la fin de l'époque sumérienne[4]. Leur décor est varié, mais il est particulièrement

1. *L'ancien art chrétien de Syrie*, Paris, 1936, p. 106 sqq.
2. U. Kahrstedt, *Ath. Mitt.*, 38, 1913, p. 149 et pl. 8.
3. M. Vasić, *Glas. Acad. Serbe des Sciences*, 212, 1953, p. 72 sqq.
4. G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, 2, 1931, p. 613-4, fig. 447-448.

intéressant qu'elles aient imité, parfois, les habitations légères en bois que construisaient les Sumériens[1]. Les vases sont simples ou jumelés[2]. On voit sur certains d'entre eux les parties architecturales d'une construction orbiculaire. Les pyxides doubles sont inconnues des Cyclades, mais un bel

Fig. 1. — Pyxide composite de Mélos.

exemplaire de Mélos (fig. 1)[3], de caractère composite, reproduit assez bien une construction, ou plutôt un ensemble de constructions rondes en bois. Les enseignements des rotondes crétoises de la Messara, à analogies libyennes, viennent d'être utilement complétés par de récentes découvertes en Chypre ; M. P. Dikaios a exploré là un habitat à constructions

1. *Ibid.*, et p. 169, 276.
2. Chr. Zervos, *L'art de la Mésopotamie*, Paris, 1935, sans aucune numération.
3. F. Schachermeyr, *l. l.*, pl. 12, n° 5.

circulaires connexes, serrées les unes près des autres[1] ; M. Ch. Picard a rapproché le site mésopotamien d'Arpachiyah, où l'on a trouvé des bâtiments sur plan circulaire[2]. Que, dans tous ces cas, la théorie « mégalithique »[3] doive être rejetée avec fermeté, il semble que cela est assez évident. On ajoutera à cette série de documents, les « *tholoi* » miniatures de Syros, connues déjà longtemps des archéologues. La construction sur plan circulaire est aussi un fait nouveau pour l'Anatolie. Les fouilles anglo-turques de Polatli, près d'Ankara, ont mis au jour une sorte de *tholos* pourvue d'un *dromos* et dont le caractère religieux (elle est placée au-dessus d'une tombe) semble probable[4]. Le monument appartient à un niveau (VIII) chronologiquement parallèle à l'époque des fameux trésors troyens, dont les bijoux à ornements spiraliformes sont un des traits caractéristiques.

De leur côté, les techniques céramiques de Polatli (« polished black slip » et « polished red slip », cannelures horizontales)[5] trouvent des analogies en Anatolie, à Alishar, Ahlatlibel[6] ; ailleurs aussi, de même que dans la culture égéo-anatolienne de Vinča sur le Moyen Danube. Nous avons déjà eu l'occasion de démontrer (*R.A.*, 1957, I, p. 134 sqq., et fig. 1-6) que la céramique de Vinča est dépendante de prototypes métalliques dont l'origine doit être recherchée en Asie. C'est aussi le cas des vases à ornements polis, qu'on retrouve à Ahlatlibel en Anatolie Centrale[7], à Besiktepe plus à l'Ouest, à Samos, en Grèce Centrale et dans la région thessalo-macédonienne. Ces diverses civilisations, bien qu'apparentées à celles de Vinča, ne sont pas identiques. Le caractère insulaire de la couche ancienne de Vinča, laisse croire que la migration ou colonisation (?) a eu pour point de

1. *Khirokitia*, 1953, p. 14 sqq., pl. 3.
2. *Rev. arch.*, 1957, I, p. 221 et n. 2, avec bibliographie.
3. F. Schachermeyr, *l. l.*, p. 219 sqq. Sous réserves.
4. S. Lloyd et N. Gökçe, *Anatolian Studies*, 1, 1951, p. 25-27.
5. L'engobe noir est toutefois rare à Polatli, *ibid.*, p. 55.
6. *Ibid.*
7. K. Bittel, *Prähistorische Forschung in Kleinasien*, Istamboul, 1934, p. 31.

départ la côte caro-lydienne, vraisemblablement aux environs de l'embouchure du Méandre, pour emprunter la voie maritime et se répandre vers le Nord[1].

Il est de quelque intérêt pour les questions abordées ici-même, que la plus ancienne couche de Vinča, caractérisée par des idoles du type « cycladique » (*R.A.*, 1957, II, p. 1-2, fig. 7) ait fourni des fosses en forme de « ruches » ou de petites *tholoi*[2]. Ces documents s'ajoutent aux influences parvenues d'Orient par l'intermédiaire de l'Égée, telles que les idoles « cycladiques » et les couvercles prosopomorphes. Pour ceux-ci, surtout connus par les nombreux exemplaires de Troie, H. Frankfort avait pu récemment retracer l'origine mésopotamienne et les transformations consécutives[3]. Les deux formes en question apparaissent *dès le début* de la culture dite de Vinča et fournissent un indice chronologique de première importance : les couvercles ne sont pas antérieurs à la fin de Troie II ; les idoles insulaires ne se rencontrent sans doute pas avant le M.A. II[4]. Il n'y a pas lieu de croire, ainsi que M. F. Schachermeyr l'a prétendu[5], que les céramiques noires lustrées en Grèce et sur le Danube soient le reflet de la civilisation du Chalcolithique anatolien. Il semble beaucoup plus probable d'attribuer ces influences à une époque postérieure, celle du Cuivre[6].

L'ensemble de ces documents suffit pour démontrer que

1. La route danubienne nous semble aujourd'hui moins probable que nous l'avions cru. La civilisation du Vardar est toutefois dépourvue d'éléments insulaires. Peut-être l'exploration du Strymon jettera-t-elle une nouvelle lumière sur le problème. Il y a en effet des possibilités théoriques pour que les influences en question soient parvenues, par la vallée du Strymon et par certains passages, directement au Nord macédonien ou en Serbie méridionale. Il pourrait s'agir d'une première vague indo-européenne, venant d'Anatolie, ce que nous expliquerons ailleurs.

2. M. Vasić, *Vinča préhistorique* (en serbo-croate), vol. 4, 1936, p. 147 sqq., fig. 239, publiées comme *siloi*.

3. *Journ. Near East. St.*, 8, 1949 ; cf. *Rev. d'Ass.*, 43, n° 3-4, 1949, p. 221.

4. Ce qui indirectement confirme la chronologie basse du Thessalien III, émise par R. W. Ehrich, *l. l.*, p. 126. Des éléments de cette époque existent à Vinča, probablement dus à des influences d'ordre secondaire.

5. *L. l.* et tableau chronologique p. 30-31.

6. Terminologie assez incorrecte, et où l'on arrive à des confusions.

l'origine de la spirale et des constructions circulaires est à attendre du côté de l'Orient, vers Sumer notamment. Il reste secondaire de chercher si ces éléments ont été introduits en Méditerranée Orientale par des poussées progressives de peuplades, ou par les caravanes parcourant les voies commerciales menant de l'Asie antérieure. De toute façon, on trouve de fortes influences orientales à haute époque, d'Égypte à Troie et jusqu'au Moyen Danube. Ce courant orientalisant est redevable, en dernier lieu, à la « révolution urbaine » qui s'est faite au pays de Sumer[1]. Avec le développement de la cité, le commerce et les contacts extérieurs se multiplient.

Vladislav Popovitch.

1. H. Frankfort, *The Birth of Civilization in the Near East*, London, 1951, p. 49-77.

LE THÉATRE MIXTE DU BAS-EMPIRE D'APRÈS LE THÉATRE DE STOBI ET LES DIPTYQUES CONSULAIRES

PREMIÈRE PARTIE

A l'époque des empereurs romains, les fêtes publiques avaient lieu, on le sait, au théâtre ou à l'amphithéâtre, bâtiments spécifiquement destinés alors aux spectacles à programme[1], auxquels avaient accès toutes les classes de la société antique ; ils se déroulaient en présence de la cour impériale comme des masses populaires.

Parallèlement au souci de conférer aux programmes une valeur artistique — s'il est permis d'user de ce terme — et divertissante, il était naturel que, devant un public aussi nombreux — plusieurs milliers de spectateurs —, on se fût intéressé, parmi les classes dirigeantes, à ces programmes, d'un point de vue politique ou psychologique. En fait, les représentations au théâtre et à l'amphithéâtre servirent à des fins de propagande : la magnificence d'un spectacle, sa violence, devaient assurer la popularité de telle ou telle haute personnalité, faire oublier à une population sa misère et ses griefs *(panem et circenses)* ; ou à une garnison, son esprit de rébellion. Ce procédé n'alla pas, toutefois, sans provoquer une vive réaction dans d'autres milieux, où des voix isolées, de citoyens cultivés ou appartenant à des associations religieuses,

1. Nous laissons de côté ici les hippodromes et les stades. — Nous remercions MM. P. M. Duval et Ch. Picard, de leur aide amicale.

réclamèrent que l'on y mît un terme. En fait, la composition des programmes devint le point litigieux même d'une controverse qui ne pouvait pas manquer d'exercer quelque influence sur l'évolution dans le domaine du théâtre : influence dont il est nécessaire de tenir compte, en examinant l'histoire du théâtre de cette époque.

Sous le règne des premiers empereurs, les représentations données respectivement au théâtre et à l'amphithéâtre étaient absolument différentes les unes des autres. Au théâtre, la forme originale de la tragédie, avec chœur, fut remplacée par des extraits simplifiés de tragédies, par des comédies, par des pièces burlesques grossières. Les programmes, comportant des numéros de danse et d'acrobatie, prenaient de plus en plus un caractère de variétés, exigeant notamment une figuration nombreuse. L'amphithéâtre, en revanche, de création essentiellement plus récente en tant que bâtiment, était réservé aux combats de gladiateurs et de bestiaires. La démarcation entre les deux genres de spectacles était nette, mais dès le Ier siècle, on peut observer, grâce à la désapprobation exprimée par certains auteurs contemporains[1], que les combats de gladiateurs ont pénétré dans le domaine du théâtre. En réalité, un mélange s'est opéré, des représentations du théâtre et de celles de l'amphithéâtre, en sorte que, dès la période de transition vers le Bas-Empire, on peut employer le terme de *programme commun*. C'est ce mélange — on le trouve totalement accompli au cours des IIe et IIIe siècles — qui allait constituer le fondement spécifique, mixte, du théâtre du Bas-Empire. Par la suite — au IVe siècle, une loi vint abolir les sanglants combats de gladiateurs[2], sans que, pour autant, le niveau des programmes s'en trouvât relevé. Il est donc possible de classer en deux périodes l'activité du théâtre du Bas-Empire : une première période pendant laquelle le programme mixte restait en vigueur sans modifications ; et une deuxième, où les combats de gladiateurs proprement dits

1. H. Bulle, *Untersuchungen an griech. Theatern*, Munich, 1918, p. 19 sqq.
2. *Cod. Théod.*, XV, 12, 1 ; *Cod. Just.*, XI, 44, 1.

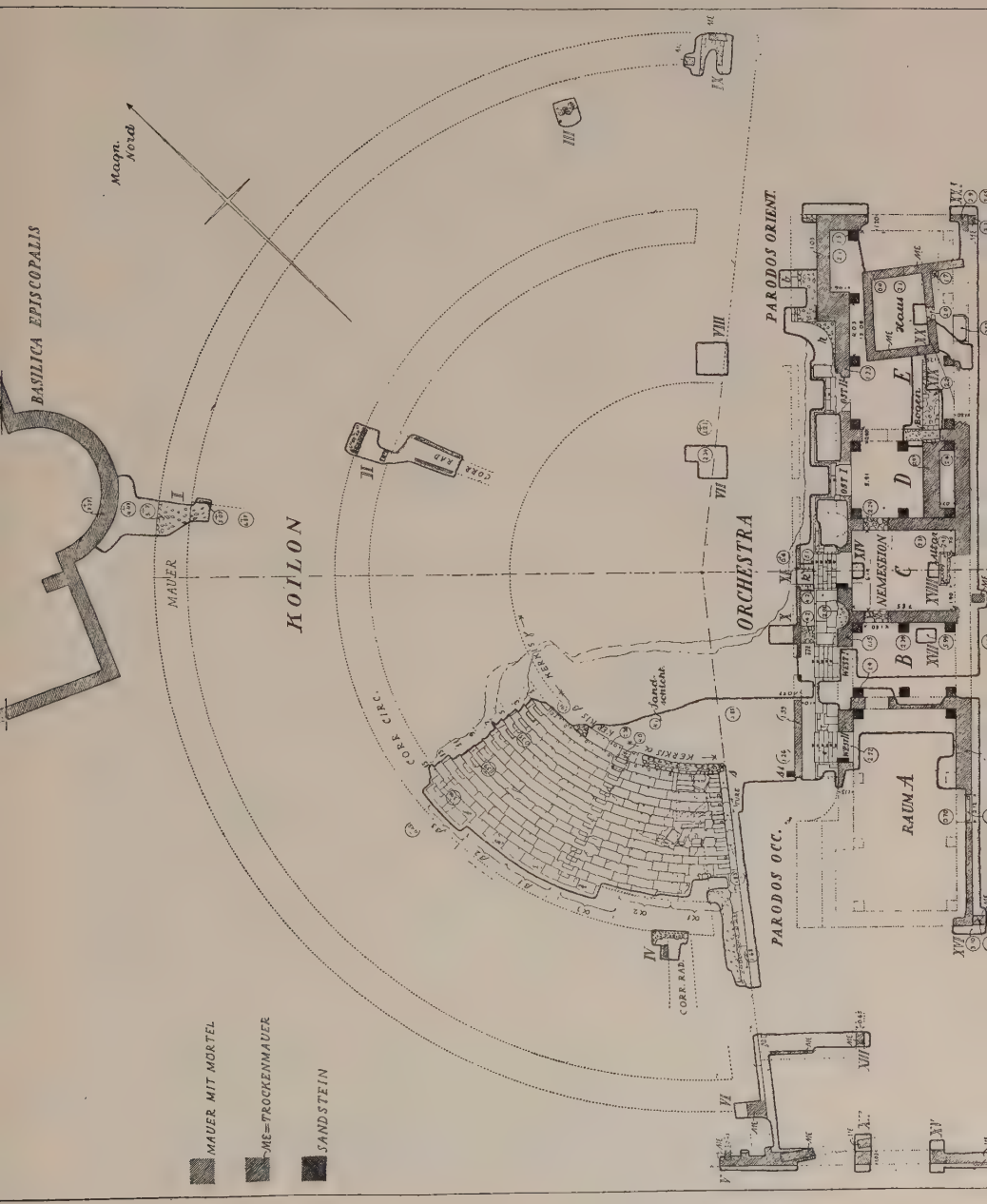
BASILICA EPISCOPALIS
Magn. Nord
MAUER
KOILON
CORR. RAD.
CORR. CIRC.
ORCHESTRA
PARODOS ORIENT.
PARODOS OCC.
NEMESEION
RAUM A
MAUER MIT MÖRTEL
TROCKENMAUER
SANDSTEIN

étaient interdits, mais où continuaient d'avoir lieu des combats de bestiaires ou d'animaux seuls.

Si j'ai parlé du programme des spectacles avant d'aborder les questions d'ordre architectural, c'est parce qu'entre le bâtiment et son utilisation, il existait une interdépendance : l'un met l'autre en lumière. — L'évolution dans le domaine du théâtre, ou plus exactement dans celui de l'histoire de la civilisation, est connue[1] ; elle s'est trouvée favorisée, de

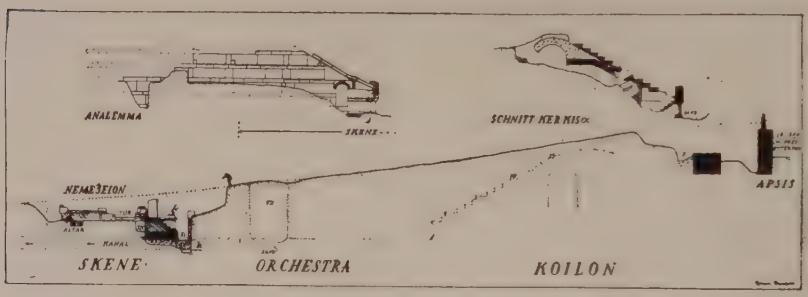

Fig. 2. — Coupes transversales sur le théâtre.

façon assez essentielle, par le manque de grandes enceintes appropriées. La vogue croissante des combats de gladiateurs et de bestiaires les rendait nécessaires, et, s'il n'existait pas d'amphithéâtre, ou si celui-ci était trop petit, on transformait le théâtre local. C'est ainsi qu'à Athènes, qui peut s'honorer de ne jamais avoir eu d'amphithéâtre[2], sous le règne de Néron déjà[3], on aménagea l'orchestre du théâtre de Dionysos pour les jeux de combats. Vers la fin de ce même siècle, mais principalement toutefois au cours des IIe et IIIe siècles, ces arrangements se pratiquèrent partout dans l'Empire romain.

Or, c'est en premier lieu grâce à l'archéologie, par des fouilles permettant de constater les remaniements apportés aux bâti-

1. Dörpfeld-Reisch, *Das griech. Theater*, Athènes, 1896, p. 305 ; Margarete Bieber, *Die Denkm. zum Theaterwesen im Altertum*, Berlin-Leipzig, 1920, p. 3.
2. Cf. Dyggve, *Recherches à Salone*, II, Copenhague, 1928, p. 140.
3. Dörpfeld-Reisch, *l. l.*, p. 92.

ments des théâtres[1], que l'attention a été attirée sur l'influence exercée sur ceux-ci au cours de l'évolution des spectacles. Toutefois, on n'a pas tiré, selon moi, toute la leçon de cette constatation, à savoir que, pour l'exécution du programme commun et pour satisfaire aux exigences de l'époque, il avait été créé un type de bâtiment spécialement conçu à cet effet, pouvant se classer, en tant que type, sur le même plan que le théâtre et l'amphithéâtre, dont il avait emprunté, en les assemblant, les traits caractéristiques essentiels. C'est, d'ailleurs pour cette raison, entre autres, que tout un groupe de bâtiments, les soi-disant « demi-amphithéâtres », continuent à poser un problème discuté quant à leur classification dans l'histoire de l'architecture[2], bien qu'il faille certainement

---

1. Exemples de : *a)* Transformations pour jeux de gladiateurs et de bestiaires : le théâtre de Dionysos à *Athènes ; Assos ; Pergame ; Magnésie* (Dörpfeld-Reisch, *l. l.*, p. 92 ; p. 149 sqq. ; p. 156) ; *Corinthe* (*Am. Journ. Archaeol.*, 29-1925, p. 383 sqq.) ; *Sparte* (R. M. Dawkins, *The Sanctuary of Artemis Orthia at Sparta*, Londres, 1929, pl. I et IV, p. 34 et 38) ; *Thasos* (H. Bulle, *l. l.*, p. 266) ; *Éphèse* (E. Fiechter, *Die baugeschichtl. Entwicklung des ant. Theaters*, Munich, 1914, p. 90) ; *Tyndaris* et *Taormine* (en ce qui concerne ce que je croirais la *konistra* dans ces deux théâtres siciliens. H. Bulle (*l. l.*, p. 133-135, p. 207), y voit au contraire des bassins pour jeux nautiques, et cela bien que le mur de protection soit percé de plusieurs portes et malgré la présence, sur le pourtour extérieur de la *konistra*, d'un couloir à plafond bas et voûté, qui, selon le dessin et la description, correspond sans aucun doute à la *via venatorum* d'un amphithéâtre (voir à la p. 135 du texte). Un bassin exigeant — comme à Tyndaris, par exemple — l'obstruction au moyen de cloisons et de sacs de sable (Bulle, *l. l.*, p. 135) de sept portes, est une chose inimaginable. L'une de ces portes donne même accès à une chambre (sanctuaire ? cf. *Recherches à Salone*, II, p. 107, n. 1), ne comportant pas d'autre issue, et où les ouvriers qui avaient effectué l'obturation de la porte se seraient trouvés enfermés pendant toute la durée, de plusieurs jours, des jeux nautiques. A Sparte et peut-être à Tyndaris et à Taormine, les représentations ont eu lieu dans la *konistra* même. Cf. la période néronienne du théâtre de Dionysos, théâtre qui, selon H. Schleif (*Archäol. Jahrb.*, 52, 1937, p. 42 sqq.) ne possédait pas de *pulpitum*. Cf. pourtant E. Fiechter, *Antike griech. Theaterbauten*, fasc. 7. — A Assos, à Pergame et à Magnésie, il y avait, dans un côté de la *konistra*, un *pulpitum* spécial, et cette combinaison apporte un témoignage du programme mixte ;

b) Transformations pour jeux nautiques : le théâtre de Dionysos à Athènes, III^e^-IV^e^ siècles (Dörpfeld-Reisch, *l. l.*, p. 94). Cf. Saglio-Pottier, *Dict. Antiquités*, IV, p. 10 sqq. Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, II, p. 388.

2. Aperçu sur les demi-amphithéâtres : Friedländer, *l. l.*, IV, p. 223 sqq. (F. Drexel) ; plus récemment : *Archaeologia*, 1935, p. 247 sqq. (Kenyon), d'où provient la fig. 23, cf. Mallard, *Bull. archéol.*, 1906, p. 43 sqq., pl. 39 (Drevant) ;

y voir le type d'un bâtiment de spectacles de la nouvelle époque, aménagé en vue du programme mixte alors en faveur. Les demi-amphithéâtres sont désignés également sous

Fig. 3. — Le théâtre de Stobi, vue prise du côté de la *parodos* Ouest.
(Cliché J. Pavelić)

le nom de « théâtres mixtes », appellation qui, en somme, serait justifiée si leur raison d'être avait été la mise en

R. Lantier, *Rev. archéol.*, 1913, I, p. 197 sqq. avec plan (Lillebonne) ; J. Formigé, *Gallia*, II, 1944, 84 ss. (Sanxay) ; cf. A. de Caumont, *Abécédaire*, 1862, ère gallo-rom. (Lisieux, Valognes, Vieux). C'est grâce à la bienveillance de M. Jules Formigé que j'ai pu étudier et mesurer les théâtres et amphithéâtres du Midi de la France comme Nîmes, Arles, Orange, Vaison, etc. Ces études ont eu lieu en 1923 lors de mes premières recherches sur l'histoire des édifices de disposition amphithéâtrale et au sujet de mes fouilles, commencées en 1922, du théâtre Salonitain. Je profite de cette occasion pour lui exprimer à nouveau ma gratitude vive et sincère ; cf. Friedländer, *l. l.*, p. 223, où les bâtiments de ce genre sont jugés, entre autres, comme étant d'un type moins coûteux que l'amphithéâtre. Pour un procédé réellement économique, voir *Rech. à Salone*, II, p. 39 sqq., type massif.

commun des programmes, et non, comme ce fut réellement le cas, la combinaison tout extérieure des deux types d'édifices de disposition amphithéâtrale.

Les théâtres transformés, dont les particularités révélées par les archéologues avaient soulevé la question, n'ont cependant pas fourni suffisamment de matière à des déductions importantes, et la plupart des demi-amphithéâtres — ou

Fig. 4. — Le théâtre de Stobi, vu de la scène.
(Cliché J. Pavelić)

d'autres bâtiments à spectacles mixtes similaires, particulièrement aménagés à cet effet — n'ont motivé que des publications plus ou moins satisfaisantes[1]. Aussi le dégagement, par B. Saria, du théâtre de Stobi est-il d'importance capitale, étant donné que ce théâtre constitue un exemple typique de telles constructions fonctionnellement indépendantes (fig. 1 sqq.). En raison de sa disposition, il se classe, selon moi, dans le groupe des demi-amphithéâtres[2].

1. Exemples de théâtres mixtes initialement conçus en tant que tels : *Termessos ; Sagalassos* (Fiechter, *Baugesch. Entw. des ant. Theat.*, p. 93). Au sujet de Termessos et de Sagalassos, Fiechter emploie le terme significatif de « Kompromissbauten », sans consacrer pourtant une mention spéciale à ces bâtiments et à leur place en tant que groupe distinct.

2. Conception que j'ai mentionnée dans ma publication sur les amphithéâtres (*Rech. à Salone*, 1933, II, p. 107, n. 1).

Pendant la première guerre mondiale, les troupes d'occupation allemandes en Macédoine, en creusant leurs tranchées, rencontrèrent des pans de murs de l'ancienne ville de Stobi, dont l'emplacement avait été établi au cours de la dernière

Fig. 5. — Portes et Escaliers vers la scène.
(Cliché J. Pavelić)

moitié du siècle précédent par L. Heuzey et von Hahn, qui avaient cru pouvoir constater également l'existence d'un théâtre en cet endroit. La ville de Stobi est située sur un plateau dénudé de la Macédoine méridionale, dans un angle entre la rivière Crna reka et le grand fleuve Vardar, dont elle est un affluent. Le long de ce fleuve, au fond d'une large vallée, passait la voie antique principale Sud-Nord, à travers les Balkans. Sous la conduite de F. Krischen et avec une main-d'œuvre de soldats, des fouilles, peu importantes, furent entreprises pour dégager quelques-unes des plus grandes ruines, mais

le théâtre ne fut pas touché[1]. Quelques années après la guerre, l'archéologue yougoslave Balduin Saria commença le dégagement de ce bâtiment ; on vit apparaître ainsi des particularités singulières, propres à l'édifice. Ces fouilles eurent

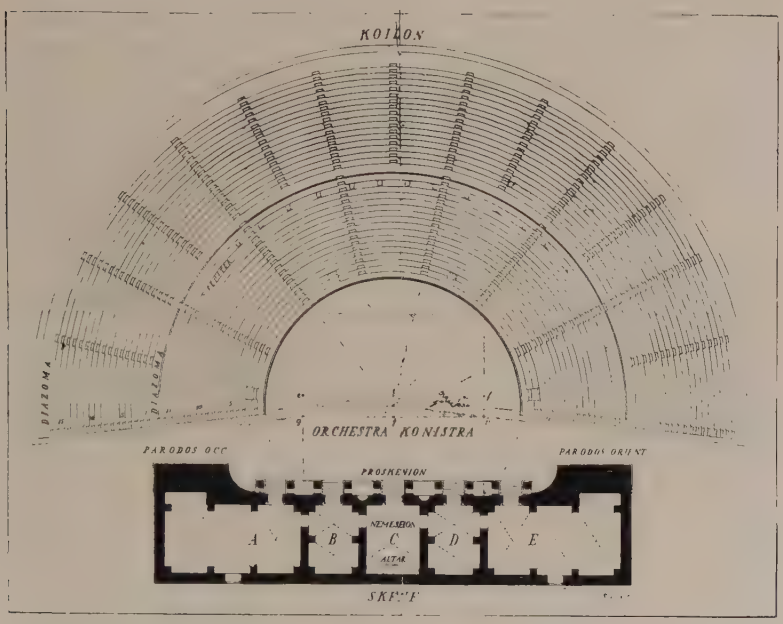

Fig. 6. — Plan restauré. Période I. Reconstitution de E. Dyggve.

lieu pendant les années de 1924 à 1928. M. B. Saria ayant sollicité par la suite ma collaboration, je fis un séjour à Stobi au printemps de 1932, et une visite de vérification en 1934, pendant laquelle je procédai à une étude de la ruine et des détails d'architecture mis au jour ; je fis faire en outre un certain nombre de tranchées et de sondages que j'estimais

1. Hald, *Auf den Trümmern Stobis*, Stuttgart, 1917 ; H. Dragendorff, *Kunstschutz im Kriege* (édité par P. Clemens), II, p. 161 ss. ; en outre, un matériel important, non publié, de levés de plans et de photographies dû à F. Krischen.

nécessaires pour l'examen du bâtiment, dont l'exhumation reste partielle[1] (fig. 1).

Le théâtre de Stobi fut vraisemblablement bâti au IIIe siècle[2], c'est-à-dire pendant la période transitoire pro-

1. Actuellement les fouilles n'ont pas été poursuivies plus loin que ce qui a été relevé sur le plan de la fig. 1. Cf. B. Saria, *Le théâtre de Stobi (Pozorište u Stobima)* ; E. Dyggve, Plans et mesures, dans *Godišnjak muzeja Južne Srbije*, I, 1937, pp. 1-68 (en langue serbe et avec la littérature relative à Stobi, et Saria dans *Archäol. Anzeiger*, 1938, col. 81-148. E. Kitzinger (*The Town of Stobi : Dumbarton Oaks Papers*, III, 1946, p. 154 sqq.) a publié une bibliographie très ample et très utile sur la ville de Stobi où manquent pourtant l'étude capitale de Saria dans le *Godišnjak* cité, et mon article Den senantike Fællesscene dans *Studier fra Sprog-log Oldtidsforskning*, 1938, n° 179 (cf. Kitzinger, *l. l.*, p. 152). Il faut signaler le nouveau travail de Fanula Papazoglu, *Natips iz Nemezejona i datovanje stobskog pozorišta : Živa Antika*, I, 1951, p. 279 sqq.

2. Quelques observations sont nécessaires, concernant la détermination de la date du théâtre de Stobi. Selon Saria (*l. l.*, p. 43 sqq.), la première période du théâtre remonterait à l'époque d'Hadrien. Pour fonder cette hypothèse, l'auteur fixe à la première moitié du IIe siècle la date des chapiteaux du premier étage du front de scène. La période II B. de Saria — où fut élevé, dans une chambre au centre du bâtiment de la scène, un autel pour les offrandes, consacré à Némésis-*Ultrix*, et portant une inscription dans laquelle Stobi est appelée *municipium* — appartient, selon lui, à la fin du IIe siècle (c'est-à-dire approximativement à l'époque de Commode). — La période III de B. Saria — celle des reconstructions pour les jeux de bestiaires — se situerait aux environs de l'an 300, l'auteur fixant cette datation d'après la technique du mur et le style d'un chapiteau provenant de l'étage supérieur du front de scène, *l. l.*, 45, et *Arch. Anzeig.*, 1938, col. 81 sqq., 137 sqq. De ces trois périodes, il faut pourtant éliminer la deuxième, étant donné que la mise en place de matériel accessoire ne se classe pas parmi les périodes de la construction ; restent donc les périodes I et III de Saria, qui correspondent aux périodes 1 et 2 de mon exposé : aussi ces désignations seront-elles maintenues dans ce qui va suivre.

Selon moi, il est difficile, pour plusieurs raisons, de faire remonter la fondation du théâtre jusqu'à l'époque d'Hadrien. En effet, on peut s'étonner, notamment, que la maçonnerie du mur du bâtiment de la scène comporte des couches alternées de pierres brutes (dans les piliers, des blocs de grès) et de briques (cf. Saria, *l. l.*, en serbe, fig. 2 (près du Némeseum) ; 16 ; 17 ; 20. — La fig. 29 B ne vient pas du théâtre mais de la basilique épiscopale.) Cette technique — non pleinement développée, mais pourtant spéciale — employée ici dans le théâtre de Stobi nous oriente plutôt vers le IIIe siècle. Les briques des piliers sont d'env. 4,5 à 5,5 × × 0m,45 × 0m,50. La mesure des joints est celle de la moitié de celle des briques et varie entre 0,02 et 0,035 ; 8 couches mesurent 0m,65. Les briques du mur sont d'env. 0m,55 × 0,33 × 0m,42 ; leurs joints d'env. 0m,03. Le mortier, dans lequel entre du sable de rivière, n'est pas très liant. L'absence dans le mortier de particules de briques ne confirme pas nécessairement l'hypothèse d'une date plus ancienne, puisque, à titre d'exemple, le mortier employé dans la maçonnerie des comparti-

prement dite où l'on procéda partout d'une façon ou d'une autre à la transformation des bâtiments à spectacles, dans les villes, pour les adapter aux exigences nouvelles. Au début, il a été nettement conçu sous la forme combinée d'un théâtre et d'un amphithéâtre pouvant satisfaire aux besoins du

---

ments aménagés à une époque très tardive dans les chambres D et E (voir fig. 1) ne contient pas non plus de débris de briques. La savante disposition des voûtes successives, calculée selon les dimensions des locaux — voûtes d'arêtes groupées autour d'une voûte en berceau, placée en travers dans le sanctuaire au centre — semble aussi indiquer une date plus rapprochée : plutôt qu'à l'époque d'Hadrien, elle appartient sans doute, du point de vue de l'histoire de l'architecture, à l'ère de Sévère ou de Caracalla ; elle est d'ailleurs typique aussi pour une époque plus récente encore. Le principe de construction est le même que celui que l'on trouve aux Thermes de Caracalla et de Dioclétien (J. Durm, *Baukunst d. Röm.*, fig. 779 et 782), ou dans la basilique de Maxence (*ibid.*, fig. 702 ; cf. V. Wanscher, *Arkitekturenshist.*, I, fig., p. 462 et p. 468 s.). Une telle fixation de date n'est en contradiction, ni avec la technique de la taille des pierres, ni avec les particularités de style que présente l'architecture du front de scène (ainsi, p. ex., les larges denticules, taillés selon la proportion de 1 : 2). — En ce qui concerne spécialement les chapiteaux (Saria, *l. l.*, fig. 35, 39, 43, 44), c'est une erreur de ne pas souligner la grande similitude, à beaucoup de points de vue, de leur facture, surtout si l'on tient compte du fait que les autres éléments de l'architecture des *deux* étages du front de scène proviennent, sous tous rapports, d'un même atelier, et qu'ils ont été exécutés en même temps. Bien que fortement endommagés, les chapiteaux montrent toutefois que la disposition des feuilles d'acanthe autour du *kalathos* — le triangle non-ouvragé, p. ex., qui relie les feuilles dans la deuxième couronne — est la même. Sur les deux chapiteaux la fleur de l'abaque comporte une tige mince et ondulante. Les caulicoles sont placées elles aussi de façon identique. Les *hélices* extérieures sont fortement marquées sur les deux chapiteaux, et remontent de façon un peu insolite sur l'abaque. Il existe d'ailleurs, en revanche, certaines différences entre les *hélices*, au sujet desquelles il faut prendre en considération que le plus grand des chapiteaux, jadis placé beaucoup plus près du sol, est aussi celui qui a été exécuté avec le plus de détails. Les feuilles d'acanthe y sont aussi plus fournies ; mais la technique de vrille des profondes nervures des feuilles est identique pour les deux chapiteaux. Les hélices extérieures du grand chapiteau sont singulièrement larges, et, je l'avoue, refouillées comme il arrive à l'époque d'Hadrien ; mais les hélices intérieures sont pourtant déjà, en comparaison, courtes, grêles et aplaties, à peu près comme sur le petit chapiteau. Le fait que les spirales ne se rejoignent pas sur l'un et sur l'autre des chapiteaux ne peut servir de preuve pour la fixation de dates différentes (cf. R. Kautzsch, *Kapitellstudien*, Berlin-Leipzig, 1936, pl. 1, 1 et 4 ; pl. 16, 209 ; pl. 51 *c* ; pl. 52 *k* ; cf. p. 5 sqq., 66, 237). Il faut néanmoins reconnaître sincèrement que les *hélices* intérieures présentent les mêmes caractéristiques que le plus grand nombre des chapiteaux corinthiens de type normal, aux entours de l'an 300. Étant donné tous les traits communs que je viens de souligner, je considère que

programme mixte de la première période. Postérieurement, la deuxième période donnera lieu à la transformation qu'elle impliquait. C'est ainsi que, dans son ensemble, le théâtre de Stobi peut être considéré comme un témoignage instructif de l'évolution historique du théâtre antique au cours de la dernière phase de son existence.

---

l'on ne saurait pas tirer de conclusion décisive des seules différences entre les *hélices* des deux chapiteaux.

D'une grande importance sont, bien entendu, les deux inscriptions votives découvertes dans le Nemeseum (B. Saria, *l. l.*, p. 52-54) ; mais là aussi on note certains points faibles quant à la fixation de date. L'inscription vouée à *Ultrix*, dont seule nous traiterons ici, est la plus intéressante, parce que l'autel en question peut très bien appartenir à la première période du théâtre. Au sujet de cette nscription, Saria a souligné l'intérêt du terme *Munic(icipio) Stob (ensium)*, qui avance dans le temps la limite de date pour cette inscription, la situant à l'époque où Stobi fut élévée au rang de colonie (cf. pourtant ci-dessous) ; il fixe pour cette raison à la dernière moitié du IIe siècle (règne de Commode) la date de l'inscription. Selon moi, cet auteur n'attache pas assez d'importance au témoignage qu'apportent les pièces de monnaie locales, datables, qui cessent d'avoir cours avec Élagabal, et sur lesquelles on voit jusqu'à la fin Stobi désignée comme *municipium*. Grâce à Élagabal, le champ de nos investigations se trouve déplacé, par rapport à Hadrien, d'un siècle environ dans le temps. Tant que le dégagement complet des ruines du théâtre de Stobi ne nous aura pas apporté plus de détails, je pense donc pouvoir tirer parti de ce fait, et indiquer comme date provisoire de la construction de ce théâtre, *le début du IIIe siècle*. Concernant la période II : un revêtement de parois (vraisemblablement du Némeseum avec pilastres dont un des chapiteaux montre un gladiateur en relief, a été exécuté, d'après le style, en 300 environ. Mais le remaniement du théâtre pour des *venationes* a dû être réalisé plus tard, car il semble peu logique de dater la figuration d'un gladiateur à l'époque même de la suppression des combats de cette sorte. On est donc tenté d'avancer la date de ce dernier remaniement vers l'an 325 environ. Cette année-là, Constantin promulgua son décret contre les combats d'arène. On a vu, ci-dessus, que j'aimerais mieux fixer une date plus reculée que celle que j'ai provisoirement proposée. Récemment F. Papazoglu (*Živa Antika*, I, 1951, p. 279 sqq.) a formulé un rejet, selon moi bien fondé, du jugement de Saria sur cette inscription d'*Ultrix*. La date nouvelle de l'inscription — fin du IIIe siècle — proposée par Papazoglu s'accorderait bien avec mes propres considérations technico-stylistiques. — Quelques remarques sur le travail de Papazoglu : il n'y a aucune trace, sur la vaste ruine du théâtre, qui indique que le bâtiment ait souffert d'un tremblement de terre (cf. *l. l.*, p. 290). Des *spolia* provenant du théâtre ont été trouvés dans plusieurs constructions à Stobi ; mais la datation de ces édifices, sauf celle de l'église épiscopale ci-dessus, p. 146, n. 2), ainsi que l'emploi — dès le début, ou au cours d'un remaniement — de tels fragments ne sont pas définitivement éclaircis (cf. *l. l.*, p. 292). Mon observation, acceptée par Saria (*Godišnjak*, I, p. 37), selon laquelle il a existé un *bema* élargi au-dessus de la *via venatorum*, est fondée sur des évidences archéologiques (cf. *l. l.*, p. 291, n. 1).

Les figures 1-2 représentent mes relevés des parties dégagées, avec mes sondages supplémentaires nos I-XXI. Ce tracé est ici à la base de l'étude. Les photos des figures 3 à 5 et 8 à 9 permettent d'ailleurs de mieux se rendre compte de ce qui a été exhumé. C'est ainsi que les figures 1-3 montrent une vue d'ensemble de la partie dégagée de l'enceinte du public, la *cavea*, construite en marbre blanc, et où les seize premiers gradins sont parfaitement conservés. Par la porte cintrée pratiquée dans le soi-disant *analemma*, c'est-à-dire dans le pan coupé oblique et triangulaire, on accédait, à travers un système de

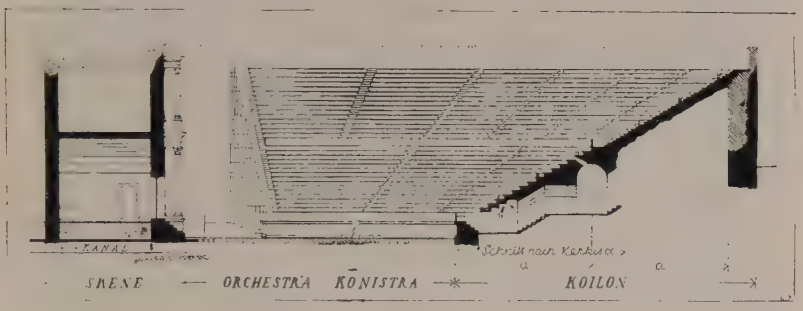

Fig. 7. — Coupe sur l'édifice (cf. fig. 6).

couloirs intérieurs, jusqu'aux parties supérieures de l'édifice, dont il ne reste plus rien. Le mur percé de trous pour charpentes que l'on aperçoit au premier plan est de date plus récente ; c'est une partie du mur reproduit en grisé sur la figure 13 (C-D). Nous reviendrons sur sa signification. Au premier plan de la figure 4 — qui montre une autre vue sur l'enceinte du public — on voit un ouvrage de maçonnerie en briques faisant partie de l'intérieur du bâtiment de la scène. A l'avant-dernier rang des gradins conservés, il existe un certain nombre d'ouvertures, de lucarnes, donnant sur le couloir de communication circulaire, dont la présence peut être constatée à cet endroit sous les gradins, mais qui n'a pas encore été dégagé.

Des parties assez importantes de la maçonnerie et des piliers de la scène sont conservées (fig. 3-5) ; il en est de même pour de gros blocs de marbre et des fragments de colonnes provenant de l'architecture du front de scène. Celui-ci comportait cinq portes, dont les deux dernières à droite, à l'arrière-plan de la figure 4, sont photographiées de près (fig. 5), permettant de voir des fragments d'encadrements restés en place. Ces encadrements, qui étaient en marbre veiné de rouge, ainsi que d'autres pièces en marbre rouge, devaient être du plus bel effet, faisant contraste avec la façade de marbre blanc.

D'après les restes exhumés, j'ai reconstitué le plan du bâtiment initial (fig. 6). A première vue, ce plan peut induire en erreur, du fait qu'il correspond exactement à celui d'un théâtre grec normal, avec son enceinte de gradins en éven-

Fig. 8. — État actuel des ruines.

tail ne faisant pas corps avec la scène, se différenciant du schéma, à cercle fermé, du théâtre dit « romain »[1]. A cela

1. En employant le terme *dit* « romain » j'ai voulu indiquer que le mot « romain » doit être compris ici essentiellement dans un sens chronologique, ce qui est loin d'être généralement le cas. Les bâtiments — respectivement celui de l'ancien théâtre « grec » et celui du théâtre postérieur « romain » — ne sont entièrement intelligibles que si on les examine à la lumière de l'histoire ; examen qui portera nécessairement sur la continuité naturelle de l'évolution architectonique, correspondant exactement aux modifications apportées, au cours de l'Antiquité, à l'adaptation du répertoire des théâtres au goût du jour. Il résulte une grande confusion, de l'importance exagérée que l'on accorde aux deux types de plans donnés par Vitruve dans son ouvrage. Le point de départ principal pour la construction de ces deux types de Vitruve est un dodécagone inscrit dans un cercle. A l'intérieur de celui-ci, il opère, pour l'un des types, avec trois quadrilatères et, pour l'autre, avec quatre triangles, ce qui donne dans les deux cas le même total de sommets (Vitruve, V, 6, 1, V, 7, 1). Il est évident que par ce jeu géométrique, Vitruve n'apporte rien d'essentiel au plan initial, étant donné qu'il décompose le dodécagone de façon différente, seulement par la modification du rythme. Il s'agit donc d'une conversion de proportions qui, purement théorique, montre, selon moi, qu'avec ses types de plans Vitruve ne cherche nullement à établir une différence historique entre le théâtre grec et le théâtre romain, mais qu'il exprime seulement sa manière de voir propre, et celle de son temps.

vient s'ajouter le fait qu'il n'existe pas de *pulpitum* devant le front de scène : les marches devant les baies de portes (fig. 9) conduisent directement jusqu'au niveau du sol de

Fig. 9. — Le Néméseion. *(Cliché J. Pavelić)*

l'orchestre. S'il est déjà bien singulier qu'un théâtre de date aussi récente que celui de Stobi fasse apparaître la disposition plus ancienne, comportant la séparation entre la scène et l'enceinte du public ; on ne peut nier que l'absence d'un *pulpitum* devant le front de scène constitue un anachronisme étonnant. Il existe cependant une explication très simple de ces particularités, et qui repose sur des observations toutes différentes, résultant de l'examen des ruines. Il convient de signaler en premier lieu que le premier rang de gradins repose sur un mur d'appui, le surélevant par rapport à l'orchestre (fig. 7), disposition analogue à celle d'un amphithéâtre par rapport à l'arène. Nous laisserons de côté provisoirement l'ouvrage de maçonnerie brute, surélévation postérieure du mur en question. L'existence d'un pareil mur d'appui, de parapet, signifie que l'on a voulu protéger le public des premiers gradins, ce qui ne peut s'expliquer que parce que des

jeux avaient lieu dans l'orchestre, qui comportaient un certain danger pour les spectateurs. En d'autres termes, le mur en question est un dispositif de sécurité, emprunté au type normal de l'amphithéâtre et surajouté au bâtiment d'un théâtre. Par conséquent, bien que le plan de la construction soit conforme à celui d'un théâtre, il fallait conclure

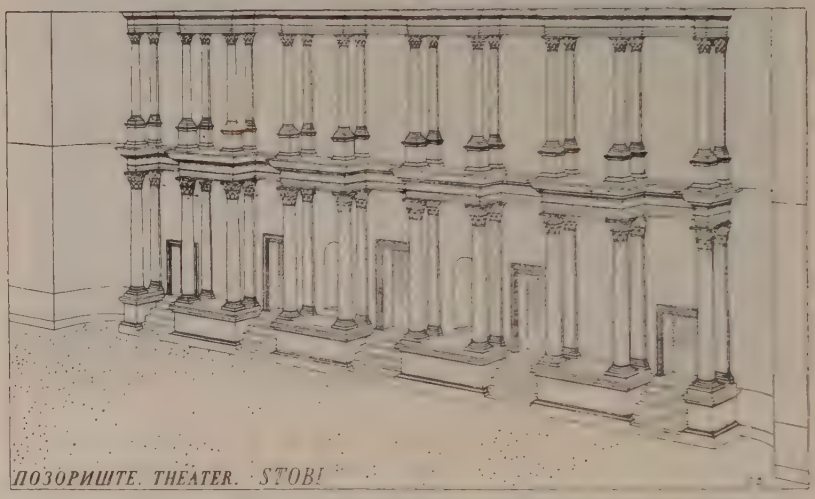

Fig. 10. — Élévation de la *frons scenae*.

que des combats de gladiateurs avaient dû avoir lieu dans l'orchestre même ; et, en effet, l'examen plus approfondi de l'orchestre permit de constater que le sol n'en avait pas été dallé, comme dans les théâtres en général, mais couvert d'une épaisse couche de sable fin, ainsi que les arènes des amphithéâtres[1].

La thèse selon laquelle des combats de gladiateurs avaient lieu au théâtre de Stobi se trouve d'autre part confirmée de façon essentielle par l'existence d'un Nemeseum (fig. 9), dans le principal local du bâtiment, immédiatement derrière

1. B. Saria, *l. l.*, p. 15.

le front de scène (fig. 1, 6). Comme on le sait, des *Nemeseia* étaient particulièrement affectés, en tant que sanctuaires[1], aux amphithéâtres ; avant d'aller au combat, les gladiateurs venaient y faire une offrande ou prononcer un vœu à la déesse redoutable. La décoration murale du Nemeseum du théâtre

Fig. 11. — Peinture architecturale de l'Esquilin.

de Stobi — chapiteaux de pilastres avec bas-reliefs représentant un gladiateur en posture de combat[2] — montre avec évidence la corrélation entre les gladiateurs et le Nemeseum de ce bâtiment.

Les jeux avaient lieu dans l'*orchestra*, qui avait toutefois dans ce théâtre une conformation spéciale, en forme de bassin, la *konistra*[3] ; mais le bâtiment comportait aussi un

1. Cf. *Rech. à Salone*, II, p. 107 sqq.
2. Cf. *ibid.*, p. 95.
3. Cf. Dörpfeld-Reisch, *l. l.*, p. 304 sqq.

front de scène absolument normal[1] (fig. 13-14) — abstraction faite de l'absence de *pulpitum* : cela veut dire qu'à côté des jeux d'amphithéâtres se déroulant dans l'orchestre, des spectacles devaient avoir lieu sur la scène, ce qui avait motivé

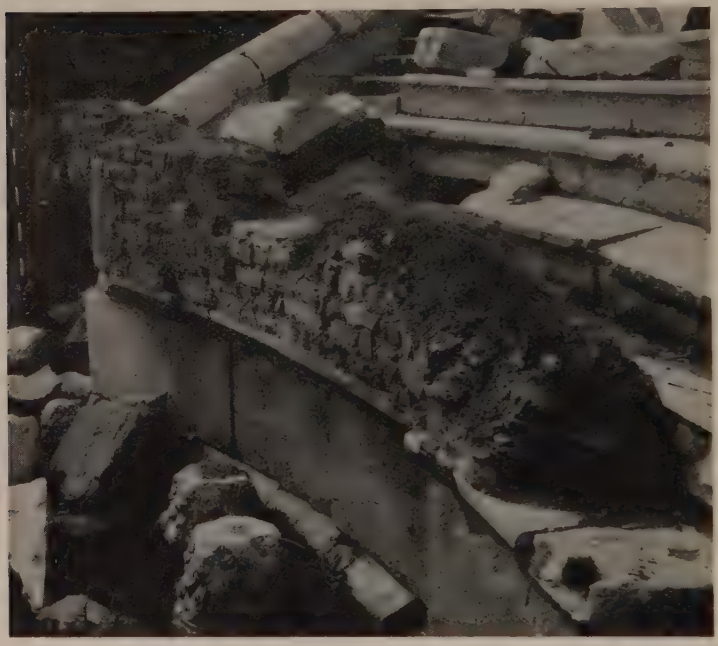

Fig. 12. — Bordure et Gradins de la *cavea*.
(Cliché J. Pavelić)

le maintien du front de scène, avec le dispositif obligatoire des portes, porte centrale et portes latérales *(porta regia, hospitalia)*. En d'autres termes, les vestiges conservés nous permettent de voir comment se présentait la disposition d'un théâtre de la première période du théâtre mixte.

1. Il est intéressant, du point de vue de l'histoire de l'art, de relever la parenté qui existe entre le front de scène de Stobi et la peinture architecturale de l'Esquilin sur notre fig. 11 (Woermann, *Die ant. Odyssee-Landschaften aus Esquilin*, Berlin, 1876, pl. V).

Or, pour la période suivante (deuxième période du théâtre mixte), les ruines nous fournissent aussi des renseignements exacts, grâce aux murs postérieurement construits ; ainsi, le mur circulaire en pierres brutes est dû à une trans-

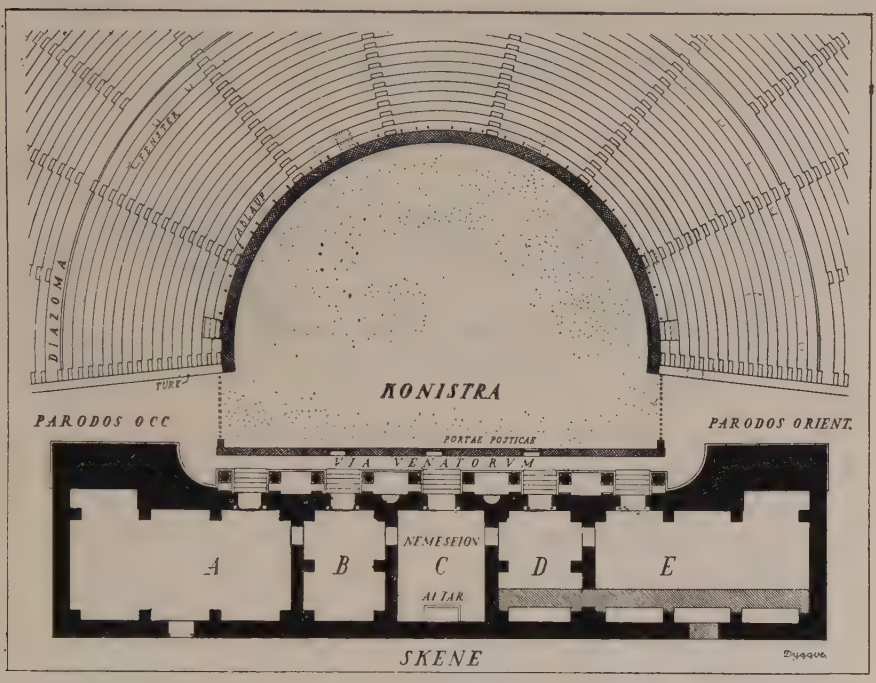

Fig. 13. — Plan restauré de la scène. Période II : restitution de E. Dyggve.

formation : à la surélévation du parapet de protection le long de l'arène de la *konistra* ; et cette surélévation nous apprend qu'à un moment donné le parapet parut trop bas et inefficace comme moyen de protection. La fig. 12 montre la continuation, en pierres brutes, au-dessus du faîte du mur primitif qui est en pierres de taille. En même temps qu'à cet exhaussement du mur de protection autour de la *konistra*, on a procédé à la construction du mur droit devant les marches du front de scène, mur qui masquait

la vue, à partir de l'enceinte du public, de ces marches et du soubassement de la façade. Un examen plus détaillé de ce mur montra qu'il avait été pourvu de portes étroites et de petites percées (regards) placées bas ; on y voyait des traces de poutres. Le plan reconstitué de cette deuxième période se trouve reproduit sur la fig. 13 : le mur circulaire hachuré représente ainsi le mur de protection surélevé, et le mur droit hachuré, qui longe toute la façade de la scène.

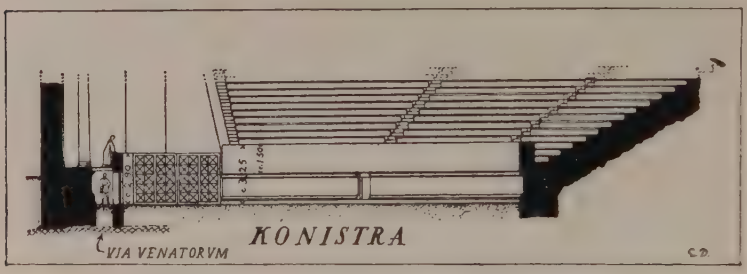

Fig. 14. — Coupe sur le dispositif intérieur (cf. fig. 13).

constitue l'un des murs d'un long couloir ayant fait partie des nouveaux aménagements, et où se trouvent des portes étroites ainsi que des percées à hauteur d'homme. Ce couloir, avec ses issues donnant directement sur l'arène et placées exactement dans l'angle visuel des spectateurs, correspond exactement au couloir circulaire intérieur, à la *via venatorum* d'un amphithéâtre.

Il paraît évident que l'on a commencé à organiser des combats de bestiaires et d'animaux sur une plus vaste proportion, après changement dans la disposition antérieure du théâtre. Les spectateurs sont désormais protégés par des murs suffisamment hauts pour empêcher même un lion, dont les sauts sont au maximum de 2 m[1], de les franchir ; et la nouvelle *via venatorum* permettait de varier de multiples façons le déroulement des combats. C'est ainsi que les petites portes *(portae posticae)* étaient des issues de retraite permettant

1. *Rech. à Salone*, II, p. 118, n. 3.

aux bestiaires de se dérober, pour sortir inopinément par une autre porte, manœuvre qui contribuait à prolonger la lutte contre les animaux excités[1]. Les mortaises aménagées dans le mur dont nous avons parlé prouvent que le couloir, la *via venatorum*, a été couvert d'un plafond de charpente au niveau du seuil du front de scène, de manière à former un

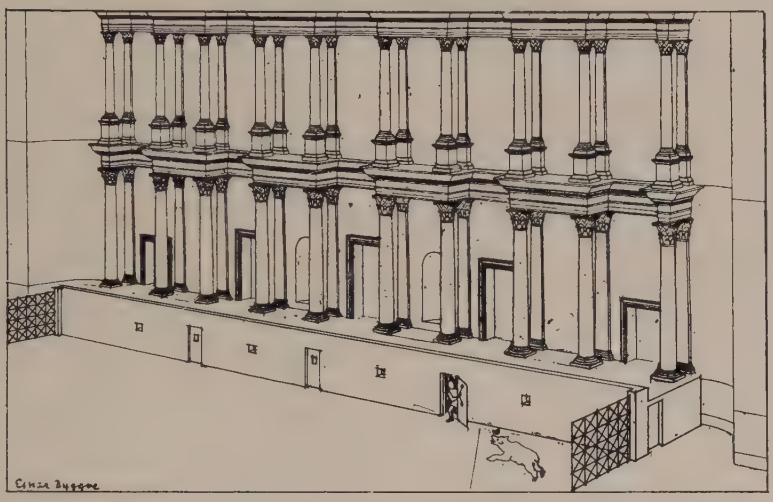

Fig. 15. — Élévation restituée (par E. Dyggve) : scène, II[e] Période.

long *pulpitum* très élevé devant la partie inférieure du front de scène (fig. 14 et 15). Par les portes de celui-ci, on accédait ainsi directement à ce nouveau *pulpitum*, où se produisaient les mimes, les danseurs et les autres artistes du genre léger qui, avant les transformations, avaient joué dans la *konistra* même, immédiatement au bas des marches[2].

(A suivre.)

Ejnar Dyggve.

1. R. Delbrück (*Consulardiptychen u. verwandte Denkm.*, p. 130) voit dans ces portes des voies d'accès au *carceres* où logeaient les animaux de combat. Aussi s'étonne-t-il de voir les gardiens supposés vêtus du même costume que les bestiaires. On aperçoit même les palmes du vainqueur en place au-dessus des portes en question.

2. La fonction de la *via venatorum*, devant la *scenae frons*, est indiquée ici d'après l'interprétation même de l'auteur.

SUR LA TOPOGRAPHIE ANTIQUE ET LES ORIGINES CHRÉTIENNES DE BOULOGNE-SUR-MER

L'histoire de Boulogne aux âges lointains pose des problèmes irritants parce qu'insolubles. Il faut bien se résoudre à en considérer la plupart, et non des moindres, d'un œil résigné et à les laisser tomber tranquillement dans les oubliettes. Mais il en est qu'on peut s'efforcer de résoudre, sinon d'une manière indiscutable, du moins par des hypothèses légitimes, fondées sur quelques faits et sur une poignée de documents judicieusement interprétés. Les textes sont étonnamment rares et souvent suspects, car les archives laïques et religieuses du pays, détruites ou dispersées par tant de guerres — principalement au XVI^e^ siècle — ne subsistent plus, pour les époques reculées, qu'à l'état de miettes. Recourons donc aux sciences dites auxiliaires : en l'espèce à l'archéologie et la topographie. Nous en tirerons peut-être les éléments de solutions raisonnables.

L'ancienne paroisse boulonnaise de Saint-Martin m'a longtemps intrigué, car elle s'étendait à la fois sur la ville close et sur le plat pays. Quoique son siège fût fixé *extra muros*, elle englobait en effet dans ses limites la rue du même nom, au-dedans de l'enceinte, les voies adjacentes et toute la partie de la banlieue qui se trouvait sur la rive droite de la Liane[1]. Fait sans importance, répondront cer-

1. Voir notamment le texte d'un mandement de Louis XIV, daté du 20 janvier 1668, dans A. DE ROSNY, Le lac Chrétien et l'église Saint-Martin (*Bull. de la Soc. acad. de Boulogne*, X, 1913-1919), 25. Il est fait allusion dans cet acte à des lettres patentes de Louis XI dont les Archives Nationales détiennent une copie sous la cote J.J 205 (fol. 157) ; cf. P. HÉLIOT, Louis XI et le Boulonnais, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, C, 1939, p. 139.

tains lecteurs ; elle était plus vieille que les remparts bâtis vers 1231, comme chacun sait. Mais nos murailles médiévales n'épousent-elles pas à peu de chose près le tracé de l'enceinte antique ? Ces simples constatations aux résonances imprévues nous invitent à examiner derechef le plan et la date de nos enceintes gallo-romaines, avant d'étudier les origines et les vicissitudes de notre paroisse.

Le site de Boulogne se prête assez mal à un établissement urbain. L'élément primordial en est sans nul doute l'embouchure d'un petit fleuve côtier : la Liane. C'était jadis un estuaire, capable encore au XIII^e siècle d'abriter une flotte entière, mais singulièrement amaigri dans la suite, comblé progressivement par une masse énorme d'alluvions, de sables et de vases qui l'ont rendu méconnaissable[1]. C'est maintenant une chétive rivière, impuissante à remplir à marée basse la darse creusée à son extrémité. Le port antique, le plus important qu'il y eut alors sur le versant océanique de l'Europe, se cantonnait en totalité dans l'intérieur de l'estuaire, tandis que le port moderne, quoique relativement bien moindre, empiète graduellement sur la mer. La Liane et les ruisseaux qui lui servent d'affluents se sont frayé un passage en entaillant un plateau de roches dures. Aussi la vallée, plutôt étroite, s'encadre-t-elle d'un double massif de collines aux pentes raides. Lorsque l'homme eut résolu de résider en ces lieux, il s'établit entre le rivage et le pied des côtes, c'est-à-dire en un site favorable à l'exercice

1. Voir P. Héliot, Essai sur le développement urbain de Boulogne dans la *Rev. du Nord*, XVIII, 1932, 83, et dans le *Bull.* précité, XII, 1929-1932, II^e partie, p. 284 (l'éditeur de cette 2^e édition a malheureusement omis de reproduire la légende des plans illustrant l'ouvrage et qui deviennent de ce fait inintelligibles). E. Desjardins s'est efforcé de décrire à grands traits la topographie de Boulogne antique dans sa *Géographie hist. et administr. de la Gaule romaine*, Paris, 1876-1893, I, 364-390. Il a émis des hypothèses très fragiles et même gratuites, comme celles des ports successifs et de l'île Saint-Laurent ; le plan de la pl. 17 est fantaisiste. Voir les judicieuses critiques du chanoine D. Haigneré dans le *Dictionnaire hist. et archéol. du Pas-de-Calais* (Arras, 1873-1884), arrond. de Boulogne, I, 26-35. Je regrette que M. Albert Grenier ait adopté les conclusions de Desjardins dans J. Déchelette et A. Grenier, *Manuel d'archéol. préhist., celtique et gallo-romaine*, t. V, I^re partie, Paris, 1931, 527-529.

Légende du plan des enceintes antiques de Boulogne.

1) Église Notre-Dame.
2) Porte des Dunes.
3) — des Degrés.
4) — Gayole.
5) Tour Gayette.
6) Château.
7) Cimetière de l'Est.
8) Cimetière de l'Est (annexe).
9) Stade municipal.
10) Maison G. Huguet.
11) Musée.
12) Église St Nicolas.
13) Emplacement de l'Église St Jean.
14) — du Bastion du Fer-à-Cheval.
15) — approximatif de l'Église St Martin.
16) — de l'Abreuvoir.
17) — du Couvent des Capucins.
18) — de la St John's church.
19) — des bâtiments de l'Abbaye de Notre-Dame.
20) — du Bastion dit Tour Françoise.
21) — du Bastion du Moineau.
22) — du Bastion de la Tour Gayette.

des activités dont il voulait tirer sa subsistance : la pêche, le commerce et la navigation. Telle fut assurément l'origine de la bourgade gauloise de *Gesoriacum*, condamnée par la nature à se développer en longueur, à s'étirer en bordure de la nappe d'eau, à moins d'escalader hardiment les hauteurs qui la comprimaient. La configuration de cette terre ingrate se prête en revanche à la défense. On le comprit vite, puisqu'on érigea, à une époque également très reculée, une forteresse appelée *Bononia* sur une des croupes qui dominent l'estuaire : en l'espèce sur un promontoire légèrement étranglé à sa naissance et par conséquent d'accès difficile.

Voilà l'image que je me fais des origines de Boulogne. L'hypothèse me semble légitime. En raison de leur nom celtique, ces deux noyaux de la ville virent sans doute le jour avant que César eût mis le pied en nos contrées. Ils durent d'abord coexister sans se mêler l'un à l'autre, car, répondant à des besoins différents, ils remplissaient des fonctions distinctes : en bas, le port et le quartier des affaires, au sommet, l'acropole où siégeaient — je pense — les guerriers, les magistrats et les dieux. Cette dualité se maintint tant que la population ne fut pas assez nombreuse pour emplir l'intervalle qui séparait les deux bourgades jumelles. Il n'y eut fusion qu'aux périodes de prospérité : sous l'Empire romain d'abord, à l'âge moderne ensuite. Encore, et même de nos jours, la haute-ville se distingue-t-elle de la basse par ses activités propres et le comportement de ses habitants. Si l'acte de naissance de ces noyaux juxtaposés demeure sans doute à jamais mystérieux, on n'a pas à craindre de célébrer bientôt le bimillénaire officiel de la cité. En effet, M. Jacques Heurgon a récemment établi, de façon quasi péremptoire, que *Bononia* est citée dans une lettre de Tibère rédigée aux premières années de l'ère chrétienne, probablement en l'an 4[1], et qu'au témoignage de Florus, Drusus fit aména-

1. J. Heurgon, Les problèmes de Boulogne, dans la *Rev. études anciennes*, L, 1948, 102.

ger le port de *Gesoriacum* entre 12 et 9 av. Jésus-Christ[1].

Boulogne est entrée dans l'histoire par la grâce de Rome. S'il est incertain que le fameux *Portus Itius*, objet de tant de controverses, se soit identifié avec tout ou partie de l'estuaire de la Liane[2], la conquête provoqua logiquement la création de forteresses le long des frontières vulnérables. Si Drusus lança un pont sur la Liane, et s'il fixa dans son embouchure le point d'attache d'une escadre, sans préjudice d'autres ouvrages dont la liste s'est perdue, nul doute qu'il ait voulu parer à la menace que constituaient les Celtes d'outre Manche et les pirates germaniques. Le pays des Morins — ces *extremi hominum* des contemporains d'Auguste — prenait désormais figure d'avant-poste du monde connu. L'annexion de la Bretagne en l'an 43 de notre ère accrut son importance. Boulogne bénéficia plus que toute autre cité des événements qui ouvrirent Albion à la civilisation méditerranéenne. Tête des principales lignes de navigation qui traversaient le détroit, arsenal et port militaire de première classe, l'obscure bourgade rapidement promue au rang de ville manifesta une

1. J. Heurgon, Encore un problème de Boulogne : le pont de Drusus, *ibid.*, LI, 1949, 324.

2. E. Desjardins a discuté et soutenu cette identification avec un grand luxe d'arguments dans sa *Géographie*, I, 348-390. R. Holmes l'appuya dans son livre magistral : *Ancient Britain and the invasions of J. Caesar* : Londres, 1907, 552 sqq. C. Jullian s'est rallié à cette opinion dans son *Hist. de la Gaule*, III (4e éd., Paris, 1926), 337. M. J. Martel l'a récemment combattue avec des arguments sérieux, mais non convaincants dans un mémoire encore inédit ; voir A. Grenier, Deux ports romains du Pas-de-Calais, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1944, 372. M. J. Vannérus, sans se prononcer sur ce point, a présenté de très intéressantes remarques ; cf. son étude sur le « Portus Æpatiaci » lez Boulogne dans la *Rev. études anciennes*, XLVI, 1944, 299. MM. H. et A. van Effenterre, se fondant sur la météorologie, ont également opté pour l'estuaire de la Liane dans leur article sur Jules César et la météorologie, *Rev. maritime*, févr. 1949, 178. Cependant le tracé des voies antiques de la région a incité M. A. Leducq à proposer derechef la baie de Wissant ; cf. les p. 78 sqq. de son *Étude sur l'ancien réseau routier du Boulonnais* 1950 : thèse inédite de doctorat de l'université de Lille (copies dactylographiées ou microfilmées à la bibl. de Boulogne et aux archives du Pas-de-Calais). Quoique le problème me paraisse insoluble, je pense qu'on ne saurait l'aborder sans avoir examiné le livre de M. A. Briquet, *Le littoral du N. de la France et son évolution morphologique*, Paris, 1930.

vitalité et connut une richesse qui lui permirent d'éclipser durant deux siècles ou davantage presque tous les centres urbains de la Gaule Belgique. Incorporée vers 286-290 aux États insulaires de l'usurpateur Carausius, rattachée à Rome en 293, à la suite d'un siège mémorable[1], elle continua pendant une bonne centaine d'années à rassembler dans ses murs le faisceau des relations tissées entre la grande île et le continent, tandis que, formant l'aile gauche du réseau fortifié de la Gaule septentrionale, elle fournissait un essentiel point d'appui contre les Germains à l'affût du vieux monde. Le jour vint où céda cette lointaine ébauche de la ligne Maginot. Alors que les Francs, longtemps contenus dans la plaine néerlandaise, forçaient les barrières et déferlaient vers la Somme, les Anglo-Saxons s'installaient outre-Manche, et retranchaient leur nouveau domaine de ce qui restait de l'empire. Privée de ses sources de prospérité, retournée à l'isolement dont l'avaient tirée les Césars, bref livrée à elle-même, Boulogne s'étiola et finit par s'agréger obscurément à l'un des royaumes barbares, on ne sait quand ni comment. Nul doute, en tout cas, qu'elle comptât parmi les possessions de Clovis lorsque s'ouvrit le VI^e^ siècle.

Gesoriacum profita vraisemblablement plus que *Bononia* de la longue occupation romaine. Le port étant au fond la raison d'être de la ville, il est logique qu'on ait rassemblé l'arsenal, les entrepôts, le quartier des affaires et les lieux de plaisir à proximité des quais ; il est naturel qu'on ait cantonné la partie principale de l'agglomération dans la vallée. On a d'ailleurs relevé bien des vestiges de ce peuplement dans le sol de la basse-ville moderne et de son annexe d'amont : l'ex-faubourg de Bréquerecque. On en a également exhumé de la haute-ville et des versants de son socle rocheux. On a enfin reconnu l'emplacement du cimetière principal à la naissance des voies qui conduisaient à Cassel et Thérouanne : c'est-à-dire sur l'isthme qui rattache le promontoire au plateau

1. Voir le récit de ces événements dans W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, I, Paris, 1946, 75, 78, 82 et 102.

voisin. Tout cela indique une surface bâtie assez étendue, mais rien ne nous permet de situer le quartier prépondérant aux temps heureux du Haut-Empire. Complétant les données fragmentaires fournies par l'archéologie, la toponymie nous donnera-t-elle la clé du problème ?

Le Boulogne antique, je le répète, a porté deux noms : *Gesoriacum* et *Bononia*, le premier s'appliquant avec une quasi-certitude à la ville basse et le second désignant très probablement la ville haute. Or, à en croire du moins les rares textes qui nous transmirent l'un et l'autre — inscriptions officielles, médailles, œuvres d'écrivains et de savants méditerranéens —, on ne les a pas employés simultanément, mais successivement : *Bononia* aux premières années de l'ère chrétienne, puis, à partir d'environ l'an 300 ; *Gesoriacum* du milieu du I^er^ siècle à la fin du III^e^[1]. Ainsi nous a-t-on transmis, malheureusement à l'état brut et sans commentaires, l'écho d'un phénomène assez curieux, d'une hésitation durable entre deux vocables : l'un destiné à prévaloir définitivement sans raisons patentes ; le second à s'effacer soudainement et de façon mystérieuse. Pourtant l'alternance rigoureusement observée, à ce qu'il semble, me paraît significative. Il est permis d'en déduire que, si les indigènes distinguaient les divers éléments de l'agglomération — nous parlons bien couramment de Bréquerecque ou de Capécure, et les Parisiens de Montmartre ou de Passy — le monde officiel et, à son exemple, les étrangers ne connaissaient que le nom du quartier principal, ce dernier suffisant à leur avis pour désigner un ensemble complexe et dénué d'étiquette collective. Autrement dit, chaque changement de nom résultait tout simplement de ce que la prédominance passait d'un quartier à un autre. L'hypothèse, émise par Camille Jullian qui cita d'autres applications du phénomène[2], a tout récemment

1. Florus a bien employé le terme *Gesoriacum* à propos des travaux de Drusus, accomplis quelques années avant notre ère, mais il est naturel qu'il ait adopté la terminologie de son temps, c'est-à-dire celle du II^e^ siècle après J.-C. ; on ne saurait donc tirer aucun argument de son texte.

2. Jullian, *l. l.*, VI, 4^e^ éd., Paris, 1929, 458.

rallié le suffrage de M. Jacques Heurgon, qui l'appuya d'arguments supplémentaires[1]. Je pense, moi aussi, que c'est la meilleure explication qu'on ait encore donnée de cette anomalie.

On a parfois conjecturé que *Bononia*, établissement militaire fondé par l'occupant, s'opposait au *Gesoriacum* d'origine celtique. Le malheur est que *Bononia* est tout aussi gaulois, philologiquement parlant[2]. On n'a d'ailleurs, semble-t-il, jamais compliqué ce terme autochtone par l'addition d'un seul mot ou préfixe latin : ni les syllabes quasi sacrées — *Augusto-*, *Caesaro-*, *Julio-* — imposées à tant de villes de l'intérieur, ni *Colonia* par quoi s'ouvrait la longue titulature des nombreuses forteresses fondées par les Romains et peuplées par leurs soins. Abandonnons ces conjectures, apparemment erronées et que j'avais moi-même admises. Donc, jusqu'à preuve du contraire, les deux bourgades jumelles préexistaient à la conquête. J'imagine que l'envahisseur se fixa d'abord dans la plus facile à défendre, qu'il y établit l'état-major de la place, tout en aménageant le long de l'estuaire les ateliers, chantiers et casernes nécessaires à l'escadre, puis, la sécurité enfin garantie et la prospérité désormais certaine, qu'il émigra en masse dans la vallée : c'est-à-dire sur un terrain plus propre à l'exercice de ses activités nouvelles, exclusivement tournées vers la mer. Aux jours troublés du Bas-Empire, il remonta sur la colline, refuge décidément séduisant durant les périodes critiques. Cette théorie concorde assez bien avec les événements connus pour rallier les suffrages.

Si *Bononia* peut être exactement localisée, l'emplacement de *Gesoriacum* n'a pas encore été déterminé avec précision. On hésite d'ordinaire entre la basse-ville de nos jours, et Bréquerecque. J'opine en faveur de Bréquerecque et du

1. M. J. Heurgon a soigneusement étudié et savamment commenté les dénominations antiques de Boulogne en deux articles : Les problèmes de Boulogne, *l. l.*, 101 et sqq., et De Gesoriacum à Bononia dans *Hommages à J. Bidez et à Fr. Cumont* (Collect. *Latomus*, vol. II, Bruxelles, 1949), 127 sqq. Cf. aussi, *id.* : *Encore un problème de Boulogne*, 324 sqq.

2. J. Heurgon, *Les problèmes...*, 110.

quartier d'amont de la basse-ville proprement dite, car c'est entre la place du Franc-Marché, le boulevard du Prince-Albert et la Grande-Rue qu'on a fait les trouvailles les plus nombreuses et les plus importantes, à l'exception des remparts et des cimetières antiques. En outre, les profondes excavations creusées ces dernières années aux entours des rues Thiers, Victor-Hugo et Faidherbe, comme sur la colline de Saint-Pierre — autrement dit, dans les quartiers qui souffrirent le plus des récents bombardements — n'ont presque rien livré aux archéologues. L'étude attentive des enceintes nous permettra-t-elle de compléter ces maigres renseignements ?

***

De ces cuirasses en pierre, l'une est encore partiellement debout, puisque ses ruines constituent, sur les fronts Nord-Ouest et Nord-Est de la haute-ville, le noyau des remparts bâtis au XIII^e^ siècle. On connaît la contexture de ces restes considérables dont la base, faite de débris arrachés aux monuments antiques, répondait à une technique bien connue[1], et atteignait 6 m d'épaisseur, au moins en certains endroits. Les autres faces de la muraille ont disparu, mais il est bien possible qu'on en ait découvert un tronçon en 1902, au revers de la porte Gayole et à l'alignement de la fontaine qui s'y adosse. Des travaux accomplis à cet endroit mirent effectivement au jour deux murs épais respectivement de 2 m et 2^m^,50, séparés par un intervalle de 4 m et probablement parallèles aux courtines médiévales. Les parements de ces substructions se composaient de gros quartiers en oolithe de Marquise, assemblés sans mortier[2].

1. Voir la description des maçonneries dans les ouvrages suivants : *Dict. hist. du P.-de-C.* (arrond. de Boulogne), *l. l.*, I, 22 ; D^r^ E. Hamy, Boulogne dans l'Antiquité, dans le recueil intitulé *Boulogne-sur-Mer et la région boulonnaise* (Boulogne, 1899, I, 37 et 41) ; C. Enlart, Les monum. anciens de Boulogne, *ibid.*, I, 161 ; E. Rigaux, Rapport sur les travaux de la porte de Calais dans le *Bull. de la Soc. acad. de Boulogne*, V, 1891-1899, 483 ; D^r^ E. Sauvage, Antiquités gallo-romaines recueillies dans le Boulonnais, *ibid.*, VII, 1904-1907, 660.

2. E. Rigaux les a décrites dans le *Bull.* précité, VII, 67.

La Tour Gayette, qui domine le débouché de la Grande-Rue et de la rue des Pipots sur les boulevards, est un édifice du Moyen âge d'où semblent sortir deux murs divergents : murs en ruines dont les amorces ont seules subsisté jusqu'à nous et dont les assises supérieures, seules visibles, affleurent à la surface d'un remblai. Négligeons le mur de droite, très différent de l'autre et qui paraît être l'unique témoin d'un bastion construit au XVI^e^ siècle. Le mur de gauche décrit un angle d'environ 51° avec la courtine médiévale à laquelle il attient, celle-ci orientée vers l'Ouest. Quelques fouilles accomplies en juillet 1951 par le service des travaux de la ville m'ont permis de me faire une idée de sa nature et de son âge[1]. Ce n'est qu'un moignon presque complètement enterré, long de quelques mètres et dont le couronnement a disparu. Il est actuellement épais de 3^m^,20 à 3^m^,30 : chiffres inférieurs à la réalité primitive puisque le parement tourné vers le dehors de la place n'existe plus. Le revêtement interne est d'appareil moyen allongé, irrégulier et sommairement paré. J'y ai remarqué, à mi-hauteur environ de l'ouvrage en son état originel, quelques gradins correspondant chacun à une assise : 8 ou 9 cm de saillie et 12 à 15 de haut. Ce revêtement masquait un blocage composé de pierres dont la provenance et les dimensions sont très variables : débris de roches et gros galets mêlés à quelques morceaux de briques plates et mal cuites[2], le tout empâté dans un bain de mortier. Le mortier est truffé d'éclats de pierre, car l'élément organique n'en est autre qu'une chaux obtenue par la cuisson également incomplète de blocs en craie. J'ai reconnu deux variétés de mortier : l'une, et la plus fréquente, à base de brique pilée, tandis que la seconde, résultant peut-être de restaurations,

1. J'exprime ma reconnaissance à l'administration municipale qui a bien voulu mettre quelques-uns de ses ouvriers à ma disposition pour ce travail. Nous n'avons pu cependant que déchausser quelques assises du parement interne et attaquer superficiellement le blocage à la pioche.

2. La cuisson n'en fut que superficielle pour des raisons qui m'échappent. M. Jacques Danzé, assistant à la Faculté des Sciences de Lille et géologue averti, a eu la complaisance d'examiner les matériaux et de m'en indiquer la nature ; je suis heureux de lui en rendre grâces ici.

est caractérisée par un sable grossier, aggloméré avec des parcelles de coquillages et des menus fragments de briques[1].

Cette bâtisse fut-elle hâtivement élevée ? Je suis tenté de le croire en raison des négligences apportées à sa construction, à moins que ces défauts soient imputables à la détresse des finances publiques ou à des malfaçons volontaires, dont l'entrepreneur ou ses ouvriers se seraient rendus coupables. Peut-on l'estimer contemporaine des ouvrages exhumés par mes prédécesseurs ? J'en doute d'autant moins que ces derniers la tenaient unanimement pour un morceau des courtines antiques, aux échantillons desquelles ils avaient eu le loisir de la comparer. Au reste, le tronçon de muraille adossé à la Tour Gayette présente les signes distinctifs qu'on assigne d'ordinaire aux enceintes gallo-romaines du Bas-Empire[2], notamment l'emploi massif de la brique broyée dans le mortier[3].

Au-dehors de l'enceinte médiévale la haute-ville a conservé jusqu'au XVIII[e] siècle un chapelet de ruines connues sous le nom de « murs sarrazins »[4] et dont les érudits locaux de

1. Analyse de M. Danzé.

2. On doit se demander pourquoi les gens du Moyen âge ont conservé ce gênant débris. Une seule explication me paraît plausible : on a voulu épauler les murailles du XIII[e] siècle qui, en cet endroit, auraient éveillé des inquiétudes. Les eaux de ruissellement qui parcourent le sous-sol de la haute-ville ont peut-être menacé l'équilibre de certains édifices. On a coupé la muraille antique au delà de la Tour Gayette, mais, sans doute pour garantir la stabilité de cette tour, on en a laissé saillir un fragment destiné à jouer le rôle d'un contrefort. En réalité, le mur gallo-romain pénètre dans la tour et c'est la joue de celle-ci qui s'adosse à lui : autre argument en faveur de l'antériorité du mur sur l'enceinte de 1231.

3. Cf. GRENIER, *Manuel*, V, I[re] Partie, 506-514. Je n'ai trouvé nulle trace de brique dans les bâtisses élevées en Artois, Boulonnais et Picardie au cours de la période comprise entre l'an mil et les premières années du XIV[e] siècle, pas plus dans le mortier que dans le reste des maçonneries.

4. Cette dénomination populaire, assez répandue dans l'ancienne France, s'appliquait aux monuments antiques et notamment aux enceintes désaffectées ; cf. A. BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule*, Paris, 1907, 281, et dom P.-N. GRENIER, *Introd. à l'hist. générale de la Picardie*, éd. Ch. Dufour et J. Garnier, Amiens, 1856, 93. En Belgique comme en Allemagne occidentale, dès le XIII[e] siècle au moins, on réservait les expressions de murs sarrazins et de murs païens aux fortifications gallo-romaines et même préhistoriques ; voir J. VANNÉRUS, Le limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique, dans *Mém. de l'Acad. royale de Belgique*, classe des lettres, collect. in-4°, 2[e] série, t. XI, fasc. 2, 1943, p. 221 sqq. et 276.

l'Ancien Régime ont donné des descriptions plus ou moins précises. L'abbé Philippe Luto s'étant distingué dans ce domaine, ouvrons d'abord son livre[1]. Les remparts de la haute-ville antique, écrivit-il :

bordoient de ce côté là, qui est le sud oüest, le coteau ou se voient les ruines des murs dits sarrazins depuis le pied de la contrescarpe de la Gayette[2], en commençant au haut de la grande rue de la basse ville jusqu'a l'endroit de Brequereque. Son étendüe du côté de l'est commençoit beaucoup au dela du chateau, au bas de la colline ou sont aujourdhuy les moulins[3] ; en sorte que la longueur de la ville étoit d'environ quatre cens toises. Pour ce qui est de sa largeur, elle s'étendoit depuis l'abreuvoir de la porte des Dunes, ou depuis l'ancienne porte avancé qui a été demolie aux environs[4], jusqu'au dela de la porte Gaÿolle, contre l'ancien cimetiere de St Martin[5] : ce qui comprend trois cens toises en largeur... Sur le panchant de la colline sur laquelle la haute ville est bâtie sont restés certaines masses ou pans de grosses murailles qu'on appelle les *murs sarrazins*, qui sont des débris des anciennes tours, ramparts ou murailles de la ville qui furent renversées par les Normands[6]... Ces débris et d'autres encore qu'ont rencontrés aux environs de la haute ville ceux qui y creusent la terre, sont de même genre de massonerie que les pans des murailles de la tour d'Ordre qui sont tombés sur la côte au bas des falaises[7].

---

1. *Mém. sur l'hist. de la ville de Boulogne et de son comté* (bibl. de Boulogne, ms. 169 A), p. 81-83.

2. Plus précisément : du bastion de la Tour Gayette.

3. C'est la colline que gravit la rue de Wicardenne, entre les rues de Calais et de Saint-Omer.

4. La porte des Dunes fut précédée au Moyen âge d'un boulevard considérablement agrandi depuis et détruit vers 1690. On bâtit l'abreuvoir au début du XVII^e siècle, en face de cette porte et sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'angle du terre-plein du boulevard Mariette.

5. Je m'efforcerai plus loin de localiser ce cimetière.

6. Les destructions imputées aux Normands par l'auteur et ses contemporains sont conjecturales.

7. On donnait le nom de tour d'Odre à un phare construit au I^er siècle, probablement renouvelé avant la fin de l'occupation romaine et qui s'effondra l'an 1644 en même temps que la falaise environnante. Voir sur cet édifice A. GRENIER, *Manuel*, V, 471, et VI, II^e Partie, p. 529, Paris, 1931-1934. On ajoutera à la bibliographie donnée par l'auteur : *Dict. hist. du P.-de-C.* (arrond. de Boulogne), I, 12 ; G. LE SUEUR, Antiquitez de Boulongne, éd. E. Deseille dans les *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne*, IX (1878-1879), II^e Partie, p. 3 et 69 ; J.-F. HENRY, *Essai hist. sur l'arrondissement de Boulogne* (Boulogne, 1810), 68 sqq. ; V.-J. VAILLANT, *Variétés*, Boulogne, 1889, 93 et 141 ; JULLIAN, *l. l.*, IV (4^e éd., Paris, 1929), 163, et V (2^e éd., 1927), 139. Il ne restait absolument rien de la tour

Les pierres, les carreaux rouges et jaunes, le ciment sont absolument les mêmes et disposés de même. On y voit des trous qui percent ces murailles d'outre en outre et en travers les quels ne sont autre chose que les places des pièces de bois que nos massons des Gaules entrelassoient dans leurs murs... Le tems a pourris ces poutres et ces solives, et il n'en reste plus que les trous... En 1594 et 1633, comme on remuoit les terres de la contrescarpe, au dessus des mêmes murs sarazins... et a coté de la Tour Françoise[1], l'on y trouva encore des murailles fort épaisses et d'une maçonnerie des plus dures ; on y remarqua des tours de figure quarrée et de gros pilliers de pierre de taille de figure octogone[2].

Luto a complété sa description dans un autre chapitre de son ouvrage[3] :

On voit à Boulogne, ajoutait-il, sur la pente de la contrescarpe, du côté de l'ancien bastion qu'on nommait la Tour Françoise, un peu au delà de l'enceinte des ramparts de cette ville, au sud-ouest, des vieux pans de grosses murailles abbatües d'une épaisseur prodigieuse, qu'on appelle encore aujourd'huy les *murs sarasins*. Ces anciens débris sont fort singuliers. Le ciment qui lie les pierres de ces murs, et les différentes sortes des pierres dont ils sont composés sont de même genre et de même fabrique que la maçonnerie des restes de la

---

lorsque s'ouvrit le XX^e^ siècle. Seuls étaient encore visibles de nos jours les débris d'un des bastions en brique dont les Anglais l'avaient environnée entre 1544 et 1550 : débris disparus en 1930 à l'occasion d'un nouveau glissement de la falaise.

Voici une description de la tour d'Odre que je crois inédite et qu'a rédigée, vers 1640, le voyageur DU BUISSON-AUBENAY dans sa *Description de plusieurs villes de France* (Bibl. Mazarine, ms. 4406, I^re^ Partie, fol. 17) : « Il est bien vray que la tour de Bologne est un phare ou encor a présent la ville entretient un tourrier qui y fait feu de charbon tout au long de la nuit. Les mariniers de Bologne contribuent pour cela. La tour est a 8 pans larges et 4 petits qui font 12 depuis le pié jusques a ses épaules, au dessus desquelles elle a un sommet qui est comme une teste beaucoup plus petite, courte et menuë que le corps de la tour, de mesme figure et ouvrage au [?] reste. La matière est pierre vive taillée et appliquée en forme de brique, ayans d'espace en espace, et comme de 2 pies 1/2 en 2 pies 1/2 ou environ, une ceinture de vraye brique large et tenue [?] deux ou trois l'une sur l'autre ; y ayans environ 30 chaines telles du fin bas au fin ault, de sorte que cela paroist fort estre ouvrage romain... Ceste tour... auroit encor pour le présent bien besoin d'estre réparée, car elle se crevasse et pleut par tout par en haut. »

1. On appelait Tour Françoise le bastion adossé à la tour du Coin qui marque l'angle Sud de l'enceinte médiévale.

2. Ne s'agirait-il pas ici d'une porte composée de deux passages voûtés et encadrés de deux tours ?

3. P. 245.

tour d'Ordre..., ce qui est une preuve évidente... que ce sont des débris des anciens murs et ramparts de la ville que les Romains avoient bâtis... L'on trouve encore de ce même coté, depuis l'ouest jusqu'au dela du sud, vers... Brequereque, en differens endroits sous terre, et même a fleur de terre, des fondemens de grosses tours de maçonnerie antique ou sont attachées des agrafes et des crochets de fer, comme on l'a verifié lorsqu'on y a remué la terre pour travailler aux fortifications dans les guerres des deux derniers siècles, qui ne nous permettent pas de douter que le port de Boulogne ne fut alors de ce même côté[1]... Les anciens murs qui ont esté découverts au mois de septembre 1738, au bas de la Tour du Moineau[2], a plus de 15 pieds de profondeur ; le genre de ciment, qui est rougeatre dans les fondemens, et la quantité de médailles des différens empereurs depuis Claude qu'on y a trouvés ne nous laissent aucun lieu de douter que ce ne soient les anciens débris des murs de Boulogne bâtis par les Romains.

Arrêtons ici ces longues, mais nécessaires citations. Nous en conclurons que les vestiges aisément reconnaissables d'une enceinte gallo-romaine, sinon de plusieurs, s'échelonnaient autour de la haute-ville, à courte distance en avant de la cuirasse médiévale et vers le sommet des pentes qui dévalent jusqu'au fond de la vallée : plus précisément sur les fronts Sud-Ouest et Sud-Est, de la Tour Gayette — ou plutôt du bastion qui la précédait, à l'emplacement de l'entrée de la Grande-Rue et de la rue des Pipots — jusqu'entre le château et la rue de Saint-Omer. Certains documents du XVI^e^ siècle nous livrent aussi mention de ces murs sarrazins ou, plus exactement, de la partie d'entre eux qui s'étendait entre le château comtal et le début de la rue Porte-Gayole[3], c'est-à-

1. Je me demande ce qu'étaient au juste ces agrafes et crochets. Peut-être des crampons destinés à l'assemblage de blocs de grand appareil posés à joints vifs. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'idée qu'on a pu établir le port à flanc de colline.

2. Le Moineau était un ouvrage planté en avant de la porte des Degrés. Beaucoup de ces ruines se trouvaient donc à brève distance du corps de la place — cent et quelques dizaines de mètres tout au plus — puisque les défenses avancées construites aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles empiétaient sur leur emplacement ou le jouxtaient.

3. « ... Ung gardin... seant au Crocq, auprès des mures sarrazins,... abbouttant... de deux costés a deux ruelles qui mainent des fossés de le ville... au rivage et... a Sainct Martin » (*Terriers de l'abbaye de Saint-Wulmer à Boulogne*, 1505 et 1524, aux Arch. du Pas-de-Calais, H 112, fol. 36, et H 111, fol. 40). Le Crocq se trouvait

dire à brève distance de la lisière externe du boulevard Eurvin[1]. Pour ceux qui couronnaient l'escarpement du boulevard du Prince-Albert, l'abbé Haigneré[2], puis le Dr Sauvage[3] crurent en reconnaître les débris au-dessus de la rue Joinville et en face de la porte des Degrés.

Il convient maintenant de déterminer la date de construction et le tracé de ces enceintes. Les murailles antiques qui portent la cuirasse médiévale de la haute-ville sont généralement attribuées au IIIe siècle, probablement au règne de Carausius : c'est-à-dire aux années comprises entre 286 et 293. Tel était notamment l'avis d'Ernest Hamy, de Camille Enlart et d'Adrien Blanchet[4]. Mes éminents devanciers se sont fondés sur le texte du rhéteur anonyme qui, l'an 297, prononça le panégyrique de Constance Chlore. L'auteur de ce document quasi officiel a effectivement cité les *Gesoriacenses muri*. M. Jacques Heurgon est moins affirmatif ; après avoir noté le double mur exhumé derrière la porte Gayole, il émet

---

aux abords du sommet de la rue Porte-Gayole. Lorsqu'on bâtit la maison de feu M. G. Huguet, au coin du boulevard Eurvin et de la rue Boucher-de-Perthes, on découvrit près de la grille, donc le long du boulevard, les substructions de murs qui semblaient remonter aux Romains (A. de Rosny, *Le lac Chrétien*, 11).

« ... Une piece de terre... seant devant le chatel et au muret sarrasin, laquelle piece est pour le present vague et anehillee a cause des fossés quy sont de present devant le boulouart dudit chasteau... » (rapport de deux fiefs relevant de la seigneurie de Bédouâtre, s. d., publ. par A. de Rosny, *l. l.*, 17).

1. En octobre 1950, j'ai dirigé quelques fouilles dans le jardin de la maison Huguet (169, boulevard Eurvin), avec l'espoir de découvrir les substructions de ces murs sarrazins. L'endroit me semblait propice puisque, aux dires du propriétaire, la façade de l'immeuble avait été bâtie sur des terres rapportées. J'avais aussitôt pensé à un fossé comblé. Je fis donc ouvrir une tranchée longue de 7 m, allant du mur de façade à la grille du boulevard. Les ouvriers creusèrent uniquement en des terrains rapportés assez récents, jusqu'à une profondeur atteignant 2m,50 par endroits, et ne rencontrèrent au fond que le sol vierge : en l'espèce une couche de sable sur laquelle l'eau ruisselait. Quelques sondages accomplis alentour confirmèrent l'échec de la tentative. Les murs sarrazins se dressaient par conséquent un peu au delà, vers le S.-E., mais l'épuisement des crédits mis à ma disposition par l'État m'empêcha de m'en assurer. Les fondations exhumées près de la grille d'entrée de l'immeuble et signalées dans la note précédente ne sont donc probablement pas celles d'un rempart antique.

2. *Dict. hist. du P.-de-C.* (arrond. de Boulogne), I, 22.

3. *Antiquités gallo-romaines*, *l. l.*, 659.

4. *Enceintes*, 123.

l'hypothèse que la haute-ville a été « fortifiée plusieurs fois au Bas-Empire », puis ajoute la remarque suivante : « En admettant que l'un de ces murs soit, comme on le croit d'habitude, de la période 287-293, le second appartiendrait à la phase qui nous occupe », autrement dit à l'ère inaugurée par le siège de 293[1]. J'ai jusqu'à ces derniers temps partagé l'opinion courante et c'est la délimitation de la paroisse Saint-Martin qui, après m'avoir vainement intrigué durant quelques années, m'orienta vers une solution nouvelle. Comment le territoire dépendant d'une église certainement fondée après le IIIe siècle a-t-il pu s'étendre à la fois sur une fraction de la ville close et sur la banlieue ? Une chose me paraît certaine, évidente : l'édifice, construit sous le Bas-Empire — au IVe ou Ve siècle — fut planté *intra muros*, puis laissé hors de la ceinture protectrice, à la suite d'un resserrement de l'enceinte.

L'archéologie ne laisse pas d'étayer cette conjecture. Si les vestiges découverts près de la porte Gayole sont bien ceux du front Sud-Est des remparts antiques — et je le crois volontiers[2] — ces remparts coupaient deux murs gallo-romains dont l'extrémité apparut sous le terre-plein du boulevard[3] ; cela implique forcément un resserrement de la surface occupée par *Bononia* avant sa fortification. Mais l'examen des fragments de sculpture et d'architecture contenus dans la maçonnerie des courtines nous autorise à préciser quelque peu, puisque Enlart a daté certains de ces morceaux d'une très basse époque : IVe siècle, peut-être Ve ou VIe[4]. A vrai dire les plus récents débris déposés au musée n'accusent probablement pas une date postérieure au VIe, mais certains objets mis au

1. Heurgon, *De Gesoriacum à Bononia*, 132.

2. Parce que la rue d'Aumont, ancien *cardo maximus*, passe au-dessus. Il serait étonnant que cette artère maîtresse eût buté contre une bâtisse qui ne fût pas une porte de la ville.

3. Hamy, *l. l.*, 42 ; *Dict. hist. du P.-de-C.* (arrond. de Boulogne), I, 24.

4. Enlart, *l. l.*, 161. M. Leduque (*Étude sur l'ancien réseau routier*, 184 et 188), s'est autorisé de cet argument et de quelques autres pour affirmer que cette enceinte, commencée aux dernières années du IIIe siècle, ne fut sans doute pas achevée avant la fin du IVe. Une pareille lenteur me semble inadmissible.

jour dans les fouilles — les plus jeunes ? — restés sur place ou dispersés, sont actuellement invisibles. Il résulte de toutes ces observations que notre enceinte n'est pas antérieure au IVe siècle. Nous verrons bientôt s'il n'y a pas lieu de réduire cette marge encore très vaste. Quant au tracé, il prête à controverses. Si les fronts Nord-Est et Nord-Ouest sont bien connus, les autres, depuis longtemps détruits, échappent à la reconstitution. La face tournée vers le Sud-Ouest couronnait vraisemblablement l'escarpement du boulevard du Prince-Albert, correspondant ainsi à une partie des murs sarrazins que j'évoquais tout à l'heure[1]. Elle se raccordait au front Nord-Ouest par le pan coupé dont les amorces s'adossent à la Tour Gayette. La branche regardant le Sud-Est, représentée par les soubassements avoisinant la porte Gayole, s'établissait, à mon sens, en retrait d'une dizaine de mètres par rapport à la muraille médiévale et à peu près parallèlement à elle. Enfin, l'angle Est devait être coupé lui aussi puisque le terrain, sur lequel on érigea le château comtal vers 1230, était auparavant occupé par une voie publique[2]. Si mes hypothèses sont justes[3], l'enceinte du Bas-Empire eût dessiné sur le sol une figure approximativement rectangulaire, mesurant quelque 450 m de long, 300 de large, 1 500 de pourtour et délimitant une surface d'environ 13 ha : chiffres *a priori* fort admissibles.

On m'objectera : comment croire qu'on attendit si longtemps pour fortifier la haute-ville ? A quoi j'ai bien envie de répondre : les murs sarrazins du boulevard Eurvin étaient les restes de remparts plus anciens. L'abbé Luto les a vus et

1. J'ai fourni ailleurs mes arguments en faveur de cette hypothèse ; voir mes Origines de la haute-ville de Boulogne dans les *Mem. de la Commission des monum. hist. du Pas-de-Calais*, V, 1945-1947, 203.

2. Arch. du Pas-de-Calais, A 919 ; publié par l'abbé D. Haigneré, Les acquêts de Mahaut de Boulogne, dans *Mem. de la Soc. acad. de Boulogne*, XV, 1889-1890, p. 253.

3. Elles sont conformes à celles qu'a présentées Mlle G. Deneck, Les origines de la civilisation dans le Nord de la France, dans *Mem. de la Commission* précitée, IV, 1942-1943, p. 196 et plan de la p. 194.

sommairement décrits, beaucoup trop laconiquement à mon gré, dans les passages que j'ai précédemment reproduits. Il a constaté que leurs maçonneries étaient du « même genre que les pans des murailles de la tour d'Ordre ». Il a conclu de leur examen qu'*intra muros* la haute-ville mesurait 400 toises du Sud-Ouest au Nord-Est et 300 du Nord-Ouest au Sud-Est : soit près de 800 m en longueur et de 600 en largeur. Cela me paraît excessif, d'autant que le promontoire n'a pas même 500 m de large. En outre, on n'a reconnu que ceux de ces remparts présumés qui couronnaient les versants tournés vers le Sud-Est et le Sud-Ouest[1]. L'incertitude est complète au sujet du tracé que suivaient les autres branches ; tout ce qu'on en peut dire est que, vers l'Est, elles englobaient l'église Saint-Martin et l'emplacement du château comtal.

Mais où donc situer cette église ? Selon Luto, elle se dressait tout à côté du château : là, écrivait-il[2], « est un terrain que l'on appelle encore le cimetiere de saint Martin, ou l'on a découvert les fondemens... d'une église batie en croix et ou l'on trouve une quantité d'ossemens ». D'autres érudits des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles nous ont assuré que ce sanctuaire avait succédé à un temple de Mars, baptisé par saint Victrice[3]. Un mandement royal de 1668 nous confirme qu'il se trouvait « hors la ville... et proche les murs d'icelle,... sur le bord du fossé... et... proche de la porte... Gayolle »[4]. L'édifice disparut entre 1544 et 1550. Les ingénieurs chargés de renforcer la place à cette époque le rasèrent et cachèrent ses vestiges sous des fortifications nouvelles. On s'empressa de bâtir une chapelle au village de Dringhen, à une demi-lieue

1. M. Leduque, *l. l.*, 170, fait état de ruines antiques découvertes sous l'abreuvoir et détruites en 1800-1801, situées donc en avant de l'enceinte rectangulaire ; mais ces vestiges d'un monument d'ailleurs important n'étaient peut-être pas ceux de remparts. Voir J.-F. Henry, *Essai*, 65.

2. Luto, *Mémoires*, 10.

3. R. P. J. Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, Tournai, 1639-1654, I, 39, 161 et 225 ; M.-F. Dubuisson, *Antiquités du Boulonais* (Bibl. de Boulogne, ms. 169 B), 37 ; Dom Grenier, *Introd.*, 196 et 287.

4. A. de Rosny, *Le lac Chrétien*, 25 et 28.

de là et d'y transférer le siège de la paroisse[1]. Je ne vois que deux ouvrages dont la saillie ait été suffisante pour recouvrir les ruines : le bastion du Fer-à-Cheval, planté en avant du château, et le boulevard de la porte Gayole. Lequel choisir, puisque les données recueillies jusqu'ici se contredisent ? Essayons alors de localiser le presbytère, assurément tout voisin de l'église. D'après quelques textes de la fin du XV^e^ siècle[2], du commencement[3] et du milieu du XVI^e^[4], dont les indications n'ont pas l'air de s'accorder toujours, la maison curiale jouxtait les avancées de la porte, près de la route qui descendait à Bréquerecque. Il faut donc opter pour les abords de ladite porte, mais on pourra concilier les opinions divergentes en plaçant église et cimetière entre la porte et

---

1. L'église paroissiale du faubourg de Saint-Martin-Boulogne occupe l'emplacement de cette chapelle. Cf. sur l'ancienne paroisse Saint-Martin : *Dict. hist. du P.-de-C.* (arrond. de Boulogne), I, 165 et II, 21-22 ; V.-J. Vaillant, *Épigraphie. de la Morinie...* (Boulogne, 1890), 7 ; Rosny, *l. l.*, 22 et 25 sqq. Le texte de la décision épiscopale de 1550 (et non 1555) autorisant le transfert du siège paroissial à Dringhen est aux arch. du Pas-de-Calais : G 50 (ancien G 12), fol. 99.

2. « ... Deux masures amazees, seans a Brecquerecque..., l'une desquelles est le presbitaire de l'église Saint-Martin... ; ... Partie d'un jardin et enclos seant sur la rue du Crocq..., joignant au chemin qui maisne du prebitaire à Brecquerecque..., un costé a le tour du Cuing, a le terre qui descent du prebitaire a le mer, d'autre costé vers Brecquerecque... » (*Recelte des bailliages de Boulogne, Outreau, Wissant et Londefort pour 1491-1492*, ms. 581 de la Bibl. de Boulogne, ff. 27 v° et 52 v°). Cet ouvrage est sans doute ce qu'A. de Rosny appelait le *Compte du bailliage de Boulogne (1514-1515)*. J'ai situé le Crocq dans une note précédente, ce qui me dispense d'y revenir. Quant à la « mer », elle signifie certainement l'*estuaire*.

3. « ... Deux tenemens qui... gisent au Crocq, auprès du presbitaire Sainct Martin... — ... Ung grand enclos... lequel se estend... jusques auprès du presbitaire de Sainct Martin ; et poeult contenir ledict enclos deux mesures ou environ, joingnans du costé vers le nort a une ruelle quy maisne de le porte de le Gaiolle au bourg, d'aultre costé de zut a ung rieu nommé le Lacq Chrestien... » (*Terriers* de 1505, fol. 34, et de 1524, fol. 37). Ces deux registres, quoique appartenant aux arch. du Pas-de-Calais, sont déposés à la Bibl. de Boulogne ; V.-J. Vaillant et A. de Rosny se sont trompés sur leur cote et sur la numérotation de leurs feuillets. Le ruisseau du lac Chrétien coulait entre la rue Porte-Gayole et le cimetière de l'Est.

4. Bail (1556) d'un pré « seant dessoubz la Tour Françoise, ... tenant d'un bout d'amont au jardin... ou solloit estre par cy devant le presbitaire, ... d'une liste vers la ville tient aux fossez d'icelle..., le chemin chariable entre deux... » (A. de Rosny, *op. cit.*, 19). La Tour Françoise était le bastion adossé à la tour du Coin. Le « chemin chariable » doit s'identifier avec celui « quy maisne de St Martin au bourcq », c'est-à-dire à la basse-ville de ce temps-là (*Recelte*, fol. 13).

le bastion, sous les promenades du boulevard Eurvin[1]. Les ouvrages qui entraînèrent la destruction de la première n'étaient en définitive que des retranchements en terre, établis en avant des fossés et dont les plans anciens ne nous ont pas transmis le souvenir[2]. Il résulte de tout cela que, si une enceinte antique suivait approximativement le contour externe des boulevards modernes, elle incluait forcément Saint-Martin dans son tracé.

Quelle date assigner à cette enceinte ? Puisque, selon l'abbé Luto, on l'avait bâtie d'après la même technique que la tour d'Odre, ce gigantesque phare que les Romains plantèrent sur la falaise voisine, au-dessus de l'entrée de l'estuaire, la date d'érection de l'une et de l'autre ne différait sans doute pas très sensiblement. Or les parements de la tour, avec leur alternance d'assises en pierre et d'assises en brique[3], accusaient selon toute apparence les IIIe et IVe siècles[4]. Par conséquent les murs sarrazins remontaient au même âge, ou peu s'en faut. On est donc tenté de les identifier avec les *Gesoriacences muri* signalés par le panégyriste de Constance Chlore à propos du siège de 293. Je reviendrai prochainement sur cette question. Peut-être m'opposera-t-on les poutres qui traversaient les murs d'outre en outre et dont Luto a noté les trous d'encastrement. C'est là, me dira-t-on, une méthode gauloise[5]. Je n'en disconviens pas ; mais je ferai remarquer que le procédé, loin d'avoir été délaissé après la conquête, resta en usage durant tout le temps de l'occupation romaine, sur le

1. C'est donc à tort qu'on situe communément l'église sous le Fer-à-Cheval, dont le monument aux morts de 1914-1918 occupe aujourd'hui l'emplacement, ou à ses abords. M. Leduque (*Étude sur l'ancien réseau routier*, 197) confond le cimetière de Saint-Martin et le cimetière antique connu sous le nom de Vieil-Atre, quoique l'un et l'autre semblent bien avoir été distincts.

2. Les défenses marquées en cet endroit sur les plans anciens paraissent postérieures au XVIe siècle.

3. Voir les descriptions qu'en ont données Luto (*Mémoires*, 70) et Le Sueur (*Antiquitez*, 3).

4. Le phare a bien été construit au Ier siècle de notre ère, mais, à l'exemple de C. Jullian, je crois qu'on l'a rebâti un peu plus tard.

5. Cf. J. Déchelette, *Manuel*, IV (2e éd., Paris, 1927), 492 sqq.

conseil de Vitruve en personne[1]. J'en ai relevé des exemples sur quelques monuments érigés, les plus anciens sous le règne d'Auguste, les plus récents sous le Bas-Empire : à l'enceinte[2] et à la Porte-Dorée[3] de Fréjus, aux courtines et tours des remparts du Mans[4], de Sens[5] et de Strasbourg[6].

La basse-ville avait aussi ses remparts dont on a reconnu quelques tronçons. Vers 1900, ou peu de temps auparavant, on exhuma sous la rue du Collège[7] « deux murs... en blocailles reliées par un ciment contenant des morceaux de brique rouge »[8]. Il s'agit certainement ici d'un fragment de ce mur, épais de deux mètres environ, qu'avaient examiné le Dr Hamy et le chanoine Haigneré, et qui courait presque parallèlement à la Grande-Rue, à 4 ou 5 m en arrière de la façade des maisons portant les numéros pairs[9]. Les érudits de l'Ancien Régime n'ont pas ignoré cette bâtisse. Michel-François Dubuisson a noté[10] « ce mur d'une force et d'une construction admirable qu'on découvrit au pied de la tour de la Gayette, lorsqu'au commencement du siècle dernier[11] on y forma l'abreuvoir aux chevaux, et qu'on a suivi depuis dans la ville

1. Voir A. Choisy, *Art de bâtir chez les Romains* (Paris, 1873), 22 sqq.

2. V. Petit, Description de Fréjus, dans le *Congrès archéol.* de Senlis-Aix-Nice (1866), 299 ; voir aussi les figures des p. 301, 302, 305, 318, 320, 322, 339, 340 et 348. Cette enceinte remonte au règne d'Auguste (A. Grenier, *Manuel*, V, 307).

3. Petit, *l. l.*, 323 ; Grenier, *l. l.*, V, 314. Cette porte n'était en réalité qu'une des arcades d'une basilique bâtie probablement au IIe ou IIIe siècle.

4. R. Charles, L'enceinte gallo-romaine du Mans : *Rev. hist. et archéol. du Maine*, IX (1881), pl. 5-6 ; Blanchet, *Enceintes*, pl. 11-12. A vrai dire, je ne suis pas sûr que les cavités relevées au Mans et à Sens ne soient pas de simples trous de boulins.

5. G. Julliot, Essai sur l'enceinte de Sens : *Mém. de la Soc. archéol. de Sens*, série in-4°, fasc. IV, 1913, pl. 4 et 7 ; Blanchet, *l. l.*, pl. 13.

6. Grenier, *l. l.*, V, 530.

7. Actuellement rue Charles-Péron.

8. E. Rigaux, dans le *Bull. de la Soc. acad. de Boulogne*, VII, 1904-1907, 67.

9. Hamy, *l. l.*, 43 ; *Dict. hist. du P.-de-C.* (arrond. de Boulogne), I, 31. Une ruelle dénommée rue des Cloches et depuis longtemps disparue, descendait de la haute-ville vers l'église Saint-Nicolas, entre la Grande-Rue et la rue des Pipots ; cf. E. Rigaux, Notes sur les noms des rues de la Basse-Boulogne aux XVIe et XVIIe siècles : *Bull. de la Soc. acad. de Boulogne*, VI, 1900-1903, 92. Cette ruelle ne suivait-elle pas le tracé de la muraille antique se dirigeant vers le port ?

10. Dans ses *Antiquités*, p. 38.

11. Le XVIIe ; l'auteur vivait au XVIIIe.

basse jusqu'au delà du portail de l'église des Lazaristes »[1]. L'abbé Luto y a fait allusion[2], tandis que le P. Malbrancq, contemporain de Louis XIII, le prolongeait jusqu'un peu au-dessus du rivage, à l'endroit où s'élevait le couvent des Capucins[3]. Enfin dom Grenier en a dit également quelques mots[4] : « Au midi de la ville..., sur le penchant de la montagne du côté des Capucins[5], on voit encore deux ou trois masses énormes, composées de pierres, de galets, de tuiles et de ciments, seuls restes de ces murs fameux que le rhéteur Eumenius appelle *Gesoriacenses muros.* » Je regrette qu'on ne nous ait pas fourni plus de détails. Quant aux autres branches de cette enceinte, on les a relevées avec bien moins de précision encore. Selon le Dr Hamy, l'une d'entre elles s'amorçait sur la face Sud-Ouest des remparts médiévaux de la haute-ville, entre la porte des Degrés et la tour du Coin, puis descendait tout droit vers l'ex-chapelle dite *St John's church*, à l'extrémité de la rue de l'Ancien-Rivage[6]. C'est tout ce qu'on peut dire de sérieux à ce sujet. Aussi préféré-je passer sous silence les hypothèses, peut-être dénuées de fondements, avancées par nos vieux auteurs[7].

1. Autrement dit, la chapelle du grand séminaire ; elle n'est aujourd'hui qu'une dépendance du musée. Ce mur n'est certes pas celui dont j'ai relevé les amorces contre la Tour Gayette, car l'abreuvoir se trouvait en face de la porte des Dunes.

2. « Il y... a sous terre d'anciens murs dont différens endroits ont été découverts dans divers tems, qui s'étendent jusqu'à la montagne par ou l'on descend de la haute ville à la basse. On y voit un ravin par lequel l'eau coule sur les fondemens d'une fort grosse muraille semblable au reste des murs dont j'ay parlé [les murs sarrazins], peu éloigné du lieu ou étoit la tour de Gayette qui fut démolie en 1689... » (Luto, *l. l.*, 82). La Tour Gayette est encore debout ; ce n'est pas elle qu'on rasa, mais le bastion qui s'y adossait.

3. « Ipsius excidii parietinae etiamnum visuntur a superiore oppido, ... per declive montis decurrentes ad littus usque paullo erectius, ubi modo Capucini Patres » (Malbrancq, *De Morinis*, I, 38). L'auteur a fait allusion ici à de prétendues destructions causées par les Normands en 888.

4. *Introd.* 92.

5. Le couvent des Capucins s'élevait à l'emplacement des bâtiments modernes construits au fond de la place des Capucins.

6. Hamy, *l. l.*

7. Selon le P. Malbrancq (*l. l.*, I, 39), les remparts suivaient le rivage de l'estuaire, escaladaient la colline de la tour d'Odre et revenaient vers la haute-ville qu'ils contournaient par l'Est ; cela me paraît d'autant plus invraisemblable

Admettons que les murailles descendant parallèlement à la Grande-Rue jusqu'au couvent des Capucins aient servi de remparts, ce que nous garantit leur longueur insolite. Une question se pose alors : avaient-elles pour mission de couvrir la ville ou les installations navales ? Le problème est insoluble dans l'état actuel de nos connaissances. L'emplacement du port militaire nous est même inconnu, en dépit des affirmations lancées par certains érudits locaux, trop pressés de conclure[1]. Je crois que, parvenue à proximité de la nappe d'eau, la cuirasse de pierre dessinait un angle à peu près droit, afin de suivre le rivage, mais je ne sais si elle se continuait vers l'amont ou l'aval. On est tenté d'opter pour l'amont en invoquant l'existence d'une troisième branche : celle qui, selon le Dr Hamy, se dirigeait des alentours de la porte des Degrés vers la chapelle protestante désaffectée. S'il s'agit bien ici d'un fragment de courtine, on imagine volontiers un circuit grossièrement triangulaire ou trapézoïdal, s'appuyant d'un côté sur l'estuaire, environnant une partie de la basse-ville et empiétant sur la haute. Si la conjecture répond à la réalité des choses, cette enceinte aurait délimité une surface médiocrement étendue, qu'il serait imprudent d'évaluer à plus de 18 ha, et eût circonscrit le centre de la ville puisque, selon beaucoup de vraisemblance, on avait creusé l'amphithéâtre dans les pentes du promontoire de *Bononia*, face au Sud-Ouest[2].

que l'auteur, dénué de sens critique, a mis en circulation quantité de fables, consciemment ou non. Selon une tradition locale qu'a rapportée Dubuisson (*Antiquités*, 41), les remparts couraient « du pied du mont de Dringhen... jusqu'au pont de Brekerk » : c'est-à-dire du versant de la colline de Saint-Martin, vers l'actuel cimetière de l'Est, jusqu'à l'endroit où, en plein faubourg de Brèquerecque, la route de Paris franchit le ruisseau du Val-Saint-Martin. Les ruines que Luto (*Mémoires*, 83) a signalées sur les pentes qui descendent de la haute-ville vers Bréquerecque, ne paraissent pas être celles d'anciennes fortifications.

1. On sait seulement que beaucoup de navires romains stationnèrent à l'emplacement du bassin à flot, car on découvrit une énorme quantité de tessons antiques en creusant ce dernier (Hamy, *l. l.*, 32). Comme cet endroit devait alors se trouver au milieu de l'estuaire, je pense qu'il s'agit en l'occurrence d'un lieu propice au mouillage et non du port proprement dit.

2. La rue François-Soulès et la rue de l'Ancien-Rivage en marquent l'emplacement approximatif ; voir le *Dict. hist. du P.-de-C.* (arrond. de Boulogne), I, 32.

A Fréjus, l'arsenal et le port militaire vivaient sous la protection d'une enceinte distincte de celle qui enveloppait la cité voisine. Que dire alors de Boulogne, dont l'importance stratégique était incomparablement plus grande et la sécurité moins assurée ! Or on n'a trouvé nulle trace d'un rempart susceptible de couvrir les établissements navals. Chose étrange : les casernes de la flotte occupaient, à ce qu'il semble, un emplacement excentrique et dénué de tout appareil guerrier[1]. Faut-il donc croire que, par une confiance abusive en la pérennité de la paix romaine, on négligea de garantir ces organes essentiels ? Se figurait-on que les escadres impériales suffiraient à conjurer tout péril ?

Récapitulons et faisons le point. Le Boulogne antique paraît avoir vécu sous la protection de trois enceintes successives. L'une, couvrant les quartiers centraux de la basse-ville et empiétant sur le territoire de *Bononia*, épousait approximativement le plan d'un triangle ou d'un trapèze ; c'était peut-être une œuvre du IIIe ou IVe siècle. La seconde accusait, je pense, la technique de cette période et enserrait la haute-ville seulement ; son tracé nous est inconnu, mais je me persuade volontiers qu'elle couronnait le promontoire, à courte distance du bord externe des modernes boulevards Eurvin et du Prince-Albert, outre qu'elle contournait vers l'Est l'emplacement du château comtal. Une catastrophe dont la nature, la date et les causes nous échappent, provoqua sa ruine. Il convient sans doute d'inscrire cet événement au passif des invasions du Ve siècle. Selon l'auteur anonyme d'une chronique rédigée quelque six cents ans plus tard dans l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, Boulogne aurait été dévastée par Attila en 451. Cette affirmation me laisse fort sceptique. Je me demande néanmoins si elle ne nous transmet pas l'écho plus ou moins altéré d'une attaque véritable, lancée à cette époque : soit par les Huns, soit plutôt par les Germains[2].

1. Celles-ci paraissent effectivement s'être élevées sur les pentes qui descendaient vers Bréquerecque : près de la rue Porte-Gayole et de la rue du Four-à-Chaux, maintenant dite du Chanoine-Pillons (Hamy, *l. l.*, 33).

2. *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, éd. C. Detraisnes, Paris, 1871, 365.

Nous arrivons ainsi à la troisième ligne de murailles, construite avec une certaine hâte — comme nous le prouvent les débris de monuments accumulés en ses maçonneries — et délimitant seulement une partie de *Bononia* ; son tracé rectangulaire correspondait, j'imagine, à peu près exactement à celui des remparts médiévaux, sauf au Sud-Ouest où il s'avançait jusqu'au rebord du promontoire.

(A suivre.)

P. Héliot.

REMARQUES SUR LA SCULPTURE ROMANE DE L'ITALIE DU NORD (A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES RÉCENTS)

Ire PARTIE

Le démon de la discorde rôde sans doute autour des sanctuaires de l'Italie romane ! On n'a pas encore oublié, peut-on croire, les discussions passionnées, parfois même très montées de ton qui opposèrent naguère les archéologues de France et d'Amérique, et qui, durant les années de l'entre-deux-guerres, enrichirent le sommaire des grandes revues d'art ; et voici que de nouveaux livres, venus cette fois d'Italie même, ont rouvert une fois encore le débat. L'ouvrage de Geza de Francovich sur Benedetto Antelami[1] est le fruit de longues années de recherches, et son importance, de toute manière, est grande ; même si ses affirmations apparaissent parfois quelque peu aventurées, si les critiques qu'il adresse avec une tranchante et acerbe insistance aux travaux de la plupart de ses devanciers — et notamment à mon livre sur la sculpture romane de l'Italie du Nord[2] — sont souvent mal fondées, cet ouvrage important, succédant aux intéressantes contributions apportées déjà par l'auteur à l'histoire artistique du Moyen âge italien, ne peut manquer d'exciter la réflexion et de suggérer maintes remarques. Le livre plus récent de Roberto Salvini[3], mesuré et courtois de ton, reprend l'histoire des débuts de la sculpture romane italienne ; il apporte, sur

1. *Benedetto Antelami architetto e scultore e l'arte del suo tempo* (Milan-Florence, 1952), un vol. de texte et un album.

2. *L'éveil de la sculpture italienne* : I. *La sculpture romane dans l'Italie du Nord* (Paris, 1945-49), un vol. de texte et un album.

3. *Wiligelmo e le origini della scultura romanica*, Milan, *s. d.* (1956).

les problèmes que pose la naissance de cet art et qui ont été tant agités, des vues assez neuves, bien dignes par le sérieux de leur élaboration de retenir l'attention.

On me permettra, avant d'examiner une fois de plus, à la lumière de ces deux ouvrages, certains aspects de l'histoire de la sculpture romane dans l'Italie du Nord, de présenter quelques remarques générales suggérées par le livre de G. de Francovich. Parmi les critiques dont l'auteur accable mon livre, il en est une — essentielle — à laquelle il me serait permis d'opposer une sorte de question préalable : du haut des 522 pages in-4° de son texte imposant, il me reproche, en effet, de ne pas avoir donné une étude critique exhaustive de toutes les œuvres que je cite, ce qu'il a effectivement fait pour l'époque de Benedetto Antelami dans son propre ouvrage ; mais peut-être aurait-il convenu qu'il se demandât quel avait été mon dessein. Je n'ai jamais eu l'intention de faire une étude minutieuse et complète de toutes les sculptures exécutées dans l'Italie du Nord jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle, ce qui m'aurait conduit à écrire un livre de 1 500 pages ! Ni mes goûts peu enclins à la massivité et à la démesure, ni les possibilités de l'édition française à la fin de la guerre ne m'y incitaient. J'ai simplement tenté, en m'appuyant sur les travaux souvent contradictoires de mes devanciers et en reprenant sur place, au cours de plusieurs séjours, l'étude des œuvres elles-mêmes, de signaler l'état des questions, en dressant un tableau d'ensemble de l'évolution de la sculpture romane dans l'Italie du Nord, premier volet — que j'espère compléter plus tard — d'un triptyque destiné à montrer comment est née la sculpture « italienne » ; un tel propos me contraignait à choisir, à ne retenir que ce qui me paraissait le plus important, à recourir souvent à une citation rapide ou même à une simple allusion[1]. L'accueil qu'avait reçu pareille

1. Je reconnais volontiers l'absence de quelques titres dans ma bibliographie : elle trouvera quelque raison d'indulgence dans la date où s'acheva le texte de mon livre, les années de guerre n'ayant guère été propices aux échanges scientifiques et à la mise à jour des bibliographies ; cette lacune n'a du reste pas changé grand chose à ce qu'auraient pu être mes conclusions.

entreprise au lendemain de la guerre — en divers lieux et en Italie même — m'avait donné à penser qu'elle n'avait pas été tout à fait vaine : G. de Francovich est bien près de penser le contraire, estimant sans doute qu'en dehors de ses propres thèses, il n'est point de salut.

C'est ce superbe dogmatisme qui inspire bien souvent les volées de bois vert que l'auteur, tout au long de son livre, m'administre, à moi et aussi — ce pourrait être pour moi une consolation — à maint autre de ceux qui se sont risqués à écrire sur le même sujet. Il déclare d'emblée qu'il n'est d'accord avec moi à peu près sur aucun point : j'ai le regret de dire, après avoir lu son livre, que je suis en ce qui le concerne dans des sentiments tout pareils, mais j'aurai la sagesse de les exprimer en les environnant de tous les doutes, de toutes les interrogations, de toutes les nuances qu'on regrette de ne pas rencontrer plus souvent dans ses écrits. Assurément, l'historien peut se permettre, dans certains cas, des affirmations ou des négations péremptoires ; mais combien plus souvent doit-il se résigner à se satisfaire de probabilités et d'approximations, en se gardant de la pensée qu'il détient seul la vérité ! G. de Francovich, lui, est probablement un de ces esprits qui ne se complaisent pas dans le relativisme et qui ont même quelque peine à admettre des points de vue étrangers aux leurs : la critique prend dès lors, aisément, le chemin de la polémique et finit même par tomber parfois dans le parti pris pur et simple. Puisse la prudence continuer en tout cas à guider mes propos !

I. — Sculpture lombarde et sculpture émilienne au début du XII^e siècle

R. Salvini a tenté de replacer l'œuvre du premier grand sculpteur italien, Guglielmo de Modène, dans le déroulement d'une ample suite historique et il est ainsi remonté naturellement vers les problèmes de l'art du haut Moyen âge : sa position marque un retour à l'affirmation que l'élément antique a prédominé sur le barbare dans la formation de cet art,

et elle rejoint ainsi celle d'autres historiens, notamment de G. de Francovich dans un article récent[1] ; réaction salutaire sans doute contre les excès de certains érudits germaniques, mais peut-être parfois un peu excessive, en ce sens qu'elle méconnaît un peu la complexité de l'art du haut Moyen âge, et aussi celle des formes provinciales de l'art romain[2] ; cependant, il est certain qu'en Italie plus qu'ailleurs l'importance des persistances romaines dans l'art des premiers siècles médiévaux a été grande.

Cet art du haut Moyen âge, où R. Salvini voit une sorte de « latin vulgaire », se distinguerait nettement d'après lui des formes aristocratiques représentées par l'art byzantin d'une part et par l'art carolingien-ottonien, d'autre part. Ces distinctions semblent bien conformes dans leur ensemble à la réalité et elles ne sont du reste pas tout à fait nouvelles[3], mais peut-être faudrait-il, là aussi, se garder d'être trop absolu : les limites entre ces divers aspects de l'art préroman n'étant pas toujours nettement tranchées et, dès avant le XII^e^ siècle, des contaminations se produisant, dont les plus anciens panneaux de la porte de bronze à Saint-Zénon de Vérone (fig. 1) pourraient offrir un assez bon exemple. Que la sculpture romane soit essentiellement l'héritière de l'art « populaire » du haut Moyen âge plutôt que des arts aristocratiques, comme le veut R. Salvini, c'est incontestable dans l'ensemble et Henri Focillon avait bien souvent insisté[4] sur ce qui, dans l'art du XI^e^ siècle, préparait l'art roman en s'opposant à la tradition carolingienne-ottonienne ; mais en fait la sculpture romane apparaît comme une géniale synthèse opérée autour de 1100 par des artistes qui, puisant à des sources diverses, ont su

1. Il problema delle origini della scultura cosidetta « langobarda », in *Atti del I Congresso internazionale di studi longobardi* (Spolète, 1952).

2. Cette complexité a été bien analysée — pour la Gaule — dans l'admirable petit livre de Louis Bréhier, *L'art en France des invasions barbares à l'époque romane* (Paris, s.d.).

3. Elles correspondent à peu près aux trois directions que j'avais moi-même distinguées dans la sculpture du Nord de l'Italie antérieure au XII^e^ siècle.

4. Cf. notamment *L'art des sculpteurs romans* (Paris, 1931), p. 139 sqq., et *Art d'Occident* (Paris, 1938), p. 13 sqq.

Fig. 1. — Vérone, Saint Zeno, porte de bronze (détail). (J. Ainaud.)

les mêler intimement et qui surtout y ont introduit le coefficient d'originalité propre à les qualifier comme les créateurs d'une plastique nouvelle.

***

L'importance de cet élément personnel et sa relative indépendance par rapport au passé préroman apparaît bien dans ce fait que, pour l'Italie du Nord, le grand foyer créateur de la sculpture romane n'est pas la Lombardie, mais l'Émilie, c'est-à-dire une région qui paraît avoir été jusqu'au XII^e^ siècle moins riche que la partie septentrionale de la plaine du Pô. Il paraîtrait, à en croire G. de Francovich[1], que mon erreur la plus grave serait l'insuffisante distinction entre les deux courants de la sculpture romane de l'Italie du Nord : le courant comacino-lombard et le courant émiliano-lombard : une telle critique semble proprement inconcevable, car une des idées directrices de mon livre est précisément la distinction entre la sculpture émilienne et la sculpture lombarde : sans doute ai-je particulièrement insisté sur cette distinction à propos des œuvres du XII^e^ siècle ; mais c'est qu'elle s'impose, à mon sens, surtout à cette époque, car l'apparition de Benedetto Antelami — on y reviendra plus loin — inaugure une époque différente : la sève créatrice lombarde est alors bien diminuée et l'influence du maître de Parme introduit un élément nouveau qui, en Lombardie même, vient modifier — plus ou moins suivant les œuvres — les caractères locaux traditionnels.

G. de Francovich, qui porte à ce courant lombard un grand intérêt, reprend dans son livre les données d'une étude publiée antérieurement[2], où il s'efforçait de suivre l'évolution intérieure et les prolongements extérieurs de cette sculpture « comacine ». Une des grandes difficultés de cette étude vient

1. *L. l.*, p. 7.

2. La corrente comasca nella scultura romanica europea, in *Rivista del R. Istituto d'archeologia e storia dell'arte*, V, 1935-36, p. 267 sqq., et VI (1937), p. 47 sqq.

de l'incertitude où l'on est, touchant la date de beaucoup d'œuvres ; aussi le classement chronologique que donne G. de Francovich comporte-t-il une large part d'hypothèse, car les rares repères chronologiques qu'on possède ne suffisent pas à établir un ordre rigoureux dans un ensemble d'œuvres où la permanence de certaines formes est un des traits essentiels. Les dates proposées pour certaines œuvres paraissent aventurées, par exemple pour le portail de Calvenzano, qui ne doit pas être très précoce ; on y retrouve en effet certains traits du plein XII^e^ siècle — ou pour les sculptures de saint Ambroise de Milan (fig. 2), dont au contraire une datation précoce, vers 1100 (celle qu'avait déjà proposée d'ailleurs Pietro Toesca)[1] continue de me paraître parfaitement valable. Au reste, pourquoi vouloir que les divers centres lombards se soient forcément succédé ? rien ne s'oppose, en fait, à ce que leur activité ait été parfois parallèle et les œuvres que l'on peut avec vraisemblance considérer comme antérieures au XII^e^ siècle viennent effectivement de centres divers.

Il est aussi intéressant — et sans doute moins incertain — de chercher à définir les nuances particulières des divers foyers de la sculpture proprement lombarde : c'est ce que j'avais, pour ma part, tenté tout au long d'un chapitre[2] et je regrette que G. de Francovich, au cours d'une lecture sans doute trop hâtive, ne s'en soit pas aperçu et ait ainsi donné[3] — tout à fait gratuitement — une signification *chronologique* à l'ordre *géographique* que j'avais adopté[4]. Faut-il, parmi ces foyers, attribuer à Côme cette place prééminente que lui donne G. de Francovich ? je crains qu'il ne la lui ait faite trop exclusive, aussi bien en faisant sortir de Côme toute la sculpture « lombarde », qu'en attribuant à l'école comacine une activité européenne considérable. Cette activité

---

1. *Storia dell'arte italiana* : *Il Medioevo* (Turin, 1927), p. 884, n. 11.
2. *L. l.*, p. 81 sqq.
3. *L. l.*, p. 9, n. 1.
4. Ce n'est pas le seul cas où il m'ait, à la légère, prêté des opinions qui n'étaient ni dans mon esprit ni dans mon texte.

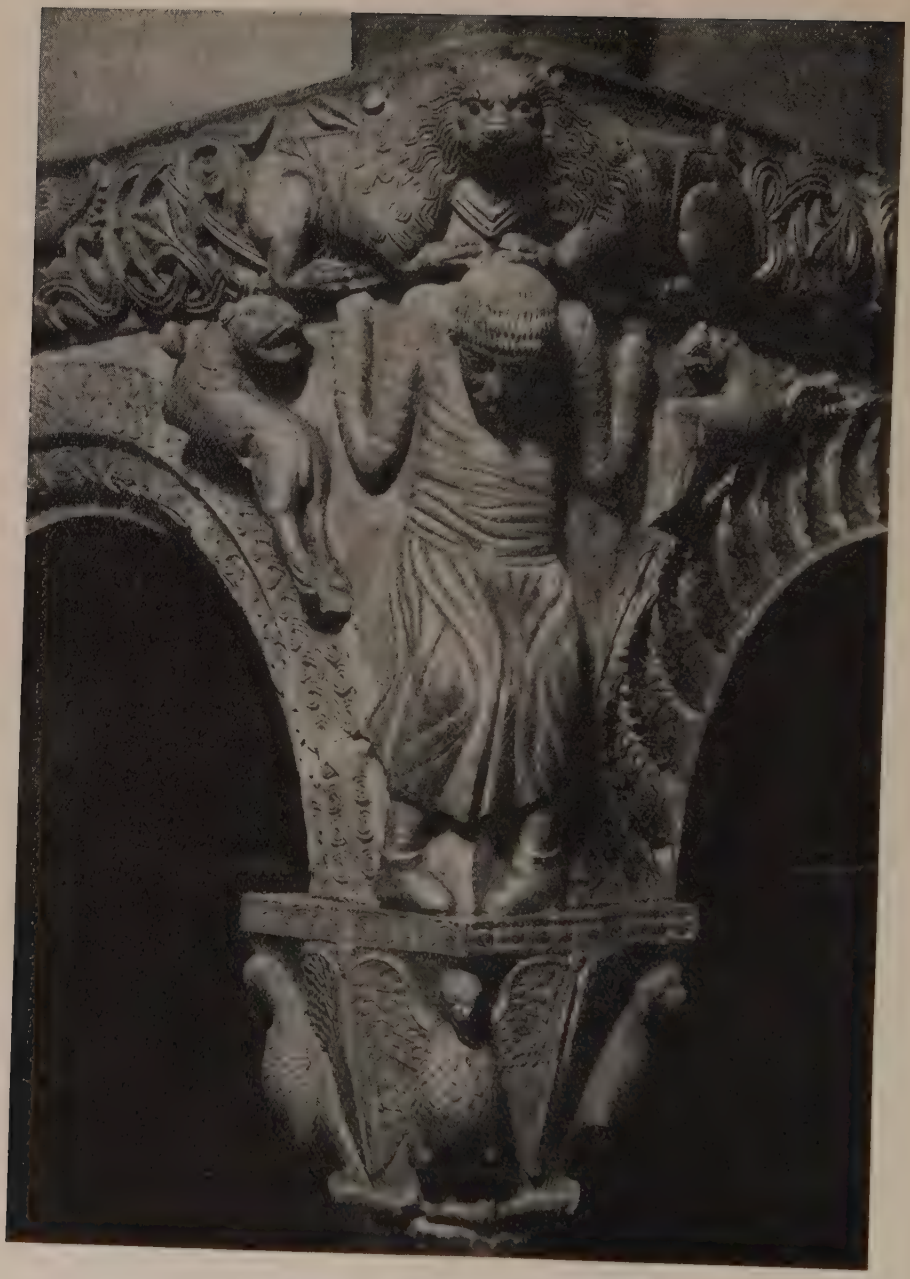

Fig. 2. — Milan, Saint-Ambroise : chaire, détail.

(Cl. Alinari.)

a sans doute été le fait de sculpteurs lombards d'origine diverse[1] ; si elle a été importante, il faut cependant se garder de l'exagérer : les limites que j'avais cru devoir tracer[2] me paraissent toujours bonnes à respecter et je pense qu'il faut se garder de verser dans une sorte de « panlombardisme ».

***

La formation de l'école émilienne — qu'il faut en effet nettement distinguer de l'école « lombarde » — s'est accomplie dans un cadre plus précis et plus étroit, celui de l'atelier de Guglielmo de Modène. Les pages que j'ai consacrées à ce maître n'ont pas reçu l'agrément de G. de Francovich, qui y a trouvé beaucoup à redire[3]. Il n'accepte pas ma chronologie et il la déclare sans fondement ; en quoi il a tort, car elle se déduit d'une série d'observations sur les textes et sur le monument essentiel, la cathédrale de Modène ; il ne prend du reste pas la peine de discuter ; l'argumentation sur laquelle il appuie sa propre chronologie apparaît bien sommaire et, dans la mesure où elle se fonde sur des rapprochements avec d'autres sculptures, fragile et incertaine[4]. R. Salvini[5] a repris largement le problème de la chronologie des sculptures modénaises, et, confrontant lui aussi avec soin les textes et les œuvres, il retient la période 1099-1110, alors que j'avais avancé, quant à moi, les dates 1106-1120 ; nous sommes, au fond, d'accord sur la concomitance des travaux d'architecture et des travaux de sculpture[6], mais non point sur la marche

1. L'auteur apporte tout de même une sérieuse atténuation à sa thèse en reconnaissant (cf. *Rivista del R. Istituto*, VI, p. 52) que tous les « magistri comacini » de l'époque romane n'étaient pas originaires de Côme.

2. *L. l.*, p. 106-107.

3. *L. l.*, p. 12, n. 13.

4. Que par exemple le trône de Bari, datable des environs de 1105, soit d'un art plus avancé que les sculptures de Modène, ne signifie pas pour autant qu'il leur soit postérieur ; car rien ne nous dit que le développement de la sculpture suivait alors rigoureusement le même cours en Apulie et en Émilie.

5. *L. l.*, p. 95 sqq., n. 1.

6. R. Salvini me reproche d'avoir affirmé que les frises du côté droit ont été mises en œuvre plus tard, alors que j'ai simplement dit qu'elles avaient été *mises en place* et sans doute terminées après l'édification des éléments architecturaux où

de la construction : R. Salvini pense qu'en 1106 le corps de saint Gimignano a été placé sous l'autel de l'église haute, et, par conséquent, que le chœur et la façade étaient alors très avancés ; je crois qu'en fait, ils commençaient seulement à sortir de terre et que seule la crypte était en état de recevoir les reliques du saint, car on ne voit pas pourquoi l'architecte Lanfranc aurait dû, ainsi que nous le rapporte le récit de la translation des reliques, user de la menace pour obtenir ce transfert, prélude à la démolition de l'ancienne église, si l'avancement des travaux avait été tel que cette démolition se fût imposée d'elle-même. Je pense donc qu'en 1106 la façade était seulement commencée : Guglielmo était alors au travail et je ne verrais pas de difficulté majeure à avancer légèrement la date de la mise en train des sculptures, notamment celles du portail ; mais je demeure dans l'opinion que les toutes premières années du siècle ont été occupées par les travaux de la crypte, dans l'atelier de laquelle Guglielmo a peut-être fait son apprentissage.

L'analyse que j'ai donnée des sources et du style de Guglielmo n'est, pas plus que ma chronologie, du goût de G. de Francovich, mais je crains qu'il n'ait pas pris le temps de peser mes indications avec une suffisante précision : il me reproche d'invoquer l'Arménie et certaines œuvres de la France centrale, sous prétexte que le style en est différent, mais je n'avais cherché en Arménie que certains schémas d'images et je n'avais invoqué les autres sculptures qu'avec prudence et parfois même pour, finalement, les rejeter ; il me reproche de mésestimer la part des influences languedociennes, alors que je leur ai consacré plusieurs pages, mais il est vrai que je persiste à penser qu'elles n'ont pas eu cette action quasi

---

elles s'insèrent. R. Salvini paraît d'ailleurs avoir mal compris mon argumentation, qui n'est nullement illogique : la discordance de mesures entre certaines frises et l'architecture m'a bien conduit à cette conclusion qu'elles avaient été faites pour l'essentiel avant l'achèvement de celle-ci, comme le pense R. Salvini lui-même, mais l'échancrure d'un des contreforts — qui est un expédient de mise en place — prouve que l'on a inséré le panneau correspondant, trop long, après coup et qu'il n'était donc sans doute pas tout à fait achevé au moment où s'édifiait ce contrefort.

exclusive qu'il leur attribue. Le jeu des influences est quelque chose de plus complexe que ne semble le penser l'historien catégorique qu'est G. de Francovich, car entre la copie littérale et la suggestion se déploient maints intermédiaires, et

Fig. 3. — Modène, Cathédrale : scènes de la Genèse (détail).

(Cl. Orlandini.)

c'est pourquoi j'avais le droit d'écrire successivement — sans mériter le reproche de manquer de jugement — que c'était l'art antique qui avait inspiré la disposition en frise des reliefs de Modène (fig. 3), et que ces reliefs s'écartaient par leur discontinuité de l'unité des frises antiques : ce qui importe au fond le plus, quand un artiste accueille une influence, ce n'est pas ce qu'il reçoit mais comment il transforme ce qu'il reçoit. C'est cela qui a retenu mon attention quand j'ai étudié

l'influence de l'art antique sur Guglielmo. G. de Francovich veut la réduire à quelques éléments décoratifs et iconographiques — ils sont en effet assez nombreux — ignorant ce qui n'est que suggestion et qui a certainement joué dans le cas présent : le contraire eût même été surprenant, car il serait inconcevable qu'un sculpteur familier avec les œuvres antiques au point de leur emprunter autant de motifs, ne les eût pas laissé nuancer son sentiment plastique. Les vues de R. Salvini[1] sont sur ce point plus judicieuses, et il ne méconnaît pas l'importance des modèles antiques ; bien qu'il n'ait pas mesuré peut-être dans toute son ampleur l'étendue de leur action, il rencontre à peu près mon propre point de vue : soit lorsqu'il indique que l'orientation vers la sculpture romaine a été de la part de Guglielmo le résultat d'un choix volontaire, soit lorsqu'il montre comment l'imitation des modèles antiques n'a pas entravé l'originalité du maître roman[2].

II. — De Guglielmo de Modène a Benedetto Antelami

De l'influence exercée par Guglielmo de Modène, le fruit le plus important est l'atelier voyageur de Niccolò, qui répand dans toute l'Italie du Nord et même au delà l'art émilien, en le renouvelant fortement ; mais, en Émilie même,

---

1. *L. l.*, pp. 69 et 89. L'auteur a eu le mérite de retrouver de possibles modèles locaux aux génies funéraires sculptés par Guglielmo : analogues à l'exemple que j'avais moi-même indiqué et reproduit (cf. Les survivances antiques dans la sculpture lombarde au XII[e] siècle, in *Études italiennes*, 1931, p. 218 et pl.), ils sont beaucoup plus proches dans l'espace et peuvent ainsi être retenus comme de véritables modèles.

2. L'importance de l'élément antique chez Guglielmo et, plus généralement, dans la sculpture romane italienne — indépendamment de ce qui a pu venir, sur le tard, de Provence — inviterait peut-être à nuancer, sur le plan de l'art, les affirmations du beau livre de Paul Renucci, *L'aventure de l'humanisme européen au Moyen Age* (Paris, 1953) : dans cet ouvrage, si riche et si personnel, l'auteur parle volontiers, en effet, des œuvres d'art françaises inspirées par l'Antiquité (p. 77) et des influences qu'elles ont pu exercer en Italie (p. 150) et il cite aussi, d'autre part (p. 150), les emprunts faits directement à l'Antiquité par les artistes italiens du XIII[e] siècle, mais il semble négliger ce que la période antérieure peut offrir d'exemples illustrant le goût « humaniste » des maîtres romans italiens.

la tradition du maître modénais se disperse dans un certain nombre d'ateliers locaux[1] ; elle ne s'y conserve pas toujours dans toute sa pureté, et c'est pourquoi les œuvres où l'on en retrouve la trace sont assez diverses. J'ai pu citer par exemple jusqu'à des monuments comme l'ambon d'Isola San Giulio[2], dont je n'ignorais pas — puisque je l'avais dit antérieurement — qu'il appartenait essentiellement à l'art lombard ; car tradition lombarde et tradition émilienne se sont parfois associées ; de leur rencontre j'ai présenté d'ailleurs d'autres témoins[3], dont l'intérêt paraît avoir échappé à G. de Francovich et qui sont pourtant fort dignes d'attention. D'autres sculptures sont quelque peu indivises entre Niccolò et Guglielmo et c'est simplifier à l'excès leur nature respective que de vouloir toutes les réduire à l'unité. Elles voisinent avec des œuvres qui, elles, sont au contraire exclusivement fidèles à la tradition de Guglielmo, et aussi avec d'autres qui la font évoluer vers des formes nouvelles et riches d'avenir. Le « charmant désordre » que G. de Francovich reproche à cette partie de mon étude ne fait que traduire la complexité de nuances de la réalité historique.

R. Salvini a longuement étudié dans son livre l'œuvre des disciples de Guglielmo à Modène et ailleurs. Parmi les plus anciennes il place la porte des Princes à la cathédrale de Modène (fig. 4), que j'avais jugée pour ma part postérieure au premier tiers du siècle ; l'interprétation qu'il donne du style de son auteur n'est pas, quoi qu'il en dise[4], contradictoire avec celle que j'avais proposée moi-même, elle la compléterait plutôt[5] ; quant à la date, elle demeure par elle-même tout

1. Ce fait justifie, quoi qu'en pense G. de Francovich, que l'étude en soit reportée dans mon livre après celle de Niccolò et de son école.

2. Il vient d'être étudié par Beatrice Canestro Chiovenda, *L'ambone dell'Isola di San Giulio* (Rome, 1955).

3. *L. l.*, notamment p. 101-103.

4. *L. l.*, p. 122.

5. J'avais signalé moi aussi (*l. l.*, p. 157) la mécanisation des formes « guglielmesques » ; je n'ai pas parlé, en revanche — quoi qu'en dise R. Salvini — d'une recherche de la grâce, mais d'un souci du joli (ce qui n'est pas exactement la même chose) : il s'exprime notamment par l'absence de monumentalité, le pittoresque, caractères que R. Salvini a, lui aussi, justement notés.

incertaine, mais elle est évidemment liée en partie à celle que l'on attribue aux sculptures de Guglielmo ; je concéderais sans peine qu'elle pourrait être avancée de quelques années, mais je ne pense pas, de toute manière, qu'une œuvre manifestant une telle tendance au pittoresque puisse remonter à l'époque même de Guglielmo. Les sculptures de la cathédrale de Crémone, certainement antérieures au tremblement de terre de 1117, marquent, peut-on croire, un moment plus ancien : du moins les plus importantes d'entre elles, c'est-à-dire les Prophètes, la plaque commémorative et le linteau du portail Nord ; la tentative de R. Salvini[1] pour séparer ces deux dernières œuvres des Prophètes, et rattacher la plaque aux pittoresques fragments de la Genèse et aux symboles des Évangélistes, me paraît peu convaincante ; les caractères de cette plaque — dont R. Salvini mésestime la qualité — la situent dans le même monde de formes que les Prophètes, même si elle n'est pas empreinte, au même degré qu'eux, de cette belle poésie plastique qu'a bien sentie l'historien italien. Le portail de Nonantola, autre œuvre importante de l'école de Guglielmo, a suscité de la part de R. Salvini[2] une analyse approfondie et des rapprochements intéressants, mais ses conclusions ne me paraissent pas toutes absolument convaincantes ; la date qu'il assigne aux sculptures du tympan (fig. 5), notamment, se heurte à des difficultés suscitées par son style : il se refuse, d'accord en cela avec G. de Francovich[3], à y voir des traces d'influence provençale et, par conséquent, à les faire descendre après le milieu du XII^e^ siècle (de même que la Madone de Carpi) ; il écarte l'objection qu'un tympan ne saurait guère se concevoir dans l'Italie du Nord avant l'époque de Niccolò, en avançant l'hypothèse ingénieuse (et admissible) que le tympan a été constitué après coup avec des morceaux plus anciens ; mais comment ne pas voir que ces morceaux montrent, particulièrement dans le drapé, des partis qui sont étrangers à l'art de Guglielmo et n'appa-

1. *L. l.*, p. 127 sqq.
2. *L. l.*, p. 139 sqq.
3. *L. l.*, p. 20, n. 14.

raissent dans l'Italie du Nord qu'avec Niccolò ou même avec les sculpteurs provençalisants (notamment les petits plis du poignet droit du Christ et les pans barrant la poitrine de l'ange debout à sa gauche ou du symbole de saint Matthieu) ;

Fig. 5. — Nonantola, Église abbatiale : portail (détail).

(Cl. Orlandini.)

ces morceaux sont (comme la Madone de Carpi) les œuvres d'un art hybride, qui n'est pas concevable vers 1125 ; d'ailleurs les liens étroits que R. Salvini croit déceler entre eux et le portail gauche de la cathédrale de Plaisance apparaissent en fait bien lâches.

La tradition de Guglielmo aurait été, d'après G. de Francovich aussi bien que d'après R. Salvini — qui accepte absolument la thèse de son devancier[1] — rénovée à partir d'un certain moment par l'infiltration progressive en Émilie d'un

1. Cf. Francovich, *l. l.*, in *Rivista del R. Istituto*, 1940, p. 273 sqq ; Salvini, *l. l.*, *passim*

courant d'influence bourguignonne. Un des premiers témoins en serait le relief de la Vérité (fig. 6) sur le flanc Sud de la cathédrale modénaise, considéré jusqu'alors comme le fruit d'une influence languedocienne ; comme sa parenté avec la

Fig. 6. — Modène, Cathédrale : relief de la Vérité.

(Cl. Orlandini.)

sculpture aquitaine est difficilement niable, on ne peut invoquer à son propos la Bourgogne qu'en donnant à celle-ci un rôle prépondérant dans l'évolution de la sculpture languedocienne : thèse qui est manifestement exagérée. En fait, il y a bien quelques affinités entre la sculpture bourguignonne et le relief modénais[1] ou — plus encore peut-être — certains des chapiteaux que R. Salvini attribue un peu gratuitement au même maître ; mais elles n'ont dans l'histoire de la sculpture émilienne qu'une valeur épisodique. Elles sont en effet absentes de la plupart des autres œuvres modénaises à propos

1. J'en ai moi-même noté une (*l. l.*, p. 47, n. 1).

desquelles on a voulu les invoquer : ni les sculptures placées sous l'architrave de la porte des Princes, ni celles de la porte de la Pêcherie — dont R. Salvini minimise le caractère disparate — ne manifestent des liens bien précis avec la sculpture

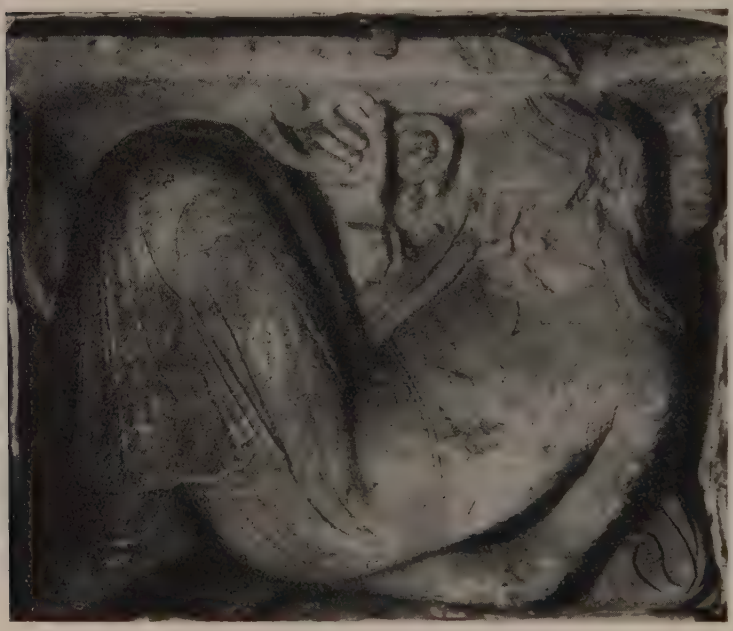

Fig. 7. — Modène, Cathédrale : métope.
(Cl. Orlandini.)

bourguignonne ; quant aux « métopes » du flanc sud fig. 7), elles ont sans doute en commun avec les œuvres bourguignonnes l'élégance linéaire, le raffinement du modelé et ce parfum d'hellénisme qui les enveloppe, mais les rapprochements précis que l'on s'est ingénié à proposer ne sont en général pas très convaincants[1] et ne permettent pas, en tout cas, de chercher en Bourgogne la source essentielle de la sculpture modénaise dans le second quart du XII^e^ siècle ; s'il y a eu quelques

1. Le plus valable est celui que R. Salvini (*l. l.*, p. 192) suggère avec le saint Michel provenant de Saint-Étienne de Nevers.

suggestions bourguignonnes, elles n'ont pas eu l'ampleur et la force qu'on a dites et les affinités de style entre Modène et la Bourgogne pourraient bien n'être qu'une de ces rencontres dont l'histoire offre parfois à notre curiosité l'irritant mystère.

***

Toutes ces œuvres — et quelques autres encore — n'apparaissent dans l'ouvrage de G. de Francovich que comme une introduction lointaine à l'étude de Benedetto Antelami. L'auteur insiste naturellement beaucoup plus sur d'autres, plus récentes, qui lui paraissent annoncer directement l'art du maître de Parme : peut-être aurait-il pu reconnaître que les deux groupes de sculptures qu'il distingue sont, à peu de chose près, ceux par lesquels j'avais moi-même introduit l'étude de la sculpture antélamique.

L'atelier voyageur de ceux que j'ai appelés les « maîtres stylistes » et qu'il désigne par le terme un peu restrictif d' « école de Plaisance »[1], a été enrichi justement par lui d'une œuvre nouvelle, le portail de l'église de Cadeo, qui appartient manifestement au même groupe que les sculptures de Plaisance,

Fig. 8. — Lodi, Cathédrale : portail (figure d'Eve).
(Cl. Marburg.)

1. *L. l.*, p. 17 sqq.

de Castellarquato[1] et de Lodi (fig. 8), mais il faut, je crois, maintenir à la lisière de cette école des œuvres comme le tympan de San Vito de Plaisance, l'homme demi-nu de Crémone[2] ou les reliefs de Fano : elles ont sans doute des aspects communs avec les sculptures précédentes, mais elles s'en écartent par d'autres traits et elles sont sans doute sorties des mains de plusieurs sculpteurs différents qui connaissaient les œuvres de l' « école de Plaisance ». Ainsi limité dans sa production, l'atelier des « maîtres stylistes » apparaît d'une qualité plus haute ; son importance historique est de toute façon grande, car Benedetto Antelami en a, d'une certaine manière, continué les recherches : cela justifiait sans doute — quoi qu'en dise G. de Francovich — la place que je lui ai faite.

L'atelier provençalisant de Modène a été, comme on sait, plus important encore pour la formation de l'art antélamique. L'étude détaillée qu'en donne G. de Francovich[3] ajoute quelques précisions nouvelles à tout ce qu'avaient dit ses devanciers, mais ne modifie guère les points de vue, sinon par la tentative pour identifier le maître de l'atelier, qui serait Anselmo de Campione : l'auteur s'appuie sur un document du milieu du XIII^e^ siècle, d'où il ressort que depuis trois générations la famille d'Anselmo était chargée de travailler à la cathédrale de Modène ; l'hypothèse est intéressante, mais ce ne saurait être qu'une hypothèse, car rien ne rattache ces sculptures modénaises (fig. 9) à la tradition « lombarde » et, d'autre part, nous ne savons absolument pas quels travaux ont faits à Modène les maîtres de Campione, ni s'ils étaient déjà là au moment où ont été sculptées les œuvres provença-

1. Il n'est pas exact que je date les sculptures de Castellarquato « peu après 1150 » : j'ai dit qu'elles étaient postérieures de quelques années à celles de Plaisance, qui se situent elles, peu après 1150 ; elles seraient donc de 1160 ou des années qui suivent.

2. Il a été définitivement identifié par G. DE FRANCOVICH (*l. l.*, p. 35 sqq.), comme représentant Giovanni Baldesio, héros mythique de Crémone, et figurant sans doute sous des vêtements postiches dans la fête annuelle commémorant ses exploits.

3. *L. l.*, p. 47 sqq.

lisantes ; d'ailleurs, que les artistes à qui nous les devons aient été de Campione ou d'ailleurs, l'important est leur formation essentiellement provençale. G. de Francovich enrichit la production de cette « école campionaise » ; outre les sculptures du pontile de la cathédrale modénaise et celles qui leur sont direc-

Fig. 9. — Modène, Cathédrale : pontile (détail).
(Cl. Orlandini.)

tement liées, comme les chapiteaux du clocher[1] ou ceux de San Vitale delle Carpinete, il invoque toute une suite d'œuvres qui manifesteraient la persistance jusqu'en plein XIII^e siècle d'un courant campionais, concomitant à l'école d'Antelami et indépendant d'elle : courant qu'il me reproche de ne pas avoir aperçu, entraîné que je serais à ne voir partout à ce moment-là que l'influence d'Antelami.

(A suivre.)

René JULLIAN.

---

1. C'est tout à fait à tort que G. DE FRANCOVICH (*l. l.*, p. 69, n. 63), m'accuse de placer ces chapiteaux dans l'école d'Antelami ; j'ai dit au contraire qu'ils représentaient un état de l'art provençalisant de Modène annonçant très directement l'art d'Antelami.

VARIÉTÉS

ÉGYPTE PHARAONIQUE OU IRAN DES ACHÉMÉNIDES (?) : DES FAÏENCES BLEUES DE ZOSIR, A SAQQARAH, AUX BRIQUES ÉMAILLÉES DE PERSÉPOLIS. — DES ESPLANADES DE DEIR EL BAHRI AUX TERRASSES DES PALAIS PERSIQUES

Le curieux empressement archéologique qu'on montre en France et ailleurs à vouloir grossir, sans cesse, le lot des inventions d'art de l'Asie — aux dépens de l'Égypte notamment, ou d'autres régions — se manifeste sans ralentissement — le plus souvent, malgré les faits et les fouilles — aux hautes et moins hautes époques[1]. En Iran, quoique Darius lui-même et Xerxès aient voulu prendre la précaution de nous avertir eux-mêmes par leurs actes les plus officiels, nous répugnons encore, par exemple, à tenir compte de l'aveu explicite qu'ils ont « signé » l'un et l'autre, constatant et prouvant, avec l'éclectisme de la décoration de leurs palais achéménides, le primat accordé, à travers les résidences de ces « Grands Rois », à la main-d'œuvre étrangère. Or, d'après l'inscription de fondation qu'à Suse la Délégation archéologique française avait découverte parmi les ruines du Palais de Darius, on eût pu et dû méditer déjà sur maintes mentions instructives, en général et en particulier. Après avoir invoqué Ahura-mazda, le

1. On pourrait le constater déjà — sous l'enveloppement d'une forme courtoisement négative — à travers les livres si précieux de M. Samuel Noah Kramer, dont il a été rendu compte ici (*Rev. archéol.* 1958, I, 1, p. 117-123). L'A., illustre sumérologue, aimable historien, laisse de côté presque entièrement les réalisations des Égyptiens. — Certes, certains traités modernes avaient eu tendance à trop négliger, au contraire, les Sumériens ; mais il reste tout de même fallacieux, à mon sens, de vouloir étudier les origines premières de la civilisation — l'architecture, l'urbanisme et le reste, en Asie centrale — en ne fournissant, par exemple, qu'une seule référence à l'Égypte (*From the tablets of Sumer*, 1956, p. 152). Certes, les pays du Nil ont bien dû emprunter des techniques, des matériaux plus à l'Est. Pour le cylindre-sceau, la construction en brique crue des plus vieilles nécropoles, pour la roue de potier, probablement, etc., l'Égypte a pu être tributaire. Mais beaucoup d'innovations apparaissent, en fait, à peu près à la même époque, ici et là, dans les grandes vallées fluviales des continents afro-asiatiques, ce qui rend difficile, en bien des cas, une discrimination serrée des sources, des *primats* créateurs. Tant en Égypte qu'en Mésopotamie, le principe de l'écriture a été trouvé à date à peu près aussi ancienne, par exemple. Comment donner, et à qui, des prix d'excellence ?

maître de Suse — constructeur et bénéficiaire — ne disait-il pas : « *De loin*, l'ornementation (de mon palais) fut apportée » : en fait, comme on voit, du Gandhara et de la Bactriane à l'Égypte. Mais comme on tend à négliger les renseignements consignés d'une main royale ! Les orfèvres qui travaillaient les métaux précieux chez les Achéménides étaient, en partie, des Égyptiens. Faut-il oublier, d'autre part, ce qui s'est passé à Persépolis, quand nous avons là, désormais, grâce aux *Persepolis Treasury tablets*, publiées par G. C. Cameron[1] et l'Université de Chicago, en 1948, le détail des équipes étrangères mandées de partout pour la décoration de la nouvelle résidence, au temps de Xerxès, voire avant lui (492-459) ? Nous rencontrons là encore, parmi d'autres ouvriers arrivés de toutes les provinces de l'Empire perse, un centenier *égyptien*, qui, en 490, travaille le bois ; personnage important ; parmi cinquante-cinq ouvriers de la pierre, un peu plus tard, il y a encore des Égyptiens, qui ont gravé les inscriptions de la salle hypostyle ; d'autres ont œuvré à l'Apadana en 483.

***

On serait bien surpris que ces techniciens qualifiés ou chefs de chantiers commémorés par les tablettes du Trésor, et dont certains étaient installés en famille à Persépolis, par exemple, n'eussent pas apporté avec eux, comme cela s'est toujours fait et partout, leurs instruments, leurs méthodes. Si, à Persépolis, à Suse déjà, on n'a employé que la brique émaillée, c'est parce que la construction mésopotamienne, susienne et autre, n'utilisait que la brique. La ziggourat élamite de Tchoga-Zambil (XIII^e^ s. av. J.-C.), la mieux conservée de toutes, l'atteste. Mais cela ne veut pas dire que l'Égypte, où les Mèdes et les Perses[2] fréquentèrent au moins depuis Cambyze (525), et où ils avaient déjà assis leur pouvoir temporairement, n'eussent acquis aucune connaissance du décor égyptien, en faveur bien avant eux au pays même du Nil. Rappelons donc simplement ici[3] que des objets à surface glacée — sur base de poudre de quartz — se rencontrent à la première période de Negadah, dans la civilisation amratienne (perles et amulettes)[4]. Des *plaquettes* de faïence sont à dater de la première dynastie, et l'une d'elles, notamment, vient du « main deposit » de Hierakonpolis[5].

1. Trouvées dès 1937-1938. — Le « Trésor » de Persépolis fut sans doute achevé en 492. On sait le sort de ces documents.

2. Après les Assyriens, qui, au temps d'Assourbanipal, avaient occupé déjà le Delta et Thèbes.

3. Je remercie vivement M. J. Ph. Lauer des indications qu'il a bien voulu me fournir à ce sujet.

4. Flinders PETRIE, *Prehistoric Egypt*, 1920, p. 42, pl. 49 (n^os^ 14-30) : 1^re^ Dyn.

5. J. E. QUIBELL, *Hierakonpolis*, I, pl. 18, 2. Une plaquette de faïence semblable à celles de Zosir à Saqqarah remonte probablement au règne de Khasekhmoui (fin II^e^ dyn.) ; cf. pour d'autres objets, J. E. QUIBELL, pl. 20, 22, 23. Des plaques émaillées avaient peut-être été incrustées dans du bois (pl. 24, n^os^ 6 et 8, *ibid.* Cf. aussi J. E. QUIBELL-GREEN, *Hierakonpolis*, II, pl. 63, n° 13 : plaque avec tête de faucon, datée des II^e^ et III^e^ dynasties).

Mais les plus anciennes faïences trouvées en place en Égypte — et qui y sont parfois encore — sont les plaquettes bleues de revêtement interne, de la Pyramide et du Tombeau de Zosir (XXVIII^e siècle av. J.-C.!). Elles étaient encastrées, comme on sait, en des pavements de calcaire fin, avec moulures préparées à cet effet[1] : toute une stylisation d'apparat de clayonnages avait été ainsi constituée, par l'artifice de ce décor. Des tenons, à la face postérieure, assujettissaient avec soin ce bel ensemble mural « émaillé » des « chambres bleues », dans la célèbre enceinte funéraire royale[2].

Ne serait-il pas surprenant que l'Égypte eût négligé d'influencer à distance la Mésopotamie et la Perse, bien avant la prétendue invention « persique (?) » de la brique *émaillée*[3] ? La brique connue à Our aux hautes époques dynastiques, après le Déluge d'Outanapishtim, est la brique « plan-convexe » sous revêtement, qui dure jusqu'au milieu du règne d'Entemena (Sir Leonard WOOLLEY, *Ur Excavations*, IV, *The early periods*, 1956). Beaucoup plus tard, ni Darius, ni Xerxès — le premier, successeur de Cambyze — si empressés l'un et l'autre à faire venir « du plus loin », et d'Égypte même, de la main-d'œuvre étrangère, en bataillons entiers, ne devaient avoir beaucoup d'illusions personnelles sur la supériorité de leurs sujets des Plateaux de l'Iran, dans les techniques de la construction et du décor d'apparat. Il est un peu ridicule de placer chez eux et en leur temps une invention qui dérive à distance des trouvailles faites dans l'Égypte prédynastique, employées là, ensuite périodiquement. Surtout quand on pense que la Crète elle-même avait appris déjà des Égyptiens l'art de la faïence, qu'elle transmit un jour à Mycènes[4]. Vers la fin du VII^e siècle, les Grecs de Naucratis, enfin, commençaient d'ailleurs aussi à fabriquer

---

1. Déjà dans PERROT-CHIPIEZ (!), *Hist. art.*, I, p. 823-824. — Cf. surtout J. Ph. LAUER, *La pyramide à degrés*, I, p. 36-37, et *Études complémentaires sur les monuments du roi Zosir à S.*, 1948.

2. On a trouvé quelques plaquettes bleues émaillées, trois et quatre fois plus grandes que celles des « chambres bleues » (sans tenon arrière), et aussi une petite plaquette *de faïence brun-rouge*, dans les déblais provenant de la Pyramide à degrés ; cf. A. LUCAS, *Ancient Egyptian materials and industries*, 3^e éd., 1948, p. 178-206, qui indique la composition : quartz blanc en poudre et silice vitrifiée de couleur bleue-verte (cf. aussi J. Ph. LAUER, *Pyr. à degrés*, I, p. 36, *l. l.*).

3. Sur la présence d'éléments d'inspiration égyptienne, venus, soit des plafonds peints d'Amenhotep III à El Malkatch (*Bull. of the Metropolitan Mus. of art*, 1912, p. 185), soit des peintures murales de la Nécropole thébaine (cf. N. DE GARIS DAVIES, The tomb of Nefer-Hotep at Thebes, *Exped. Metropol. Mus.*, n° 9, vol. I, 1933, pl. 56) et influençant les graveurs de sceaux, dans les scènes d'art Kassite tardif (XIII^e-XII^e siècles), cf. déjà Edith PORADA : On the problem of Kassite art, *Archaeologia Orientalia in Memoriam E. Herzfeld*, 1952, p. 179-187 : (cf. p. 184 sqq.). L'auteur de ce remarquable travail signale l'importance des mosaïques de Dur Kurigalzu (p. 185), ancienne capitale des rois Kassites : leur fond est constitué par un vert opaque qui dénonce l'Égypte comme source de la technique en cause, en Mésopotamie : les motifs d'incrustations (vautours égyptiens) prouvent eux-mêmes l'emprunt. L'influence de l'art égéen peut être aussi mise en cause, comme E. PORADA, *l. l.*, le suggère et comme je le démontrerai ailleurs.

4. A. EVANS, *Pal. of Minos at Cnossos*, II, p. 702 (idoles crétoises) ; TSOUNTAS, *Ephem. arch.*, 1888, p. 165, pl. 8, 9 (pour Mycènes) ; A. W. PERSSON, *New Tombs... Midea*, 1942, p. 57-58, fig. 65 (tombe G de Midéa).

de la faïence décorative, dans le Delta d'Égypte[1]. On en a créé aussi à Rhodes (Camiros), à Chypre (Enkomi), dès le temps du haut archaïsme[2].

La destinée du vase dit de Bocchoris (734-728) retrouvé à Tarquinia, d'autre part, établit à point les influences qui ont pu s'exercer sur l'Étrurie primitive[3].

Les briques émaillées des Grands Rois ne sauraient donc avoir seules la vedette et le primat. Et pourtant, il paraît qu'elles seules auraient influencé le goût de Mausole, le satrape hécatomnide de Carie, et qu'elles seraient au juste « une technique perse, non grecque »[4]. Voire !... Et puis, autre affaire : ce sont les Iraniens de Suse et Persépolis, nous dit-on, qui auraient, ayant « influencé » Mausole, déterminé celui-ci à imposer l'emploi de la brique émaillée à Halicarnasse ; le mari d'Artémisia, qui s'entendait sans doute moins à l'architecture que sa femme impérieuse, aurait convoqué des équipes « gréco-persiques »[5] pour la préparation de l'architecture de son Mausolée.

Peut-être eût-il été intéressant, d'abord et surtout, pour un fouilleur de Claros passant une partie de l'été non loin de Sardes, d'aller voir là l'Ἀρτέμιδος βωμός, voisin du Pactole, où Orontas vint déjà dans la période 405-401 prêter à Cyrus le Jeune le serment de réconciliation (*Anabase*, I, 6-7). C'était sûrement, comme je l'avais suggéré dès 1922 (*Éphèse et Claros*, p. 613-614), un *autel-stoa* quadrangulaire (cf. Pergame) ouvert à l'Ouest, avec un escalier de six marches, que les fouilles américaines avaient fait retrouver dès avant la guerre de 1914[6].

Antérieur aux constructions de Mausole, l'autel-οἴκημα, à l'Ouest du Grand temple de Sardes, en direction du Pactole, conservait encore en 1912-1913 une partie de ses briques bleues « émaillées », que j'ai vues alors en place (*Éphèse et Claros*, p. 614). Le temple hellénique d'Artémis de Sardes, plus à l'Est, édifié vers l'époque d'Alexandre, est postérieur, mais connexe. L'autel-*stoa* avait aussi reçu, au long de la face Nord de sa plate-forme, la plupart des bases officielles de stèles, et diverses inscriptions lydiennes ou grecques. Si Mausole est allé visiter (?) les palais élamites ou iraniens, il lui eût été aussi facile, sinon plus, de venir prendre quelques bonnes leçons à Sardes, où ont passé, aussi, bien des Perses.

---

1. Flinders Petrie, *Naukratis*, I, 1884-1885, pl. p. 5, p. 36-39 ; 2, nos 6-18, p. 14, p. 38-39 (pl. 37-38).

2. Sp. Marinatos, *Arch. Jahrb.*, 1929, *Anz.*, col. 533-554.

3. Fr. von Bissing, *Arch. Jahrb.*, 1923-1924, p. 189 sqq. (déjà, *ibid.*, 1910, p. 198) ; P. Demargne, *La Crète dédalique*, 1947, p. 111-112 et 214, 220.

4. *Sic*, Roland Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique*, 1956, p. 151 : approuvé et appuyé par R. Dussaud, *Syria*, 34, 1957, p. 371 (c.-r. de l'ouvrage de R. Martin).

5. R. Martin, *l. l.*, p. 151 : il est question là d'architectes grecs travaillant sans doute avec des « techniciens perses ». Les « techniciens perses » sont une jolie trouvaille ; mais le colloque greco-persique des techniciens, entre eux, a dû être orageux quelquefois.

6. H. Crosby Butler, *Sardis*, I plan general ; G. Radet, *Cybèbe*, mentionnait déjà l'édifice.

***

Nous ne voulons rien refuser à la Grande Asie, mère, comme on nous le dit, des arts et des lois. Voici qu'on lui découvre l'extrême mérite d'avoir créé seule, d'autre part, les grandes constructions en terrasse qui ont provoqué, paraît-il, une révolution dans l'architecture hellénistique, et qui auraient été une révélation pour M. R. Martin[1]. Mais je ne suis pas très sûr, pour ma part, que les grandioses terrasses à paliers et escaliers de Deir el Bahari, en Égypte, édifiées du temps de la reine Hatsepsout, donc avant 1483, n'aient pas pu donner quelque enseignement, aussi, déjà, à Mausole, à d'autres. A qui les aborde par la plaine, elles ont de quoi faire naître le sentiment de la majesté la plus monumentale, avec leurs trois vastes paliers en retrait l'un au-dessus de l'autre, réunis par deux rampes douces le long desquelles montait jadis, en guise de main-courante, un curieux long serpent aux replis écailleux, sculpté dans le calcaire[2]. En pleine Thébaïde, cet ensemble, dû à l'architecte Senmout, de trois terrasses étagées, n'était pas certes inconnu des Anciens, au temps de Cambyze le Perse, par exemple.

Gardons-nous donc de croire, sur parole, aux voyages d'étude de Mausole en Élam et en Iran, tout au moins à ceux qu'il aurait faits là, pour enrichir son information personnelle dans l'art des architectures disposées en terrasses. Celles de la fin du VI^e^ siècle et du début du V^e^ siècle en Iran ont bien pu, peut-être, s'il les vit, l'impressionner plus que ce qu'il pouvait découvrir ailleurs. Elles n'étaient pas du moins les plus antiques, loin de là[3]. Et à Cos, comme à Pergame, plus tard, si l'on a « transformé profondément » l'urbanisme grec — qui aurait pu, tout de même, se transformer tout seul — les leçons savaient venir tout aussi bien du Sud, où les Grecs, notamment les Lagides, les Attalides, etc., avaient, certes, fréquenté plus ou moins.

Il ne suffirait pas, en tout cas, de parler de l'autel d'Athéna Niképhoros à Pergame, en le plaçant à la suite du Mausolée, quand nous savons qu'à Sardes, à Éphèse, jusqu'aux temps de Philippe II et d'Alexandre, on bâtissait si volontiers en terrasses étagées. L'Αρτέμιδος βωμός, de Sardes, voisin du Pactole — peut-être autel du feu — a le primat, de loin, sur le grand Autel de Pergame. Si l'on eût retrouvé intact à Éphèse l'Autel d'Artémis Protothronia, où Praxitèle avait déjà sculpté des statues, et qui remplaçait là un *Bômos* archaïque, on y eût vu, sans doute, un analogue dispositif, qui, pour n'avoir rien de persique, anticipait fort sur celui de la capitale hellénistique de Mysie. Les « Attalides stoïcisants », dont ont parlé MM. J. Bidez et Fr. Cumont[4],

---

1. R. Dussaud, *Syria*, *l. l.*
2. Le principe de ce décor a préparé, pourrait-on dire, les files... de tributaires des escaliers de Persépolis : celles-ci un peu monotones, avouons-le.
3. Le dispositif même des salles hypostyles d'Égypte a influencé les constructions monumentales de Darius et Xerxès ; après quoi il n'y a plus rien, ou presque, sauf ailleurs.
4. *Les mages hellénisés*, 1938.

n'avaient nul besoin eux-mêmes de se reporter à la Perse pour concevoir un urbanisme en hauteur que leur imposait le site de leur forteresse. Et il me paraît aussi un peu excessif de proclamer qu'à partir du IIIe siècle av. J.-C. « même dans les villes de la « Vieille-Grèce », tous les grands travaux du nouveau style sont liés au nom d'un prince hellénistique : Attalide, Séleucide ou Lagide »[1]. Descendants et successeurs des Pharaons, il fallait bien que les Lagides vinssent se faire recenser eux aussi... en fin de liste. Mais quand on se décidera à étudier en Égypte les grands ensembles d'architecture ptolémaïque, tant délaissés, voire ignorés[2], il faudra se résoudre à constater que le principe : *ex Oriente lux*, n'est pas toujours impératif : dans le domaine des études architecturales, pas plus qu'ailleurs. Gardons-nous des théories trop exclusives, quelquefois démenties à l'avance par les faits qu'on oublie.

Ch. PICARD.

1. R. MARTIN, *l. l.*, cité par R. DUSSAUD, *l. l.*
2. Ceux d'Ashmounein, par exemple, où j'ai revu en 1956 les meilleurs exemples inscrits de l'architecture lagide, gisant au sol dans la boue des diverticules du Nil, et parmi les injurieux témoins du passage du bétail.

UN ESSAI ENCYCLOPÉDIQUE SUR LA BIJOUTERIE ANTIQUE

DEUXIÈME PARTIE[1]

Depuis notre premier article sur l'ouvrage de M. Becatti, M. P. Amandry a publié un compte rendu (*Gnomon*, 29, 1957, p. 23 sq.), traitant de l'ensemble de ce travail : cela donne possibilité d'être plus bref pour les chapitres qu'il reste à considérer.

Le VII^e^ siècle étrusque est peut-être ce qui est le plus connu dans le domaine de l'art des bijoux : notons que l'A. revient à la discrimination topographique proposée jadis par Pinza (p. 67) ; les travaux de Littledale ne sont pas signalés à propos des recherches sur la granulation. Ils nous paraissent essentiels, tant que les recherches de Bearzi et des autres physiciens n'auront pas complètement abouti. Le style que nous appelons *pictural* de la granulation est attribué aux Étrusques (p. 70) : peut-être, mais il y avait lieu de rappeler que les Égyptiens le connaissaient déjà au XIV^e^ siècle av. J.-C. (tombe de Tout-Ankh Amon). Si l'étude poussée de la technique a été quelque peu sacrifiée, d'excellents grossissements permettent néanmoins aux lecteurs de juger *de visu*.

P. 72, on note une très intéressante discussion du problème difficile des bagues ioniennes (qui mériteraient une étude d'ensemble). Adhérant à l'hypothèse d'A. Furtwaengler, sur une origine locale favorisée par des artisans venus d'Asie Mineure, l'A. se prive d'un argument de poids : il ne fait pas allusion aux bagues en forme de losange (Louvre, Musée Britannique) si proches par l'iconographie des bagues ovales ; or, le prototype de ces bagues se trouve au Musée d'Istanboul et vient des fouilles de Sardes (*Sardis*, I, fig. 129).

P. 75 sq., le chapitre sur les bijoux grecs et hellénistiques est d'une grande richesse ; beaucoup de citations littéraires sont pertinentes ; Homère cependant — qui avait été peu utilisé au chapitre archaïque — ne l'est pas davantage ici, bien que l'A. s'appuie plusieurs fois sur des textes pré-classiques ou classiques pour établir le goût prononcé que les Grecs, sous l'influence ionienne, marquaient pour les bijoux. A ce propos, on ne peut que souligner une fois de plus l'épanouissement de l'art du bijou grec à l'époque alexandrine : M. P. Amandry regrette que le nombre des planches soit pour cette période insuffisant (P. AMANDRY, *l. l.*, p. 26). Il a raison, en principe. Mais on vient de me confirmer à l'Ermitage, que sauf les têtes de séries, la plupart des bijoux de ce Musée n'ont jamais été photographiés et ne peuvent pas l'être actuellement. Ajoutons qu'après avoir vu les collections de l'Ermitage, cette période nous semble encore plus importante pour le bijou que nous le pensions auparavant. Il faudra chercher

1. Cf. pour la première partie, *Rev. arch.*, 1956, II, 56 sqq.

un jour quel est le centre — ionien, et d'Asie Mineure, sans doute — d'où furent exportées de telles richesses vers la Chersonèse (dans la mesure où elles ne sont pas le fait d'artisans grecs locaux). La vue à l'Ermitage des coupes de verre jadis publiées par Stephani, et ornées de résilles en chaînes d'or, nous confirme dans le point de vue opposé à celui de l'A. (p. 94) que les médaillons à chaînettes du type Benakis et Stathatos servaient de couvercles de pyxides ou de coupes en verre (point de vue adopté aussi par M. P. Amandry et réaffirmé dans son compte rendu). Un semblable usage leur aurait donné approximativement l'apparence qu'ont, aujourd'hui encore, les précieux documents provenant du Bosphore cimmérien.

A défaut de l'ouvrage d'ensemble qui nous ferait connaître les bijoux de l'Ermitage, signalons la très intéressante plaquette de Mme Nathalie Pjatyseva, *Bijouterie de Chersonèse depuis la fin du IV^e^ siècle ap. J.-C.*, Moscou, 1956 (en russe) ; cette brochure est consacrée aux trouvailles de fouilles récentes. Dans *Villes anciennes des rives Nord de la Mer Noire* (plusieurs auteurs), Moscou, 1955, on trouvera p. 325 sqq., quelques pages et quelques illustrations consacrées aux travaux du métal et notamment à l'orfèvrerie ; elles sont dues à E. Prusenskraja (p. 78). A propos de la Thrace où d'intéressants rapprochements sont signalés, le rôle de cette région intermédiaire aurait pu être souligné. Au sujet de la bague de Duvanlij avec l'inscription ΣΚΥΘΟΔΟΚΟ (n° 306), l'A. semble conclure à une origine locale (que justifie le nom barbare) ; mais le style est, en tout cas, directement dérivé de la céramique attique à figures rouges, au temps du style sévère. Parmi les nombreuses bagues inédites d'Italie méridionale que nous offre ce chapitre (documenté en grande partie d'après les richesses du Musée de Tarente), extrayons la curieuse bague avec un Persée, d'un type nouveau (n° 328), issu de la statuaire, probablement. D'autre part, Mlle Gisela Richter a l'obligeance de nous communiquer que la bague du Musée de Naples (n° 339) faisant figurer Léda avec un cygne sur une colonne, représentation inhabituelle, accompagnée de l'inscription ΠΑΖΑΛΙΑC, pourrait bien être due au graveur de pierre, Passaglia, actif en Italie au XVIII^e^ siècle (signalé par Mlle Gisela Richter, *Catalogue of Ingraved Gems in the Metropolitan Museum*, 1956, p. XLI).

Ce chapitre de M. G. Becatti a le mérite de rendre accessibles les bijoux d'Italie méridionale, inédits ou connus seulement par des périodiques rares (ainsi la merveilleuse couronne de Canosa, et le sceptre trouvé auprès d'elle, qui n'a pas, depuis le sceptre de Curium, d'équivalent). Le rôle de Tarente est ainsi mis en évidence et, avec lui, celui d'autres cités d'Italie méridionale. Cela se fait un peu au détriment des autres centres de civilisation. Une synthèse de l'histoire du bijou à l'époque hellénistique aurait été bien intéressante, mais aurait dû être établie d'après une documentation plus éclectique. Sachons gré à l'auteur de nous avoir offert ce dont il disposait, et qui est déjà fort important. Si le chapitre greco-scythe est bien court, et ne présente que des documents archi-connus (des vases surtout), si le rôle de cette région est réduit à la passivité, alors qu'elle eut sans

doute une influence dans la diffusion du style polychrome, notons, en revanche, qu'il y a aussi un chapitre intéressant sur l'art de Bactriane, propre à élargir un peu la vision du monde hellénistique (p. 100).

La décadence étrusque est brièvement décrite : la bulle n° 365 décorée d'un paon, admise ici sur la foi d'un rapprochement ingénieux avec un diadème du Musée Britannique, nous paraît très proche aussi des paons qui figurent sur les monnaies de Faustine l'Ancienne. (Mattingly, *British Museum Coins*, IV, pl. 10). Venturi était bien avisé, croyons-nous, en considérant ce bijou comme romain : le symbolisme du paon est alors très répandu et plus plausible qu'à l'époque étrusque ; on lira, là-dessus, en dernier lieu, J. Ph. Lauer et Ch. Picard, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis*, Paris, 1955, p. 194 sq. Avant de quitter l'époque hellénistique, revenons une dernière fois sur le *naïskos* de la collection Stathatos (n. 445, p. 123). Nous avions proposé d'y voir un édifice de caractère religieux en nous appuyant sur diverses comparaisons (*Rev. arch.*, 1954, II, p. 74, auxquelles nous ajouterons : Collection de Clercq n. 1800, De Ridder, *Catalogue...*, VII, 1, pl. XV). Deux documents capitaux (un bracelet, L. Bréhier, *Sculpture et arts mineurs byzantins*, Paris, 1936, pl. 73 ; une bague, Jaeger dans *Arch. Jahrb.*, 44, 1929, p. 275 sq., fig. 9), comportant des *naïskoi* avec l'inscription E U T O K I, nous servaient de référence, car nous interprétions ce terme comme une invocation à Isis dans un cas, à Aphrodite dans l'autre, ce qui semblait conférer une valeur d'amulette magique à ces bijoux ; le caractère religieux des *naïskoi* dans la bijouterie et notamment de celui de Mme Stathatos s'en trouvait souligné. Mais depuis lors, M. H. Seyrig nous a démontré que ce terme a bien des chances d'être un *signum*, un surnom commun aux membres d'une confrérie, inscrit au vocatif et désignant sans doute le propriétaire du bijou. M. H. Seyrig cite divers exemples à l'appui (Dessau, 8143 et 9442) et l'étude de Mlle Wuilleumier sur cette catégorie d'appellations (*Mém. Ac. Inscr.*, XIII, 2, 1912). Le hasard seul (un hasard à peine croyable, il est vrai), nous aurait conservé dans ce groupe si réduit deux *naïskoi* portant le même nom (et aucun autre) répété deux fois. Nous accueillons bien volontiers cette suggestion de ce savant maître : elle réduit, si elle est fondée, la portée de la démonstration que nous avions tenté de faire. Mais nous ne sommes pas en mesure de trancher ce petit débat ; il faudrait pour cela connaître d'autres *naïskoi* avec d'autres inscriptions. Aussi portons-nous la question à la connaissance des lecteurs, sans conclure. — P. 102 sqq., G. Becatti revient à l'art celte, annoncé par le chapitre consacré au début à l'art halstattien du Nord, puis, p. 106 sqq., il passe à l'art ibérique et celto-ibérique où nous nous étonnons qu'il n'ait pas relevé, comme nous le faisons, quelques traces d'influences étrusques, dans la technique de la granulation (pl. 137, par exemple) ; signalons à ce propos l'étude récente (parue après l'ouvrage de M. Becatti) de A. B. Freijeiro dans *Arch. Español de Arqueologia*, 1956, les bijoux orientalisants d'Espagne, et leurs affinités avec les bijoux étrusques ; les boucles d'oreilles de Grenade (n. 485) avec une pendeloque en forme de pelte, ornement

caractérisé de la bijouterie romaine tardive, sont datées trop haut, semble-t-il : à l'époque hellénistique.

Vient enfin l'art romain, p. 113 sq. La place qu'on lui a faite n'est pas large : 10 planches seulement sur 175 ! Ici nous ne sommes plus d'accord avec M. P. Amandry (*l. l.*, p. 28) qui entérine cette exiguïté apparente dans l'illustration et le commentaire. Certes, une fois encore, l'A. a fait des recherches dans la littérature ; il a groupé de nombreux et intéressants textes d'auteurs latins, en commentaires aux spécimens bien choisis qu'il a retenus. Il nous présente ainsi les grandes lignes de l'art du bijou romain en Italie. Cette rigueur était conditionnée sans doute par la documentation dont il disposait. Mais dans l'Empire romain et pour l'art du bijou, ce qui est le plus original, ce sont les produits des provinces. Or, nous sommes obligés de signaler que s'il manque pour la Gaule la trouvaille de Lyon, publiée il y a cent ans par Comarmond, et utile puisque datée par des monnaies (cas assez rare !), il manque aussi et surtout l'art romain oriental : ni le Catalogue de la Collection de Clercq, si riche en bijoux syriens (cité dans certaines notices), ni les articles de M. H. Seyrig sur la trouvaille d'Homs, ni l'article de Machnay sur les bijoux de Palmyre, ne figurent à la bibliographie générale. De même, le mémoire de Deloche sur les anneaux romains n'a pas été utilisé ; il empiète, certes, sur le Moyen âge, mais l'ouvrage de G. Becatti aussi ! Le phénomène si important de la diffusion du style des pierres, dit style polychrome, qui part d'Orient et se répand dans tout l'Occident, est à peine mentionné au chapitre des bijoux romano-sarmates (p. 120), alors qu'il est à l'origine du style de la plupart des bijoux barbares que nous retrouverons en fin d'ouvrage (p. 121 sqq.), dans la seule civilisation lombarde. Cela fausse la perspective, et a conduit l'A. à voir dans l'*opus interrasile*, une production surtout barbare (p. 122-123), alors qu'elle prend sa source en Syrie, dès l'époque impériale. Enfin, les précieuses indications données par les différents travaux de M. Alföldi n'ont pas été utilisées : elles concernent pourtant l'art romain d'Italie ; les *Roman Medallions* de Miss J. Toynbee ne figurent pas non plus dans le passage consacré à l'emploi des monnaies dans la bijouterie (p. 117). On regrettera aussi l'absence des bijoux d'argent et de bronze, qui conservent l'empreinte du talent romain dans l'art du portrait, représenté seulement ici par une bague n. 508*. Or justement, cette bague qui porte un superbe portrait d'homme, datée jadis par Furtwaengler et par L. Breglia du III^e^ s. av. J.-C., vient d'être l'objet d'une nouvelle et savante étude par Mlle M. L. Vollenweider (*Museum Helveticum*, 15, 1958, p. 27-45). Celle-ci en s'appuyant sur les monnaies, identifie, avec vraisemblance croyons-nous, le portrait comme étant celui de Scipion l'Africain, vers 200 av. J.-C. et réhabilite donc en la précisant, l'hypothèse du talentueux auteur de *Antike Gemmen*. Du même coup, le seul spécimen de portrait romain dans l'ouvrage de M. Becatti, se trouverait donc, par malchance, être hellénistique ; cela souligne cette petite lacune dans un vaste panorama.

Nous ne reviendrons pas sur le choix arbitraire de bijoux barbares : l'art lombard retenu, alors que l'art mérovingien est exclu,

Tout cela se tient, et découle de la perspective *italienne*, selon laquelle l'auteur s'est placé au départ. On ne lui en fera grief que parce que son ouvrage est si vaste et si riche qu'il aurait pu, sans l'augmenter, replacer l'évolution du bijou avec plus d'exactitude, dans sa ligne historique.

Comme pour les débuts, la période la plus tardive pèche donc par une économie défectueuse du plan : celui-ci n'est pas le résultat d'une construction intellectuelle[1]. Il est dû à l'empirisme des circonstances. Mais ce sont aussi ces circonstances qui ont permis à M. G. Becatti d'amasser tant de documents. Sachons-lui gré d'avoir créé un très utile instrument de travail, d'avoir mis au service d'une spécialité trop négligée de l'archéologie, son érudition qui est vaste. Espérons qu'il voudra bien reprendre un jour certains aspects de l'histoire du bijou, et compléter par des études particulières, un ouvrage dont l'ampleur et la nouveauté auraient rebuté des travailleurs moins ardents.

E. Coche de La Ferté.

---

1. Revenons sur le chapitre archaïque et le trésor d'Égine, pour signaler qu'une intéressante étude due à M. R. Higgins, reprenant chaque objet de ce trésor, leur accorde en général une origine crétoise et une date allant du *Middle* au *Late Minoan* (R. Higgins, *The Egina Treasure reconsidered* dans *Univ. of London, Institute of Classical Studies*, Bull. n° 4, 1957, p. 27-41). C'est une heureuse rectification chronologique, que nous réclamions dans la première partie de ce compte rendu (p. 60), sur le Trésor d'Égine, P. Demargne, *La Crète dédalique*, 1947, p. 126.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JEAN BÉRARD (1908-1957).

Une route glissante pour l'automobile ; un dérapage sournois ; un affreux drame ! Le 21 juillet 1957, on apprenait dans la consternation à Paris la mort de Jean Bérard, et celle d'un de ses fils qu'il allait accompagner en vacances ; un second enfant avait été grièvement blessé. Ainsi a disparu tragiquement, dans sa quarante-neuvième année, un des jeunes historiens-archéologues les plus nécessaires à l'avenir de nos études, et dont l'intelligence brillante, constructive, directe, faisait revivre parmi nous les éblouissants prestiges de celui dont J. B. était précisément le fils, en même temps que le continuateur le plus digne. Normalien de la promotion de 1929, membre de l'École française de Rome, agrégé-préparateur à la vieille maison de la rue d'Ulm, il appartenait à une famille qui, toute, honore grandement l'intellectualité française. On a rappelé E. Bouglé présentant spirituellement « Jean Bérard, fils de Bérard, frère de Bérard » ! Le mariage qui l'avait uni à une Normalienne, ancienne « Farnésienne » aussi, ne lui avait pas donné seulement un bonheur incomparable — hélas ! vite détruit — mais l'appui nécessaire à ses travaux. Car ce magnifique Jurassien, athlétique et beau comme l'auteur célèbre du livre sur *Les Phéniciens et l'Odyssée*, avait été frappé de bonne heure par la Némésis, et sa vue affaiblie fut pour un temps menacée : il lui fallait, à l'occasion, une aide à ses côtés, tandis qu'il persévérait avec un courage admirable, n'acceptant jamais nulle réduction à ses lourdes tâches professorales, souvent ingrates.

Après avoir été affecté à la Recherche scientifique, mais trop peu de temps, il eût mérité un poste en rapport avec son état de santé : au Collège de France, ou comme directeur d'études à l'École des Hautes Études, où son père avait enseigné. Des intrigues mesquines le privèrent de telles charges, et il dut aller user ses moyens au service de la Faculté des Lettres de Nancy, avant d'être appelé à suppléer à la Sorbonne M. G. Daux, détaché à la Direction de l'École française d'Athènes. Il accepta — grâce à l'énergie qui l'armait, mais non sans risques — les voyages répétés en chemin de fer qui lui furent alors imposés longtemps pour le service de la galère universitaire. Ses amis souffraient des efforts qu'ils le voyaient consentir et soutenir, avec un sourire gai, d'une franchise réconfortante.

Tous savent que J. B. s'était d'abord spécialisé librement, à son tour, dans les voies et études chères à son père, et où il allait exceller lui-même. On

donnera ici, en temps voulu, une bibliographie de ses travaux, dont plusieurs, d'ailleurs, restent à publier, l'un d'eux devant paraître prochainement ici même. Après l'immense et poétique travail du père — cette reconstitution de l'épopée maritime des Phéniciens, si vivante, et suggestive, pénétrée de brises salubres, dont maints aspects restent profondément actuels — nous avions dû au fils des élargissements et des commentaires historiques sur les temps troyens et ceux de l'*Odyssée* ; le profit est fort louable, car il oriente la recherche. Aujourd'hui se sont imposés tant de mémoires novateurs sur la chronologie mycénienne, sur la date du conflit achéo-troyen : on doit à J. B. d'avoir fait remonter plus haut que ne le voulait Ératosthène — trop suivi encore par trop de modernes — l'aventure qui mit aux prises deux mondes, l'Asie et la Grèce, à la charnière de l'Hellespont.

Son mérite n'est pas seulement d'avoir indubitablement corrigé une chronologie douteuse, dont l'équivoque gênait profondément les archéologues et l'histoire, à l'aube de l'hellénisme : de l'Anatolie à Chypre et à tout le Proche-Orient méditerranéen. Il avait fixé d'autre part, de façon décisive, les dates de la destruction du régime achéen au Péloponnèse, par ses observations sur la date du mur pélasgique de l'Acropole d'Athènes, et le « Retour des Héraclides ». Une même hardie méthode guidait de telles recherches, fructueusement, au grand émoi des tièdes, des timorés. Étant parti de l'étude d'un monde qui avait mené sa vie lointaine et difficile à la fois dans le mythe et dans l'histoire, au point de paraître pouvoir être appelé proprement « mythistorique », il avait compris que la légende homérique était construite, du moins, sur un fonds d'événements réels, géographiques, économiques, etc. ; qu'il fallait, à toute époque, essayer de réconcilier les aspects hybrides de toute aventure, en tenant compte à la fois des réalités et des mirages, en accordant le plus possible les transparences, d'une forme de la tradition à l'autre. Il y a là, disons-le bien ici, des tendances nouvelles, explicatives. Elles ont projeté une plus satisfaisante lumière sur les énigmes du préhellénisme, où J. B., rapprochant les annales d'Égypte, et les listes des Pharaons de la mythologie grecque, du passé palestinien, a tendu jusqu'à ses derniers écrits à faire reparaître une unité. — S'il n'a pas été partout suivi, on ne voit pas qu'il ait été réfuté. Dans une communication faite un an avant sa fin à la Société Ernest Renan, il avait suggéré avec perspicacité certains rapports, des influences propres à éclairer quelques voyages dits légendaires (Io en Égypte, Joseph et le Pharaon) ; à marquer des connexions folkloriques trop oubliées.

La collection de la Faculté des Lettres (Sorbonne) a publié, en 1957, une seconde édition revue et mise à jour de la thèse sur la colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité. Lors de la cérémonie qui eut lieu en Sorbonne, le 13 janvier 1958, à l'amphithéâtre Turgot devant une salle attristée, un de nos historiens a rappelé les réticences des débats de la soutenance, autour de l'édition première, parue en 1941. Cette soutenance, où je participais, avait eu la valeur d'un manifeste, d'une défense et illustration du travail du père et du fils. A ce titre d'abord, j'ai toujours pensé qu'elle ne méritait aucune critique, celle-ci fût-elle même appuyée sur la torpeur de ceux qui n'ont jamais voulu utiliser la légende, et qui, en tremblant, amputaient ainsi l'histoire de la Grèce à ses débuts de deux millénaires, comme on le voit aujourd'hui. J'ai toujours eu aussi le sentiment que la présence et l'apport du travail de J. B., fondé sur de longues, sages, et minutieuses enquêtes en Italie, auraient dû être salués comme une récupération de prestige historique et

scientifique français. N'avait-on pas, depuis Fr. Lenormant qui s'en plaignait déjà (*La Grande-Grèce*, I, p. III), trop déserté, délaissé l'histoire des cités grecques de l'Italie méridionale, chapitre essentiel de l'histoire générale de l'hellénisme ? Le minutieux effort de J. B. venait nous restituer une place perdue ; on le devine à lire les citations de ses recherches, faites en Italie par nos confrères, qui ont tant fouillé, tant trouvé déjà[1]. Parlant des études paternelles consacrées à la localisation des voyages d'Ulysse, le jeune savant marquait sa gratitude en termes d'une piété émouvante, considérant les conclusions qui avaient été présentées avant lui comme écartées de la fantaisie, et « à bien des égards, définitives ». Il apportait, au vrai, l'appoint et le renouvellement de découvertes archéologiques, qui, on le doit dire, jour par jour, lui donnent raison, de l'Adriatique à la Sicile et à la mer Tyrrhénienne, dans les pays et les îles des navigations d'Ulysse. Le traité sur la colonisation grecque vise à rechercher les passages ou les installations en « Grande-Grèce » des héros des temps préhelléniques, dont l'action couvrit la Méditerranée et le Proche-Orient. Cette enquête a su établir que la légende a illuminé, dans l'ensemble, des faits aujourd'hui acquis (aux îles Éoliennes, par exemple), souvenirs des migrations préhelléniques attestées. Partant des temps de la colonisation, remontant sans parti pris vers un plus haut passé, J. B. a fondé une doctrine, une méthode. Un travail minutieux de critique des sources avait préparé méthodiquement les résultats atteints. Confronté avec les données archéologiques, des temps mycéniens au classicisme, le monde des *Nostoi*, d'Héraclès à Ulysse et à Diomède, du pays de la Toison d'or des Argonautes à l'Ibérie, apparaît clarifié autant que possible. Forte leçon d'exégèse et d'archéologie à la fois, appliquée à un domaine obscur et passionnant. Les fouilles de Sicile, des îles Éoliennes, d'Ischia et des Pithécusses, celles de Géla, d'Agrigente, de Locres, de Paestum viennent témoigner tour à tour de la nécessité, de la légitimité de la démarche. Depuis les débuts de F. Lenormant, il avait été écrit bien peu de livres à la fois aussi compréhensifs et substantiels. Au vrai, le jeune maître auquel on devra cette démonstration critique, scrupuleuse, l'avait préparée pendant ses séjours au Palais Farnèse par la plus intelligente enquête sur les sites, de Métaponte et de Tarente à l'Afrique du Nord, qu'il étudia aussi en détail. Personne n'a fait mieux pour montrer la continuité entre les vieilles traditions et la colonisation dite « historique » des VIII^e^-VI^e^ siècles ; hardiment fut prouvé que la tradition historique ne saurait avoir inspiré rétrospectivement la « fable », comme on dit ; au contraire, on devine désormais l'appoint apporté aux groupes de débarquement par la présence, parmi les sites de l'arrière-pays, des souvenirs, et aussi des installations, dont les premières avaient été contemporaines du temps du roi Kokalos et de ses célèbres filles. Malgré sa tragique destinée, J. B. a mérité ainsi la consécration si recherchée et difficile à atteindre du *Non omnis moriar*. Même les équipiers du « labeur de ramassage » finiront par s'accorder à ses intuitions.

Parce qu'archéologue de grande classe autant qu'historien équilibré, l'auteur de tant de travaux — qu'il est impossible d'énumérer ici, et dont la *Revue archéologique* a si souvent bénéficié — avait le sens de la poussée intarissable du présent, des problèmes actuels et de ceux de l'avenir. Il ne pensait pas que rechercher les

1. Cf. par exemple A. Maiuri, *Saggi di varia Antichità*, 1954, p. 59 sqq. : *La ricerca archeologica in Magna Grecia* (1951), et *passim* : le nom de J. Bérard revient constamment ; ailleurs, même fait !

secrets du passé dût nuire à la construction du futur ; il ne pensait pas qu'on pût se désintéresser de tout ce qui a pour objet une meilleure vérité, fût-ce sur les origines sacerdotales de l'*épos* homérique, ou sur les itinéraires de saint Paul en Anatolie ; ou sur le linéaire B, ou sur les origines de Troie. — Intelligent et loyal, exempt d'opportunisme, sévère pour lui-même bien plus que pour les autres, il ne dédaignait pas d'être enthousiaste, et il avait la grandeur d'oser encore être reconnaissant ; sa fidélité aux justes causes doit lui mériter une admiration qu'on n'a pas souvent l'occasion d'attribuer. Le courage personnel qu'il savait montrer — lui, liseur assidu ! lui, fouilleur en Chypre[1] — pour tolérer le supplice quotidien de sa vue affaiblie, il le portait aussi dans le dévouement, sans rétrécissement ni limites, qu'il avait pour ses étudiants ; il n'eût pas toléré qu'on le déchargeât de quelque obligation ou de quelque risque. Il ne dissociait jamais son action de sa pensée. Pendant l'occupation, il refusa net d'aller occuper, à Vichy, un poste confortable qu'on lui offrait ; il avait d'ailleurs écrit et publié, sous les initiales *C.M.R.*, une brève *Histoire du fascisme italien*, qui fit rougir les Mussoliniens et qui a mérité d'être pilonnée par ordre d'Hitler. — On devra relire, d'autre part, le plan de réforme qu'il avait destiné à notre enseignement, sous le titre significatif et hardi : *Faire des hommes*. La fabrication des robots ne l'intéressait pas. Le *Monde* n'a pas publié intégralement ce qu'il lui avait écrit, d'une encre qui n'était point pâle, sur les problèmes de la réforme de l'enseignement. Un de ses articles est resté « sur le marbre ». — Devant certaines erreurs qui lui apparaissaient trop évidentes, et dangereuses, il explosait, à l'occasion : en commissions, en public. Combien sont capables, aujourd'hui, de tels oublis de la prudence et de l'ambition ?

Jean Bérard est et restera une noble figure ; mais elle est, hélas ! parvenue vite chez les Ombres, et son destin, achevé trop vite, a déclenché, à sa fin, de tragiques douleurs. Je ne puis penser à cela sans retrouver dans ma mémoire le souvenir de la cinquième *Ode triomphale*, composée par Bacchylide pour Hiéron de Syracuse ; elle mettait face à face, dans l'Hadès, Méléagre et Héraclès : « Il est difficile aux habitants de la terre, dit ce texte, de détourner les desseins des dieux ». Le héros du tison brûlé regrettait en pleurant sa rapide jeunesse consumée ; et c'est tout le pessimisme de l'Orient qui transperce dans la réponse désabusée d'Héraclès : « Pour les mortels, le premier des biens est de ne pas naître... Mais, puisqu'il ne sert à rien de déplorer de telles choses, il faut dire ce qui doit avoir quelque utilité... » Cela, Jean Bérard l'a bien dit[2]. Ch. P.

JEANNE VILLETTE (1897-1953).

Née à Arras le 23 nov. 1897, décédée prématurément à Paris le 5 fév. 1953, l'A. de *La Résurrection du Christ dans l'art chrétien du IIe au VIIe siècle*, ouvrage dont la *Rev. arch.* a rendu compte récemment (1958, I, 1, p. 127-128), laisse un vide dans le domaine des études médiévales, ainsi que M. Marcel Aubert l'a fait justement constater[3]. Elle s'était préparée à sa vocation archéologique à Lille, où elle fut l'élève de François Benoit, à qui elle était restée très attachée. Son

1. Un hommage lui a été rendu récemment à la Commission des fouilles du Ministère des Affaires étrangères, par M. A. Parrot.

2. Les *Études d'archéologie classique de la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy*, n° 19, 1958, viennent de lui être dédiées.

3. *Rev. arch.*, 1958, I, p. 127-128.

traité sur *L'Ange dans l'art d'Occident, du XII^e au XVI^e siècle* (H. Laurens), lui avait valu, en 1940, le doctorat ès lettres ; la thèse complémentaire qu'elle présenta en même temps : *La maison de la Vierge dans la scène de l'Annonciation*, étude d'iconographie d'après la peinture italienne du XV^e siècle, fut aussi un travail remarqué. Elle avait obtenu le prix Charles Blanc à l'Académie française en 1942.

Nous donnons ci-après la liste de certaines études qu'elle avait pu déjà faire paraître, travaillant avec une sereine ténacité, malgré sa santé précaire, au prix d'un effort émouvant[1].

Fidèle collaboratrice, notamment, de la *Revue archéologique*, Jeanne Villette mérite au plus haut point l'expression de nos regrets, et nos pieux souvenirs. Toute sa vie, diaphane et précaire, avait été consacrée à l'étude. En 1952, elle fit connaître, dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot* (t. 46, p. 131 sqq.), une très remarquable coupe chrétienne de verre, trouvée dans les Thermes d'Antonin à Carthage ; les Apôtres Pierre et Paul y sont représentés en pêcheurs d'âmes, devant un curieux paysage portuaire, qui a retrouvé certaines traditions hellénistiques et romaines.

En 1958 — hélas ! après sa mort — elle a obtenu le prix Fould de l'Académie des Inscriptions, pour son travail sur la *Résurrection du Christ*, paru dans la collection même où sa thèse de 1940 avait pris place *(Bibliothèque d'érudition artistique)*. En cet ouvrage, on trouvera, sur l'iconographie du Christ triomphant, sur la Visite des Saintes Femmes au tombeau, sur la Descente aux Enfers, une documentation plus ou moins poussée, mais partout déjà examinée rigoureusement : il avait fallu bien du courage et de la perspicacité pour réunir et rendre accessible une telle documentation[2]. Ch. P.

EUGÈNE DE BOCCARD (1879-1957).

Donnons ici un souvenir attristé à un éditeur courtois.

Eugène de Boccard, né à Fribourg (Suisse) en 1879, a été, depuis 1911, mêlé activement aux travaux de publication des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; il a mérité, à cause de son rôle d'éditeur, une gratitude que la constante bonne grâce de son accueil lui a largement acquise.

Après des débuts littéraires — et à partir de 1904, un stage chez Ch. Eggimann —, il s'était installé, en 1912, au 1 de la rue de Médicis. C'est en 1911 que Thorin avait passé un contrat avec les services de la rue de Grenelle, 110, quand Georges Leygues était ministre de l'Instruction publique, pour l'édition des publications de nos missions d'Athènes et Rome : série qui dépasse aujourd'hui le 187^e exemplaire. Chargé d'éditer les *Mélanges de l'Éc. franç. de Rome*, le *Bulletin de correspondance hellénique*, Eugène de Boccard a, depuis 1912, poursuivi des relations constantes, tant avec les directeurs de l'École de Rome, depuis Mgr Duchesne,

1. Articles publiés :
Origine et signification d'une scène symbolique chrétienne du IV^e siècle, *Rev. arch.*, 1946, II, p. 81-86.
Fouilles récentes à Saint-Pierre de Rome, *Vie intellectuelle*, janv. 1947.
Une coupe chrétienne en verre gravé trouvée à Carthage, *Monuments Piot*, 46, 1952, p. 131 sqq.
Que représente la grande fresque de la Maison chrétienne de Doura ?, *Revue biblique*, LX, 1953, p. 398 sqq.

2. Cf. le compte rendu de M. Marcel Aubert, ci-dessus rappelé.

qu'avec ceux de l'École d'Athènes, depuis Th. Homolle. Presque tous étaient devenus ses amis. Rue de Médicis, ont fréquenté aussi, et fréquentent encore de bon gré, pour assurer les soins de leurs œuvres en cours, les jeunes archéologues et historiens des deux grandes missions françaises en Méditerranée. Pendant quarante-cinq ans, ils ont tous été aidés avec une amabilité souriante, sur laquelle ils savaient pouvoir compter. Il est arrivé qu'après certaines soutenances de thèses, on se réunît chez Eugène de Boccard, à la maison d'éditions. Que de « colloques » improvisés n'aura-t-on pas entendus là au passage ! E. de Boccard a été aussi l'éditeur, assez longtemps, des volumes publiés par l'Institut français d'Istanboul ; il a présenté de monumentales collections, comme les *Registres des Papes*, les *Fouilles de Delphes*, l'*Exploration archéologique de Délos*. Avec E. Cavaignac, il a donné une *Histoire du monde* ; avec Mgr Duchesne, l'*Histoire de l'Église* ; avec Alfred et Maurice Croiset, une *Histoire de la littérature grecque*, en cinq volumes ; avec Émile Savoy, il a entrepris et mené à bien, d'autre part, une *Histoire de l'Agriculture*. Il a été éditeur de la *Revue générale de droit et de jurisprudence*, d'une *Anthologie des poètes de la Suisse romande*, et de bien d'autres ouvrages d'intérêt capital, parmi les sept cents et plus du catalogue de sa maison. Il fallait le dire ici, pour le bénéfice de la « petite histoire » du persistant labeur scientifique, qui n'est jamais indigne d'être commémoré[1]. Ch. P.

A travers les salles préhelléniques, au Musée national d'Athènes.

On a réaménagé excellemment, en Grèce, et rouvert au public (17 juillet 1957), les salles des antiquités préhelléniques, au Musée National. Le premier coup d'œil y éblouit le visiteur, lui donnant des impressions, à la fois, de richesse foisonnante et de clarté. Il semble qu'il soit aisé désormais, d'accéder à la préhistoire de la Grèce ; le matériel d'étude est révélé et contenu dans des vitrines légères, dont l'armature, fort discrète, laisse entièrement pénétrer la lumière. Mais, à la réflexion, les difficultés, qui étaient inhérentes à l'entreprise, apparaissent sérieuses. Pendant la période Néolithique (qui prend fin vers 2600) et l'Age du Bronze (vers 2600 — avant 1100), le Continent et les Iles de Grèce offrent un jaillissement de civilisations diverses, qui ont légué de multiples témoignages concrets, en substances variées, souvent de taille menue et de modèle répété à de nombreux exemplaires. Comment éviter en particulier que cette masse de céramique, de petits éléments de parure en pâte de verre, en ambre, en or, ne suscite quelque monotonie ? En voici un exemple : les divers types de bractées de Mycènes sont exposés, côte à côte ; mais les nombreux éléments semblables sont amoncelés sur un plateau. Pour les petits objets, on a mis en valeur les matières en les opposant l'une à l'autre. Les œuvres les plus remarquables sont isolées dans de petites vitrines individuelles, placées dans des conditions de visibilité parfaite : masques, tasses, coupe dite de Nestor, couronnes et lames de poignards, en bronze incrusté d'or et d'argent, à Mycènes ; gobelets

1. On regrette de ne devoir parler ici d'Eugène de Boccard que comme *éditeur*. Il était un vrai « Parisien », fin lettré et homme de goût parfait. La *Liberté-Dimanche* de Fribourg, 87e année, n° 174, 28 juillet 1957, dit justement qu'il était un grand nom fribourgeois dans l'édition française. Descendant d'une famille bien connue en Suisse et ailleurs, il a publié lui-même maintes nouvelles, des poésies, de nombreuses critiques littéraires et artistiques. C'est Mme E. de Boccard qui continue à diriger la maison d'éditions, avec un dévouement maintenu et toujours animé de charme.

de Vaphio, etc. Auprès, l'effet du velours rouge ou vert avive l'éclat de l'or, tandis que les vases en terre-cuite sont placés directement sur la plaque de verre, et que certains petits objets, répétés à de nombreux exemplaires, sont accrochés,

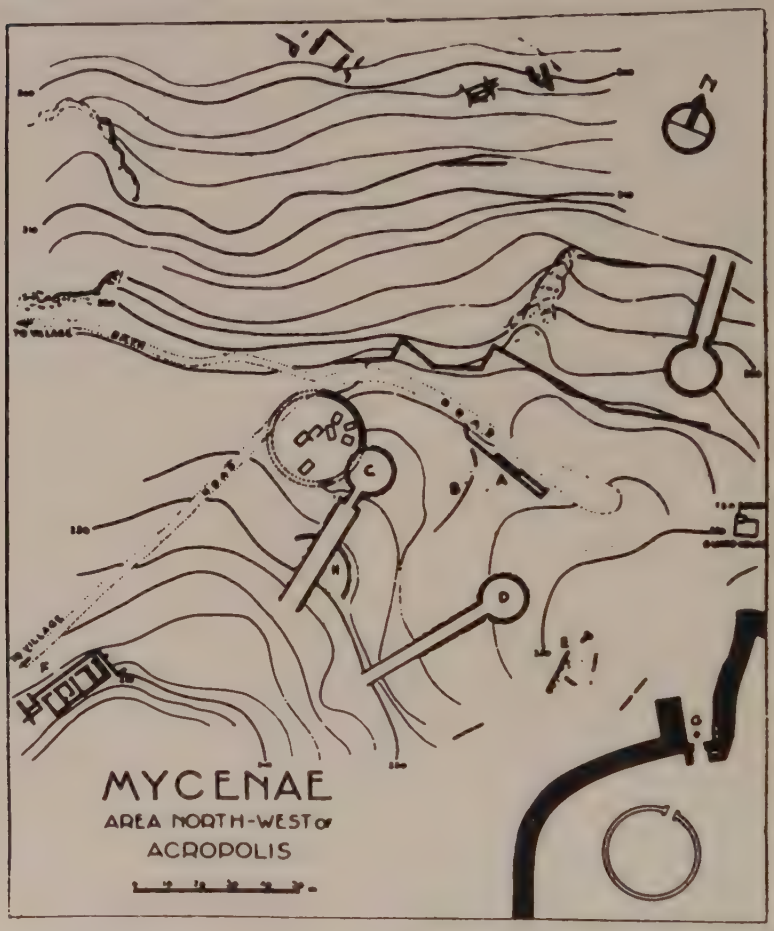

Fig. 1. — Les deux « Cercles des tombes » de Mycènes, d'après les *Illustrated London News*, 14 nov. 1953, p. 791, fig. 4 : *en bas, à dr.*, le cercle des tombes royales à l'intérieur de la citadelle ; *au-dessus*, plus au N.-O., le Nouveau cercle de même diamètre, contigu à la tombe dite de Clytemnestre (à *dromos*).

épinglés ou cousus sur des plaques tendues de tissu d'un beige mat, découpées selon des schémas variés, plats ou étagés. Tels ont été les habiles moyens mis en œuvre pour éviter les dangers qu'on pouvait craindre.

D'un bout à l'autre, on saisit le plan qui a présidé à cette résurrection. Le

classement général combine, autant que possible, les points de vue géographique et chronologique. La répartition a été faite en trois groupes, qui correspondent aux trois salles : d'abord, le passé Néolithique et le premier Age du Bronze, qui évoquent les découvertes du Nord de l'Isthme (la Thessalie surtout) et de la mer de Thrace (Lemnos-Troie) ; puis les Cyclades, originales dès le début de l'Age du Bronze ; enfin la Grèce continentale, au moment de l'épanouissement de la civilisation mycénienne. Il manque, évidemment, le chaînon crétois, qu'il s'agit de rétablir par la pensée, entre la Salle Cycladique et la Salle Mycénienne, en évoquant le souvenir du beau Musée d'Hérakleion. Mais certains objets trouvés sur le Continent, comme les lames de poignards incrustés de Mycènes et les gobelets de Vaphio, symbolisent, au Musée d'Athènes, la vivacité et le charme de la civilisation crétoise.

La première salle introduit le visiteur dans l'univers des Balkans septentrionaux, depuis la civilisation du Néolithique : surtout dans la région thessalienne, fouillée depuis longtemps. Les sites de Dimini et de Sesklo, liés à la mémoire de Chr. Tsountas, sont particulièrement évocateurs, avec leur outillage de pierre, leurs statuettes rudimentaires, leurs vases aux formes gauches et touchantes, souvent trapues, dont les exemplaires soignés s'ornent d'un décor géométrique d'encoches, d'incisions ou de peintures orangées, brunes ou noires. Deux vitrines exposent pour la première fois les découvertes récentes de M. Theocharis à Raphina. La céramique de l'Helladique Ancien acquiert déjà, en Attique, à cause de la finesse de l'argile, une qualité et une élégance de premier rang.

Une vitrine aimante les regards. Voici la première prise de contact réel avec l'éblouissante découverte récente, de M. Bernabò Brea à Poliochni (Lemnos). Outre le *dépas*, le « trésor » des bijoux d'or, gracieusement disposé sur une grande plaque tendue de tissu clair, manifeste une totale communauté de goûts avec la céramique et les parures de la « ville brûlée » de H. Schliemann. Les boucles d'oreilles en cylindre horizontal aplati (cf. le type étrusque « à bariletto ») ayant ou non conservé leurs pendentifs, les petits anneaux (de chevelure ?), les nombreuses perles de colliers, les spirales ornant les têtes d'épingles, nous sont encore plus précieuses, puisqu'à présent, un fâcheux mystère enveloppe le lieu de refuge (sinon l'existence) du Trésor de Troie.

Dans la Salle Cycladique siège l'assemblée des idoles de marbre de Naxos, Amorgos, Paros, en forme de silhouettes humaines ébauchées ou comportant la stylisation dite « en violon ». Des joueurs de lyre, assis, sont représentés. Les coupes précieuses, en marbre polychrome avec ou sans pied, parfois munies d'un bec, témoignent de la maîtrise des artisans des mêmes îles. Le goût insulaire pour les spirales conjuguées se manifeste, par exemple, sur une imposante pyxide en stéatite de Naxos, sur la céramique de Syros : vases pansus et mystérieux ustensiles circulaires, peu profonds, dits « poëles ». De nombreux vases au corps arrondi et quelques pyxides en terre-cuite de Paros, Siphnos, Naxos et Syros, s'ornent de motifs incisés linéaires, simples et variés. Puis, vient la décoration géométrique peinte, en sombre sur clair, sur des gobelets (Syros, Phylacopi) ou des cruches, — aux becs renversés ou verticalement dressés — : types fréquents à Phylacopi. Ce centre manifeste une forte originalité, dans son goût, emprunté à la Crète, du décor vivant, végétal, animal et même humain. C'est ainsi que sont peints, sur les parois des vases, des feuillages légers, des crocus frissonnants de vie, des oiseaux au corps gonflé en boule (le fameux « oiseau rond »), la palpitante hirondelle en plein vol, des canards, et même, des personnages humains au torse triangulaire

ou avec les bras levés dans l'attitude de l'adoration ; des silhouettes de pêcheurs en marche rapide, dégingandés, à la tête petite, centrée autour d'un œil hallucinant, fiers de tenir en main les produits de leur pêche. Mais l'évocation la plus

Fig. 2. — Poignards incrustés de Pylos (Messénie). Fouilles de Sp. Marinatos (*Illustr. London News*, 4 avril 1957, p. 542, fig. 14-17) ; *ibid.*, carte des sites de Messénie : les deux tholoi de Myrsinschorion (Rutsi).

fraîche du goût de la nature à Phylacopi se manifeste par la poétique image des fresques des poissons, bleu gris, dont le ton si délicat s'harmonise heureusement avec le panneau bleu tendre du mur, au fond de la salle. L'orfèvrerie aussi a connu dans les Cyclades un bel épanouissement, dont peuvent témoigner, par exemple, le diadème d'Amorgos en argent, festonné en haut, la tête d'épingle en

forme de capridé de la même île, le bandeau d'argent de Siphnos, avec son décor amusant d'oiseau et de chien, au pointillé.

Avant de pénétrer dans la salle mycénienne, il importe d'évoquer la Crète

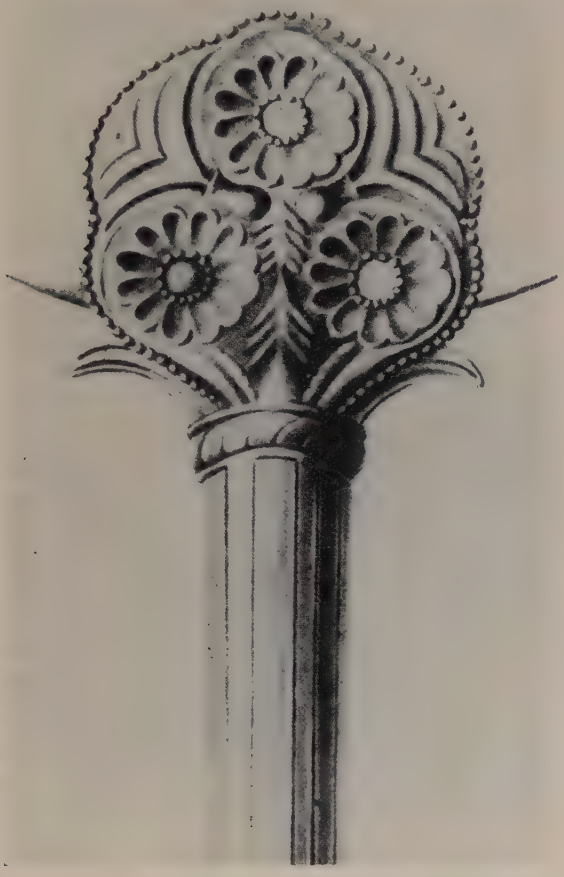

Fig. 3. — Manche en ivoire d'un miroir de bronze (reconstitution). Fouilles de Sp. Marinatos (Messénie) (*Illustr. London News*, *l. l.*, p. 543, fig. 25).

minoenne, inspiratrice, et de retenir, nous l'avons dit, les liens qui rapprochent les deux formes de la civilisation préhellénique.

Plus avant, l'exposition se développe, devant des murs clairs ornés en haut d'une étroite et suggestive frise dorée sur laquelle se détachent des fleurs de lys stylisées à deux volutes. On trouve ici la *koiné* de la civilisation mycénienne,

dont les témoins venus des divers sites : Mycènes, Tirynthe, Argos, Proshymna, Dendra-Midéa, Asiné, Nauplie en Argolide ; Zygouriès, Korakou, en Corinthie ; Menidi, Spata en Attique ; Pylos et Vaphio) se groupent, pour chaque site, en une ou plusieurs vitrines, et rendent sensibles les similitudes, à travers les multiples manifestations créatrices en matières diverses[1].

Mycènes s'affirme comme le grand centre, avec son premier Cercle des Tombes et ses sépultures à chambres, rattachées au souvenir de Chr. Tsountas et de son continuateur anglais A. J. B. Wace, récemment disparu. Elle étale l'abondance de sa production à travers la moitié de sa salle. C'est une profusion de terres cuites (céramique de toutes les phases de l'Helladique jusqu'au Close Style et au Vase des Guerriers, statuettes plates en *phi* et en *psi* peintes de zébrures sombres, tablettes inscrites en Linéaire B, du magasin dit du Marchand d'huile) ; d'orfèvrerie (les coupes à pied, le rhyton d'argent figurant l'assaut d'une citadelle, les masques, les parures, les bagues-sceaux au chaton historié de scènes culturelles, guerrières ou cynégétiques) ; de bronzes (armes, dont les lames de poignards incrustées d'or et d'argent) ; d'ivoires (le fameux groupe des deux femmes et de l'enfant) ; de pâte de verre (éléments de colliers). Des défenses de sangliers qui devaient se disposer, comme on sait, en rangs étagés sur un casque conique, ce que prouve la photographie d'une petite tête casquée en ivoire (de Mycènes), fixée auprès, attirent les regards. Les stèles de pierre ont été intercalées, ornées, en léger relief, de spirales conjuguées et de scènes de guerre et de chasse.

Mais la surprise principale, non moins vive pour être attendue, se situe dans les vitrines où, pour la première fois, le public peut prendre la connaissance, encore plus nouvelle, des objets du second Cercle des Tombes, récemment découvert par le Service des anastyloses, lors de réparations à l'une des *tholoi*, et brillamment exploré par M. J. Papadimitriou. Voici, dans la tombe *Omicron*, la riche parure en or de la défunte (bandeaux à décor en relief, éléments de colliers et pendants d'oreilles composés de spirales, épingles épanouies en sommet en une marguerite d'or ou en sphère de cristal, et la tasse de cristal en forme de canard retournant la tête). La tombe *Delta* recélait une épée somptueuse au pommeau d'ivoire, à la garde en or. D'autres sépultures contenaient des tasses à godrons, un fer de lance en bronze, magnifiquement conservé dans un tissu qui l'enveloppait encore.

Parmi les autres centres mycéniens ci-dessus énumérés qui, chacun, sont représentés séparément dans une ou plusieurs vitrines, évoquons seulement encore ceux qui mettent en valeur certaines activités typiques de la *Koinè* mycénienne. Par exemple, Tirynthe où se manifeste une prédilection pour le décor mural peint de couleurs fraîches (femmes en char, course de taureau, chasse au sanglier). La foi en la magie orientale est dénotée par le grand anneau-sceau qui figure un cortège de sorciers travestis en animaux. Parmi les trouvailles d'A. W. Persson à Dendra-Midéa, miroitent les trésors métalliques d'orfèvrerie extraits de la Tombe à Chambre 10 et de la *Tholos* : les tasses figurant des poulpes ou du lierre, la coupe en or recouvert d'argent ornée de motifs de bucranes.

Comme pour Mycènes, les vitrines consacrées aux sites de Menidi, de Spata, d'Argos assemblent de nombreux ivoires, parmi lesquels l'amusante silhouette d'un sphinx, fier de porter le toquet évasé vers le haut, surmonté d'un panache

1. Voir aussi maintenant les Collections préhelléniques des musées de Nauplie et d'Argos (Argolide).

qui évoque directement les antécédents crétois : par exemple, celui du manché en ivoire de Zafer-Papoura. A Menidi, en particulier, le motif du sphinx décore une lyre en ivoire de grandeur naturelle.

Fig. 4. — Ivoire cylindrique (pyxis à décor de spirales) : fouilles Sp. Marinatos (Messénie) : *Illustr. London News*, *l. l.*, p. 543, fig. 21[1].

Au compte de Pylos, voici, découverts par M. Sp. Marinatos, exposées pour la première fois, les deux précieuses lames de poignards incrustées, en or ou en argent, avec des motifs égyptisants — nautiles et léopards en chasse dans un paysage marécageux, et les deux pyxides en ivoire, agrémentées de dauphins ou de spirales.

1. Cf. P. Demargne, *La Crète dédalique*, pl. 1.

Depuis les essais récents de déchiffrement du Linéaire B, il est superflu d'insister sur l'intérêt des vitrines de la Pylos nestorienne, riches des tablettes déjà recueillies par M. C. W. Blegen, qui a aussi rempli de ses trouvailles les vitrines de Korakou, de Zygouriès et de Proshymna.

La foisonnante richesse, la clarté et le charme de cette exposition attirent, retiennent les visiteurs. On saisit, par contraste, le relatif primitivisme des arts dans la salle thessalienne, la simplicité gracieuse du goût cycladique, la somptuosité de l'époque mycénienne. Les conservateurs du Musée National d'Athènes, et leur équipe de collaborateurs méritent les plus grands éloges[1]. O. SARGNON.

Le « diolcos » de Corinthe.

M. N. Verdélis, éphore de Corinthie et d'Argolide, a par deux fois (*Ath. Mitt.*, 71, 1956, 51-59 ; *Illustrated London News*, 19 octobre 1957) annoncé la découverte du fameux *diolcos* de l'isthme de Corinthe, sur lequel on a tant écrit, sans avoir le plus souvent de documents archéologiques[2].

Comme bien souvent, la découverte fut fortuite. Un bulldozer de l'École du génie militaire de Poseidonia ayant mis au jour des blocs antiques, M. N. Verdélis s'avisa justement qu'ils rappelaient ceux qu'avait signalés M. Fowler[3] comme « restes possibles » du *diolcos*, et il fit dégager les fondations rencontrées par hasard. Il put ainsi suivre sur une longueur de 160 m un véritable ruban de pierre : c'était une route formée de plaques de calcaire rectangulaires bien assemblées, à joints vifs creusée de deux rainures parallèles, séparées par un intervalle de 1 m,50, donc la véritable voie dans laquelle pouvait se déplacer un chariot à quatre roues, ou encore un char à deux roues transportant d'un golfe à l'autre les bateaux dont il avait été chargé (p. ex. *Ill. London News*, *l. l.*, fig. 12). La largeur de la route de pierre varie entre 3 m,50 et 5 m ; à l'embouchure du canal moderne, sur la rive orientale du golfe de Corinthe, ont été notés par M. Fowler[4] des blocs comparables, mais sans rainures, et la route atteint alors 10 m de large : on peut supposer, sans grand risque d'erreur, que là le navire était halé en ripant de la mer à la voie par le moyen de rouleaux ; le trajet accompli, sur la rive du golfe Saronique, le navire déhalait par un procédé analogue, les rouleaux lui permettant alors d'être remis à flot. Mais la traction ne se faisait pas seulement par le moyen d'une voie en creux : M. N. Verdélis a en effet observé que les rainures sont remplacées, dans le secteur du *diolcos* dégagé au Nord du canal moderne, par des murs parallèles de très faible hauteur, lorsque le tracé présente des courbes ou des déclivités. L'un des murs présente une larg. de 1 m,10, pour l'autre elle est de 1 m,50. En outre la face intérieure des

1. Parmi les collaborateurs, nous remercions les associés scientifiques, Mme A. Sakellariou, Mlles Chr. Kardara et Evi Stassinopoulou, M. G. Papathanasopoulos, et tous ceux qui ont préparé la décoration architecturale des salles, la présentation des objets. On sait que, depuis lors, l'inauguration des objets de la collection H. Stathatos, à Athènes, a marqué un nouveau et grand succès. — Sur la vie privée dans l'ancienne Mycènes, A. J. B. WACE, *Illustr. London News*, 2 fév. 1957, p. 179-181 ; sur les importantes fouilles de M. Sp. Marinatos au N. E. de la Baie de Pylos-Navarin, cf. *ibid.*, 6 avril 1957, p. 540-543.

2. L'étude de M. Harold N. FOWLER, *Corinth*, *I*, Cambridge (Mass.), 1932, p. 49 sqq., fait exception. Cf. d'autre part, *BCH.*, 81, 1957, II, p. 526-528, fig. 1-6 et *AJA.*, 161, 1957, p. 283 et pl. 83, 3.

3. *Ill. L. N.*, p. 52, fig. 9.

4. *L. l.*, p. 51, fig. 18.

murs est légèrement biseautée, ce qui empêchait les roues — dont on a relevé des traces — de « dérailler ». La substitution des petits murs aux rainures doit s'expliquer si l'on songe que, dans le cas d'une plate-forme montée sur deux roues, les virages et les côtes provoquaient, aux jantes et aux raies de la roue, des frottements contre la paroi de la rainure ; il fallait donc les éviter ; *a fortiori*, si la plate-forme était montée

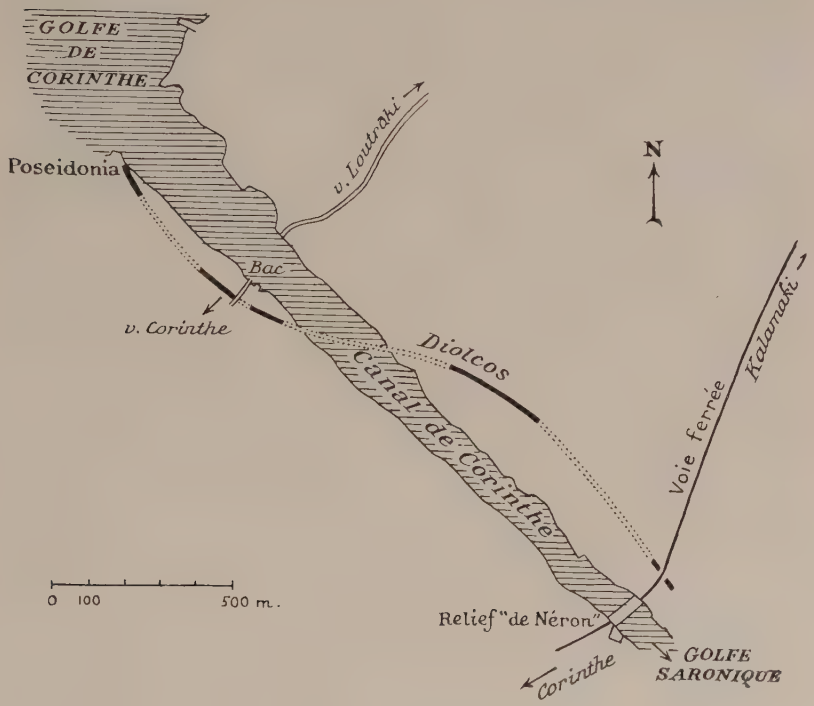

Fig. 1. — Tracé du *diolcos*.

sur quatre roues, l'absence d'un différentiel, la fixité de l'avant-train rendaient la traction difficile. — Le tracé du *diolcos*, tel que l'ont restitué les fouilles et les sondages de M. Verdélis (voir notre fig. 1), confirme l'indication de Strabon (VIII, p. 380), selon qui le *diolcos* partait de Schoinous — à peu près Kalamaki d'aujourd'hui — sur la rive N. du golfe Saronique, traversait l'isthme dans sa partie la plus étroite et aboutissait près de Poséidonia. — La question de la date se pose aussitôt et M. N. Verdélis observe qu'elle peut être déterminée par les lettres gravées en plusieurs endroits, et dans le voisinage des murs bas : ce ne sont pas des marques de tâcherons, mais probablement des signaux comparables à ceux que nous employons aujourd'hui sur les routes ou sur les voies ferrées ; elles appartiennent à l'alphabet corinthien, et M. Verdélis, qui en donne une photographie, les fait remonter à la fin du VII^e^ ou au début du VI^e^ siècle. Il en résulte que le *diolcos* était en service

depuis longtemps, lorsque Thucydide en a parlé (III, 15) pour la première fois en son histoire. Il n'avait pas à insister sur un mode de transport qui devait être bien connu de ses lecteurs, à preuve l'allusion que fait Hérodote (VII, 24)[1]. Il est probable que le *diolcos* était employé pour les petits bâtiments, pour les *ploia* comparables aux caïques actuels et qui faisaient le cabotage. L'effort des Lacédémoniens dont parle Thucydide (III, 15) consiste non pas à bâtir un *diolcos*, mais à en intensifier le trafic en permettant d'y faire passer dans les plus brefs délais des navires plus importants en nombre et en tonnage que les *ploia* du trafic normal (qui, en raison des événements, devait être très réduit). D'où la nécessité de construire des machines appropriées à ces navires, ce que marque bien l'imparfait employé par l'écrivain. Enfin, on peut rappeler que la représentation de Dionysos assis sur son bateau monté sur des roulettes, aux Anthestéries, cesse d'être le produit de l'imagination d'un artiste qui a figuré le « char naval » ; gardons-nous d'insister sur la comparaison ; mais la figuration de Dionysos est la transposition plus ou moins fantaisiste d'un fait réel : qui sait si le *diolcos* n'était pas parcouru par des chars du même type, à quatre roues[2] ? Y. B.

Une exposition internationale de photographies aériennes archéologiques.

Elle vient de se tenir à Milan (octobre 1957) ; elle a présenté en particulier de nouvelles et importantes découvertes italiennes[3]. Une section que la récente actualité autant que la qualité des clichés rend pleine d'intérêt concerne la découverte de la cité étrusque de Spina : née, comme souvent, d'une rencontre, celle de l'historien et du technicien. Les « inventeurs », le Pr N. Alfieri, directeur du Musée archéologique de Ferrara, et le photographe V. Valvassori, de Ravenne, viennent de présenter à ce sujet un rapport préliminaire[4]. La fouille de la nécropole gréco-étrusque de Valle Trebba rendait irritant le problème de Spina, cité qu'on s'obstina d'abord à chercher vers l'extrémité Sud de l'ancien delta du Pô, d'après un texte de Pline l'Ancien (*N.H.*, III, 120). De patientes investigations, reposant sur l'analyse des *conditions de possibilité* ou plutôt des *positions obligées* pour l'installation d'un habitat, c'est-à-dire sur une étude de géographie historique, et sur l'étymologie des toponymes (S. Maria in Pado Vetere), avaient déjà orienté la recherche du Pr Alfieri. De son côté, le Pr Valvassori, depuis 1953, avait étudié la réalisation d'un appareil de prise de vues capable de fournir des diapositives de grand format, dont le temps de pose serait calculé automatiquement, et dont les couleurs, destinées à faire ressortir les diffé-

1. Les hypothèses formées par M. Ed. Will, *Korinthiaka*, Paris, 1955, p. 334 sqq., sont désormais caduques ; elles ne se fondaient sur aucun document archéologique. La plaisanterie d'Aristophane, *Thesmoph.*, 647-8, qui scandalise M. Ed. Will, *l. l.*, p. 335, n. 3, ne s'explique pas par des raisons d'actualité, puisque la pièce date de 411 ; elle s'adresse à un certain public : voir les observations de Wil. Schmid, *Gesch. der griech. Lit.*, t. Ier, IV, Munich, 1946, p. 54, 306 et surtout p. 400 ; faut-il, pour ce genre de plaisanterie, renvoyer M. Will aux *Contes* de La Fontaine, IV, 12 : *Les lunettes* ?

2. Cf. H. Jeanmaire, *Dionysos*, Paris, 1951, p. 50 et 486 (bibliographie), et L. Deubner, *Attische Feste*, Berlin, nouv. éd., 1956, pl. 14, 2 et p. 102 sqq. ; sur le char de Priam, τετράκυκλον, cf. *Il.*, 24, 324.

3. Cf. *Catalogo della Mostra della fotografia aerea per la ricerca archeologica*, Centro Studi Lerici, Milano.

4. *La scoperta dell'abitato di Spina, apparecchi e tecnica relativi alle prospezioni aeree che hanno portato alla scoperta della città etrusca di Spina*, *Inedita*, nº 2-3, 1957.

rences de tonalité dues à la présence des ruines enfouies, seraient exaltées jusqu'à l'apparition de « dominantes » forcées, mais révélatrices, grâce à des filtres appropriés ou à un traitement spécial au laboratoire (réexposition à la lumière artificielle). Des expériences répétées ont été conduites avec des éclairages variés, à divers moments de l'année, notamment après les pluies. Les photographies exposées à Milan vont de la vue d'ensemble — montrant les avancées successives de la mer, sous forme de cordons littoraux seuls peuplés parce qu'émergés, le tracé de l'ancien cours du Pô et le *port-canal* étrusque — à des détails de l'habitat, véritables *insulae* géométriques et orientées, bordées de canaux plus sombres parce que couverts d'une herbe plus haute. Les fouilles, qui vont de pair avec la bonification de la zone, sont à peine commencées. Les photographies ont d'ailleurs révélé d'autres sites dispersés.

A Marzabotto, l'avion a permis de reconstruire le plan urbain sur une étendue bien plus vaste que celle que révélaient les fouilles, et de situer l'ancien cours du Reno. Un important travail a été réalisé sur les sites de Grande-Grèce par M. le Colonel G. Schmiedt, de l'Institut géographique militaire de Florence : à Sélinonte, la photographie aérienne lui a fait découvrir la topographie (parfaitement orthogonale) des quartiers situés au Nord et à l'Est de l'Acropole, et non encore fouillés. A Heraclea Minoa, dont on ne connaissait que le théâtre, quelques maisons et une partie des murs, la photographie donne une vision complète du plan urbain, véritable système « hippodamique » dans lequel s'insère parfaitement le théâtre.

Une application particulièrement saisissante de la méthode consiste, d'autre part, en la reconstitution de la bataille de Gela (Sicile) : on a retrouvé sur les clichés aériens l'emplacement des camps retranchés à l'Est et à l'Ouest de la cité. Les reconnaissances sur le terrain ont confirmé le récit de Diodore (XIII, 109).

A Paestum, la photographie aérienne sert à interpréter l'histoire récente du littoral (phénomène du *bradisismo*[1]) ; à retrouver les voies qui partent de la ville et surtout à reconstituer le plan urbain, où l'on peut distinguer deux phases successives. Les fouilles actuelles ont pleinement confirmé l'existence d'un réseau de voies orthogonales, en relation avec les portes de l'enceinte[2].

A Cosa, où l'on peut retrouver aussi le réticulé urbain, la photographie aérienne prouve l'existence d'une centuriation élémentaire[3]. Si l'on connaissait déjà les exemples de Lucques (centuriation et ancien tracé de l'Auser, de tonalité plus sombre avec orientation différente des cultures riveraines), de Centocelle, où, telle une radiographie, la vue aérienne complète les relevés faits en 1923, le site du port de Claude que l'on fouille actuellement, toute nouvelle est, du moins, la découverte de l'amphithéâtre et du théâtre de Lucus Feroniae et celle de ruines sous-marines près de Baia.

L'apport le plus neuf de l'exposition consiste dans l'utilisation de la photographie aérienne archéologique en vue de relevés, qui situent exactement les vestiges anciens par rapport aux courbes de niveau. MM. F. Castagnoli et G. Schmiedt ont fait pour Norba le même travail que pour Paestum, mais appuyé cette fois

1. Cf. p. ex. pour Paestum, *Rendiconti Acc. Sc. fis e mat. di Napoli*, série 4ª, vol. IV, 1934, p. 3-12 (G. d'Erasmo).

2. Cf. la belle étude de G. Schmiedt et F. Castagnoli, *L'Universo*, 1955, nº 1, sous-titrée : *Il complesso urbanistico di Paestum.*

3. Cf. F. Castagnoli, La centuriazione di Cosa, *Mem. Amer. Acad.*, XXIV, 1956, p. 149 sqq.

sur un relevé photogrammétrique extrêmement précis[1] ; indispensable, étant donnée la nature accidentée du terrain, il prouve à merveille que le plan orthogonal n'a pas été l'apanage des cités de plaine. Les auteurs ont pu retracer le réseau urbain et y indiquer l'emplacement probable des édifices publics.

La même méthode a été appliquée avec succès à Castel Seprio, et à nouveau par le colonel Schmiedt, à Sélinonte et Agrigente. Le site de Sélinonte recèle des quartiers inconnus à plan orthogonal. Mais le cas d'Agrigente est véritablement stupéfiant. L'ouvrage récent de F. Castagnoli[2] avait supposé l'existence dans cette ancienne ville d'un schéma orthogonal et avait donné une première interprétation schématique de la vue aérienne. L'œil du technicien, aidé par un puissant stéréoscope à miroirs mobiles (type Galileo), a exhumé par avance le réticulé urbain (1 600 hectares qui font d'Agrigente une des plus grandes villes du monde méditerranéen, quelque chose comme le Chicago de ce Far-West hellénique). Une série de photographies à diverses échelles, et de plans avec nivellements, nous livre cet ensemble unitaire et grandiose. Les *insulae*, divisées par des *ambitus*, sont du même module qu'à Paestum (35 × 300 m). Des différences d'orientation font distinguer deux phases successives. En même temps qu'elle révèle les restes ensevelis, la photographie aérienne donne ici le cadre général de la cité, établit les relations topographiques *fonctionnelles* entre les affleurements à peine visibles et les restes repérés. On manquait jusqu'alors d'une vision d'ensemble : n'étaient connus que quelques pâtés de maisons, mais non leur groupement en *insulae* régulières, et leurs rapports avec le quartier hellénistico-romain. *La photographie aérienne* a amené en outre à l'identification de voies aboutissant aux portes ; de l'organisation même de ces portes, insuffisamment étudiée jusqu'ici ; du système d'aqueducs et, probablement, de la Colymbethra, la fameuse citerne d'Agrigente, de constructions militaires et, semble-t-il, du théâtre. Toutes ces découvertes sont appuyées par des photographies prises au sol. Des sondages superficiels ou même le simple examen attentif des lieux ont confirmé les hypothèses.

C'est donc sur la Grande-Grèce que se concentre pour l'instant l'attention[3]. La toute récente couverture aérienne de la Sicile, exécutée par les soins de l'ERAS en vue de la réforme agraire et de la bonification, sera soumise à une investigation systématique, déjà avancée pour les provinces de Gela et de Caltanisetta. Dans le cadre de l'exposition, une conférence très suivie du Dr Adamesteanu, directeur des Antiquités de cette région, a résumé les très importantes conclusions auxquelles l'ont amené ces nouvelles recherches[4]. Sans parler des trouvailles faites

---

1. *L'antica città di Norba ;* documentazione aerofotogrammetrica, Firenze, 1957 : avec plans anciens, vues au sol, carte, photographies aériennes et un admirable plan au 1/2 000 exécuté au stéréocartographe Santoni IV.

2. *Ippodamo di Mileto e l'urbanistica a pianta ortogonale*, Rome, 1957. Nous ne doutons pas que les mêmes découvertes ne viennent récompenser les recherches déjà en cours pour les cités d'Italie du Sud : Métaponte, la mystérieuse Siris, etc.

3. Ces découvertes, en attendant une première publication (sous presse), sont signalées dans un article du colonel Schmiedt, Ricerche archeologiche et fotografie aeree, *Bollettino di geodesia*, XVI, 3, 1957, qui nous livre en particulier des vues interprétées de Solonte, Agrigente, Heraclea Minoa et Selinonte. Les commentaires, solidement documentés, présentés à l'exposition, établissaient nettement la part des données connues et des apports nouveaux dus à la photographie aérienne.

4. Cf. Nouvelles fouilles à Gela et dans l'arrière-pays, *R.A.*, 1957, I, 1, p. 20-46 et II, 147-180. Voir aussi Monte Saraceno et il problema della penetrazione rodio-cretese nella Sicilia meridionale, *Archeologia classica*, VIII, 2, 1956.

à Naxos, à Leontini, sur plusieurs nécropoles préhistoriques, et à Gela même, où le tracé de l'enceinte « étudié pendant six années sur le terrain a été complété en six jours grâce à la photographie aérienne », on vient de révéler (photo aérienne) sur les sites habités de l'intérieur, que l'on considérait jusqu'ici comme des bourgades indigènes chaotiques, des plans orthogonaux témoignant de la pénétration avancée de la colonisation grecque dans l'Hinterland, et de l'influence qu'a exercée cette culture sur les civilisations indigènes. C'est le cas de M. Casale, M. Bubbonia, sans doute l'antique Omphakè, où un plan régulier (douze *cardines* coupant un *decumanus* Est-Ouest) est en rapport avec une enceinte *archaïque* de plus de 5 km de long. La photographie aérienne fait aussi découvrir les anciennes routes, comme les lignes de *phrouria* établies par Phalaris d'Agrigente. Raymond CHEVALLIER.

Le site de Morgantinè en Sicile.

Non loin de la villa impériale découverte dans le voisinage de Piazza Armerina en Sicile, une mission archéologique de l'Université de Princeton, dirigée par MM. Erik Sjöqvist et Richard Stillwell, a commencé des recherches (18 août-18 novembre 1955) auprès de la ville d'Aidone, à Serra Orlando ; ayant poursuivi le travail en 1956 (23 mars-23 juin)[1] et en 1957, la mission peut proposer une identification pour ce site qui répond à une cité grecque dont l'emplacement était demeuré inconnu : Morgantinè (ou Morgantina)[2]. Le nom était mentionné par plusieurs textes anciens : p. ex., Thucydide (IV, 65,1) relatant les événements de la « première expédition de Sicile » ; mais Morgantinè avait joué un rôle auparavant, puisqu'elle est prise par Doukétios en 459 (DIODORE, XI, 78) ; or, elle était alors considérée comme une ville importante, *axiologos* ; après le congrès de Gela (424), elle fut rachetée par les habitants de Camarina à Syracuse, qui avait refait la conquête après 447[3]. Elle reparaît dans l'histoire au début du IVe siècle lorsque, sous le commandement de Magon, les Carthaginois viennent s'établir sur le territoire des Agyrinéens, après avoir enlevé la plupart des cités à Denys (DIOD., XIV, 95). Lorsque, après la première guerre contre Carthage (398), Denys conquiert le pays sicule et les cités grecques de Sicile, il s'empare de Morgantinè (XIV, 78, 7) en 396[4]. Quelques années plus tard, les Carthaginois viennent s'établir au voisinage, sur la route qui menait du territoire des Agyrinéens à Morgantinè (XIV, 95). D'après Strabon, la ville a été détruite (VI, 270, 2, 4)[5].

La fouille avait permis de reconnaître le site ancien, établi sur une crête à une altitude d'environ 600 m, dominant de 300 m la vallée de Gornalunga et du Gela (anc. Eryces), donc à un point stratégique important. Elle révèle maintenant un ensemble urbain remarquable.

---

1. Voir les rapports préliminaires publiés par l'*A.J.A.*, 61, 1957, p. 151-159, par R. STILLWELL et E. SJÖQVIST ; *id.*, *ibid.* : 62, 1958, p. 155-164 (appendice par George A. STAMIRES).

2. Voir l'article d'E. SJÖQVIST, *Ill. London News*, 9 nov. 1957, p. 788-791 ; KENAN ERIM, *AJA.*, 62, 1958, p. 79-90 (cf. p. 88-89 ; E. SJÖQVIST, *ibid.*, p. 155-164.

3. Hermann WENTKER, *Sizilien und Athen*, Heidelberg, s. d. (1957), p. 126 et 70.

4. Selon la chronologie de WENTKER, *l. l.*, p. 96.

5. Voir aussi bibl. *ap.* Jean BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, 2e éd., Paris, 1957, p. 447-8 ; cf. encore A. W. GOMME, *A Hist. Comm. on Thucydides*, vol. III, Oxford, 1956, p. 523, et Hermann WENTKER, *l. l.*, p. 55.

Sur le versant Nord de l'acropole, sont apparus des restes d'un village préhistorique, remontant peut-être au XII^e^ siècle. Les nouveaux habitants ne se montrent qu'au milieu du VI^e^ siècle : ce sont des Grecs qui bâtissent un mur de rempart, et des temples dont les reliefs de décoration en terre cuite ont été retrouvés (p. ex. une antéfixe, peinte en noir, en rouge et en bleu, figurant une tête de Ménade : fig. 20, p. 791 des *Ill. L. News*), qui doit dater du 2^e^ quart du VI^e^ siècle ; une autre antéfixe représente une Gorgone (*ibid.*, fig. 17) ; on a découvert aussi des fragments de céramique attique à vernis noir et à vernis rouge, mêlés à des fragments sicules III et IV, et à d'autres, pures imitations locales de céramique attique. Une tombe creusée dans le roc, à voûte en forme de selle (*London News*, fig. 3, p. 788), avec un sarcophage de pierre, enfermait un grand nombre de vases attiques, intacts : surtout des lécythes à figures noires, des coupes, une œnochoé à figures noires ornée d'un Satyre dansant, et même des vases corinthiens (dernière moitié du VI^e^ siècle). Cet établissement grec archaïque semble prendre fin d'une manière soudaine dans la moitié du V^e^ siècle, ce qui répond à la conquête et à la destruction de Morgantinè par les Sicules conduits par Doukétios en 459.

Au Nord de l'agora, sur une petite colline, un sanctuaire de Déméter et de Perséphone, daté de la 1^re^ moitié du IV^e^ siècle et qui fut détruit vers la fin du III^e^ siècle : quelques fines terres cuites, datées du IV^e^ siècle, ont été découvertes dans ce *hiéron* ; elles se rapportaient au culte des déesses (voir fig. 19, 21, 22, 23, 24, p. 791 des *Ill. London News*).

C'est surtout l'agora, aménagée vers la fin du IV^e^ siècle, qui attire l'attention ; établie au croisement des deux principales rues de la ville, sur un terrain légèrement incliné, elle se divise naturellement en agora supérieure et en agora inférieure ; celle-ci avait l'aspect d'une aire théâtrale, en forme de polygone irrégulier[1]. Sur trois côtés dégagés, au Nord, au Sud, à l'Ouest, elle était pourvue de gradins sur une largeur de 55 m ; le côté Ouest présente 15 degrés, le côté Est, 13 degrés. Près du côté Est, la tribune d'où parlait l'orateur. Au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, des portiques avec des boutiques ; un propylée à l'angle Ouest[2]. Plus au Nord, un marché rectangulaire avec une cour centrale bordée de portiques et boutiques, et un édifice circulaire au milieu de la cour centrale. Plus au Sud, un autre marché a été reconnu ; enfin à l'Est, une villa hellénistique, avec une inscription de bienvenue ΕΥ ΕΧΕΙ (*Ill. L. News*, fig. 2, p. 788).

La construction de l'agora commença sous Agathocle (317-289) ; elle se poursuivit sous son successeur Hiéron II (270-215), car une grande quantité de monnaies a été retrouvée au nom de Hiéron, mais la première guerre punique (264-241) dut interrompre les travaux, et les édifices publics inachevés fournirent des matériaux à des demeures privées. La seconde guerre punique porta un grand coup à Morgantinè, qui avait pris parti pour Carthage (218-201) ; un S. C. de 211 donna la cité à l'Espagnol Mericus et à ses mercenaires ; des monnaies de bronze du II^e^ siècle portent l'inscription *Hispanorum*, fig. 16 et 17, p. 791). Il semble que la ville soit tombée en décadence et qu'elle ait disparu sans destruction violente, en attendant, pour reparaître à nos yeux et pour retrouver son nom, l'heureuse découverte de la mission américaine. Y. B.

---

1. Voir le plan (état 1956), dans *A.J.A.*, 61, 1957, pl. 53, fig. 1.
2. Sur des gradins analogues, par exemple sur le flanc Est du Kolonos Agoraios à Athènes, voir R. Martin, *B.C.H.*, 1942-43, p. 231 sqq., et du même, *Recherches sur l'agora grecque*, Paris, 1951, p. 251 sqq. et 322 sqq.

Le baptistère arien de Salone.

Dans son ouvrage, *History of Salonitan Christianity* (Oslo, 1951), M. E. Dyggve relevait un problème intéressant au sujet du baptistère arien de Salone. Il déclare que la basilique arienne et la basilique orthodoxe ont le même plan, que toutes les deux sont orientées dans le même sens et qu'elles ont chacune un baptistère octogonal au côté Nord avec des fonts baptismaux en forme de croix. La seule distinction à remarquer entre les deux édifices, c'est la situation des marches par lesquelles on entre dans les piscines. Dans le baptistère arien on descend du Nord au Sud, tandis que dans le baptistère de Nicée, la descente se fait de l'Ouest à l'Est (fig. 1). Selon M. Dyggve, cette différence ne peut pas être fortuite, et il avance

(*b*) (*a*)

Fig. 1. — (*a*) Le baptistère arien *(à dr.)*.
(*b*) *A g.*, Le baptistère orthodoxe.

comme hypothèse qu'on en trouvera l'explication dans une diversité de la pratique du rite[1].

Il est bien évident d'après les sources littéraires que le rite arien du baptême n'était pas d'accord, dans tous ces détails, avec celui de Nicée. Ainsi on apprend d'Épiphane[2] et de Théodore Lector[3] que les Ariens employaient une formule irrégulière, puisqu'ils ne baptisaient pas au nom triple, mais soit « par le Fils et dans le Saint-Esprit » soit « à la mort du Christ ». Et aussi plusieurs écrivains rapportent qu'une seule immersion était habituelle, au lieu de l'immersion triple en usage dans l'église catholique[4]. En dernier lieu, Épiphane[5] raconte la conduite bizarre d'un groupe d'entre les Ariens qui renversaient leurs candidats avant de leur administrer le rite.

Ce sont là les seules différences mentionnées, et il y a tout lieu de croire qu'il n'y en avait pas d'autres, puisque les écrivains orthodoxes n'auraient pas hésité à attaquer leurs adversaires au sujet de toute divergence de la pratique courante. A ce sujet l'*argumentum e silentio* est valable, sans contredit. Mais aucune de ces différences n'exige une disposition spéciale d'architecture, et nous devons conclure que M. Dyggve a tort quand il suggère que la distinction entre les baptistères arien et orthodoxe avait son origine dans une différence de la pratique du rite. Est-ce qu'il y a, alors, une autre explication qui tienne compte de tous les faits ?

---

1. *L. l.*, p. 54.
2. Migne, *Patrologia graeca*, 42, 637 B.
3. *P.G.*, 86[1], 196 B.
4. Théodoret, *P.G.*, 83, 419 C ; Socrate, *P.G.*, 67, 650 A ; Sozomène, *P.G.*, 67, 1362 C ; Didyme, *P.G.*, 39, 720 A.
5. *P.G.*, 42, 337 C.

Le baptistère arien est à peu près un quart de siècle plus ancien que celui de Nicée ; celui-ci était d'abord un édifice à angle droit et il n'a été transformé en octogone qu'en A. D. 500-550[1]. Il faut donc nous occuper en premier lieu du baptistère arien. Quand on se servit là du plan octogonal, l'architecte était d'accord avec beaucoup de ses prédécesseurs orthodoxes ; il subissait sans doute l'influence du rapport mystique existant entre ce plan et le huitième jour, c'est-à-dire le jour de la résurrection du Christ[2]. Il construisit les fonts baptismaux en forme de croix, et là encore il n'était pas novateur. Ensuite, il devait leur fournir des degrés qui descendaient dans la piscine et il nous faut nous demander si pour ces aménagements, il avait des précédents aptes à lui indiquer leur orientation précise.

Les deux points cardinaux dont on fait mention à l'égard du baptême sont l'Est et l'Ouest. Le candidat devait faire face à l'Ouest afin de renier Satan[3], puis il se retournait vers l'Est afin de proclamer sa foi[4]. Or ces deux actions n'avaient pas lieu, selon saint Cyrille de Jérusalem, près des fonts baptismaux, mais dans une des salles extérieures (τό προαύλιον) du baptistère. Il paraîtrait alors que nulle orientation particulière des fonts baptismaux n'était exigée par ces actions rituelles. De plus, le *Testamentum Domini*, un document syriaque du v^e^ siècle, qui explique comment on doit bâtir une église, insiste sur la nécessité de mettre le sanctuaire à l'Est, mais en faisant allusion au baptistère, il ne pose pas de règle au sujet de sa disposition intérieure[5]. L'architecte, à ce qu'il semble, pouvait disposer la piscine à son gré. Un examen de plusieurs autres fonts baptismaux[6], qui ont été mis au jour ailleurs, confirmera cette impression.

A Castiglione, il y a un bassin circulaire dans lequel on pouvait descendre par quatre petits degrés, dont deux arrondis au Nord-Est et au Sud-Ouest et deux rectangulaires au Nord-Ouest et au Sud-Est, disposés en croix[7]. A Gouea, les fonts consistent en un bassin circulaire duquel on a l'accès par un petit escalier de trois degrés au Sud-Ouest[8]. A Tigzirt et à Tipasa, les fonts offrent à l'intérieur trois marches circulaires[9]. Dans la grande basilique de Morsott, les fonts sont rectangulaires, entourés de deux degrés en pierre de taille[10]. A ʿAmwâs, les fonts sont en quatre feuilles ; on y entre par deux degrés aménagés dans le bras occidental de la croix[11]. A Gerasa, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, les fonts sont également en quatre feuilles et l'on y descend par un seul degré et du Nord-Est et du Sud-Ouest[12], tandis que, dans la piscine ovale de l'église de Saint-Théodore, on descend des deux mêmes directions par quatre degrés[13]. A S'baita, dans le baptistère de

1. Dyggve, *l. l.*, p. 26, 31, 54.
2. Cf. Ambroise, *Ep.*, 20, 44.
3. Cyrille, *Mystag.*, I, 2.
4. Ambroise, *De myst.*, 7.
5. *Gerasa*, éd. C. H. Kraeling, 1938, p. 175-6.
6. On ne doit remarquer que les piscines convenables au baptême par immersion et les nombreuses cuves propres à l'affusion sont hors de propos.
7. S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, 1901, p. 188.
8. *Ibid.*, p. 199.
9. *Ibid.*, p. 295, 318.
10. *Ibid.*, p. 232.
11. J. Lassus, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, 1947, p. 81.
12. Gerasa, *l. l.*, pl. XXXVII.
13. *Ibid.*, pl. XXXIII.

l'église septentrionale, il y a une piscine en forme de croix de Malte, avec quatre degrés qui descendent dans les bras oriental et occidental[1].

Nul besoin d'allonger ici cette liste, puisqu'on a déjà avancé assez de preuves pour démontrer que les architectes des IVe, Ve et VIe siècles, en des régions diverses de l'Empire, ne se sentaient pas obligés de régler, ni la forme, ni l'orientation des fonts baptismaux selon un plan déterminé à l'avance. Donc on peut se permettre de croire que celui qui était chargé de construire le baptistère arien de Salone l'a disposé d'après ses propres idées, sans aucune obligation imposée par le rite ; et, puisqu'il se servit de la croix latine, à bras égaux, il n'y avait nul besoin imposé par la forme qui l'obligeât à installer les degrés dans telle ou telle orientation spéciale.

L'architecte du baptistère orthodoxe avait évidemment l'intention de construire quelque chose de meilleur et de plus grand que son adversaire hérétique. Aussi son octogone (*b*) est plus spacieux ; à l'extérieur, il y a un beau prostyle, tandis qu'à l'intérieur on trouve un cercle gracieux de colonnes. L'architecte a aussi choisi comme plan des fonts baptismaux la croix grecque ; mais on ne peut attacher aucune signification doctrinale ou liturgique à ce changement. Il se peut que l'utilisation de cette forme provienne de la construction de l'église cruciforme qui est contiguë au Sud à l'église épiscopale. Ces deux bâtiments étaient à l'origine des basiliques geminées. Pendant la première moitié du VIe siècle, à l'époque même où fut reconstruit le baptistère orthodoxe, la basilique méridionale était pareillement reconstruite, et elle prenait le plan de la croix grecque[2]. Donc il n'est pas impossible que la forme des fonts baptismaux révèle l'influence du plan de l'église transformée, et l'on penserait que la piscine a dû être « orientée », c'est-à-dire vers l'Est, ainsi que l'église dont elle reproduit le plan en miniature. La croix grecque ayant un bras plus long que les autres, il faut que les degrés, s'il y a un seul escalier, soient placés sur le bras le plus long, à savoir celui de l'Ouest.

Il nous semble que cette interprétation des témoignages archéologiques suffit pour expliquer les différences et les ressemblances entre les baptistères arien et orthodoxe de Salone sans qu'on ait recours à l'hypothèse de M. E. Dyggve, pour laquelle il n'y a nulle preuve. J.-G. Davies.

Propos sur le paysage gallo-romain.

Les paysages que nous contemplons aujourd'hui ne sont plus ceux que connurent les Gallo-Romains (Robert Dauvergne, Aspects de la vie rurale française. Journées d'Ethnographie, 1956, *Revue de synthèse*, LXXXVIII, 1957, p. 343-346). Rien, en effet, ne diffère plus du paysage classique de la rivière française, aux berges nettes et parallèles, bordées d'arbres, entre des prairies bien plates, que celui des premiers siècles de notre ère, aux rivières beaucoup plus larges, moins profondes, aux rives assez imprécises, parfois délaissées par l'homme, coupées de marécages et de bras latéraux.

Pareilles transformations, resserrement et canalisation des rivières, création de prairies, sont le fait de l'action de l'homme sur le sol, non seulement dans le sens horizontal, dessèchement du marais, aménagement des cultures en terrasses, mais

1. C. Baly, S'baita, *Palestine Exploration Fund Quarterly Statement*, 1935, p. 177.
2. E. Dyggve, *l. l.*, p. 24, 26.

aussi vertical. Le sol, ou tout au moins son niveau, résultent d'une création permanente, et partout le paysan fut un terrassier en même temps qu'un cultivateur. Un exemple frappant en est apporté par les fouilles des Fontaines-Salées, à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne), où le niveau gallo-romain était enfoui à une grande profondeur, le remblai pouvant souvent atteindre 7 m. Au cours de la deuxième moitié du XIVe siècle, l'abbaye de Vézelay, propriétaire des Fontaines-Salées, pour obtenir un niveau horizontal à travers ses champs et ses prés, entreprend un gigantesque comblement qui amena la disparition complète, sous le remblai, des ruines des thermes gallo-romains, des captages des sources minérales, des accidents de terrain, bras de rivière et dépressions marécageuses.

Ailleurs à travers la Gaule, on a partout nivelé, aplani, coupant les pentes par des gradins réguliers (rideaux de Picardie). Un examen des plans du XVIIIe siècle, c'est-à-dire d'un passé encore récent, fait connaître, pour la Beauce, un état du sol bien différent de celui de la plaine contemporaine. Cette énorme étendue de terres horizontales sur laquelle ondulent les blés ne fut obtenue que par un effort de terrassement constant qui, là aussi, a fait disparaître les irrégularités du relief : buttes, fosses, carrières ou marnières. Aussi l'absence de ruines enfouies par le travail de la paysannerie est à prendre en sérieuse considération, lorsqu'il s'agit de dresser le bilan de l'occupation territoriale de l'une de nos régions : absence de ruines ne signifie pas nécessairement présence de la forêt ou de la lande inculte.

Un autre aspect du paysage est à étudier dans ces recherches sur l'aménagement du territoire : la forêt. Les grandes sylves contemporaines de la Seine-Maritime[1] ou de l'Oise ont révélé l'existence d'établissements gallo-romains qui ne furent certainement pas installés en plein bois. Il faut alors conclure à l'existence d'un régime forestier différent de l'actuel. Aux temps gallo-romains, des régions forestières, plateau de Bosc, Roumare, Compiègne, étaient libres de bois. Il en était de même, au IIe millénaire avant notre ère, du grand cimetière des Moidons (Jura), qui n'alignait pas ses tertres funéraires dans la forêt, mais dans une steppe herbue.

La diversité des niveaux dégagés avant d'arriver au sol gallo-romain est un repère pour mesurer l'évolution des sites cultivés, et on ne peut que regretter l'indifférence attachée à l'examen de ces « terres d'apport » ou « terres végétales », qui aurait pu fournir tant de renseignements à l'archéologie du sol, fort délaissée encore dans l'étude de l'histoire rurale. Il ne serait pas inutile, lorsque faire se peut, de consulter, avant la fouille d'un établissement agricole gallo-romain, les anciens plans du Génie et des Ponts et Chaussées, sur lesquels sont notées certaines particularités de la surface du sol, « ancien marais desséché », ou « ancien niveau de culture ».

R. L.

Du nouveau sur les pérégrinations militaires de Xerxès.

C'est l'Académie française qui nous l'offre.

Le 27 mars 1958, recevant M. R. Kemp expert en tous théâtres, M. Émile Henriot s'est porté affectueusement au secours de Clio, la Muse sans grands hommes, comme on veut qu'elle le soit en notre siècle si vaillamment anti-événementiel.

Ayant noté que Delphes est toujours en place, et qu'il en avait tiré récemment quelque instruction, M. É. Henriot a dit au récipiendaire :

1. Cf. Lucien Musset, *Rev. arch.*, 1950, II, p. 84 sqq. (cf. p. 90).

« Vous n'avez pas pris cela (Delphes) pour un mythe.... Puis :

« On montre en Asie Mineure *(sic !)* sur les bords du fleuve Adonis, la roche surplombant le passage où ont été depuis les premiers temps inscrits dans la pierre — d'Assurbanipal, de Xerxès, et d'Alexandre, à Pompée, à Allenby, et à notre général Gouraud — les noms de tous les conquérants, qui, ayant affaire par là, depuis deux mille ans et plus, ont franchi cette porte sur un autre monde.

« Restez-vous méfiant sur cette répétition constatée ? »

Hélas ! Si nous ne savons pas bien ce qu'en pense humblement M. R. Kemp — et moins encore ce qu'avait pu dire le comité de lecture, semble-t-il, consentant — il faut avouer que notre inquiétude personnelle persiste. Hérodote ne croyait-il pas savoir — et nous aussi ! — que, pour aller attaquer la petite Grèce, cet affreux colonialiste de Xerxès était passé — plutôt qu'aux parages de Byblos et du fleuve « Adonis » ! — par l'Hellespont, le Mont Athos, et la Grèce du Nord[1] ?

Ah ! comme elle est chancelante, et conjecturale — *dixit* E. Renan — notre petite science historique ! Il est vrai que M. É. Henriot tend la perche à Xerxès en transférant le « fleuve Adonis » en Asie Mineure, ce qui pourra faire frémir aussi les cartographes, et même les Phéniciens.

La Grèce, avec la grâce, et sans le grec.

La Grèce éternelle est renouvelée sans cesse, au jour le jour, par les voyages et les voyageurs. — Allant vers Byzance, M. Philippe Jullian l'a vue, de ses deux yeux ; il le dit à la *Revue des Deux-Mondes* (1er mars) (cf. p. 30-44 : « Une saison à Byzance ») :

P. 30 : « Il faut arriver à l'Acropole par Tarascon, car, par ces ruelles aux maisons blanchies à la chaux, décorées de pilastres, d'*acropières*, de frontons minuscules, précédées de leurs jardinets fiers de leurs *philodendrons*, où, sur des chaises, des Tartarins moustachus... », etc.

P. 38 : « Comme l'on s'éloignait de Salonique pour s'enfoncer en *Chalcédoine*, les routes devenaient de plus en plus mauvaises. »

Hélas, ô Chalcidique, la géographie aussi ; et non moins que les acrotères, les rhododendrons font ici figure de méconnus.

Ibid., p. 34 : « Jamais on n'avait si bien vu que la science est inconciliable avec la grâce ». Mais le tourisme serait-il inconciliable avec la géographie, la botanique et l'orthographe, à la fois ? Ce doit être la faute des archéologues...

Ibid., p. 34-35 : « Nous devions nous retrouver le lendemain à Éleusis, et encore nous plaindre. Les ruines étaient fort bien arrangées, point cette fois-ci par cette école d'archéologues, qui, comme des anatomistes, grattent le sol jusqu'au roc pour trouver les tessons les plus anciens, mais plutôt par des « esthéticiens » qui relevaient les colonnes, entouraient les statues mutilées de lauriers-roses. Hélas ! là aussi, entre les déesses et la mer, se dressaient des cheminées d'usine... »

Ibid., p. 43 : « Dyonisou (saint Denis !) ». — Etc.

Quels méfaits partout, et de tant de sciences coupables ! Il n'est que temps de demander (la) grâce !

---

1. A cela se rapporte l'ébauche d'un alexandrin de Victor Hugo, recueilli dans ses feuillets inédits :

Xerxès fouette la mer sans troubler un hareng...

Mais il faudrait aussi, sans doute, faire quelque réserve sur les harengs de l'Hellespont.

BIBLIOGRAPHIE

Christian Zervos, *L'art de la Crète néolithique et minoenne*, éd. Cahiers d'art, Paris, 14, rue du Dragon, 1956, gd in-4°, 524 p., 807 fig. h.-t. (p. 59-488) et 8 pl. en couleurs ; à la p. 508, carte de la Crète néolithique et minoenne (après la p. 508). — Malgré la modestie du titre qui pourrait ne laisser attendre ici qu'une étude réservée à l'*art* (et des hautes époques), ce somptueux in-4° aborde des sujets divers, espacés dans le temps, tous d'intérêt capital : c'est qu'il est l'œuvre, au total, d'un thiase bien constitué, qui, comme on voit, *miscuit utile dulci* : maintes informations documentaires ont été fournies par M. N. Platon, de qui relèvent les choix faits dans les collections du Musée d'Héracleion ; il aime son sujet ; il connaît aussi parfaitement tous les sites, ainsi que M. Stylianos Alexiou, son adjoint au musée de l'île. Dès lors, les commentateurs et photographes des *Cahiers d'art* ne se sont pas trouvés dépaysés. L'illustration photographique (de M. J. Lavaud) est précieuse, et plusieurs documents jusqu'ici desservis par l'image, comme les déesses de Gazi par exemple, retrouvent le rang mérité. On voit revivre un art d'une exceptionnelle vitalité et indépendance, d'une fraîcheur enjouée et hardie, aux limites du primitivisme du Proche-Orient, et de l'aurore du monde égéen ; son bienfait — sous tous les aspects — s'ouvre aux yeux ravis des lecteurs. Disons d'ailleurs que la Crète n'a pas fourni seule sur place les éléments : d'autres collections livrent ici aussi, à l'occasion, leurs trésors : il serait bien injuste de ne pas reconnaître, et le risque de l'entreprise, et son succès[1].

Est signalée d'abord la position de la civilisation crétoise pendant le Néolithique (5000-2600) et la période pré-palatiale (2600-2000). Une ère proto-palatiale est fixée au *M. M.* (2000-1700) ; une période néo-palatiale aurait coïncidé avec le M. R. (1700-1400). Tout cela est encore sujet à discussion. C'est vers 1100 qu'est placée l'invasion dorienne, sans qu'il soit fait état, entre 1400 et cette date, d'une occupation achéenne effective : la période reste vide.

P. 257 sqq., on trouve des aperçus intéressants, quelquefois un peu vagues, sur la religion minoenne : on pourrait du moins, en vertu du titre, s'étonner un peu

1. Les photographies en couleur sont magnifiques : cf. par exemple le paysage de l'oiseau bleu et des amaryllidées en fleurs (pl. 3 à la p. 16). Pour les photographies en noir, on pourra trouver qu'elles ont parfois un peu abusé des « gros plans » (pour les œuvres du primitivisme, dont la monotonie relative accable parfois les regards). Quelques légendes seraient encore à corriger (add. au rectificatif p. 522) ; certaines ont déjà, d'ailleurs, exercé leurs ravages (par exemple, p. 59, la « tour de garde », au vrai *loggia* de l'entrée : à claire-voie, avec le motif de la domestication du taureau : R. Huyghe, *L'art et l'homme*, Crète) ; p. 214, fig. 266 : les doubles figurines de Tylissos ont été expliquées : elles ne sont pas des « cloches ». Quelques objets inédits sont publiés çà et là par anticipation : ainsi, des vases provenant de Malia, qui étaient inédits ; même quand les auteurs des fouilles ont disparu, on eût jugé bon que le produit de leur travail fût réservé à l'équipe française.

de les voir apparaître avant ceux sur l'art, qui sont présentés seulement après les illustrations, p. 489 sqq. — L'intérêt est attiré justement sur les usages religieux, en partie ésotériques, des Crétois, qui ont légué à la Grèce la pratique des mystères (p. 27-28). Un dénombrement des grottes-sanctuaires connues (les récentes explorations de P. Faure ont ajouté à leur liste) nous est offert, p. 29-30 ; vient ensuite la liste des *peak-sanctuaries* (hauts-lieux) du M. M. ; constatation de l'insuffisance des fouilles au sanctuaire du Prophète Ilias de Malia, et contestation sur les dates (M. M. III seulement, selon N. Platon). Tout ce qui est expliqué du rôle des grottes et des hauts lieux est instructif ; de même la liste des sanctuaires domestiques, car elle met en évidence une des originalités de la religion minoenne, transmise à la Grèce avec le culte du taureau, du bélier, du serpent, etc. (cf. p. 34-35 : symbolisme des couleurs). L'étude du culte funéraire, p. 37 sqq., est fort suggestive. P. 41, sur le rôle des cornes dites de consécration, on peut maintenant bénéficier des données nouvelles recueillies dans la nécropole royale de Saqqarah Nord, et grâce aux fouilles plus récentes encore de Beyce Sultan, de Malia, etc[1]. Le rapport avec les sacrifices n'est pas douteux. — La primauté de la grande déesse crétoise, maîtresse de la vie animale et végétale, est justement marquée. — P. 59 sqq., sur les palais, les villas, les maisons, les villes, les antres sacrés, la documentation abondante forme un répertoire commode : on regrettera que les nouvelles découvertes de Phaestos, de Gortyne, dues à l'École italienne, n'aient pu trouver place. — P. 400, fig. 597, la construction représentée (haut., $0^{m},17^{1}$) n'est pas un temple, mais la maquette d'un autel (à *prothysis*), avec, en haut, les cornes de consécration, expliquant, entre autres, une récente découverte de Malia. Les fig. 774-775 (p. 466-467), pour la déesse sub-minoenne de Gazi, montrent au mieux le diadème orné de pavots dressés (cf. la parure funéraire de la dame de Vix, et le Dionysos d'un vase peint de Ceglie de Bari, *Rev. arch.*, 1933, II, p. 19, fig. 5). On remarquera le masque d'or d'une tombe de Mouliana, fig. 787, p. 474, expliquant ceux de Mycènes, de Chypre (Enkomi), de la Nécropole de Trebenischte. — « Le coup d'œil sur l'art », qui intervient seulement à partir de la p. 489, est un peu rapide ; d'autre part, il aurait pu être placé, à mon sens, avant les figures commentées ; le classement par périodes y reprend, sans avantage, des catégories déjà proposées : ce qui témoigne d'un certain flottement de composition, qu'on eût pu éviter, semble-t-il.

Voici quelques remarques : à propos des fouilles, la mention d'une simple « tentative » française en 1891-1892 est insuffisante, voire injuste. Il y a eu dès alors des travaux, des prises de position (B. Haussoullier (*BCH*, 1880, p. 124-129), puis J. Demargne et autres). P. 2 : l'histoire de la découverte de Malia ne commence pas avec F. Chapouthier « et ses collaborateurs » : c'est la cession généreuse faite par J. Hatzidakis à moi-même et à l'École française, en 1920, qui avait permis l'ouverture du chantier du Palais, avec L. Renaudin, inventeur des premières tablettes hiéroglyphiques inscrites, puis J. Charbonneaux, découvreur de la hachette de la panthère attelée, puis enfin ceux qui sont nommés ici à la suite. Les nécropoles ont été explorées à partir de 1920 à 1929, à Malia ; et il n'y a pas eu alors la « longue interruption » dont il est parlé, avant les fouilles (infructueuses) d'Itanos. — P. 3 : il est permis de trouver que les phrases terminales, qui ne sont d'ailleurs pas très bien venues, pour la forme, sont un peu injustes vis-à-vis des

1. On se gardera d'accepter la chronologie anglaise qui viserait à dater le palais de Beyce Sultan d'avant celui de Malia ; d'autre part, les ressemblances ont été exagérées, par les mêmes érudits, de l'un à l'autre, des édifices comparés.

civilisations de l'Égypte et de l'Orient asiatique, auxquelles la Crète doit tant (cf. ce qui est dit, plus justement, p. 7, sur l'origine de l'industrie métallique, par exemple ; p. 8 du rapport, des bijoux d'art avec ceux de la fin du *M. A.* en Crète). P. 8 : il faut conserver la distinction nécessaire entre la forme du skyphos et celle de la coupe. *Ibid.*, la question de l'origine de la spirale serait à reprendre (cf. V. Popovitch, *Rev. arch.*, 1958, I, 2, p. 129). Il serait temps de ne plus parler de « salières » à propos des vases rituels pour la polyspermie *(kernoi)*. — P. 13 : ce qui est dit de la présence « très probable » des navigateurs égéens aux îles Lipari, se présente aujourd'hui comme une certitude. — P. 18, on notera l'adhésion donnée à la théorie des Keftiu micrasiates. Les auteurs ne paraissent pas connaître les travaux de P. Montet et de Vercoutter, etc., sur les Haou-Nebout, les Keftiu, et les défilés des tombes thébaines. — P. 21-22, ce qui est dit du désastre de Cnossos en 1400, contre l'hypothèse d'une invasion achéenne, est judicieux. — La question du linéaire B a été abordée, mais il est évident que l'apparition supposée de la race grecque en Crète avant 1400, malgré les tentatives les plus récentes, ne reçoit encore aucun appui de l'exploration archéologique en Crète. — Il y a à la fin du volume, p. 506-508, un *excursus* sur les écritures de la Crète minoenne : on y voit remis en valeur l'effort — déjà trop oublié — des prédécesseurs de M. Ventris et J. Chadwick ; résumé, à lire, des critiques formulées par V. Georgiev, N. Platon (justes réflexions au sujet du système et des incidences à consentir sur l'histoire de la civilisation de l'île)[1]. P. 509-512, essai de chronologie minoenne (par N. Platon) ; p. 513 sqq. : notes et bibliographies. Il y a à la fin des *Index* et des tables. Ch. P.

Archaeologica Orientalia in memoriam Ernst Herzfeld, édités par les soins de **George C. Miles**, Glucksradt et New York, J. J. Augustin, 1952 ; in-4°, IV + 280 p., 36 pl. h. t., nombreuses fig. dans le texte. — Ce volume d'hommages posthumes (E. Herzfeld, né le 23 juillet 1879, est mort le 21 janvier 1948) est présenté luxueusement[2] et avec un soin extrême, digne du savant qui a mérité cette gerbe funéraire de la façon que l'on sait. Un comité de cinq membres, de divers pays, a assuré la publication, remarquable par la qualité des textes et des figures. Après une notice nécrologique due à C. R. Morey[3], lui-même disparu aujourd'hui (*Rev. arch.*, 1957, I, p. 79), on trouvera ici vingt-huit contributions, correspondant à un vaste champ d'études, temps et espace. Nous chercherons ci-après à les distribuer selon la nature des sujets.

Topographie et architecture. — M. André Godard, p. 119-128 et pl. 24, donne des indications sur les travaux de Persépolis : il retrace l'histoire des fouilles menées

1. Un certain flottement est sensible entre les vives critiques du début du livre (contre A. J. B. Wace, et les linguistes anglais, cf. N. Platon, *Kritika Khronika*, 1954, p. 143-163) et la note finale, p. 506-508, qui peut paraître conclure de façon apaisée et encourageante pour les plus récents déchiffreurs. Cf. pour un jugement comparable, Ch. Delvoye, *Phoibos* (8-9, 1953-1955, p. 54-61), mais avec des réserves aussi ; la discussion continue en Belgique, en Allemagne, en Angleterre même ; s'il reste peu de place pour des doutes fondés, la méthode d'interprétation ne semble pas, jusqu'ici, exempte d'incertitudes, ou de témérités, comme on peut voir à l'usage.

2. On eût attendu un relevé des planches et figures.

3. P. 279-280, on trouvera des suppléments à la bibliographie d'E. H., telle qu'elle avait paru dans *Ars islamica*, VII, p. 82-92. P. 139-143, Murad Kamil a donné des « notes posthumes » concernant le livre d'H., paru à Princeton en 1947 : *Zoroaster and his world* (surtout des rectifications typographiques).

depuis 1931 par E. Herzfeld et Eric Schmidt au nom de l'Université de Chicago, et plus récemment par les préposés iraniens. On a exploré les deux cours au N. de l'Apadana et l'édifice aux cent colonnes. Selon l'A., le portique occidental aurait constitué la principale salle de réception : la « salle aux cent colonnes » serait un édifice cérémoniel à l'usage de l'armée (?) Mais on sait que cette hypothèse — inattendue — a déjà été vivement combattue par Arthur Upham Pope, *Archaeology*, 10, 1957, n° 2 (été), p. 123-130, dont l'étude est intitulée *Persepolis as a ritual city*. M. A. G., dans le *Memorial H.*, fait mention de la découverte du Palais d'Artaxerxès III, des travaux exécutés sur les murs, des essais de reconstitution et de conservation. — Mlle Marguerite Van Berchem, p. 21-31, pl. 2-4, a pris pour titre : *A la recherche de Sedrata (France-Algérie)*. Cette petite ville saharienne[1], habitée et très probablement construite par des Ibaḍites, était florissante au milieu du x^e^ s. de notre ère. L'A. y a commencé des sondages en 1950. Encore que les décors sculpturaux architectoniques des maisons de Sedrata soient moins pauvres que ceux des collections conservées dans la ville berbère où est la Qal'ah des Beni Ḥammād, il est difficile, là comme ailleurs, de partager les illusions de ceux qui parlent « de la magnifique éclosion artistique » qui aurait suivi la conquête arabe (ici, p. 23). Les décorations murales en plâtre sculpté sont dérivées médiocrement de celles de Palmyre (sanctuaire de Baal-Shamin), de Doura-Europos (maison d'Ortonobazès), mais réduites au linéarisme le plus abstrait (pl. IV) ; même les meilleures pièces ne justifient guère l'enthousiasme qu'on nous propose. M. G. Marçais, qui n'est pas suspect de minimiser l'effort de l'art islamique en Afrique du Nord (cf. ici, p. 22, n. 1), a montré récemment (*Algérie médiévale*, 1957, p. 19-23) les ruines de la ville désertée, avec des photographies, assurément bienveillantes, qui ne dissimulent guère, toutefois, l'attristante médiocrité des constructions conservées ou dégagées. A ce sujet, M. G. Marçais écrit ceci, qui mérite d'être médité : « Ce qui domine dans l'art de Sedrata, c'est la tradition africaine *antérieure à l'Islam*, qui semble se perpétuer. Ce décor, qui fut celui des Basiliques chrétiennes de Numidie, n'est pas sans analogie avec le décor des monastères coptes. Toutefois, des éléments orientaux ont enrichi le vieux fond africain et contribuent à la puissante originalité de cette architecture ». Mais, ajoutons que, comme souvent, ce qu'on appelle l'originalité vient de traditions mal comprises. — M. Harold W. Glidden, p. 116-118, a fourni une note brève concernant l'origine « mamluque » du Khan fortifié d'Al-'Aqubah.

B. Sculpture, Glyptique. — Miss Hetty Goldman a fait connaître une curieuse statuette de cristal originaire de Tarse (p. 129-133 et pl. 25). L'objet, haut de 0,06 m, provient de la période d'occupation de Tarse : il s'agit de la représentation d'un personnage masculin à bonnet pointu, enveloppé dans une longue robe ; on rapproche une statuette de bronze de Ras-Shamra-Ougarit (ici, pl. 25, 5)[2] ; le travail est moins soigné à l'arrière. Le répertoire des statues et statuettes en cristal reste à faire à travers l'Antiquité (cf. du moins, déjà, R. Lantier, *Monum. Piot*, 39, 1940, p. 129-140). — On doit à Mme Édith Porada (p. 179-188, pl. 29) des remarques critiques importantes sur les problèmes concernant l'art cassite. Elle appelle très utilement l'attention sur un type, fin et raffiné, peu remarqué jusqu'ici, de sceaux cassites, avec un art mouvementé, des incisions soignées, un décor végétal ou animalier traité avec goût. Elle décèle certaines influences du Mitanni et de l'Égypte

1. 800 km Sud d'Alger.
2. Cl. A. Schaeffer, *Ugaritica*, I, p. 128-143.

sur ces pièces. On pourrait faire état aussi peut-être d'affinités égéennes (paysages avec arbres et oiseaux volant ou posés sur les branches ; génie sagittaire quadrupède à queue de scorpion, dardant sa flèche ; dompteurs de bouquetins et de griffons ailés à tête d'aigle). En tout cas, des imitations de l'art du Proche-Orient méditerranéen (égéen, égyptien) sont vraisemblables. — Deux bronzes du Louristan, originaires de l'Arabie du Sud (Saba ou Qataban), ont été révélés par M. Sidney Smith (p. 203-207), avec des types curieux de dompteurs d'animaux, félins ou bouquetins. La question des dates des bronzes du Louristan est mise en cause : on sait les variations des conclusions archéologiques sur cette chronologie : Przeworski, *Archaeologia*, 88, p. 238-241, assignait à ces objets (parmi lesquels il y a déjà beaucoup de faux, et de plus en plus) une limite antérieure à 600 ; mais M. Cl. F. A. Schaeffer les antidate fortement : *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie occidentale*, 1948, p. 477-495, puisqu'il admet que les bronzes du Louristan pourraient être de la période 1500-1200 ; rappelons que le *Man. d'archéol. orientale* du Dr G. Contenau les situerait au cours des siècles, juste antérieurs et postérieurs à 1000 av. J.-C. — Mais, avec tout cela, comment expliquer, demande M. S., que des documents de la série aient pu provenir d'un pays où rien n'est antérieur au VIIe s. ? — Il faudrait sans doute, dirons-nous, penser à une importation qui peut, en ce cas, avoir été plus ou moins tardive. — Deux contributions (en désaccord l'une avec l'autre) concernent les sceaux et cachets achéménides. (P. 189-194 et pl. 30), Miss G. M. A. Richter étudie des « Graeco-persians seal stones ». Elle souligne la différence qui existe entre ces sceaux et les objets d'art purement achéménides (mais y a-t-il un art achéménide pur ?). La prolongation des styles du passé, due, selon l'A., aux sculptures perses des Ve et IVe s. av. J.-C., s'est marquée aussi avec évidence sur leurs cachets. Pendant la même période, les pierres gravées grecques reflètent les phases de l'évolution naturaliste manifestée par la sculpture grecque. On peut donc croire que les sceaux « gréco-perses », qui reflètent les styles traditionnels de la Grèce, étaient l'œuvre d'artistes ioniens travaillant pour des maîtres perses. Mais, tout en déférant au vœu des commanditaires pour les sujets, ils ne pouvaient contraindre leur individualité artistique à ne pas s'affirmer. Or, ce point de vue n'est pas celui de M. H. Seyrig, qui, dans son étude *Cachets achéménides*, aux p. 195-202 (et pl. 31), étudie quatre cachets polyédriques (décaèdres), d'une collection privée[1]. L'un d'eux montre un hoplite se défendant contre un cavalier perse ; un autre figure une scène de chasse perse ; les faces latérales portent, gravées, des images animales, plus ou moins insignifiantes. M. H. S. ne conteste pas les influences grecques (et comment oublier les chasses des sarcophages créés en Asie, ou de tant de reliefs et édifices anatoliens, décorés de main grecque ?). Il pense toutefois que les artisans des cachets n'étaient pas nés en Hellade ; il faudrait les considérer comme techniciens de l'Empire perse, vaste et hétérogène ; ils auraient eu la chance de bénéficier d'apprentissages grecs. Les motifs secondaires disposés sur les côtés des cachets, même les chevaux des scènes principales, auraient pu être imités d'après les monnaies hellènes qui circulaient traditionnellement jusqu'à Kaboul et l'Indus. Leur art ne montrerait aucune recherche pour atteindre à l'expression de l'espace selon la troisième dimension. J'avoue n'être pas convaincu. Les auteurs de tels cachets — et d'autres — ont pu désapprendre plus ou moins de leur habileté technique, s'ils

1. D'autres aussi sont connus, d'autre part.

habitaient l'Asie achéménide ; mais leur faune reste apparentée à celle de la Grèce (combats de coqs ! On n'oublie pas ici le coq « oiseau perse » ; mais il n'a guère combattu qu'en Grèce)[1]. Le duel d'un hoplite contre le cavalier perse, traditionnel en Grèce, n'aurait guère intéressé un artisan iranien, même sur commande royale. Il y a eu, du moins, assurément, mise en œuvre de quelques inspirations orientisantes (monstre à queue de scorpion : cachet 3, pl. 30). Mais on voit aussi des sauterelles, des cailles, des rats ; et des scènes érotiques ! Je rappelle ici Alxènor de Naxos, Dexamênos de Chios, les graveurs cyzicènes, et d'autres : la conclusion de la n. 28, p. 202, n'est-elle pas un peu abusive ? — Pour les temps postérieurs à notre ère, nous signalerons, brièvement, les études de M. Maurice S. Dimand (p. 62-68), sur les origines du second style de la décoration de Samarra : l'A. suppose, en général, une origine indienne. Toutefois, lorsqu'il nous assure (p. 67), à propos de l'investiture d'Ardashir II (379-383) et de l'image où Mithra est debout sur un lotus (cf. E. Hertzfeld, *Am Tor von Asien*, 1920, pl. 29, et fig. 15, p. 63) que « l'idée de placer un dieu sur un lotus est *indienne* », il nous paraît méconnaître fort dangereusement la priorité certaine, pour ce thème, de la religion et de l'art de l'Égypte ; cf. encore, à ce sujet, S. Morenz et J. Schubert, *Der Gott auf der Blume, Artibus Asiae*, Suppl. XII, 1954, qui rétablissent utilement les faits. — M. D. a raison de dire que le relief de la chasse de Taq-i-Bustan n'est pas de style sassanide. Mais son art et sa technique ne s'accordent pas davantage avec l'art hindou. Il y a de curieuses affinités, d'autre part, à retenir, avec les scènes égyptiennes. M. Richard Ettinghausen (p. 72-83, pl. 9-16), vise à décrire, pour sa part, le développement ultérieur du 1er style (« bevveled style », en Mésopotamie et ailleurs, du xe s. au xive.). — M. R. Ghirshman a étudié avec soin une série d'intailles du Musée de Calcutta, portant des légendes en tokharien, pehlvi-arsacide, pehlvi-sassanide (p. 105-115, pl. 21) : portraits princiers de face, un Pégase, autres types animaux. — M. John Walker (p. 235 sqq.), publie certaines monnaies arabes anciennes provenant des fouilles françaises de Suse (1946-1949), avec d'autres monnaies qualifiées comme « byzantine-sasanian coins », et où l'influence byzantine domine nettement. Toujours le mirage sassanide ! — Feu Mehdi Barami avait fait connaître (p. 5-20, et pl. I *a-b*) une médaille d'or de la Freer Gallery (Washington). Il rappelle fort justement ceci au début de son travail : « Le terme *art sassanide* est toujours employé dans un sens vague : on y comprend des œuvres des époques arsacide (250 av.-226 apr.), sassanide (226 apr.-630 après) et même des premiers siècles musulmans..., et, non seulement les œuvres des Persans de la Perse ancienne, mais des produits de beaucoup de peuples et de pays qui l'entourent ». Ces justes paroles — d'E. Hertzfeld ! — mériteraient de ne pas être trop oubliées, comme il arrive qu'elles le soient. Date proposée pour le médaillon d'or : « un siècle plus tard au moins que la seconde moitié du ixe s., à l'époque, probablement, du prince Bouyide Aḍul al-Dawlah. — M. Adolf Grohmann propose quelques observations sur la sphragistique arabe (p. 134-138) d'après des inscriptions de sceaux recueillies par E. H. en Iran. — M. Walter W. S. Cook signale (p. 32-38, pl. 5) l'intérêt historique et artistique d'une façade d'autel catalan, conservée au Worcester Museum. Le thème utilisé est celui de l'Ascension du Christ. — Sous le titre *Mihrāb and Anazah* (p. 156-171, pl. 28), M. George C. Miles assemble les éléments d'une étude scientifique qui pourrait être consacrée à l'iconographie islamique primitive.

1. Pl. 31 : Oiseau sacré chez les Iraniens ; un sujet des Achéménides l'eût-il posé volontiers sur le ring ?

Peinture, enluminure, textiles, papyri. — M. Kurt Weitzmann a étudié (p. 244-266, pl. 33-36), très utilement, les sources grecques de l'illustration dite scientifique en Islam : c'est l'influence des manuscrits grecs qu'il retrouve dans l'enluminure des livres islamiques. Les traités techniques de Héron d'Alexandrie contenaient des illustrations qui étaient encore conservées et connues au XI^e^ s. — Elles témoignent d'une parfaite clarté. A l'époque byzantine, des représentations humaines furent ajoutées, comme un élément nécessaire, là où l'air comprimé et la force de l'eau mettaient en mouvement les automates. Peu à peu, l'enluminure islamique a réservé aux images des êtres humains l'importance primordiale. Les successeurs de Dioscoride s'occupèrent exclusivement de la véracité scientifique des dessins de plantes, et cette néo-botanique, accueillie avec succès, copiée non sans bonheur, fit prime à l'époque byzantine. Les artisans arabes enrichirent les originaux grecs d'une ornementation à leur goût (arabesques). Les enluminures relatives, par exemple, au serpent des *Theriaca* du Pseudo-Galien dérivent en ligne droite de l'imagerie antique. La différence essentielle n'apparaît pas entre les manuscrits grecs et arabes, mais entre les manuscrits classiques et médiévaux. — M. Bishr Farès commente (p. 84-88, pl. 17-20) un herbier arabe illustré du XIV^e^ s. — Il donne des indications bibliographiques très utiles sur cette sorte d'ouvrages, intéressants pour l'étude de l'enluminure arabe (documents de Mossoul, Princeton, Paris, Alexandrie). — Miss Florence Day nous intéresse (p. 39-51, pl. 6) à la soie ṭirāz de Marwān, à l'aide de trois fragments conservés, qu'elle a eu le grand mérite d'étudier à la fois épigraphiquement et stylistiquement, sous le titre *The ṭirāz silk of Marwān.* — L'A. rassemble pour la première fois trois fragments de soieries qui ont peut-être appartenu à une même pièce et que le hasard des ventes a dispersés à Londres, Brooklyn et Manchester. Chacun de ces morceaux porte une partie de l'inscription : le premier donne le nom d'un calife Omeyyade, Marwan ; la partie la plus intéressante de l'étude est une discussion pour établir s'il s'agit de Marwan I^er^ (684-685), ou Marwan II (744-749). La pièce la plus curieuse est celle de Manchester : alors que les deux autres sont des fragments de la bordure, on nous donne l'essentiel du décor du tissu. De plus, un fragment d'inscription localise l'exécution au « Tiraz d'Ifriquiyah ». Faut-il situer cette manufacture à Kairouan ou à Carthage-Tunis ? L'auteur s'efforce, par des comparaisons épigraphiques, et à l'aide de renseignements littéraires, de préciser la date et le lieu d'exécution, sans trancher d'une façon définitive, mais en rassemblant des éléments d'un haut intérêt pour l'étude des soieries islamiques. Une partie importante de l'enquête est consacrée au décor. Mais la position prise au départ (p. 42) — les dessins des soieries Omeyyades ont sûrement leur origine en Syrie — demanderait à être assortie de preuves. Elle entraîne l'A. à ne chercher d'exemples que dans la région allant à l'Est jusqu'à l'Euphrate, c'est-à-dire en Syrie et en Palestine, où elle utilise un document du VII^e^ s. av. J.-C. Mais bordure perlée et décor circulaire semés sur le fond du tissu se voient déjà sur le pagne du « porteur de rhyton » du Palais de Cnossos (M. R. II) et, à Thèbes d'Égypte, sur la casaque de Tout-ank-Amon chassant les lions (scène qui trouve son écho 700 ans plus tard à Ninive. O. von Falke avait déjà attiré l'attention *Kunstgesch. des Seidenweberei*, 1913, I, fig. 1) sur un vase attique à figures noires où deux femmes portent une robe dont le décor, simplifié, montre du moins l'alternance de cercles et d'un motif semblant le schéma de la rosace à quatre pétales, apparue aussi (*ibid.*, fig. 10) sur un vase du V^e^ s. av. J.-C. Il est peu exact de dire que le plus « ancien exemple datable se trouve sur une lampe romaine de

Jerash » (fig. 1), puisqu'il s'agit là d'une rosace à six pétales. P. Perdrizet (La tunique liturgique historiée de Saqqara, *Mon. Piot*, 34, 1934, pl. VIII) avait publié un document encore plus probant, qu'il date au plus tard d'Antonin — époque sans doute un peu basse ; la rosace y apparaît typiquement semblable à celle de la soierie de Marwan. Le motif a passé dans le répertoire de la mosaïque, non seulement à Antioche, mais aussi dans la province d'Afrique : on le trouve par exemple sur la mosaïque du paon (Musée du Bardo) exhumée à Carthage, et avec un dessin encore plus précis sur une mosaïque de Cherchel. Il n'y a là rien d'inattendu. D'une part, l'art de l'Afrique est resté en accord étroit avec l'art égyptien, jusque dans les techniques. D'autre part, l'A., admettant que le *gynécée* de Carthage a pu être à l'origine du Tiraz d'Ifriqya, il est normal aussi que les techniques ornementales se soient maintenues dans le domaine des tissus ; ce qu'on peut constater aussi dans d'autres secteurs. On doit savoir gré à l'A. d'avoir attiré l'attention sur un centre de production que l'on ne voit guère figurer dans les ouvrages concernant l'histoire de la soierie, et d'avoir coordonné un nombre important de renseignements difficilement accessibles. — M. E. Kühnel a publié pour sa part « quatre remarquables tissus Tirāz » (p. 144-149, pl. 26-27), de la collection de Mme Paul Mallon, et du Musée de Cleveland, sous le titre *Four tiraz textiles*. Cette étude intéresse en première ligne les épigraphistes, mais l'histoire des tissus est aussi largement bénéficiaire. Les trois pièces des collections de Mme P. Mallon sont d'une qualité exceptionnelle ; deux sont complètes et mesurent, l'une $1^{m},43$, l'autre $1^{m},66$. L'A. souligne l'évolution des décors. Une pièce exécutée à Misr retient l'attention par la hauteur des lettres en « coufique fleuri » formant deux lignes symétriques séparées par un défilé de bœufs noirs ; à l'exception d'une réplique, au Musée du Caire, aucune autre pièce n'offre l'équivalent. Elle est inscrite au nom du calife abbasside al-Mutī'. Sur le tiraz daté de 373 de l'H., exécuté à Misr au nom du calife fatimite d'el Aziz, deux lignes d'inscriptions blanches sur fond noir contrastent par la dimension des caractères avec le petit décor, en frise d'oiseaux affrontés deux à deux. Sur une pièce du Musée de Cleveland faite à Tinnis, mais inscrite aussi au nom d'el Aziz, les inscriptions, aux lettres plus petites, sont séparées par une ligne d'hexagones encadrant des oiseaux affrontés. Sur la quatrième pièce, tissée à Tunah, les deux inscriptions forment comme une double frange aux dimensions modestes, où s'inscrit le nom d'el Hakim et la date 399 de l'H., de part et d'autre d'une frise où des oiseaux, présentés chacun dans un hexagone, s'affrontent deux à deux. Ces pièces, bien datées, constituent des références précieuses, dont il y aurait lieu de tenir compte pour réviser certains classements de tissus.

Épigraphie, géographie historique, histoire des religions. — De R. Dussaud (p. 69-71) : un nouvel exemple de réhabilitation du texte massorétique. — M. Richard N. Frye (p. 89-101) commente (pl. 20, p. 89-101) une inscription bilingue (en grec et pehlvi) qui semble avoir été trouvée à Armazi en Géorgie en 1942 : le double texte se rapporte à une jeune morte de 21 ans, dont la beauté, nous dit-on, fut exceptionnelle. — Pour A. Grohmann et la sphragistique arabe, cf. ci-dessus, p. 245. — M. Levi Della Vida signale un compte fragmentaire de droguiste, sur papyrus : p. 150-155 (Coll. de l'Université de Philadelphie, Pennsylvanie). — M. Minorsky, p. 172-178, examine deux légendes iraniennes extraites du second Risālah d'Abou-Dulaf : les traditions qui nous sont conservées avaient été recueillies au cours de voyages faits en Iran (Nord et Ouest) ; en particulier dans la région d'un temple du feu Shiz à l'église chrétienne de la Nativité ; quelques informations, d'autre

part, sur l'histoire des constructeurs de ponts dans le Khūzistan. — P. Tedesco (p. 208-225) vise à poser l'équivalence du sanscrit Piṭaka, avec le mot corbeille (« basket »). Dans une étude intitulée *Ptolemy's Topography of India : his sources*, M. J. Ph. Vogel examine le chapitre du géographe P., sur l'Inde cis-gangétique : ce texte révèle une connaissance géographique bien plus étendue que celle que peuvent donner les cartes du VII[e] s. Les noms, pourtant, ne sont pas courants : ils ne comprennent ni Bénarès, ni Indraprastha. Ce sont des nomenclatures jalonnant des routes caravanières ; à l'occasion, ils dérivent de traditions littéraires, les noms grecs étant adaptés selon les sources non sanscrites, mais prakrites. Des noms proprement grecs sont attribués à des îles rencontrées au cours de voyages, ou ont été, soit révélés, soit importés par les campagnes d'Alexandre dans le Pendjab. L'A. conclut que les sources grecques de Ptolémée ont été des témoignages surtout fournis par des contemporains du géographe. Les évaluations mathématiques des emplacements des sites, des habitats, des rivières, relèvent, en bonne part, de la conjecture. — Le travail qui vient le dernier sur la liste est celui de M. Donald N. Wilbor : on y voit examinées de façon critique (p. 267-278 les œuvres perses modernes aptes à nous renseigner sur le passé de l'Iran : provinces, villes, villages, monuments, etc.). M. Th. et Ch. P.

Jacqueline Chittenden and **Charles Seltman**, *Greek art, A commemorative Catalogue of an Exhibition held in 1946 at the Royal Academy, Burlington House*, London, Faber and Faber, 1947 ; in-8°, 72 p., 28 pl. — A l'occasion d'une exposition consacrée à Londres à la mémoire des combattants — Grande-Bretagne, Dominions et Grèce — qui sont tombés pendant la guerre de 1940-1945 en Orient, les deux auteurs du catalogue ne s'étaient pas bornés à la description des pièces assemblées. Leur Introduction insiste sur l'ampleur et la continuité de la production artistique des anciens Hellènes, les documents apportant, nous disent-ils, la preuve, au moins partielle, de cette vue à laquelle on se rallie aisément. En fait, les témoins allégués appartiennent à une vaste aire temporelle : de 3000 av. J.-C. à nos jours.

Il y a de bonnes reproductions et des notices succinctes, avec quelques indications bibliographiques. Des inédits (vases et objets cycladiques de la Coll. du Pr A. B. Cook) ; un char mycénien, de même provenance ; de la Collection C. Seltman, un cheval de bronze géométrique, avec inscription sur le col, sans doute une des plus anciennes inscriptions grecques. A noter aussi, de même provenance, un beau cratère attique (fragments), de style géométrique : procession funéraire avec chars et cortège d'*ekphora*.

Prêt de Lady Melchett : une tête de Coré en terre cuite, datant de l'archaïsme avancé. Prêt du capitaine E. G. Spencer-Churchill : un aigophore archaïque en bronze, un sphinx, un cerf en bronze ; de l'ancienne Collection Stanley Casson (F. M. Mathiesen), la partie inférieure d'une tête du IV[e] s., en marbre du Pentélique.

Parmi de nombreux vases, inédits, figurait une hydrie à figures noires, dans la manière du peintre d'Andocidès (Beazley, *ARN*, 6, n° 14), de la collection Spencer-Churchill ; une amphore panathénaïque, style du peintre de Cléophradès (*ARN*, 131, n° 4 : Norwich) ; une coupe de Macron (Charterhouse ; une amphore du peintre des phiales (*ARN*, 654, n° 13 : Victoria and Albert Museum) ; un fragment de lécythe à fond blanc, probablement du peintre de Thanatos (*ARN*, 810, n° 4) (Mme L. Russel).

Les arts mineurs ont été bien représentés par des monnaies, des bijoux, et des plaques d'or du début du VI[e] s. (Leigh Aston). Ch. P.

Georges Méautis, *Le crépuscule d'Athènes et Ménandre*, Paris, Hachette, s. d. [1954] ; in-16, 250 p., 8 fig. — C'est en 1905 que Gustave Lefebvre, récemment disparu[1], découvrit à Aphroditopolis des papyrus grâce auxquels nous a été restituée une partie, considérable, de l'œuvre de Ménandre. On sait que Victor Martin a annoncé, postérieurement au livre de G. Méautis, la publication prochaine d'une autre comédie de Ménandre, conservée par un des papyrus Bodmer, à Genève.

M. Georges Méautis, qui a déjà consacré des ouvrages de haute vulgarisation à Eschyle, Thucydide et Platon, s'efforce ici de « faire connaître aux non-spécialistes un des meilleurs écrivains de l'Antiquité ; de montrer comment homme et œuvre s'expliquent par l'époque et le milieu ; de faire mieux comprendre aussi une Athènes très différente de celle d'Eschyle ou de Périclès, l'Athènes de la fin du IVe siècle. Le livre se divise en deux parties. La Ire, « l'époque de Ménandre », comprend un chapitre sur l'Athènes du IVe siècle[2] au point de vue politique, et un autre sur les artistes et les philosophes. La seconde est consacrée à la vie de Ménandre et à son œuvre ; successivement sont analysées et largement traduites les quatre comédies les mieux conservées : *La Samienne*, *L'Homme qui se punit lui-même*, *La Femme aux cheveux coupés*, *L'Arbitrage* ; un dernier chapitre, nourri de citations, dégage la philosophie et la morale du poète.

Dans sa conclusion, G. Méautis évoque avec « quelque mélancolie » les œuvres perdues des Anciens, littéraires ou artistiques : « Je songe à telle pièce d'Eschyle, la *Niobè*. Je songe à Sappho. Je songe à cette géniale peinture de Polygnote, à la *Lesché* des Cnidiens, à cet enseignement qu'elle donnait en opposant la beauté charnelle d'Hélène, éveillant le vertige de la passion sensuelle, à la sereine harmonie prodiguée par la lyre d'Orphée qui, seule, inspire une joie que rien ne trouble ». Mais, citant Mme de Staël et le second Faust, l'auteur termine sur une note encourageante : « Ainsi ce qui a été une fois continue à vivre quelque part. Ce n'est que sur cette terre que sont perdus les chefs-d'œuvre de l'Antiquité. Nous conservons l'espoir de les trouver ailleurs... »

On ne saurait trop louer — outre la haute inspiration morale de l'auteur (il oppose avec constance « le véritable amour » à « la passion sensuelle ») — la limpidité, la simplicité d'un exposé qui reste toujours vivant, ouvert (nombreux rapprochements archéologiques, etc.) et accessible au lecteur le plus ignorant. Les traductions sont excellentes. Georges Daux.

Heinz Kähler, *Hadrian und seine Villa bei Tivoli*, Berlin, Gebr. Mann, 1950 ; in-4°, 186 p., 31 fig. dans le texte, 16 pl. — Nous rendons compte ici bien tard de ce livre suggestif, où l'A., prenant prétexte d'une recherche en apparence d'ordre archéologique, voire purement architectural, a tenté habilement — à l'aide d'aperçus fort souvent pénétrants, de psychologie et d'histoire — de redessiner pour nous les aspects de la personnalité d'un empereur-architecte cultivé ; avec, en outre, l'esprit même du temps auquel il a appartenu, soit porté par l'ambiance, soit quelquefois la dominant lui-même. Grand voyageur, constructeur à tendances novatrices, Hadrien avait, ainsi que les meilleurs de ses contemporains, sujets ou autres, un sens très vif de l'amplitude du monde romain ; et aussi, une vie intérieure qui menait volontiers son activité intellectuelle du domaine des réalités

1. Ci-dessus, *Rev. arch.*, 1958, I, p. 84 sqq.
2. Lire partout, p. 1-37, et dans la table des matières : IVe, au lieu de Ve siècle.

concrètes où il n'a pas cessé de vivre, jusqu'aux limites de l'inquiétude métaphysique, comme on sait, et parfois dans l'ambiance du rêve. Ce n'était pas un dilettante, comme on l'a peut-être trop dit. Il n'avait rien d'un esthète ; ce citadin en mal de quiétude aimait sincèrement la nature, le petit monde des animaux, des plantes. Il avait aussi un goût extraordinaire pour les sites émouvants, dont il a voulu réunir à Tivoli la collection évocatrice ; encore tout n'est-il pas repris là, *et en plaine*, car Hadrien, ne l'oublions pas, était aussi enthousiaste, notamment, des hauts lieux, du Mont Casios à l'Etna ! — L'esprit alexandrin, disons-le, l'a beaucoup marqué. On le voit par sa correspondance. Ce qu'il y avait d'un peu conventionnel dans son goût des paysages — il les eût à l'occasion vantés en les comparant à des tableaux peints ! — relève aussi de l'intellectualité surchauffée de la ville des Ptolémées, où, comme à Athènes, il séjourna avec profit, orgueil et joie. Le véritable besoin, chez lui — on parlerait ici d'un « préjugé » de symétrie curieux — dont il a laissé deviner l'influence, d'après l'architecture de sa grande villa suburbaine au Latium, s'est alimenté autant en Occident et en Égypte, que dans le Proche-Orient même. Son goût extrême de l'histoire la plus large le poussait, d'ailleurs, à vouloir connaître *de visu* les grands sites où s'était joué le sort de l'humanité, où les hommes avaient appris... et parfois compromis, le bienfait de la culture. C'est ce que le biographe de l'*Histoire Auguste* a noté justement[1].

Il y a longtemps que la Villa impériale de Tibur est à l'ordre du jour de nos études. Le site a tenté tour à tour depuis un demi-millénaire, les dilettantes, les artistes (rappelons chez nous les travaux et relevés de Pierre Gusman, qui ne sont pas périmés) ; enfin les archéologues et historiens, qui n'ont pas moins à prendre sur place. Il suffit de rappeler que la Villa de Tibur bénéficie d'une situation exceptionnelle dans l'histoire de l'architecture antique, où, même lorsque nous avons à citer des noms d'architectes, on peut dire que les œuvres restent anonymes. Même en Campanie, l'instruction que nous recevons n'a rien de comparable, puisqu'à Tibur, c'est un empereur qui a été le metteur en œuvre. Quelle signature ! Or, le complexe architectural a de quoi aussi intimider par son étendue. Plus d'une trentaine de bâtiments sont répartis sur l'aire du domaine : une petite ville eût pu aisément s'y disposer. Naturellement, c'est encore la personnalité d'Hadrien — errante, dirait-on, en ces ruines si romantiques — qui a fasciné les imaginations, provoquant — avec, hélas ! quelques pillages plus ou moins clandestins des chasseurs de trésors — l'afflux continu des poètes, des touristes et des historiens. Or l'attrait du mirage continue, depuis la reprise des travaux de « Canope ».

La destruction et la perte d'une grande partie de ses documents, lors d'un raid aérien en 1944, aurait pu décourager l'A. ; elle l'a effectivement privé de présenter complètement ici ses recherches relatives au quartier de Canope (24 sqq., 127, 137 sqq. : Sarapieion, bassin de Canope, où les fouilles ont recommencé en 1950 et ensuite, et où il a été fait, depuis le livre, des découvertes d'intérêt primordial [2]. Mais, tel quel, le travail mérite hautement l'attention et l'étude, se

1. Cf. H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, II, 1956 ; et *Vita Ael. Hadr.*, 17, 8, par exemple.

2. Cf. Domenico Faccenna, sur l'initiative du Pr Salvatore Aurigemma (cf. *Boll. d'arte*, 39, 1954, IVe sér., nº 4 oct.-déc., p. 327-341 : étude capitale) et, par exemple, *Illust. London News*, 5 oct. 1957, p. 552-553 ; avec les Caryatides déjà remontées au bord du bassin du Canope, on a atteint l'ancien niveau du Nymphaeum, dégagé et redressé déjà l'ornementation architecturale, classicisante, du grand bassin. C'est à M. D. Faccenna aussi qu'a été due l'installation d'un musée

distinguant par une reconnaissance parfaite du rang qu'occupe la Villa impériale. L'ouvrage d'Hermann Winnefeld en 1895[1] donnait une description excellente ; mais les questions chronologiques n'avaient pas, dans ce livre, le rôle essentiel[2]. M. Giuseppe Lugli s'était principalement employé à circonscrire le noyau primitif, la demeure de la fin de l'ère républicaine, autour de laquelle l'architecte-empereur avait disposé ses constructions tentaculaires. Il aboutissait du moins ainsi à présenter une succession chronologique des constructions impériales[3]. Par différentes études, M. Herbert Bloch avait à son tour visé à établir une chronologie absolue, à l'aide des *bolli laterizi*, estampilles des briques des bâtiments, avec les dates des voyages impériaux, témoins dont on ne s'était pas servi avant lui[4]. On sut dès lors que les dates des voyages d'Hadrien permettaient de reconnaître trois principales périodes d'activité constructive : *a)* 118-121 ; *b)* 125-128 ; *c)* 134-138. Les « bolli » se distribuaient pour l'essentiel, en concordance avec ces données ; on vit aussi que la Villa s'était complétée à l'époque du retour d'Hadrien, consécutif à son second voyage, celui de 134. Le mérite de M. H. Kähler est précisément d'introduire et d'amalgamer ces données si précieuses dans l'histoire topographique de la Villa (p. 17-28). Il s'accorde en général avec les conclusions de M. Herbert Bloch. On notera toutefois qu'il relève dans le temps — semble-t-il, à juste titre — certaines datations : par exemple pour les pseudo- « bibliothèques » (cf. ci-après) : on les avait considérées comme les plus anciennes fondations impériales à la Villa et datées de 118 env. ; l'A. ici (p. 170, n. 109), les fait remonter à une période antérieure même à 114 : lorsque Hadrien partit pour l'Orient, avec l'état-major de Trajan. D'autre part, le Poecile, que M. H. Bloch hésitait à attribuer à la seconde période (sans exclure, d'ailleurs, la possibilité d'une édification au cours de la 1re période), appartiendrait bien aux années 118-121 : 1re période[5]. — Notons encore que l'A. suppose contemporains les deux Thermes, grands et petits (seconde période). La question est délicate, car on a trouvé *in situ* des *bolli laterizi* de la période tardive, comme M. H. Bloch l'a relevé récemment (cf. *CIL*, XV, 1, 1049)[6]. Mais peut-être doit-on admettre, avec H. Kähler, l'hypothèse de remaniements postérieurs. Aussi bien, on a construit et réparé à Tibur jusqu'à la mort de l'Empereur. Le mélange de matériaux hétérogènes a été aussi constaté dans les *hypocaustes* en d'autres lieux, comme aux Thermes de Buticosus à

---

des fouilles locales, dans le Casino Fede, au cœur de la villa même ; c'est là qu'ont été entreposées d'abord les nouvelles statues du Canope. Cf. Ch. P(icard), *Rev. arch.*, 1955, I, p. 228-229 : *Les nouvelles sculptures de la Villa Hadriana, ... Tibur.* (Caryatides, copies de celles de l'Erechtheion, Athéna, Amazones, Nil et Tibre, Silènes, Atlantes, Mars, Hermès, etc. : tout un florilège classicisant, qui se retrouve et se complète, d'ailleurs, dans les galeries vaticanes.)

1. *Die Villa des Hadrian bei Tivoli*, Berlin, 1895.

2. Cf. la note chronologique donnée ici-même, *Rev. arch.*, 1941, II, p. 272-273, d'après les travaux d'Herbert Bloch.

3. *Bullett. comun. Roma*, 57, 1927, p. 92-134 ; 60, 1932, p. 110-150.

4. *Bullett. comun. Roma*, 65, 1937, p. 113-179 ; *I bolli laterizi e la storia edilizia romana*, 1947, p. 117-183 ; cf. R. Horn, *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, *Anz.*, col. 662-665 ; Ch. P(icard), *Rev. arch.*, 1941, II, *l. l.*, pour les briques estampillées et leurs témoignages chronologiques.

5. Conclusions acceptées par M. H. Bloch, dans un compte rendu de l'ouvrage, paru en 1953 (*AJA*, 57, 1953, p. 44-46 ; cf. p. 45).

6. Dans les hypocaustes des deux *caldaria* du Nord : estampille tardive, dit M. H. Bloch, qui, par exemple, rapproche Ostie : Thermes de Neptune (cf. *Bull. comun. Roma*, 66, 1938, p. 109 ; cf. *AJA*, *l. l.*, p. 45).

Ostie, par exemple (Regio I, ins. XIV, 8 : cf. Herbert Bloch, *AJA*, *l. l.*, p. 45).

On voit l'importance des questions ici débattues. — Ce qui retiendra encore et non moins l'attention, est l'interprétation donnée de certaines parties de bâtiments de la Villa, intéressantes et énigmatiques. Malgré la séparation — qui n'était pas indispensable, des descriptions et des exégèses, ce qui peut paraître nuire à la clarté —, on n'hésitera pas à reconnaître la qualité des résultats. C'est ici, par exemple, qu'on apprend ce qu'étaient les prétendues « Bibliothèques » : des *triclinia* d'été[1] (p. 31-44, 106-117). Sur l'énigmatique « Teatro Marittimo », nous découvrons qu'il aurait pu être plutôt une villa indépendante (Insel-villa), avec installation complète (triclinium, bain, bibliothèques grecque et latine, aménagements pour chauffage et commodités (cf. p. 44-54 ; 117-122). Quant à ce qu'on appelle le Casino, à l'Ouest du Stade, cela devient un grand hall pour banquets, à deux étages. Le rez-de-chaussée avait été influencé par le célèbre *triclinium* du Palais de Domitien, sur le Palatin[2].

Nous savons qu'Hadrien habitait dans sa Villa de Tibur dès 125 (ici, p. 25, p. 162, n. 70)[3] ; et l'A. suggère de façon persuasive (*sic*, H. Bloch, *l. l.*) que le Triclinium, dans la Villa, servait de hall de banquet en été, tandis que la *Caenatio Jovis* aurait été réservée aux réceptions officielles hivernales. — Notons encore, après d'autres, les intéressants résultats obtenus sur le terrain Bulgarini, à propos des deux salles très remarquables du Petit Palais : p. 73-84 ; p. 128-132. On sait, à propos de la Piazza d'Oro (p. 64-73, 132-137), que M. H. Bloch verrait là, dit-il, « le goût bizarre de l'architecte impérial à son apogée ». Mais il reste difficile de discerner, ici et là, ce qui qualifie au plus juste le goût impérial. M. H. Kähler s'y est appliqué et propose des critères : par exemple, une préférence pour les tracés circulaires des murs, pour les colonnades disposées en circonférences ; et aussi la tendance à « centraliser », dans l'établissement du plan, de nombreuses pièces. Il faut noter aussi la recherche de larges perspectives, à travers des salles différemment éclairées : en enfilade, dirait-on ; et une sorte de fantaisie, sinon exubérante, du moins sans contrainte, dans le dessin préparatoire des plans au sol, etc.[4]. Tout cela est fort suggestif et assez nouveau. L'illustration — plans des figures et planches — ne se défend pas d'avoir mêlé l'hypothèse aux certitudes[5] ; déjà, pour le Quartier du Canope, on peut mesurer sur place tout l'écart entre les suppositions de 1950 et les certitudes acquises. — Rien de tout cela ne diminue la valeur capitale du travail, auquel le chapitre sur la personnalité unique de l'empereur donne une conclusion aussi logique qu'originale. Ch. P.

1. On pensait à des fonds de lecture séparés : ici, latin, là, grec. Les fouilles d'une nécropole, sous le garage du Vatican, ont récemment précisé l'existence d'une bibliothèque de Néron dans les parages : l'A. rappelle ici le triclinium d'été de la *Domus Aurea* (p. 107-112).

2. Cf. la fameuse *Coenatio Jovis*, où Hadrien lui-même fit installer le chauffage dans le moment où il construisait sa villa de Tibur : 122-126 ; cf. H. Bloch, *Bullett. comun. Roma*, 66, 1938, p. 84 ; sur l'hypocauste de la *Coenatio Jovis*, cf. G. Carettoni, *Not. scav.*, 1949, p. 73-79.

3. *Bullett. comun. Roma*, 65, 1937, p. 154.

4. Cf. déjà le temple de Vénus et de Rome, avec ses deux *cellae* jumelées et ses deux absides antithétiques : *Rev. arch.*, 1945, 1, p. 158-159. Il y avait, au-dessous, un édifice circulaire : cf. H. Kähler, *l. l.*, p. 93, p. 98 sqq.

5. Cf., par exemple, les critiques formulées par Luigi Crema, *Bullett. comun. Roma*, 73, 1949-1950, p. 264-266 ; cf. aussi D. Faccenna, *Archeol. classica*, III, 1951, p. 119-124 ; *Deutsche Litt. Zeit.*, 72, 1951, col. 510-511.

Abbé Bernard Lacroix, *Les thermes gallo-romains d'un centre sidérurgique du IIe siècle à « Haut-le-Pied », lieudit de la commune de Joigny, Yonne. Essai sur la solution de quelques problèmes archéologiques*, Domecy-sur-Cure (Yonne), chez l'auteur, 1957 ; pl. in-4°, 37 p., 27 fig., 3 plans hors texte. — Il est encore bien des inconnues dans le domaine des industries gallo-romaines. Ce petit volume apporte quelques renseignements nouveaux, et cependant il ne traite que d'un banal monument : des thermes, comme il en est tant dans les campagnes de la Gaule. Mais ceux-ci sont là l'un des rares témoins d'une organisation minière, dont bien des modalités nous échappent ; et le soin apporté à la fouille et à sa description est riche de détails précis.

Dans l'un des centres miniers les plus importants de la sidérurgie gallo-romaine, en forêt d'Othe, l'exploitation contemporaine de ferriers antiques amena la découverte de ces vestiges, au lieu dit « Haut-le-Pied », à quelques kilomètres N.-N.-E. de Joigny, en bordure de la route de Dixmont. Quelques monnaies permettent de circonscrire dans le temps les activités de cette exploitation, entre les règnes d'Hadrien et d'Albin, données qui confirment les essais de chronologie proposés pour cette industrie ; en Gaule, elle aurait atteint son plus grand développement sous les Antonins pour décliner à partir du IIIe siècle.

Rien ne s'oppose à l'acceptation de l'identification proposée pour ce petit monument : bain privé du *procurateur* du centre minier, construit avec soin et dont les installations thermiques témoignent d'une connaissance réelle des conditions des aménagements caloriques : dans la répartition des salles à hypocauste, le dispositif varié des systèmes de chauffage, l'utilisation rationnelle de la chaleur. Les modifications apportées, postérieurement à la construction, dans les dispositifs du *caldarium*, sont, en ce sens, significatives. A l'origine, cette salle B était plus étendue de $2^{m},10$ d'Est en Ouest et les niches n'étaient qu'imparfaitement touchées par le courant d'air chaud. On fut alors conduit à réduire la profondeur de celles-ci, diminuant ainsi le volume d'air à chauffer et ramenant l'*alveus* sur le courant des gaz chauds. Dans le nouveau mur de la niche orientale, quatre gaines de *tubuli* furent installées. Autre constatation, celle-ci de caractère général : l'originalité du système de chauffage apparaît dans le *tepidarium* BB qui n'est doté d'aucune montée de *tubuli* faisant office de cheminée, comme cela existe pour la cloison intérieure de la salle du *caldarium* B, équipé avec quatre gaines ; sept dans la salle G *(laconicum)*. Elle est pourvue de parois tubulaires, avec appels d'air traversant horizontalement, à la hauteur du plafond, toute l'épaisseur de la muraille jusqu'à l'extérieur.

Faisant état des récentes recherches de calorimétrie de l'ingénieur allemand Fritz Kretzschner (*Saalburg Jahrb.*, XII, 1953, p. 19 sqq. ; *Gesundheits Ingenieur*, 1956, I-II ; *Heiz-Luft-Haustechnik*, 8, 1957, p. 123-129), M. l'abbé B. Lacroix a reconstitué les conditions de la répartition de la chaleur dans les bains de « Haut-le-Pied ». En plein fonctionnement, la température pouvait atteindre dans le *prœfurnium* 600 à 700° C, fournie, pour sa plus grande partie, à l'hypocauste du *caldarium* B, l'excédent étant absorbé par celui de la pièce voisine BB, où les gaz pénétrant à environ 200° n'atteignaient plus dans les cheminées que 30 à 40°. La température moyenne, dans l'hypocauste de BB et les parois tubulaires, pouvait être de 120° au maximum ; la chaleur réelle de ce *tepidarium* oscillait autour de 40 à 45°, plus peut-être même. Il en était autrement dans le *laconicum* G, alimenté par un seul hypocauste de dimensions très réduites.

Ces recherches dépassent le cadre d'une étude appliquée à un monument

déterminé. Elles mettent encore en lumière les différences qui séparent, au point de vue des conditions thermiques, les thermes de caractère sanitaire de ceux à usage thérapeutique, comme aux Fontaines-Salées (Yonne), n'exigeant pas nécessairement de hautes températures. Il est à souhaiter que d'autres recherches, d'ordre technique, portant sur les types de matériaux, modes de construction, installations de chauffage, soient appliquées à d'autres établissements de bains. Je ne doute pas qu'elles ne doivent apporter d'utiles précisions.

Le balnéaire de « Haut-le-Pied » n'est pas la seule construction « en dur », reconnue dans ce ferrier, qui s'étendait sur une superficie de 4 000 m². Quatre importants bâtiments étaient dotés chacun d'un puits. Ces découvertes tendent à prouver l'existence, en de tels centres sidérurgiques, d'établissements à caractère permanent, témoins d'une exploitation de nature véritablement industrielle et d'assez longue durée. R. L.

Régine Pernoud, *Les Gaulois*, Coll. « Le temps qui court », Paris, Éditions du Seuil, 1957 ; in-12, 196 p., figures dans le texte. — L'exposition de l'art gaulois a laissé des séquelles. Le présent volume est un parfait exemple de la confusion entre « gaulois » et gallo-romain. On se demande ce que sont, pour l'auteur, les Gaulois. Après lecture, l'indécision demeure. On pensait que ce nom générique de Gaulois désignait les habitants de la Gaule lors de la conquête romaine. Or, rien ne paraît dans ces pages de leur civilisation, celle de La Tène, et l'on y chercherait vainement les images d'une épée, d'une fibule, d'une poterie de ce second âge du Fer. Mais on y trouve des agrafes mérovingiennes, les alignements de Carnac, une boulangerie de Pompéi, la mosaïque du seigneur Julius de Carthage, voire les « bikinis » de Piazza Armerina ! Tout cela sans légendes le plus souvent, et bien entendu sans indication d'origine, ce qui est inadmissible. Rares en détails sur les industries gauloises, plusieurs pages (p. 103-107) traitent d'une des activités industrielles inconnues des Gaulois, la verrerie, dont l'essor est contemporain de la domination romaine.

On ne saurait recommander la lecture de ce petit livre à qui cherche une information sérieuse sur « nos ancêtres, les Gaulois ». R. L.

Corrigenda : *Rev. arch.*, 1958, I, 1, p. 33 : article de M. Tsontchev, lire l. 2 : « *cinq* de Dionysos ».

P. 21 sqq., article de M. G.-Ch. Picard : rectifier partout, ainsi qu'il suit, le nom du R. P. Ferron.

TABLES
DU TOME I, 1958

Pages

Ecrit à Tanis au printemps de 1956, par Pierre Montet 1

Un quartier de maisons puniques à Carthage, par Gilbert-Ch. Picard 21

Sur le culte et l'iconographie de Dionysos et de Pan en Bulgarie, par Dim. Tsontchev 33

Une collection d'art du Haut Moyen âge provenant des Croates pannoniens, au Musée archéologique de Zagreb, par Zdenko Vinski 44

La « boule aux rats » et le monde trompeur, par W. Deonna 51

Variété : Le tombeau d'Alcmène, par J. Schwartz 76

Nouvelles archéologiques et correspondance : Gustave Lefebvre (1879-1957). — Miloje M. Vasić (1868-1956). — Corpus statuarum. — La cour centrale des palais crétois et les tauromachies minoennes. — Sur une figurine de bronze argenté trouvée à Tell el Far'ah, près de Naplouse (Palestine). — Métallurgie antique à Chypre. — La question de l'homérique Phthia et du site de Pharsale. — L'Athéna « Horia » et les « Bornes de la Patrie » *(Mus. Acropole Athènes : n° 695)*. — Pourquoi la Némésis de Rhamnonte tenait-elle à sa dextre une coupe ornée de têtes de nègres ? — Sur une peinture perdue de Ctésilochos (2e moitié IVe s. av. J.-C.). — Le Poseidon lysippique du manche de la patère d'argent de Perm (Musée de l'Ermitage, Leningrad). — L'ascia et la « Porta Inferi » sur un sarcophage païen de Sardaigne. — Mardelles et villas gallo-romaines. — Les ports antiques de Narbonne (Aude). — Périclès, la gynécologie et la petite histoire. — Expositions internationales du passé. — La danse « de Salomon ». — Pauvre Arthur ! 84

Bibliographie : Ville de Genève. Musée d'Art et d'Histoire. Guide illustré. — Stévan Célébonovic. — Dr Siegfried Lauffer. — F. Bisson de La Roque, G. Contenau, F. Chapouthier. — Jean Vercoutter. — Jean Leclant. — Samuel Noah Kramer. — Comte Egon Caesar Corti. — Georges Chenet et Guy Gaudron. — Pierre du Colombier. — Jeanne Villette. — *Erratum* 110

Illustrations : Pierre du Lac Sacré avec dédicace à Anta de Ramsès, fig. 1 (p. 3) ; pierre du Lac Sacré, provenant d'une scène qui assemblait un Pharaon et le dieu Seth, fig. 2 (p. 5) ; cartouche royal, fig. 3 (p. 13) ; plan de la Porte de Chechang III à Tanis, fig. 4 (p. 17). — Partie inférieure d'une plaque votive en marbre provenant du village de Izvor, arr. de Plovdiv (Bulgarie), fig. 1 (p. 34) ; fragment d'un autel en marbre provenant de Plovdiv (Bulgarie), fig. 2 (p. 35) ; plaque votive en marbre d'un ex-voto provenant du village de Komatevo, arr. de Plovdiv (Bulgarie), fig. 3 (p. 37) ; partie supérieure d'une plaque votive en marbre provenant du village de Hissar, arr. de Levskigrad (Bulgarie), fig. 4 (p. 39) ; plaque votive en calcaire représentant le dieu Pan, provenant du village de Levounovo, arr. de Sandansky (Bulgarie), fig. 5 (p. 40) ; plaque votive en marbre provenant du village de Malévo, arr. de Haskovo (Bulgarie), fig. 6 (p. 42). — Colliers, bracelets, bagues, temporaux et pendeloques en forme de demi-lune, fig. 1 (p. 45) ; colliers, bracelets, bagues, temporaux, boucles d'oreilles, etc., fig. 2 (p. 45) ; fragments de céramique, monnaies des rois hongrois de la dynastie des Arpades, bagues, temporaux, etc., fig. 3 (p. 46) ; boucles d'oreilles du type de la civilisation de Bijelo Brdo. Imitation du filigrane byzantin traité par la grossière technique du moulage, fig. 4 (p. 46) ; colliers à pendeloques et temporaux recourbés en forme d' « S », type de civilisation de Bijelo Brdo, fig. 5 (p. 48) ; boucles d'oreilles, temporaux, pendeloques, bagues et colliers du type de civilisation de Bijelo Brdo, fig. 6 (p. 48) ; faucille, couteau, ciseaux, cuillère, etc., fig. 7 (p. 49). — Eglise Saint-Siffrein (Carpentras, Vaucluse) : gâble de la « Porte Juive », fig. 1 (p. 52) ; miséricorde de stalle de Corbeil, fig. 2 (p. 54) ; Breughel l'Ancien : *La perfidie du monde*, fig. 3 (p. 58) ; miséricorde de stalle de Corbeil, fig. 4 (p. 59) ; Sébastien Brant, *Narrenschiff*, fig. 5 (p. 61) ; allégorie de l'homme fuyant la « licorne », fig. 6 (p. 65) ; allégorie de la vie humaine, par Antelami, baptistère de Parme, fig. 7 (p. 67) ; marque de l'imprimeur Antonius Bladus de Asula, Rome, XVIe siècle, fig. 8 (p. 69) ; *Turris humanae vitae*, fig. 9 (p. 74). — Figurine en bronze argenté (Tell el Far'ah), fig. 1 (p. 92). — Le plat de Perm, Leningrad, fig. 1 (p. 101). — L'*ascia* (fronton) et la *Porta Inferi* brisée : sur un sarcophage de Porto Torres (Basilique de San Gavino), Sardaigne, fig. 1 (p. 103).

Observations sur l'origine de la spirale en Egée, par Vladislav Popovitch 129

Le théâtre mixte du Bas-Empire, d'après le théâtre de Stobi et les diptyques consulaires, par Ejnar Dyggve *(à suivre)* 137

Sur la topographie antique et les origines chrétiennes de Boulogne-sur-Mer, par P. Héliot *(à suivre)* 158

PAGES

Remarques sur la sculpture romane de l'Italie du Nord (à propos de quelques ouvrages récents), par René JULLIAN *(à suivre)* 183

Variétés : Égypte pharaonique ou Iran des Achéménides (?) : des faïences bleues de Zosir, à Saqqarah, aux briques émaillées de Persépolis. Des esplanades de Deir el Bahri aux terrasses des palais persiques, par Ch. PICARD..... 205

Un essai encyclopédique sur la bijouterie antique, par E. COCHE DE LA FERTÉ... 211

Nouvelles archéologiques et correspondance : Jean Bérard (1908-1957). — Jeanne Villette (1897-1953). — Eugène de Boccard (1879-1957). — A travers les salles préhelléniques, au Musée national d'Athènes. — Le « diolcos » de Corinthe. — Une exposition internationale de photographies aériennes archéologiques. — Le site de Morgantinè en Sicile. — Le baptistère arien de Salone. — Propos sur le paysage gallo-romain. — Du nouveau sur les pérégrinations militaires de Xerxès. — La Grèce, avec la grâce et sans le grec..... 216

Bibliographie : Christian ZERVOS. — *Archaeologica Orientalia in memoriam Ernst Herzfeld.* — Jacqueline CHITTENDEN and Charles SELTMAN. — Georges MÉAUTIS. — Heinz KÄHLER. — Abbé Bernard LACROIX. — Régine PERNOUD.. 240

Illustrations : Pyxide composite de Mélos, fig. 1 (p. 133). — Le théâtre de Stobi : état actuel des fouilles, fig. 1 (p. 139) ; coupe transversale sur le théâtre, fig. 2 (p. 140) ; le théâtre de Stobi, vue prise du côté de la *parodos* Ouest, fig. 3 (p. 142) ; le théâtre de Stobi, vu de la scène, fig. 4 (p. 143) ; portes et escaliers vers la scène, fig. 5 (p. 144) ; plan restauré : période I, fig. 6 (p. 145) ; coupe sur l'édifice (cf. fig. 6), fig. 7 (p. 149) ; état actuel des ruines, fig. 8 (p. 150) ; le Néméseion, fig. 9 (p. 151) ; élévation de la *frons scenae*, fig. 10 (p. 152) ; peinture architecturale de l'Esquilin, fig. 11 (p. 153) ; bordure et gradins de la *cavea*, fig. 12 (p. 154) ; plan restauré de la scène : période II, fig. 13 (p. 155) ; coupe sur le dispositif intérieur, fig. 14 (p. 156) ; élévation restituée : période II (scène), fig. 15 (p. 157). — Plan des enceintes antiques de Boulogne (p. 160). — Vérone, Saint-Zénon : porte de bronze (détail), fig. 1 (p. 187) ; Milan, Saint-Ambroise : chaire (détail), fig. 2 (p. 190) ; Modène, Cathédrale : scènes de la Genèse (détail), fig. 3 (p. 193) ; Modène, Cathédrale : porte des Princes (détail), fig. 4 (p. 196) ; Nonantola, Eglise abbatiale : portail (détail), fig. 5 (p. 198) ; Modène, Cathédrale : relief de la Vérité, fig. 6 (p. 199) ; Modène, Cathédrale : métope, fig. 7 (p. 200) ; Lodi, Cathédrale : portail (figure d'Ève), fig. 8 (p. 201) ; Modène, Cathédrale : pontile (détail), fig. 9 (p. 203). — Les deux « Cercles des tombes » de Mycènes, fig. 1 (p. 222) ; poignards incrustés de Pylos (Messénie), fig. 2 (p. 224) ; manche en ivoire d'un miroir de bronze, fig. 3 (p. 225) ; ivoire cylindrique (*pyxis* à décor de spirales), fig. 4 (p. 227). — Le *diolcos* de Corinthe, fig. 1 (p. 229). — Le baptistère arien et le baptistère orthodoxe à Salone, fig. 1 *a-b* (p. 235).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

COCHE DE LA FERTÉ (E.). — Un essai encyclopédique sur la bijouterie antique... 211
DEONNA (W.). — La « boule aux rats » et le monde trompeur..... 51
DYGGVE (Ejnar). — Le théâtre mixte du Bas-Empire. Disposition et répertoire d'après le théâtre de Stobi et les diptyques consulaires *(à suivre)* 137
HÉLIOT (P.). — Sur la topographie antique et les origines chrétiennes de Boulogne-sur-Mer *(à suivre)* 158
JULLIAN (René). — Remarques sur la sculpture romane de l'Italie du Nord (à propos de quelques ouvrages récents (1re partie)..... 183
MONTET (Pierre). — Écrit à Tanis au printemps de 1956..... 1
PICARD (Gilbert-Ch.). — Un quartier de maisons puniques à Carthage..... 21
PICARD (Ch.). — Égypte pharaonique ou Iran des Achéménides (?) : des faïences bleues de Zosir, à Saqqarah, aux briques émaillées de Persépolis. — Des esplanades de Deir el Bahri aux terrasses des palais persiques 205
POPOVITCH (Vladislav). — Observations sur l'origine de la spirale en Égée... 129
SCHWARTZ (J.). — Le tombeau d'Alcmène..... 76
TSONTCHEV (Dim.). — Sur le culte et l'iconographie de Dionysos et de Pan en Bulgarie 33
VINSKI (Zdenko). — Une collection d'art du Haut Moyen âge provenant des Croates pannoniens, au Musée archéologique de Zagreb..... 44

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1958. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 24 887 Dépôt légal : 3-1958 IMP. N° 15 231
IMPRIMÉ EN FRANCE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

YVES BÉQUIGNON

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1958 — Tome I Avril-Juin

REVUE TRIMESTRIELLE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

1958 — TOME I AVRIL-JUIN

SOMMAIRE

PAGES

Observations sur l'origine de la spirale en Egée, par Vladislav POPOVITCH..... 129

Le théâtre mixte du Bas-Empire d'après le théâtre de Stobi et les diptyques consulaires, par Ejnar DYGGVE *(à suivre)*..... 137

Sur la topographie antique et les origines chrétiennes de Boulogne-sur-Mer, par P. HÉLIOT *(à suivre)*..... 158

Remarques sur la sculpture romane de l'Italie du Nord (à propos de quelques ouvrages récents), par René JULLIAN *(à suivre)*..... 183

Variétés : Égypte pharaonique ou Iran des Achéménides (?) : des faïences bleues de Zosir, à Saqqarah, aux briques émaillées de Persépolis. Des esplanades de Deir el Bahri aux terrasses des palais persiques, par Ch. PICARD..... 205

Un essai encyclopédique sur la bijouterie antique, par E. COCHE DE LA FERTÉ... 211

Nouvelles archéologiques et correspondance : Jean Bérard (1908-1957). — Jeanne Villette (1897-1953). — Eugène de Boccard (1879-1957). — A travers les salles préhelléniques, au Musée national d'Athènes. — Le « diolcos » de Corinthe. — Une exposition internationale de photographies aériennes archéologiques. — Le site de Morgantinè en Sicile. — Le baptistère arien de Salone. — Propos sur le paysage gallo-romain. — Du nouveau sur les pérégrinations militaires de Xerxès. — La Grèce, avec la grâce et sans le grec..... 216

Bibliographie : Christian ZERVOS. — *Archaeologica Orientalia in memoriam Ernst Herzfeld.* — Jacqueline CHITTENDEN and Charles SELTMAN. — Georges MÉAUTIS. — Heinz KÄHLER. — Abbé Bernard LACROIX. — Régine PERNOUD.. 240

Illustrations : Pyxide composite de Mélos, fig. 1 (p. 133). — Le théâtre de Stobi : état actuel des fouilles, fig. 1 (p. 139) ; coupes transversales sur le théâtre, fig. 2 (p. 140) ; le théâtre de Stobi, vue prisé du côté de la *parodos* Ouest, fig. 3 (p. 142) ; le théâtre de Stobi, vu de la scène, fig. 4 (p. 143) ; portes et escaliers vers la scène, fig. 5 (p. 144) ; plan restauré : période I, fig. 6 (p. 145) ; coupe sur l'édifice (cf. fig. 6), fig. 7 (p. 149) ; état actuel des ruines, fig. 8 (p. 150) ; le Néméseion, fig. 9 (p. 151) ; élévation de la *frons scenae*, fig. 10 (p. 152) ; peinture architecturale de l'Esquilin, fig. 11 (p. 153) ; bordure et gradins de la *cavea*, fig. 12 (p. 154) ; plan restauré de la scène : période II, fig. 13 (p. 155) ; coupe sur le dispositif intérieur, fig. 14 (p. 156) ; élévation restituée : période II (scène), fig. 15 (p. 157). — Plan des enceintes antiques de Boulogne (p. 160). — Vérone, Saint-Zénon : porte de bronze (détail), fig. 1 (p. 187) ; Milan, Saint-Ambroise : chaire (détail), fig. 2 (p. 190) ; Modène, Cathédrale : scènes de la Genèse (détail), fig. 3 (p. 193) ; Modène, Cathédrale : porte des Princes (détail), fig. 4 (p. 196) ; Nonantola, Eglise abbatiale : portail (détail), fig. 5 (p. 198) ; Modène, Cathédrale : relief de la Vérité, fig. 6 (p. 199) ; Modène, Cathédrale : métope, fig. 7 (p. 200) ; Lodi, Cathédrale : portail (figure d'Ève), fig. 8 (p. 201) ; Modène, Cathédrale : pontile (détail), fig. 9 (p. 203). — Les deux « Cercles des tombes » de Mycènes, fig. 1 (p. 222) ; poignards incrustés de Pylos (Messénie), fig. 2 (p. 224) ; manche en ivoire d'un miroir de bronze, fig. 3 (p. 225) ; ivoire cylindrique (*pyxis* à décor de spirales), fig. 4 (p. 227). — Le *diolcos* de Corinthe, fig. 1 (p. 229). — Le baptistère arien et le baptistère orthodoxe à Salone, fig. 1 *a* - *b* (p. 235).

RÉDACTION TRANSFÉRÉE

90, boulevard Saint-Germain, PARIS (5e)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boulevard Saint-Germain, Paris (6e)

ABONNEMENTS

Département des Périodiques : 1, place Paul-Painlevé, PARIS (5e)
Tél. : ODÉon 64-10 Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1958

Un an (à dater de janvier) France... 2 500 F | Prix des nos 1, 2, 3, chacun..... 700 F
— — Étranger. 2 800 F | Le no 4, contenant *L'Année épigraphique* 1 000 F

États-Unis et Canada $ 7 — Grande-Bretagne et Commonwealth : £ 2/10s

L'année 1948 de la *Revue Archéologique* forme deux volumes consacrés aux

MÉLANGES CHARLES PICARD

Les 2 vol. illustrés, ensemble..... **3 000 F**

Les Éditeurs rachètent les numéros des années 1940 à 1945

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de CENT francs.*

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

LE BULLETIN SIGNALÉTIQUE

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. publie un *Bulletin Signalétique*, dans lequel sont signalés, par de courts extraits classés par matières, tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques publiés dans le monde entier.

— La troisième partie, trimestrielle, est consacrée à la Philosophie et aux Sciences humaines et recense, en outre, les articles concernant l'Archéologie et la Préhistoire.

Abonnement..... France : **4 000 F** — Étranger : **5 000 F**

Renseignement et vente au :

Centre de Documentation du C. N. R. S.

16, rue Pierre-Curie, PARIS (5e) — C. C. P. Paris 9131-62 — Tél : DANton 87-20

GALLIA

Organe du Comité Technique de la Recherche Archéologique en France, près le C. N. R. S. Articles de fond, notes, informations archéologiques, chroniques des publications concernant les antiquités de la France, depuis la Préhistoire jusqu'à l'an 800.

Dernier tome paru :

Tome XV (1957) : Fasc. 1	**2 400 F**
— 2	**3 200 F**
— 3	**3 000 F**

II. — OUVRAGES

SUPPLÉMENTS à GALLIA

Derniers volumes parus :

VIII. — Faider-Feytmans. — **Recueil des Bronzes de Bavai (Nord)**	**3 500 F**
IX. — Abbé P. Mouton et R. Joffroy. — **Le Gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente)**	**2 000 F**
X. — Henri Stern. — **Recueil général des Mosaïques de la Gaule** ...	**2 800 F**
XI. — Henri Rolland. — **Fouilles de Glanum**, Tome II.....	**3 000 F**

Ces ouvrages sont mis en vente au :

Comité Technique de la Recherche Archéologique en France

155, rue de Sèvres - PARIS (15e)

C. C. P. : Paris Revue *GALLIA*, 9152-20 — Tél. SUF. 68-40

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE ROMAINE

Fascicule 11. — **Carte et Texte du département de la Drôme**, par le chanoine Joseph Sautel ..... **2 400 F**

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

Corpus Vasorum Antiquorum ..... **250 F**

Renseignements et vente au :

Service des Publications du C. N. R. S.

13, quai Anatole-France - PARIS (7e) — C. C. P. Paris 9061-11 — Tél. INV. 45-95

Dictionnaire des biographies

publié en 2 volumes illustrés
sous la direction de Pierre GRIMAL
professeur à la Sorbonne

Nombreux aux XVIIIe et XIXe siècles, les dictionnaires de biographies étaient devenus depuis longtemps des raretés bibliophiliques, au demeurant fort encombrantes, la plupart comportant au minimum une vingtaine de volumes grand format. Ceux qu'il était encore possible de trouver sur le marché d'occasion s'arrêtaient d'ailleurs à la fin du siècle dernier. Quant aux ouvrages plus récents, les uns se limitaient aux contemporains éminents, d'autres aux seules célébrités nationales, d'autres encore n'embrassaient qu'une spécialité distincte (droit, littérature, histoire ecclésiastique, etc.).

Bien que de proportions raisonnables, le *Dictionnaire* de Pierre GRIMAL fournit la documentation essentielle sur les personnages illustres de l'Histoire, dans tous les domaines, depuis les premiers temps de la Grèce. D'une ampleur compatible avec les dimensions des bibliothèques d'amateurs, il condense sous un faible volume la matière d'une immense encyclopédie historique.

La présentation de ce *Dictionnaire des Biographies* a été conçue de façon à s'harmoniser avec celle des grands ouvrages publiés aux P.U.F. Chaque volume in-4° couronne est relié pleine toile grise, sous jaquette illustrée en 4 couleurs et laquée (la jaquette du tome I reproduit un portrait anonyme d'Elizabeth I d'Angleterre, celle du tome II un portrait de Napoléon Bonaparte par David). L'un et l'autre sont illustrés de 64 planches hors-texte en héliogravure.

Il n'est pas un lecteur à qui la consultation de ce *Dictionnaire* n'épargnera un temps précieux, en lui remettant immédiatement en mémoire, pour tous les hommes célèbres de l'Histoire, une date ou un fait oublié.

Deux volumes in-4° couronne (18,5 × 23,5 cm), de 1 600 pages, avec 128 planches hors-texte en héliogravure, brochés, ensemble **7 200 F**

tome I
A - J

Reliés pleine toile, fers spéciaux 2 tons, sous jaquette illustrée en 4 couleurs et laquée, ensemble **8 800 F**

tome II
K - Z

presses universitaires de france
108, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe)

1958. — Imp. des Presses Universitaires de France, Vendôme (France)
IMPRIMÉ EN FRANCE

SEP 1 1958